



**HAL**  
open science

## Mutations urbaines et politiques locales vol.2

Edmond Préteceille

► **To cite this version:**

Edmond Préteceille. Mutations urbaines et politiques locales vol.2: Ségrégation sociale et budgets locaux en Ile-de-France. [Rapport de recherche] Centre de Sociologie Urbaine - CNRS. 1993. halshs-01110884

**HAL Id: halshs-01110884**

**<https://shs.hal.science/halshs-01110884>**

Submitted on 29 Jan 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**mutations urbaines  
et  
politiques locales**

volume 2

ségrégation sociale et budgets locaux  
en ile-de-france

Edmond Preteceille

**1993**  
**CSU**

**EDMOND PRETECEILLE**

**MUTATIONS URBAINES  
ET POLITIQUES LOCALES**

**VOLUME II  
SEGREGATION SOCIALE ET BUDGETS LOCAUX  
EN ILE-DE-FRANCE**

**CENTRE DE SOCIOLOGIE URBAINE**  
**IRESO - CNRS**  
59-61 rue Pouchet  
75849 PARIS Cedex 17

Cette recherche a été réalisée avec la collaboration d'Anne-Marie Villot, qui a réalisé les analyses statistiques complémentaires pour l'étude des transformations de la structure sociale en Ile-de-France, et d'Anita Joussemet pour la mise au point des données politiques.

Elle a bénéficié de l'aide du Plan Urbain du Ministère de l'Équipement, Programme "Services Urbains et Gestion Locale". Merci à Claire Gillio et Patrice Aubertel pour la patience avec laquelle ils ont attendu l'achèvement de ce travail .

Remerciements à:

- Nicole Tabard et Pascale Bessy, pour la typologie socio-professionnelle des communes
- la Direction Régionale de l'INSEE, particulièrement Guy Desplanques puis Jean-Jacques Ronsac, pour les données et analyses complémentaires de la structure sociale
- la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur, particulièrement à M. Ghigliazza, pour son appui pour l'obtention des fichiers

informatisés des comptes administratifs, et Mme Hugues pour les indications techniques sur la structure des fichiers

- le CEVIPOF et le Ministère de l'Intérieur pour les données politiques

- Pierre-Olivier Flavigny (LASMAS-CNRS) pour son assistance précieuse dans la manipulation des fichiers informatiques.

- Peter Congdon, Jesus Leal et John Mollenkopf pour les analyses sur Londres, Madrid et New York.

## **INTRODUCTION**



La ségrégation est une notion classique de la sociologie urbaine, comme de l'expérience vécue de la ville. Elle a eu longtemps une forte connotation avec les espaces séparés des minorités ethniques/religieuses : ghetto juif, quartiers fortement typés de la ville américaine (noirs, chinois, latinos, plus anciennement juifs, italiens, polonais) voire sud-africaine, la ségrégation étant en effet à la fois une situation de séparation sociale, religieuse, raciale ou ethnique et le processus qui y conduit, qui résulte de la volonté collective explicite ou implicite d'un ou de plusieurs groupes d'en tenir d'autres à l'écart, voire d'une politique étatique codifiant cette volonté (dominante) en règles plus ou moins contraignantes.

La mythologie symétrique existe aussi, celle de la ville "intégrée", sans séparations, du creuset, du "melting pot" où tous les groupes coexistent pacifiquement, constituant peu à peu une communauté unifiée. Le Paris du XIXe est un mythe intermédiaire, celui de la "ségrégation verticale" assurant à la fois le mélange des groupes dans l'espace et l'affirmation symbolique/physique de la hiérarchie sociale.

Il y a une diversité ou pluralité des significations, positives et négatives, données à la ségrégation. La connotation est certes généralement négative au nom du refus de la communauté clivée. Il y a même aujourd'hui, au nom de la morale, des droits de l'homme, de la revendication d'égalité formelle, condamnation de la ségrégation comme politique affichée. Condamnation souvent un peu hypocrite cependant puisqu'elle se désintéresse de la ségrégation qui résulte de processus économiques et culturels/politiques plus diffus, lesquels n'en sont pas pour autant moins efficaces. Mais il existe aussi des interprétations au moins partiellement positives qui sont celles de certaines approches culturalistes et/ou anthropologiques : la communauté ethnique/culturelle regroupée comme mode d'existence valorisant la culture propre du groupe, la protégeant et la reproduisant, comme système de socialisation et d'entraide, de gestion des réseaux d'accès aux marchés du travail, etc. De même qu'il y a des "auto-ségrégations" voulues par certains groupes : la concentration volontaire des classes supérieures dans les beaux quartiers et les communes huppées, les processus de "conquête" économique et sociale de tel espace par une communauté, ethnique ou religieuse, qui y consolide ses réseaux économiques et sociaux, en sont des exemples.

Après une longue période d'affirmation des valeurs positives de la socialisation urbaine du fait de son caractère ouvert, de la confrontation et du mélange de cultures et milieux différents, on réhabilite aujourd'hui le maintien des identités sociales et culturelles, à juste titre sans doute pour ce qui est de la préservation des patrimoines culturels, mais en oubliant quelquefois tous les aspects négatifs de la séparation et de l'isolement, plus souvent subis que choisis d'ailleurs.

Si la ségrégation présente ainsi de multiples significations quant aux relations entre groupes sociaux et aux formes de socialisation internes à ces groupes ou externes, elle est également liée aux enjeux sociaux de l'appropriation des espaces urbains. Ceci du fait des caractéristiques inégales des différents espaces pour ce qui est de la qualité du cadre de vie, des logements, immeubles, espaces publics, de l'accessibilité inégale qu'ils offrent aux différents biens, services et équipements, publics ou privés, marchands ou non-marchands, ainsi que de la qualité, quantité, diversité, du prix, très variables, de ceux-ci. Du fait également des conditions différentes de leur appropriation qui résultent de la composition sociale particulière de chaque espace, des relations de cohabitation, concurrence, domination ou opposition qui s'établissent entre les groupes dans cette appropriation. La différenciation sociale de l'espace urbain fait ainsi doublement problème : par les inégalités sociales, le plus souvent cumulatives, qu'elle génère du fait de l'inégalité d'accès aux services et équipements collectifs; et par les problèmes spécifiques posés au fonctionnement de ces équipements et services selon les caractéristiques de la population qu'ils sont censés desservir. Pour ne prendre que cet exemple, les mouvements lycéens de l'automne 1990 ont jeté les feux de l'actualité sur l'inégalité d'équipement des espaces urbains en matière scolaire, de lycées particulièrement, mais aussi sur l'inadaptation du fonctionnement de ces équipements dans nombre de banlieues populaires, du fait de leur confrontation aux caractéristiques et difficultés sociales des jeunes de ces quartiers, reflétant inévitablement dans le monde scolaire les problèmes du monde social local. Y compris les problèmes de cohabitation entre groupes sociaux ou ethniques différents qu'on retrouve, inversés, dans les quartiers bourgeois<sup>1</sup>.

Enfin, la ségrégation est également liée aux enjeux politiques de la gestion de l'espace urbain. Elle est, à cet égard, ambivalente : si elle permet aux groupes dominants concentrés dans certains espaces de les dominer politiquement (électoralement) malgré leur effectif total relativement restreint<sup>2</sup>, elle permet réciproquement aux classes dominées de conquérir une représentation politique locale et le contrôle de segments locaux de l'appareil d'État, qui peuvent, dans certaines conditions, contribuer à renforcer leur poids politique ainsi qu'à améliorer

---

<sup>1</sup> Cf. Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon (1989).

<sup>2</sup> Encore que le fait d'être partie de la classe dominante dans la société confère à ces groupes une capacité hégémonique locale qui démultiplie leur poids relatif, cf. Edmond Préteceille et Nathalie Viet-Depaule (1987).

leurs conditions de vie par la production publique locale de moyens et services de consommation collective et certaines formes de redistribution<sup>3</sup>.

Ces effets politiques sont à leur tour ambivalents quant à leur impact sur la ségrégation : ils peuvent l'accentuer (protection des espaces privilégiés des classes supérieures, recherche de renforcement de la base sociale des municipalités ouvrières, relégation des pauvres dans des ghettos) ou ils peuvent la diluer (lutte de la classe dominante contre l'hégémonie politique locale du mouvement ouvrier, attractivité de certains espaces ouvriers bien équipés pour la promotion immobilière privée et les couches moyennes). Le renforcement des enjeux politiques du pouvoir local est une tendance générale, même si les conditions et effets locaux sont variables : on peut opposer au renforcement de l'hégémonie de la droite à Paris, lieu historique de tant de soulèvements populaires, l'élection il y a quelques années à peine du premier maire noir de New York ou d'Atlanta, ou celle de Luisa Erundina, femme d'origine populaire du Nordeste et militante du Parti des Travailleurs, comme maire de São Paulo, centre économique du capitalisme brésilien.

Au cours des années soixante, les politiques urbaines affichaient des objectifs de développement planifié qui visaient implicitement ou explicitement une égalisation vers le haut des conditions de vie urbaines caractéristiques des différents espaces urbanisés ou en cours d'urbanisation. Les politiques économiques, appuyées sur la croissance relativement continue et le plein emploi des "trente glorieuses", annonçaient la réduction des inégalités sociales. Et certains sociologues s'appuyaient sur la croissance numérique des employés et cadres et sur une vision un peu idyllique de la société américaine, censée fournir le modèle d'avenir, pour pronostiquer une homogénéisation sociale progressive des sociétés capitalistes développées, par intégration progressive des couches populaires dans la classe moyenne.

La crise économique du milieu des années soixante-dix et les restructurations économiques qui ont cherché à y répondre ont non seulement relancé le chômage et les inégalités, mais elles ont aussi favorisé l'apparition de politiques et d'idéologies cherchant à délégitimer l'action pour les réduire. La valorisation exclusive de l'efficacité économique rabattue unilatéralement sur le profit, l'exaltation de la concurrence et de la compétition, voire de l'agressivité, ont contribué à une certaine réhabilitation des inégalités : les gagnants contre les perdants, les conquérants contre les passifs et les assistés. Les responsables politiques comme les journalistes reconnaissent, en le déplorant avec plus ou moins d'énergie et de conviction, que nous sommes entrés, du fait de la situation économique, dans une société à "deux vitesses". L'objectif du plein emploi a disparu des programmes politiques, le chômage massif et de longue durée est un fait acquis que l'on se préoccupe de gérer... Les politiques urbaines ont évolué de la même manière. Les objectifs de planification et d'organisation par la puissance publique d'un développement urbain

---

<sup>3</sup> Cf. Edmond Préteceille (1981).

plus équilibré ont été relégués au second plan par la préoccupation de relance économique, de développement économique local, la logique du marché a été prônée et mise en pratique dans la production et la gestion de l'urbanisation et de la ville: fort recul de la politique de logement social au bénéfice de l'accession à la propriété de logements produits par la promotion privée, privatisation des services urbains ou tendance à la tarification marchande de ceux restés publics.

Pour comprendre les transformations en cours des structures sociales urbaines, comme les transformations des modes de vie, on doit donc, moins que jamais, sous-estimer l'impact des mouvements économiques. Et c'est sans doute plus particulièrement vrai dans les grandes métropoles, surtout ces "villes globales" qui, comme New York, Londres, Tokyo ou Paris, sont le lieu et en partie l'enjeu d'activités décisives pour les grandes firmes multinationales. Mais souligner ce point, et le prendre comme une des hypothèses fortes orientant l'analyse du changement social urbain, ne doit pas pour autant ramener à un déterminisme économique simpliste. Car la relation de causalité est fort complexe, et loin d'être élucidée dans tous ses aspects.

Tout d'abord, les restructurations économiques en cours sont des processus aux facettes multiples, aux tendances incertaines, quelquefois contradictoires, aux issues encore difficilement discernables. Les approches théoriques qui s'efforcent d'en rendre compte sont loin d'être convergentes et donnent lieu à des débats intenses. S'y s'affrontent des positions différentes ou divergentes, tant pour ce qui est des causes et des enjeux de la crise et des restructurations (crise du régime fordiste d'accumulation? effet de l'internationalisation? conséquence de mutations technologique, du passage à un "mode de production informationnel", etc.), que de la caractérisation des possibles issues émergentes (un nouveau régime d'accumulation est-il vraiment en voie de constitution et stabilisation, peut-on le caractériser comme régime d'accumulation flexible?), ainsi que des formes d'organisation spatiale de l'économie et des enjeux urbains qui seraient typiques du nouveau mode.

D'autre part, la relation entre économie et structure sociale ne joue pas seulement dans le sens de la détermination par l'économie, telle qu'on peut la voir à l'oeuvre, dans les grandes métropoles, dans la désindustrialisation et la croissance des fonctions financières, des activités liées à la circulation ou au traitement de l'information, ou des services marchands aux entreprises, par exemple. Cette relation joue aussi, en retour, comme effet sur l'économie de la structure sociale spécifique qui résulte des processus précédents, par exemple dans le développement qu'elle stimule de secteurs de production, marchande ou non, de biens et services liés à une demande particulière, en matière de logement, de biens de consommation de luxe ou de semi-luxe, d'activités culturelles, de transport, de tourisme, de certains équipements et services collectifs. Ou encore dans le développement de nombreuses activités dites informelles comme stratégie de survie des catégories marginalisées par la crise économique et les restructurations.

Par ailleurs, on ne saurait postuler un ajustement immédiat, automatique et fonctionnel, de la structure sociale à l'économie. L'inertie des processus de reproduction sociale de la structure correspondant à l'état antérieur de l'économie est un exemple de décalage, qui peut être fort important. Certains mouvements de migration qui peuvent être la conséquence indirecte des grands changements économiques sans pour autant constituer une réponse fonctionnellement ajustée en sont un autre.

Enfin, dans le cas d'une ville capitale comme Paris, une part importante de l'emploi et des enjeux urbains correspondent directement ou indirectement à cette fonction politique, dont les incidences sont d'ailleurs variables, en fonction par exemple des orientations politiques du gouvernement et des choix de développement ou de réduction du secteur public, au sens large, ou encore du caractère plus ou moins centralisé de l'appareil politico-administratif. Les fonctions politiques sont certes liées pour une part à l'évolution économique, comme dans le mouvement d'internationalisation, mais ce lien n'est pas automatique, il est spécifié par les orientations politiques gouvernementales. Les évolutions signalées, par exemple pour les politiques urbaines, sont les tendances dominantes mais non exclusives : certaines préoccupations sociales sont restées relativement fortes en France, quoique concentrées presque exclusivement sur le problème des grands ensembles de logement social cumulant inégalités urbaines et sociales (politiques "Habitat et vie sociale", puis de "Développement social des quartiers", Ministère de la Ville); d'autre part, l'effort public en matière de grands équipements et d'infrastructures, comme les transports, est resté en France et plus particulièrement à Paris supérieur à ce qu'il est devenu dans les pays à régime plus nettement néolibéral, comme la Grande-Bretagne ou les USA. Plus généralement, l'impact des facteurs proprement politiques ne saurait être négligé au profit d'une lecture privilégiant la fonctionnalité économique des mutations sociales, elle-même problématique d'ailleurs<sup>4</sup>.

Parmi les facteurs politiques, l'action des collectivités locales constitue un élément dont l'importance est allée croissant depuis une trentaine d'années. Les lois de décentralisation de 1982 ont, en France, entériné et accéléré une évolution de plus long terme. Toutefois, l'appréciation de l'incidence réelle de cette action est un sujet complexe, et, dans une bonne mesure, quelque peu laissé dans l'ombre aujourd'hui. La reconnaissance de l'importance proprement politique des acteurs locaux a surtout conduit à un renouveau des analyses de la scène politique et des élites locales, souvent fascinées par la prolifération discursive de ces acteurs, avec l'avènement des "politiques de communication locale".

Si l'importance de ces nouvelles pratiques, et donc de ces nouveaux objets d'analyse, ne doit pas être sous-estimée, elle ne devrait pas être surestimée non plus, ni conduire au double mouvement qui semble caractériser beaucoup de recherches

---

<sup>4</sup> Edmond Préteceille (1990).

actuelles, à savoir l'autonomisation presque complète de la politique locale par rapport aux enjeux économiques et sociaux locaux et nationaux<sup>5</sup>, et le désintérêt relatif pour une analyse des productions des institutions locales et de leurs effets sociaux qui dépasse les limites des monographies: la tonalité générale du colloque "Gouvernement local et politiques urbaines" a plutôt confirmé ces impressions, à quelques exceptions près comme les travaux de Dominique Lorrain sur les villes et la production des services industriels urbains.

Un des écueils majeurs des approches actuelles des politiques locales est sans doute l'insuffisante prise en compte de la diversité des situations locales, tant du point de vue du contexte économique et social de l'action municipale (structure sociale de la population, problèmes sociaux, situation économique et tendances de l'activité et de l'emploi) que du point de vue des conditions et contraintes de cette action (taille de la commune, moyens financiers et techniques dont elle dispose, effets cumulés et inertie des politiques antérieures, etc.). Or le nombre très élevé de municipalités cristallise dans de fortes différences entre communes la diversité des situations urbaines, diversité non seulement entre les villes mais aussi intra-urbaine, entre ville-centre et banlieues comme entre banlieues aux caractéristiques fort hétérogènes.

Il nous semble que ce problème du fractionnement municipal et de la différenciation des conditions et des effets des politiques locales est pourtant aujourd'hui, en France, un enjeu majeur pour la compréhension des problèmes urbains et des tendances d'évolution des villes. En accroissant le pouvoir des collectivités locales, la décentralisation a amplifié les possibilités de diversification des politiques locales. Elle a aussi créé les conditions d'un renforcement des processus de division sociale de l'espace, les municipalités des zones urbaines socialement favorisées disposant de moyens accrus pour réserver ces espaces aux catégories qui y sont déjà dominantes, et refoulant de ce fait les moins favorisés vers d'autres secteurs. Et le système français de fiscalité locale, duquel dépend de plus en plus le financement des politiques locales, contribue également à amplifier ce mouvement.

Par ailleurs, un des effets de la crise économique a été la rupture du relatif consensus sur l'intervention étatique planificatrice caractéristique de la période gaulliste, avec une divergence plus ouverte entre les politiques de gauche valorisant le contrôle public, les services publics et les efforts de redistribution sociale, et les politiques de droite qui ont largement repris à leur compte les orientations néolibérales apparues d'abord aux USA et en Grande-Bretagne. Mais cette rupture, très marquée au niveau du discours, l'est-elle autant dans la pratique des politiques locales? Les attitudes municipales moins tranchées politiquement qu'il n'y paraît sur

---

<sup>5</sup> Suivant en cela une tendance plus générale de la recherche en sciences sociales en France. Pour quelques éléments de débat, cf. E. Préteceille (1989)

des questions comme la privatisation des services urbains invitent à une étude attentive de ces pratiques.

La recherche dont le présent rapport rend compte se situe dans le droit fil des préoccupations de recherche comparative sur les politiques locales qui avait conduit antérieurement à la réalisation de monographies comparatives coordonnées avec les travaux d'autres chercheurs (E. Préteceille, 1988b). Malgré cet effort de coordination, nombre d'aspects qui viennent d'être évoqués restaient insuffisamment traités, particulièrement en région Ile-de-France où la structure sociale et urbaine est fort complexe, du fait de la taille de la métropole mais aussi du fait de la grande diversité des activités qui s'y déploient et des orientations politiques locales.

Pour essayer de préciser les tendances d'évolution de la division sociale de l'espace de cette région urbaine sans les réduire aux stéréotypes habituels opposant centre et périphérie, quartiers riches et quartiers pauvres, on a donc cherché à étudier la structure et les changements de l'ensemble de la région métropolitaine de Paris, en analysant les différenciations socio-spatiales au niveau le plus fin qui puisse être croisé aisément avec les données permettant de caractériser tant les changements politiques que les politiques publiques locales, c'est à dire celui de la commune. L'exception étant évidemment la Ville de Paris elle-même, dont la taille est beaucoup trop importante pour qu'on puisse la considérer globalement, et pour laquelle on a retenu, pour l'étude du changement social, le découpage en 80 quartiers.

La perspective méthodologique retenue a été l'analyse statistique comparant les communes entre elles, en croisant trois ensembles de données : données permettant de caractériser la structure sociale de la population résidente, à partir des recensements; données sur les budgets locaux, permettant de préciser les contraintes de l'action locale (les bases fiscales), les politiques fiscales définies par les municipalités, et le niveau et la structure des dépenses municipales par fonction. enfin les résultats électoraux permettant de caractériser l'orientation politique des municipalités.

Une telle démarche perd évidemment en profondeur ce qu'elle gagne en extension. Les chiffres des recensements, aussi détaillés soient-ils, ne disent rien sur de nombreux aspects des pratiques sociales et sur les rapports concrets entre groupes. Les résultats électoraux ne donnent qu'une image très appauvrie des processus politiques locaux, ne disent rien des enjeux locaux, des conflits, des mouvements sociaux. Les données budgétaires proposent une représentation purement financière, pas très fine, et pas toujours homogène en termes de fonctions, des politiques municipales, avec des catégories construites pour la gestion et non pour la recherche. Les données traitées ont donc des limites dont il faut être conscient pour ne pas vouloir faire dire aux résultats statistiques plus qu'il n'est scientifiquement licite. La démarche statistique retenue ne peut en aucun cas prétendre traiter à elle seule la totalité des questions théoriques qui ont été évoquées.

Mais, inversement, cette démarche paraît, avec ses limites inévitables, indispensable pour produire une connaissance d'ensemble de la diversité des situations à partir de laquelle on pourra, dans une phase ultérieure, envisager des analyses plus approfondies de situations locales dont on maîtrisera mieux la place et la signification dans la structure d'ensemble.

La première partie de ce rapport présente l'analyse statistique des changements de la structure sociale des communes. Le point de départ est la typologie INSEE/CREDOC classant les communes de l'Ile-de-France en 22 types en fonction de leur profil socio-professionnel en 1982<sup>6</sup>. Nous l'avons utilisée, avec l'accord et la coopération de ses auteurs<sup>7</sup>, en raison de la convergence de nos propres hypothèses avec celles qui ont guidé sa construction<sup>8</sup>, et de la qualité des investissements méthodologiques dont elle est le résultat. Pour étudier les transformations sociales intervenues entre les recensements de 1968, 1975 et 1982, nous avons analysé l'évolution du profil socio-professionnel moyen de chacun des types, en utilisant les CSP dans leur définition antérieure à 1982 pour lesquelles on dispose d'une série homogène. Cette méthode permet de caractériser les éventuelles tendances au renforcement ou à la dilution des polarisations, regroupement ou opposition des catégories socio-professionnelles selon les types (modification du profil moyen de chaque type) ainsi que les modifications dans la répartition de chaque CSP selon les types (modification du profil de la distribution des CSP). Nous avons également examiné l'évolution de quelques variables descriptives complémentaires permettant de préciser certains aspects sensibles des phénomènes de polarisation sociale, comme le pourcentage d'immigrés ou de chômeurs.

La seconde partie du rapport présente quelques éléments de comparaison des structures socio-spatiales des régions métropolitaines dans trois autres grandes villes, Londres, New-York et Madrid, afin d'explorer les similitudes et différences imputables tant aux processus communs de restructuration économique qu'aux spécificités économiques, sociales et politiques de ces villes et de leur histoire. Il s'agit en fait d'un premier essai, à caractère exploratoire, visant à jeter les bases d'analyses comparatives plus poussées qui devront nécessairement être réalisées en coopération avec des collègues spécialistes de ces villes, et après un investissement méthodologique commun important.

La troisième partie compare les situations et les politiques fiscales et budgétaires des communes de plus de 10 000 habitants de la région Ile-de-France, afin d'examiner comment ces politiques ont enregistré les changements sociaux et

---

<sup>6</sup> Présentée dans : Pascale Bessy (1990)

<sup>7</sup> Il faut les féliciter, ainsi que l'INSEE, d'avoir mis cet instrument remarquable à la disposition des chercheurs, là où tant d'organismes pratiquent une certaine rétention d'information ou cherchent à rentabiliser commercialement leurs travaux en pratiquant des prix exorbitants.

<sup>8</sup> Cf. Nicole Tabard (1985)

économiques, et éventuellement réagi par des orientations différentes traduisant des choix politiques diversifiés. La première étape de l'analyse a consisté à construire une typologie des communes en fonction des bases fiscales locales, tant pour connaître avec précision les différences qui caractérisent ces bases, dont on sait qu'elles sont considérables, que pour rechercher ensuite les éventuelles différenciations politiques, qui n'ont évidemment de sens qu'à situation semblable quant aux bases, c'est à dire quant aux moyens potentiellement mobilisables. On a ensuite examiné les liens entre structure et évolution socio-professionnelle des communes, telles qu'elles avaient été caractérisées dans la première partie, et structure et évolution des bases fiscales. Dans une deuxième étape, on a analysé pour chaque type fiscal les différenciations et évolutions des politiques municipales (politiques fiscales déterminant la part définie localement des recettes, politiques budgétaires définissant la structure des dépenses) et croisé celles-ci tant avec les structures sociales qu'avec les structures et évolutions politiques.



## CHAPITRE I

# LES TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE SOCIALE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (1968-1982)



## I. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE ET EVOLUTION

Les transformations économiques et sociales qui affectent la région ILE-DE-FRANCE ne résultent pas d'une dynamique qui lui serait purement interne. Elles sont pour une large part liées à son rôle de ville-région capitale au sein de la société française, ainsi qu'à ses fonctions internationales, économiques, politiques et culturelles, qui lui donnent les caractéristiques d'une "ville globale" dans les processus d'internationalisation actuels.

Pour saisir entièrement la signification des transformations internes de la région, il est donc nécessaire de les placer dans ce contexte plus général. On n'abordera pas ici la question des transformations économiques, traitée par d'autres équipes (voir les travaux du LATTIS, de STRATES, etc), mais seulement celle de la structure de la population active qui en résulte. On examinera les caractéristiques spécifiques de la population de la région par rapport à l'ensemble de la population française, et on comparera leurs évolutions respectives<sup>9</sup>.

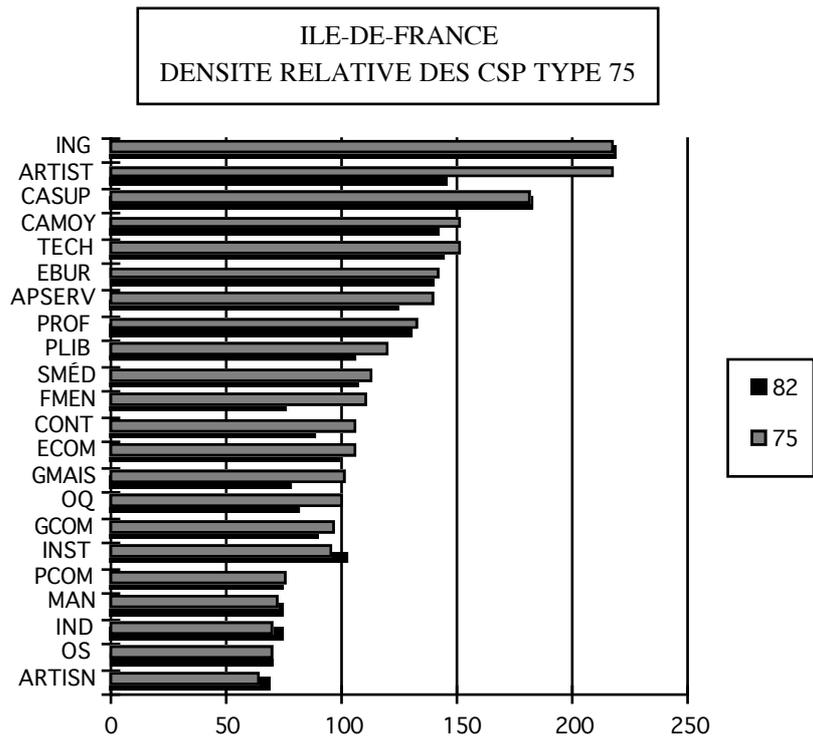
Il faut rappeler tout d'abord le poids de la région dans l'ensemble, 18,5% en 1982, 18,8% en 1990. Ce poids, qui avait augmenté régulièrement jusqu'en 1975, à partir des 8,6% de 1876, a cependant légèrement régressé dans la période 1975-82, en raison de l'inversion du solde migratoire avec la province, devenu négatif. Dans la période 1982-90, celui-ci est resté négatif, mais en diminuant nettement en valeur absolue, ne confirmant donc pas la tendance antérieure. Quant à la population étrangère, fortement concentrée en Ile-de-France (36% de la population étrangère totale), c'est au cours de la période 1954-75 qu'elle a augmenté le plus vite, alors que sa progression s'est ralentie entre 1975 et 1982.

---

<sup>9</sup> On trouvera une présentation très complète de ces caractéristiques dans les publications de l'INSEE, en particulier dans les tableaux publiés issus du recensement et dans l'ouvrage de synthèse récent : *Données Sociales Ile-de-France 1989*.

Du point de vue de la structure par âges, la spécificité de la région tient à la sur-représentation des adultes de 20 à 55 ans, et à la sous-représentation des enfants et des personnes âgées. La taille moyenne des ménages est plus faible que la moyenne, avec un poids relatif particulièrement fort des personnes seules, des familles monoparentales et des couples d'actifs sans enfant.

Les caractéristiques de la structure socio-professionnelle, thème central de cette première partie, sont très typées, comme le montre le graphique ci-dessous, qui figure les indices de densité relative<sup>10</sup> des CSP, en les classant par ordre décroissant en 1975. On notera l'ampleur des écarts, bien qu'il s'agisse de l'ensemble de la région, où le poids des banlieues est prédominant.



Source : INSEE, RGP 1975 et 1982

<sup>10</sup> Rapport entre la part de chaque CSP dans la population active de la région et sa part dans la population active totale, multiplié par 100. Les chiffres pour 1975 et 1982 sont donnés dans le tableau 1 en annexe, ainsi que l'intitulé complet des CSP, que l'on rapprochera sans peine des abréviations du graphique.

En 1975, toutes les catégories supérieures sont nettement sur-représentées, à l'exception des gros commerçants (98) et des industriels (71) (mais on sait que la définition de ces catégories n'est pas très discriminante, et que la plupart des chefs de grandes entreprises ont un statut de salarié) : ingénieurs (219), cadres administratifs supérieurs (183), professeurs (133), professions libérales (121). Les artistes étaient, en 1975, aussi sur-représentés que les ingénieurs (218).

Dans les catégories moyennes, sont sur-représentés les cadres administratifs moyens (153), les techniciens (152), et, dans une moindre mesure, les personnels des services médicaux et sociaux (114). Il faut enfin noter la forte présence relative des employés de bureau (143) et des autres personnels de service (141).

A l'opposé, les catégories les plus sous-représentées sont les artisans (65) et les industriels (71) ainsi que les catégories ouvrières les moins qualifiées, OS (71) et manœuvres (73). Les petits commerçants sont aussi peu présents relativement (77).

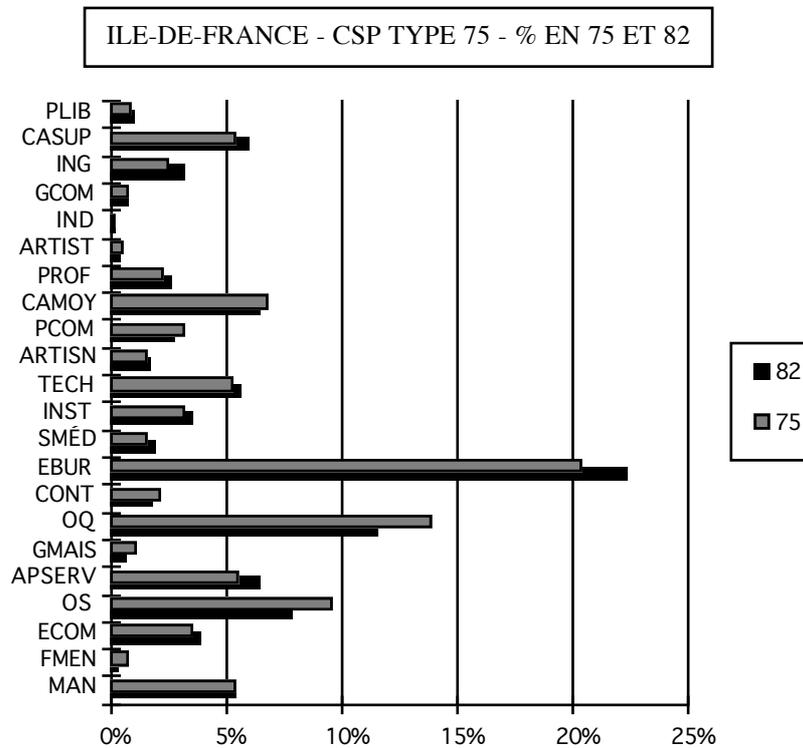
Les catégories ouvrières qualifiées, contremaîtres (107) et ouvriers qualifiés (102) s'écartent assez peu, positivement, de la moyenne, de même que les employés de commerce (107), les femmes de ménage (111) et les gens de maison (102). Il en va de même, négativement, des instituteurs (97) et des gros commerçants (98).

Pour étudier l'évolution de ces caractéristiques entre 1975 et 1982, il faut considérer d'abord l'évolution de la part de chaque CSP dans la population active de la région, qu'on a figurée sur le graphique suivant, où les CSP sont classées selon une hiérarchie sociale approximative mêlant revenu, patrimoine, niveau de formation et de responsabilités. Pour garder une terminologie ternaire en catégories supérieures, moyennes et inférieures, on considère ici comme supérieures les CSP des industriels et gros commerçants, des cadres supérieurs et professions libérales, des artistes ; moyennes les CSP des artisans et petits commerçants, des cadres moyens, des employés de bureau ; inférieures les CSP des employés de commerce, ouvriers et personnels de service. On peut évidemment discuter du classement de telle catégorie, par exemple les employés de bureau, ou de la hiérarchie interne proposée dans chaque groupe, mais les résultats présentés ici ne seraient guère sensibles à des modifications mineures de ce classement.

On constate que, de 1975 à 1982, le poids des catégories supérieures a progressé pour celles qui avaient déjà les taux de présence les plus élevés, cadres administratifs supérieurs, ingénieurs et professeurs, et est resté stable pour les autres, sauf les artistes. La progression de ces catégories supérieures n'est cependant pas spécifique à la région, puisque leur densité relative par rapport à l'ensemble de la France reste stable ou progresse très légèrement (cf. graphique précédent). On peut donc effectivement parler de renforcement du poids des catégories supérieures,

cette évolution étant cependant valable pour l'ensemble de la population active, la région maintenant ses caractéristiques spécifiques, avec une légère accentuation seulement.

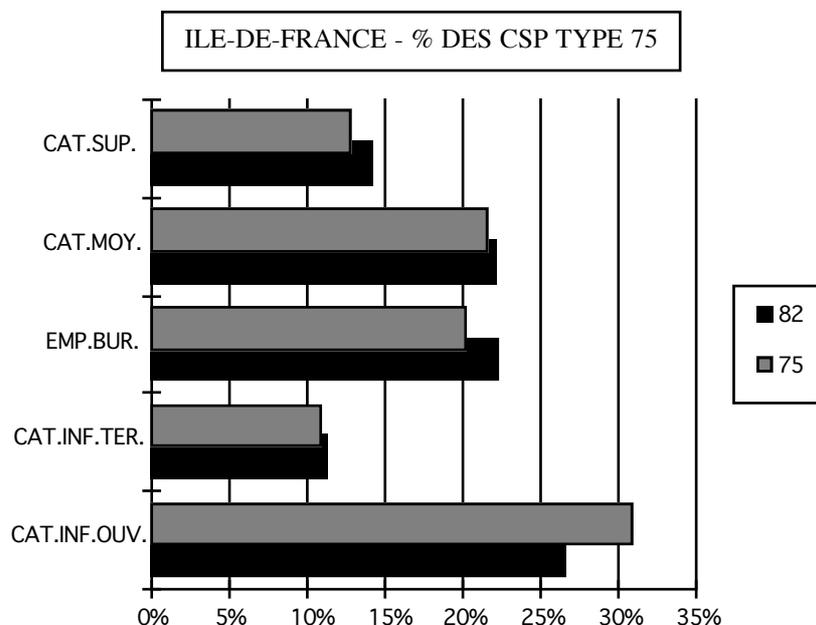
Les catégories moyennes se partagent entre catégories qui régressent (cadres administratifs moyens et petits commerçants) et catégories qui progressent (artisans, techniciens, instituteurs, personnels des services médicaux et sociaux). Si l'on y ajoute les employés de bureau, qui augmentent également, on observe donc plutôt une progression de la partie inférieure des catégories moyennes, et une régression de la partie supérieure. On notera par ailleurs que toutes les catégories moyennes qui étaient sur-représentées en 1975 voient leur densité relative diminuer, l'inverse étant vrai pour celles qui étaient sous-représentées. Il y a donc, pour les catégories moyennes, en termes absolus un recul de leur partie supérieure et un renforcement de leur partie inférieure, et en termes relatifs une réduction des caractéristiques spécifiques de la région les concernant.



Source : INSEE, RGP 1975 et 1982

Enfin, pour ce qui est des catégories inférieures, on observe une progression de la part des autres personnels de service et des employés de commerce, une régression de celle des gens de maison et des femmes de ménage, ainsi que de toutes les catégories ouvrières, à l'exception des manœuvres qui progressent très légèrement. Seule la densité relative des manœuvres, qui étaient fortement sous-représentés, progresse légèrement, alors que celle de toutes les autres catégories inférieures recule. Il y a donc, en termes absolus, un contraste entre la progression des catégories inférieures plutôt liées aux activités tertiaires, et la diminution de la part des ouvriers. Et en termes relatifs, on peut surtout constater une généralisation de la sous-représentation des catégories inférieures, qui n'était le cas, en 1975, que des ouvriers les moins qualifiés. Même les autres personnels de service et les employés de commerce, dont la part progresse pourtant, voient leur densité relative diminuer, alors qu'elle était supérieure à la moyenne.

Pour la région Ile-de-France seule, on constate donc une évolution qui se rapproche partiellement de l'image du sablier (gonflement des catégories supérieures et inférieures, diminution du milieu), qu'on ne peut cependant reprendre telle quelle. D'une part, la diminution de poids ne concerne pas les catégories moyennes (dont on a exclu les employés de bureau) dans leur ensemble mais seulement leur part supérieure, le total progressant légèrement.



Source : INSEE, RGP 1975 et 1982

D'autre part, le gonflement des catégories inférieures ne concerne que les catégories "tertiaires", dont la part totale ne progresse d'ailleurs que légèrement, alors que les catégories ouvrières reculent.

Enfin, l'image du sablier, même ainsi modulée, n'est juste qu'en tendance, car le poids total, qui progresse moins vite, des catégories moyennes, reste nettement plus élevé que celui des catégories supérieures.

Remarquons aussi que l'on ne saurait traiter correctement de la population active de la région en s'intéressant seulement aux catégories dont l'évolution positive est liée aux activités les plus dynamiques (ingénieurs, techniciens, catégories "tertiaires"), et en considérant la production industrielle comme appartenant au passé. Car le poids des catégories ouvrières, malgré son net recul, reste plus du double de celui des catégories inférieures tertiaires.

Ajoutons enfin, pour conclure ces indications rapides, que les catégories inférieures dont la croissance est pointée par les modèles du "sablier" ou de la "société duale" ne sont sans doute pas définissables uniquement en termes de CSP. Elles regroupent aussi, voire d'abord dans cette perspective, les chômeurs, les travailleurs occupant des emplois précaires, intermittents, passant d'un travail à un autre, assurant des "petits boulots"... toutes catégories qui rassemblent des actifs répertoriés principalement dans diverses CSP moyennes et dans les CSP inférieures, mais dont l'identité sociale et professionnelle est sans doute plus définie par ce caractère fragile, précaire, intermittent, mobile, déqualifié, mal payé et mal protégé socialement, de l'emploi, voire par son absence fréquente ou prolongée<sup>11</sup>, que par un métier, une qualification ou un secteur d'activité précis.

---

<sup>11</sup> Cf. par exemple, dans *Données Sociales Ile-de-France 1989* les indications sur le chômage pp.165-167 et sur les "petits boulots" pp.168-169.

## 2. STRUCTURE SPATIALE ET CHANGEMENT SOCIAL

### 2. 1. La typologie socio-professionnelle des communes

Pour étudier les transformations de la structure socio-spatiale de la région Ile-de-France, nous avons utilisé la typologie socio-professionnelle des communes (les 80 quartiers parisiens étant assimilés à des communes) élaborée par Pascale Bessy à l'INSEE<sup>12</sup>, à partir de la méthode mise au point par Nicole Tabard.

Trois raisons expliquent ce choix. La première est théorique : dans la mesure où l'axe de réflexion retenu ici consiste à explorer les changements de la structure socio-spatiale qui sont en relation avec les restructurations économiques (cf. introduction), c'est bien à partir de la place des actifs dans les procès de travail que nous voulions chercher à caractériser socialement les différents espaces de la région. Or l'orientation théorique qui a guidé la mise au point de la méthode utilisée pour cette typologie est précisément celle-là<sup>13</sup>. Cette méthode s'appuie sur la caractérisation du profil socio-professionnel de chaque commune par un ensemble de variables construites à partir du croisement de la catégorie socio-professionnelle, de la branche d'activité et du statut<sup>14</sup>.

La seconde raison est méthodologique, et concerne le choix de la commune comme unité spatiale. Du seul point de vue de l'analyse de la différenciation sociale de l'espace, on sait que les espaces socialement homogènes ont souvent une échelle inférieure à la commune, étant plutôt de l'ordre du quartier. Les mécanismes de ségrégation sociale sont en effet liés à la structure du parc de logements, à l'histoire du peuplement, aux équipements et services disponibles, à l'image sociale des quartiers. Mais, d'une part, l'étude des différenciations sociales entre espaces infra-communaux est beaucoup plus difficile, car il n'existe pas de délimitation préalable des espaces homogènes qui permette une spatialisation aisée et pertinente des données du recensement. Et, d'autre part, la stabilité des découpages dans le temps, qu'il est indispensable de maintenir pour étudier les transformations, pose des problèmes encore plus difficiles à résoudre. Malgré le grand intérêt de ses résultats,

---

<sup>12</sup> La typologie est présentée dans Bessy (1990).

<sup>13</sup> Cf. Nicole Tabard (1984, 1985).

<sup>14</sup> Pour la méthode générale, cf. Frédéric Château (1987). Pour cette typologie, c'est en fait la variable correspondant à l'homme des ménages formés d'un couple qui a été retenue. L'idée initiale était de construire une variable tenant compte de l'homme et de la femme, mais sa mise en œuvre s'est avérée trop complexe. Dans ses travaux en cours à l'INSEE, Nicole Tabard a repris cette typologie en améliorant la variable, toujours sur les hommes. Un prolongement du présent travail consistera à tester la stabilité de la typologie à un changement de variable, en prenant soit la CSP des actifs, soit celle des actifs croisée avec le sexe.

la méthode également mise au point par Nicole Tabard d'étude d'espaces infra-communaux à partir du découpage en sections cadastrales<sup>15</sup> pouvait difficilement être utilisée.

D'autant que le projet de croisement des données de structure sociale avec des données électorales et avec l'analyse des politiques locales au travers des budgets municipaux poussait fortement au choix de la commune. L'étude fine des résultats électoraux peut être faite à partir du dépouillement des résultats par bureau de vote, mais il faut enquêter dans chaque commune pour les obtenir, les découpages ne sont pas stables dans le temps ni facilement superposables à des découpages pertinents pour l'analyse des structures sociales. On peut y arriver sur quelques cas<sup>16</sup>. Mais l'effort pour surmonter cette difficulté serait difficilement compatible avec notre objectif d'étude la plus systématique possible de l'ensemble de la région urbaine.

De même, la préoccupation d'analyser les politiques urbaines dans la différenciation intra-communale de leurs effets a d'autant plus de pertinence que la taille des communes est plus importante. Mais elle pose déjà des problèmes méthodologiques redoutables sur un cas, et ceux-ci sont totalement insolubles sur plusieurs centaines. Le choix de la commune comme unité spatiale de base s'avère donc le compromis à peu près inévitable<sup>17</sup>, malgré ses défauts.

La troisième raison est d'ordre pratique : cette typologie, conforme à nos orientations, bénéficie de la longue expérience méthodologique accumulée par Nicole Tabard et son équipe, tant dans la construction des variables socio-professionnelles que dans les procédures statistiques de classification des communes. Dans la mesure où cet instrument a été mis à la disposition de la communauté scientifique, fait assez rare pour être souligné une fois encore, comment refuser de bénéficier de l'ensemble de ces acquis, en espérant que nos propres travaux pourront, en retour, être utiles à ses auteurs?

Le principe de la typologie est de regrouper, par analyse des correspondances et classification ascendante hiérarchique, les communes et quartiers parisiens en fonction de la similitude de leurs profils socio-professionnels, c'est à dire de la

---

<sup>15</sup> Cf. Isa Aldeghi, Frédéric Château, Nicole Tabard (1988).

<sup>16</sup> Nous l'avons fait sur quinze communes dans une recherche comparative avec plusieurs collègues. Cf. Edmond Préteceille et Nathalie Viet-Depaule (1987).

<sup>17</sup> La seule exception est Paris, dont le découpage en 80 quartiers est stable dans le temps et peut donc être utilisé pour l'analyse des changements de structure sociale, faute de quoi la comparaison avec les communes de banlieue serait difficilement possible.

On retrouverait, par contre, le problème de spatialisation dans l'étude de la politique municipale, mais nous n'aborderons pas le cas de Paris sur ce sujet, en raison de sa trop grande hétérogénéité par rapport aux autres communes.

répartition de leur population sur chacune des modalités de la variable socio-professionnelle utilisée. Il ne suffit donc pas, pour que deux communes soient proches et appartiennent au même type, qu'elles aient des pourcentages similaires d'ouvriers, ou de cadres supérieurs ; il faut qu'elles aient des pourcentages similaires pour la plupart des catégories. La méthode prend ainsi explicitement en compte le fait que la population des communes est pratiquement partout un mélange de diverses catégories, en proportions variables, que la même catégorie sociale peut se trouver en proportions semblables dans deux communes, mais y être mélangée à d'autres catégories très différentes de l'une à l'autre, ce qui constitue deux structures sociales locales bien distinctes, deux contextes générateurs de pratiques sociales et de problèmes sociaux différents.

Le tableau suivant présente sommairement les 22 types qui ont été dégagés, en donnant seulement le nombre de communes ou quartiers et la part de population qu'ils regroupent, ainsi que le profil selon les CSP agrégées<sup>18</sup>.

Notons qu'il s'agit du profil en ‰ selon un regroupement<sup>19</sup> par les auteurs, que nous avons conservé, des variables utilisées pour construire la typologie.

Dans l'analyse des correspondances qui constitue la première phase d'élaboration de la typologie, la distribution des communes est marquée avant tout par une opposition nette (1er axe) entre les catégories supérieures (professions libérales, patrons, cadres supérieurs administratifs des services privés, des banques et assurances, des industries moyennes, de la fonction publique, professions de l'information, des arts et du spectacle, ingénieurs des services publics et privés) d'un côté, et les ouvriers de l'autre.

Ce sont les catégories supérieures qui s'écartent le plus du centre du nuage de points, ce qu'on retrouve dans la typologie où le groupe social qui les rassemble est celui qui a le coefficient de variation le plus élevé entre les 22 types, 0,54, son indice de densité relative (moyenne 100) variant de 39 à 272 selon les types (cf. Annexes tableau 2).

Les ouvriers viennent ensuite, avec un coefficient de variation de 0,39, et une densité relative variant de 32 à 151. Les autres groupes ont des coefficients de variation nettement plus faibles, 0,29 pour les professions intermédiaires, 0,27 pour les employés et 0,22 pour les petits commerçants.

Le second axe montre une opposition entre ces catégories supérieures et les professions agricoles, qui recoupe essentiellement l'opposition urbain/rural (cf. Bessy 1990, figure 1 p. 10).

---

<sup>18</sup> Pour le profil des types selon les CSP fines, voir le tableau pp.54-55 dans Bessy (1990).

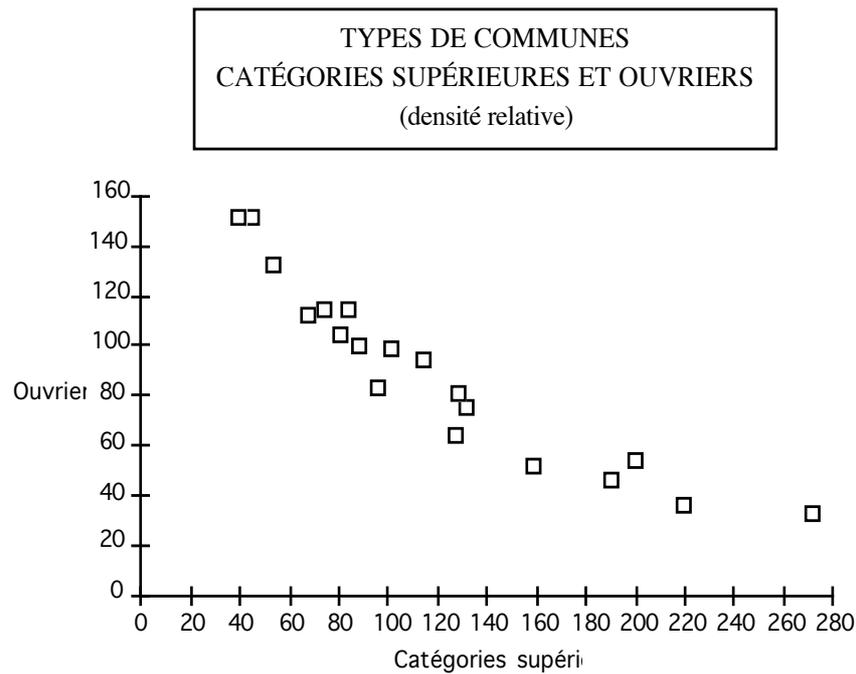
<sup>19</sup> Voir tableau cité note précédente.

**TYPLOGIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES COMMUNES  
DE L'ILE-DE-FRANCE - PROFIL SIMPLIFIÉ DES TYPES**

CODE	INTITULE	NB	% POP	AGRI	PCOM	C SUP	P INT	EMPL	OUVR	INACT
<b>Les espaces agricoles</b>		<b>449</b>	<b>1,9%</b>							
A 002	C. à dominante agricole forte	143	0,3%	304	78	74	109	39	177	221
A 003	C. agricoles à dominante ouvrière	175	0,9%	103	72	82	152	56	290	243
A 001	C. agricoles se tertiarisant rapidement	131	0,7%	122	93	178	198	66	192	154
<b>Les 80 quartiers de Paris (plus 3 communes limitrophes)</b>		<b>83</b>	<b>22,6%</b>							
P 100	Quartiers de la bourgeoisie d'entreprise (dont Neuilly)	16	5,2%	3	60	421	76	65	89	286
P 012	Quartiers de la bourgeoisie intellectuelle	12	2,8%	0	67	364	99	81	114	276
P 013	Quartiers des affaires	13	1,0%	1	90	244	120	98	158	289
P 011	Quartiers en rénovation tertiaire (dont Saint-Mandé)	11	3,8%	1	56	304	137	94	127	279
P 021	Quartiers des classes moyennes tertiaires (dont Charenton)	19	5,6%	1	64	183	146	112	207	286
P 022	Quartiers ouvriers	12	4,2%	1	73	131	129	118	279	266
<b>Les espaces bourgeois de banlieue</b>		<b>155</b>	<b>14,5%</b>							
X 100	C. huppées	21	1,0%	6	54	519	112	53	80	177
X 101	C. de salariés à statut élevé	62	5,5%	6	50	382	173	77	134	178
X 102	C. bourgeois en dépeuplement à prédominance de retraités	72	7,9%	2	58	253	176	87	187	236
<b>Les espaces des classes techniciennes et qualifiées</b>		<b>273</b>	<b>10,2%</b>							
X 121	C. d'ingénieurs et de techniciens	61	2,6%	11	56	247	239	98	201	148
X 123	C. en forte expansion de salariés du secteur public et de techniciens	55	4,2%	6	33	220	270	134	234	103
X 122	C. d'artisans, de contremaîtres et de salariés de l'industrie	157	3,4%	22	72	194	212	71	245	184
<b>Les espaces de classes moyennes</b>		<b>160</b>	<b>23,9%</b>							
X 215	C. de classes moyennes en dépeuplement, à prédominance de retraités	28	6,1%	1	62	170	179	99	249	240
X 217	C. d'artisans et de métiers de l'industrie	39	5,9%	3	62	155	195	116	261	207
X 216	C. des métiers qualifiés de l'industrie	29	3,2%	6	53	162	234	97	286	162
X 201	C. d'employés du secteur public, d'ouvriers des transports	64	8,7%	4	45	142	213	151	286	158
<b>Les espaces ouvriers de banlieue</b>		<b>239</b>	<b>26,9%</b>							
X 221	C. d'industries en déclin, en rénovation tertiaire	61	13,1%	3	58	104	176	121	331	205
X 222	C. d'ouvriers qualifiés, en dépeuplement accentué	36	9,3%	2	49	77	170	115	378	208
X 220	C. d'artisans et d'ouvriers non qualifiés	142	4,5%	21	62	87	150	94	377	210
Ile-de-France		1359	100%	8	57	191	177	106	250	211

Source : Pascale Bessy (1990). Les indices sont en % de l'effectif dans chaque type, le total par ligne étant égal à 1000.

La forte corrélation négative entre les deux ensembles de variables les plus structurantes, celles qui désignent les catégories supérieures et celles qui désignent les ouvriers, est illustrée par le graphique suivant où on a figuré les types en fonction de la densité relative sur les deux regroupements.

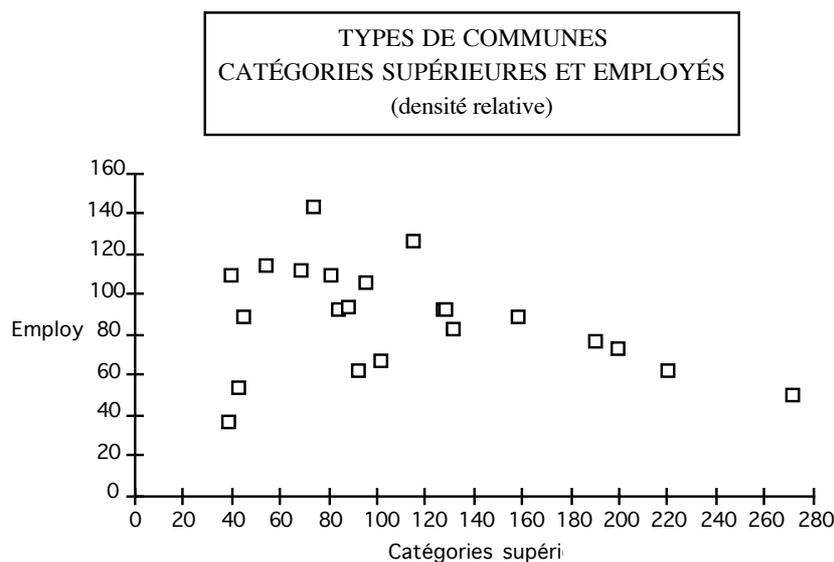


Il est difficile de trouver une image plus nette de cette dimension principale de la ségrégation sociale : plus les catégories supérieures sont présentes, plus les ouvriers sont absents ; plus les ouvriers sont présents, moins les quartiers ou communes sont attractifs pour les catégories supérieures.

Le prix du logement rendant les quartiers et communes bourgeois inaccessibles aux ouvriers n'est pas une explication suffisante. Il peut sans doute expliquer (avec le faible taux d'HLM dans le parc de logements) la très faible présence des ouvriers dans les espaces les plus bourgeois. Mais d'une part aucun raisonnement de même type ne peut expliquer l'absence des catégories supérieures dans les espaces ouvriers. D'autre part, si l'on compare la situation des ouvriers avec celle des employés, catégorie certes hétérogène, mais n'ayant pas un revenu très supérieur à celui des ouvriers (même s'il s'agit ici des CSP des hommes), on voit que l'opposition est beaucoup plus brouillée.

Le graphique suivant montre certes une corrélation négative de même type des employés avec les catégories supérieures pour les cinq types les plus huppés, même si la densité relative des employés s'y écarte moins de la moyenne que celle

des ouvriers. Pour les autres types, par contre, la dispersion est beaucoup plus forte, pour les catégories supérieures à taux d'employés donné ou réciproquement.



Ce sont les “espaces bourgeois”, de Paris et de banlieue, qui manifestent les différences sociales les plus accentuées. Le type des *communes huppées de banlieue* (X100) compte 52% de patrons, cadres et professions intellectuelles supérieures<sup>20</sup>, le type des *quartiers de la bourgeoisie d'entreprise* (P100) en compte 42%.

Les catégories supérieures sont aussi très présentes, avec 38% et 36%, dans les types des *communes de salariés à statut élevé* (X101) et des *quartiers de la bourgeoisie intellectuelle* (P012) respectivement.

L'ensemble de ces quatre types regroupe 27 quartiers parisiens et 84 communes, et 14,5% de la population de la région. C'est là que, à l'inverse, les ouvriers ont leurs taux les plus faibles. Mais, curieusement, les professions intermédiaires et les employés y ont aussi des taux qui sont parmi les plus faibles, ce qui souligne bien la spécialisation sociale poussée de ces espaces.

Les types polarisés symétriquement, les *espaces ouvriers de banlieue* (types X220, 221, 222), présentent des taux d'ouvriers qui vont de 33% à 38%. Aucune

<sup>20</sup> Selon les regroupements proposés dans le tableau, voir note 10. Les % sont calculés sur la population des ménages composés d'un couple - rappel valable pour la suite de cette présentation.

autre catégorie ne présente des taux aussi élevés, hormis les catégories supérieures. On a donc un degré de spécialisation presque égal à celui des types les plus bourgeois. Et c'est là, ainsi que dans les espaces agricoles, que l'on trouve les taux les plus faibles pour les catégories supérieures, de 8 à 10%. Par contre, ni les employés ni les professions intermédiaires n'y ont des taux qui soient parmi les plus faibles, ce qui montre que la spécialisation sociale y est moins exclusive, dissymétrie qui mérite d'être soulignée.

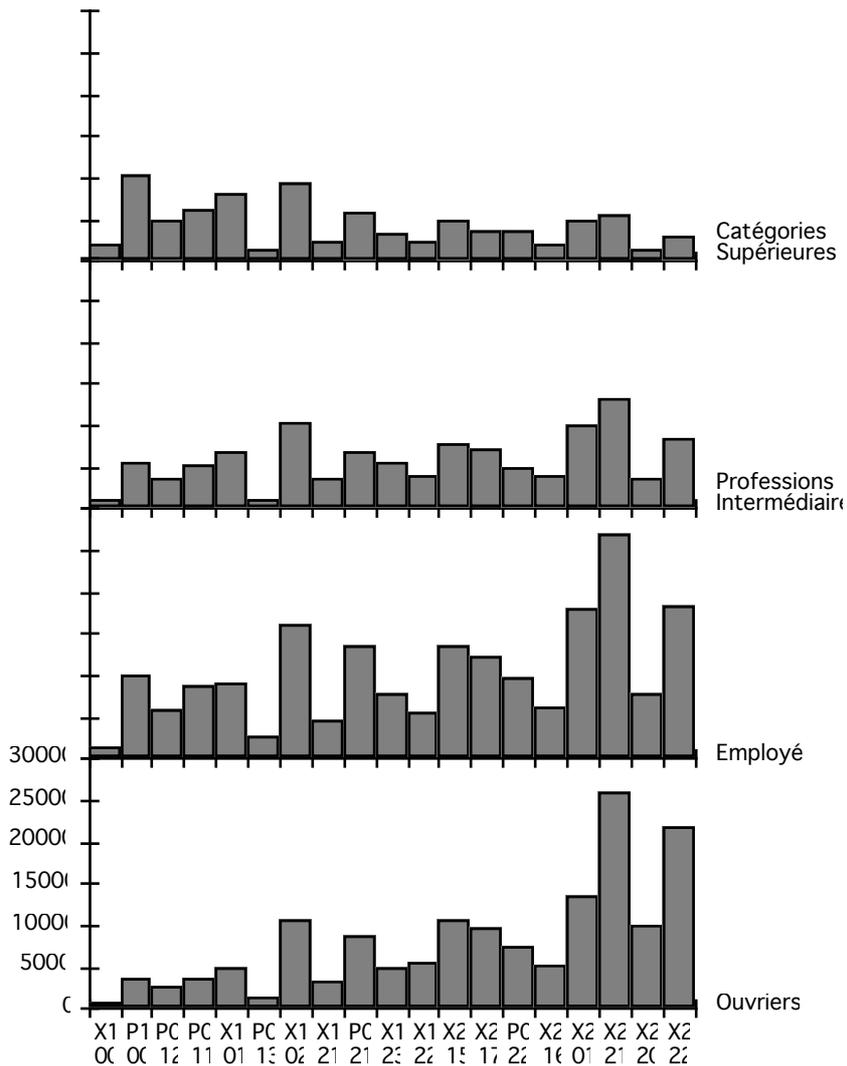
Ces *espaces ouvriers de banlieue* regroupent 239 communes, et 26,9% de la population. Ainsi, les espaces les plus polarisés, où un groupe socio-professionnel, catégories supérieures d'un côté, ouvriers de l'autre, domine l'espace en y étant à peu près majoritaire, rassemblent un peu plus de 40% de la population totale, avec 3/8e pour les espaces bourgeois et 5/8e pour les espaces ouvriers.

Les autres espaces, qui rassemblent 60% de la population, présentent des mélanges de catégories variables, sans qu'on trouve un tel déséquilibre en faveur d'un groupe particulier. Même les *espaces agricoles* ne font pas exception, puisque, si ce sont les seuls types où les professions agricoles sont présentes, elles n'y sont pas majoritaires.

En complément de cette description du profil social des types, il est important d'étudier aussi la distribution des effectifs des catégories sociales. Car ceux-ci ayant une population fort variable d'un type à l'autre, un taux très élevé pour une catégorie sociale dans tel type regroupant une population totale faible peut représenter un effectif pour cette catégorie nettement inférieur à celui d'un autre type plus peuplé où elle n'a qu'un taux moyen ou médiocre.

On a considéré à cette effet non pas la population des seuls couples, qui a servi à établir la typologie et sur la base de laquelle ont été commentés les profils socioprofessionnels, mais la population de l'ensemble des individus actifs et retraités, classés selon les CSP type 1982.

### EFFECTIFS DES CATÉGORIES SOCIALES DISTRIBUTION SELON LES TYPES



Le graphique ci-dessus montre bien les effets de ces différences de population des types, et les précautions qu'il faut prendre pour la lecture et l'interprétation de ces résultats. Ainsi le type X100, *communes huppées de banlieue*, le plus sélectif en faveur des catégories supérieures, n'en abrite pourtant qu'une fraction minimale (2,5%, cf. tableau 3 en annexes) du fait de sa taille. Le type ouvrier de banlieue X221, où ces catégories sont très fortement sous-représentées, en abrite

pourtant plus du double (6,5%) du fait de ses effectifs totaux beaucoup plus élevés. Il y a, pour les mêmes raisons, plus d'ouvriers dans les *communes bourgeoises en dépeuplement à prédominance de retraités* (X102) que dans les *quartiers ouvriers parisiens*.

Malgré ces différences de taille, on retrouve bien cependant pour les groupes de catégories les plus contrastées, Catégories supérieures et Ouvriers, les profils symétriques qu'on a trouvés, plus accentués, pour les taux dans chaque type.

Pour les Catégories supérieures (chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures et retraités anciens cadres), les quatre types de quartiers parisiens les plus bourgeois et les espaces bourgeois de banlieue regroupent 49,4% des effectifs totaux (cf. tableau 3, annexes). La moitié des membres de ces catégories résident donc dans les espaces où ils sont dominants<sup>21</sup>, au sens où leur très forte surreprésentation marque l'usage social de ces espaces. L'autre moitié réside, inversement dans des espaces où ils ne sont pas dominants.

Remarquons que le fait de considérer l'ensemble des actifs et retraités, et non comme précédemment la seule population des couples en fonction de la CSP de l'homme, réduit le poids relatif des Catégories supérieures, du fait de la surreprésentation masculine dans ces catégories d'actifs. Les Catégories supérieures sont ainsi un peu moins nombreuses que les Employés dans les types les plus bourgeois. Et leur taux, dans cette définition, y est inférieur de près de dix points en % par rapport à la précédente.

Pour les Ouvriers, le total des types ouvriers de banlieue et des quartiers ouvriers parisiens regroupe 41,5% de l'effectif. Cependant, plus de la moitié d'entre eux, près de 60%, résident dans des communes ou quartiers non dominés par la présence de cette catégorie. On n'est pourtant pas si loin du partage par moitié, car si l'on ajoute aux types ouvriers le type X201, appartenant aux espaces des classes moyennes mais caractérisé par la forte présence des *employés du secteur public et ouvriers des transports*, on arrive aux 50%.

A l'inverse des Catégories supérieures, le fait de considérer l'ensemble des actifs et des retraités augmente un peu (de un à deux points de %) la part des Ouvriers dans les types de banlieue où ils sont le plus concentrés. C'est dû au renforcement du poids des hommes des couples par celui des retraités et des hommes seuls, particulièrement nombreux chez les ouvriers immigrés.

---

<sup>21</sup> On sait que les catégories au statut social le plus élevé, telles qu'on peut les distinguer par des approches plus fines, ont une localisation encore beaucoup plus exclusive. Cf Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989). L'analyse du profil des types selon les CSP fines le montre également, tout comme elle montre que ce ne sont pas les mêmes catégories supérieures qui sont présentes dans les espaces bourgeois et dans les autres, cf. Pascale Bessy (1990), Figure 1.

Le graphique montre que les Employés constituent la catégorie la plus nombreuse, et qu'ils sont les plus nombreux dans presque tous les types. Ils sont, en particulier, un peu plus nombreux que les Catégories supérieures dans les types les plus bourgeois, un peu plus nombreux que les Ouvriers dans les types ouvriers. Toutefois, là encore, ce ne sont pas les mêmes employés qui sont présents dans ces espaces différents, ni pour les caractéristiques socio-professionnelles (qualifications, salaires, secteur d'activité) ni pour celles des ménages. Car les Employés, qui sont principalement des femmes, se trouvent le plus souvent associés dans la composition des ménages avec les Professions Intermédiaires pour certain(e)s, avec les Ouvriers pour d'autres. Remarquons aussi que, si les Employés sont nombreux partout, ils le sont tout particulièrement dans les quatre types ouvriers, où l'on trouve 31,4% du total, plus que dans les espaces des classes moyennes (24,9%).

Les Professions intermédiaires ont une distribution d'effectifs qui ressemble tout à fait à celle des Employés, avec des chiffres moins élevés mais un profil à peu près homothétique.

Ces quelques indications sur les distributions en effectifs soulignent à la fois la stabilité des résultats établis sur les polarisations sociales, en particulier celles des espaces les plus contrastés, et l'importance des mélanges de catégories dans la plupart des espaces ; c'est à dire le caractère relatif de la ségrégation, en même temps que la nécessité de considérer les rapports (familiaux dans les ménages comme socio-spatiaux dans les rapports de voisinage) entre catégories différentes dans la définition des structures sociales et des identités sociales.

Cette présentation a insisté sur les traits les plus globaux. Mais soulignons bien que la qualité de cette typologie est d'aller au-delà, et d'offrir une analyse fine des différenciations sociales des espaces. Si les grands groupes sociaux qui viennent d'être présentés sont présents dans tous les espaces, ce ne sont pas les mêmes catégories socio-professionnelles fines qui les "représentent" dans tel espace socialement spécifié. Ainsi, par exemple, les patrons et gros commerçants et les cadres supérieurs et ingénieurs des entreprises autres que les services sont-ils les moins sous-représentés parmi les catégories supérieures dans les espaces ouvriers non classés en "rénovation tertiaire". C'est tout l'intérêt de la présentation détaillée (Bessy 1990) que d'indiquer pour chaque type ces caractéristiques spécifiques des CSP. La cartographie des types (Bessy 1990, pp. 24, 32, 36, 40, 46) précise des traits bien connus de la répartition des classes supérieures ou des communes industrielles, mais apporte aussi des indications moins établies : par exemple, la forte concentration dans le sud-ouest de la région des espaces des communes d'ingénieurs et de techniciens, à rapprocher de la localisation tendancielle des industries de haute technologie, des laboratoires, etc ; ou encore la proximité des communes d'artisans et d'ouvriers non qualifiés avec les communes agricoles.

## 2. 2. Transformation sociale des types de communes

Dans cette partie de la recherche, nous avons cherché à mettre en évidence les transformations de la ségrégation sociale. La typologie en donne une image instantanée en 1982, mais la structure ainsi mise en évidence est le produit d'une évolution particulièrement accélérée au cours des années soixante-dix avec la crise économique, les restructurations industrielles, les formes nouvelles de division du travail et de développement/localisation des activités. La connaissance de la dynamique qui a produit cette situation de 1982 est utile pour comprendre les tendances qui sont à l'œuvre, en attendant l'analyse des résultats du recensement de 1990. Elle est utile également pour caractériser les changements sociaux intervenus dans la période 1968-82, afin d'examiner ensuite comment ces changements ont pu influencer sur les évolutions électorales, et comment les politiques des municipalités y ont réagi, ce qui sera l'objet de notre troisième partie.

Si la structure sociale de la région est complexe, comme le souligne la typologie, son évolution est a priori au moins aussi complexe. Pour la saisir dans tous ses aspects, diverses approches sont possibles. L'une des plus systématiques consisterait à effectuer une typologie pour chaque recensement avec la même méthode, puis à comparer entre eux d'une part les profils caractéristiques des types dégagés respectivement, et d'autre part les regroupements de communes constitutifs de ces types. Méthode systématique certes, mais fort lourde à effectuer et plus encore à synthétiser de façon à rendre les résultats intelligibles. On a préféré ici choisir une approche plus simple, qui consiste à partir de la typologie élaborée pour 1982, et à faire l'hypothèse que les regroupements de communes ainsi dégagés ont été relativement stables dans le temps, c'est à dire que les communes qui appartiennent au même type en 1982 ont connu antérieurement une évolution semblable, et étaient donc déjà semblables. On étudie alors les variations du profil socio-professionnel de ces types.

Pour cette analyse, il a fallu, on l'a dit, utiliser l'ancienne nomenclature des CSP, car la nouvelle n'a servi que pour le recensement de 1982, alors que celui-ci a également été codé (pour le sondage au 1/20e) avec l'ancienne, permettant ainsi la comparaison avec les recensements antérieurs<sup>22</sup>. Nous avons distingué les périodes 1968-1975 et 1975-1982 afin de mettre en évidence d'éventuels changements de tendance qui traduiraient les retournements liés à la crise du milieu des années soixante-dix et aux restructurations qui ont suivi (on pourrait éventuellement remon-

---

<sup>22</sup> Nicole Tabard a étudié la transformation 1975-1982 en reconstituant pour 1975 les CSP-branches dans la définition de 1982 à partir du fichier "résidence actuelle - résidence antérieure" du recensement de 1982 (Nicole Tabard et Isa Aldeghi, 1990). Mais cette méthode ne permet pas de traiter la période intercensitaire antérieure, et l'étude directe ne peut porter que sur 353 communes. Nous en utiliserons cependant les résultats pour tester l'homogénéité de la transformation des types.

ter aux périodes antérieures, mais la stabilité des regroupements serait alors plus improbable). Et nous avons utilisé à nouveau la population des ménages formés d'un couple, classée en fonction de la CSP de l'homme, pour rester aussi près que possible de la méthode ayant servi à la construction de la typologie elle-même.

La comparaison des différences de profil a l'avantage de permettre une approche globale de la structure sociale des communes et de ses transformations. Remarquons qu'elle traite les effectifs des catégories sociales comme un solde, c'est à dire comme le résultat des mouvements opposés d'arrivées et de départs dans la catégorie par mobilité géographique, mais aussi des entrées et sorties dans une catégorie par entrées sur le marché du travail, changements de catégories, départs à la retraite et décès. Par contre, elle a l'inconvénient inverse de masquer les phénomènes de mobilité géographique, ainsi que les effets de la croissance ou décroissance globales de chaque commune : une catégorie peut voir sa part diminuer bien que ses effectifs progressent parce que d'autres croissent plus vite. Une autre peut voir sa part augmenter dans un type parce ses effectifs, bien qu'ils aient diminué, l'ont fait moins qu'en moyenne. On a donc complété en cas de besoin cette première analyse par celle des variations relatives d'effectifs par catégorie.

### 2.2.1. Tendances d'évolution par CSP

Si l'on considère les grandes tendances de modification du profil socio-professionnel des communes on retrouve évidemment l'évolution de la composition de la population régionale considérée dans son ensemble, qui a été décrite plus haut. L'apport de la méthode utilisée est ici de souligner les contrastes de distribution internes à une catégorie, et les éventuelles différences entre les deux périodes intercensitaires successives (pour les résultats détaillés, cf. Annexes, tableaux 3 & 4).

#### PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

**Industriels :** Le contraste est ici principalement entre les deux périodes. Alors que leur part avait diminué (modérément) dans tous les types sauf deux (agricoles) dans la période 1968-75, dans la suivante elle ne recule plus, faiblement, que dans six, progresse légèrement dans douze, et progresse plus sensiblement dans deux, le type parisien de la bourgeoisie d'entreprise et les communes huppées de banlieue.

**Gros commerçants :** Evolution très semblable à celle des industriels, avec en outre une progression nette dans le type des communes agricoles se tertiarisant rapidement.

Artisans : Le recul domine dans les deux périodes, systématique et assez fort dans la première, dans tous les types sauf un, moins fort et avec trois cas de progression légère dans la seconde. Dans les deux périodes, ce recul est particulièrement fort à Paris.

Petits commerçants : Recul systématique dans les deux périodes, un peu plus marqué à Paris dans la seconde.

#### CADRES SUPÉRIEURS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

Professions libérales : Progression modérée dans les deux périodes, surtout concentrée à Paris dans la première, s'élargissant dans la seconde période aux espaces bourgeois de banlieue et aux espaces des classes techniciennes et qualifiées, négligeable dans les autres, avec même recul dans les trois types ouvriers.

Professeurs et professions littéraires et scientifiques : Progression dans les deux périodes, générale dans la première avec des écarts particulièrement forts à Paris, toujours forte à Paris mais plus modérée ailleurs dans la seconde.

Ingénieurs : Progression générale et semblable dans les deux périodes, avec des écarts particulièrement forts dans les espaces bourgeois de banlieue et dans les espaces des classes techniciennes et qualifiées, ainsi que dans le type des communes agricoles se tertiarisant rapidement.

Cadres administratifs supérieurs : Progression très forte et dans tous les types dans la période 1968-75 (c'est la catégorie qui a les écarts positifs les plus forts dans cette période). Dans la suivante, l'évolution est plus diverse : progression forte dans un type parisien, un des espaces bourgeois de banlieue, un des espaces des classes techniciennes et qualifiées, et un des espaces des classes moyennes, ainsi que dans les trois types agricoles. Mais les autres cas de progression (dix au total) sont plus modérés, et il y a des cas de recul sensible dans des types des mêmes groupes que ceux où il y a progression.

## CADRES MOYENS

Instituteurs : Progression générale quoique modérée dans la première période, progression modérée mais moins générale dans la seconde, avec quelques cas de recul modéré dans les espaces des classes moyennes et dans les espaces ouvriers de banlieue.

Personnels des services médicaux et sociaux : Evolution très semblable à celle des instituteurs, sans les reculs de la deuxième période.

Techniciens : Dans la première période, ils progressent partout sauf dans les quatre types parisiens les plus huppés, avec des écarts positifs très élevés dans les espaces des classes techniciennes et qualifiées et dans les types agricoles, ainsi que dans un des types des espaces des classes moyennes et un des types ouvriers de banlieue. La progression est moins dominante dans la seconde (dix écarts négatifs), et reste forte seulement dans les espaces des classes techniciennes et qualifiées et dans les types agricoles. Il y a recul dans les quartiers ouvriers parisiens et dans les communes d'industries en déclin, où il y avait auparavant progression forte.

Cadres administratifs moyens : La tendance dominante était déjà au recul dans la période 1968-75 : dix écarts positifs faibles, sauf dans le type des communes agricoles se tertiarisant rapidement, douze écarts négatifs dont sept forts, principalement à Paris et dans les espaces bourgeois de banlieue. Dans la période 75-82, la tendance négative se généralise, à une exception près, avec des écarts encore plus nets et dans tous les groupes.

## EMPLOYÉS

Employés de bureau : Léger recul dans trois des types parisiens et dans les espaces bourgeois de banlieue, progression modérée partout ailleurs dans la première période. Le contraste est marqué avec la seconde période, où, si l'on observe toujours un recul dans quatre types parisiens et une progression modérée dans les espaces bourgeois de banlieue, la progression est forte dans tous les autres groupes.

Employés de commerce : l'évolution est semblable à celle de la catégorie précédente dans la première période, mais la croissance reste modérée dans la seconde, et ralentit même un peu, avec un nombre supérieur d'écarts négatifs, neuf. Le recul, quoique modéré, est systématique à Paris.

## OUVRIERS

Contremaîtres : Dans la période 1968-75, cette catégorie était en recul, modéré mais systématique, dans douze cas, dont tous les types parisiens et des espaces bourgeois de banlieue. Ailleurs, les progressions étaient modérées, sauf dans les types agricoles et un type des espaces des classes techniques et qualifiées. Dans la période suivante, le recul devient systématique (une seule exception), et, s'il reste modéré dans les espaces parisiens et deux des types bourgeois de banlieue, il devient fort dans les espaces des classes techniques et qualifiées, dans ceux des classes moyennes et dans les espaces ouvriers de banlieue.

Ouvriers qualifiés : Recul modéré à fort dans dix-huit cas sur vingt-deux dans la première période, avec cependant quatre exceptions, marquées de fortes progressions dans les trois types agricoles et dans un des types ouvriers de banlieue (communes d'industries en déclin). Cette baisse de la part de la catégorie s'accompagne cependant d'une croissance en effectifs dans presque tous les types, hormis ceux des espaces bourgeois de Paris et de banlieue. Dans la seconde période, le recul se généralise, puisqu'il n'y a plus qu'une exception (progression forte dans un des types agricoles) et surtout devient très fort partout, y compris dans les types ouvriers, les OQ la catégorie qui a les plus forts reculs dans cette période. Et les effectifs des ouvriers qualifiés baissent dans presque tous les types.

Ouvriers spécialisés : C'était la catégorie qui reculait le plus dans la première période, avec des écarts plus marqués que pour les OQ et aucune exception. Dans la période 1975-82, le recul reste dominant, mais les écarts sont moins forts et il y a même deux exceptions.

Manœuvres : Tendance dominante au recul, modéré à fort, dans les deux périodes, y compris dans les types ouvriers. On note, comme pour les OS, un fort recul dans tous les types agricoles. Une singularité : la part des manœuvres progresse dans la période 1975-82 dans deux types parisiens, les moins huppés (quartiers des classes moyennes tertiaires et quartiers ouvriers).

## PERSONNELS DE SERVICE

Autres personnels de service<sup>23</sup>: La tendance dominante était à une progression modérée (quinze cas) dans la première période. Elle devient plus équilibrée dans la seconde, avec onze cas de recul et onze de progression, et des écarts plus marqués des deux côtés. On note la progression qui s'accroît légèrement dans les espaces des classes techniques et qualifiées et dans les espaces ouvriers de banlieue, et l'inversion de tendance, de la progression au recul, dans les espaces agricoles.

## AUTRES CATÉGORIES

Artistes : Seule catégorie pertinente dans ce groupe pour notre analyse, elle manifeste des écarts peu importants. On notera cependant l'inversion de tendance entre les deux périodes, de la progression au recul, dans les quartiers parisiens de la bourgeoisie d'entreprise et de la bourgeoisie intellectuelle.

## 2.2.2. Tendances d'évolution par type

## LES TYPES PARISIENS

Ils regroupent 80 quartiers parisiens et 3 communes de banlieue, soit 22,6% de la population totale de la région. Leur population décroît depuis 1962. Cet ensemble est encore, en 1982, assez hétérogène :

- quatre types sur les six (P100, P012, P013, P011) ont une forte surreprésentation des catégories supérieures, et une forte sous-représentation des ouvriers, comme le montre le tableau ci-dessous qui figure les indices de densité relative par rapport à l'ensemble de la région (moyenne 100)

- un type (P022) a une structure plutôt symétrique, avec une faible densité des catégories supérieures et une surreprésentation notable (7<sup>e</sup> rang sur 22) des ouvriers.

- un type (P021) a une structure plus regroupée au "centre", les deux groupes extrêmes étant un peu sous-représentés et les employés et les commerçants et artisans surreprésentés.

---

<sup>23</sup> Les autres catégories ont des effectifs trop faibles dans la population considérée pour que les chiffres les concernant soient significatifs.

Pourtant, malgré leurs profils différents, ces types ont évolué globalement de façon plutôt semblable, dans le sens du renforcement des caractéristiques des types les plus bourgeois, qui impriment donc leur marque sur l'ensemble. Les deux graphiques (cf Annexes, graphiques 1 & 2) qui figurent la projection des types sur le premier plan factoriel d'une analyse en composantes principales effectuée sur les variations de profil socio-professionnel pour les deux périodes intercensitaires montrent bien le regroupement des types parisiens, signe d'une évolution semblable, en moyenne, des profils des quartiers et communes qui les constituent. Ils montrent aussi l'écart qui les sépare non seulement des types agricoles, mais aussi de l'ensemble des autres types de banlieue. Et c'est bien la contribution des catégories supérieures (plus particulièrement des professeurs et professions littéraires et scientifiques et des professions libérales) qui les distingue ainsi.

Dans les six types donc, la part des cadres supérieurs et professions libérales a augmenté, et la part des ouvriers a reculé. Cette évolution est renforcée par les écarts relatifs en effectifs. Si la population parisienne a globalement diminué, seules les catégories supérieures, ainsi que les instituteurs et personnels des services médicaux et sociaux, ont connu des variations relatives positives dans la période 1968-75. Dans la période suivante, ce sont encore les catégories supérieures qui sont les seules, à quelques rares exceptions près, à avoir une évolution positive (cf. Annexes, tableaux 5 & 6). Les instituteurs ne progressent plus de façon significative que dans deux types, et les personnels des services médicaux et sociaux dans aucun.

Tous les types parisiens évoluent conformément à ces grandes lignes, sauf pour les quelques exceptions ou accentuations que nous allons préciser maintenant, et qui concernent la période 1975-82, sauf mention contraire.

*Quartiers de la bourgeoisie d'entreprise* (P100) : la progression des professeurs et des ingénieurs est modérée ; par contre, les professions libérales reculent sensiblement et les cadres administratifs supérieurs assez fortement. Les industriels et les gros commerçants sont en progression alors qu'ils reculaient précédemment.

*Quartiers de la bourgeoisie intellectuelle* (P012) : c'est là que les professions libérales, ingénieurs et surtout professeurs et professions littéraires et scientifiques progressent le plus dans les deux périodes. C'est aussi le cas pour les instituteurs, avec des écarts moins forts, et, plus modérément encore, pour les industriels et gros commerçants dans la seconde période.

*Quartiers des affaires* (P013) : on note surtout la croissance sensible des manœuvres (2e écart positif sur 22) et des artistes (1er écart positif).

*Quartiers en rénovation tertiaire* (P011) : la progression des catégories supérieures est la plus faible parmi les types parisiens ; certaines catégories

moyennes y croissent modérément (instituteurs, personnels des services médicaux et sociaux) ou plus sensiblement (employés de bureau); enfin, parmi les catégories inférieures, les manœuvres et les autres personnels de service croissent modérément.

*Quartiers des classes moyennes tertiaires* (P021) : forte croissance des manœuvres, croissance modérée des artistes (2e écart sur 22).

*Quartiers ouvriers* (P022) : si, dans la première période, les catégories supérieures y avaient le moins fortement progressé parmi les types parisiens, c'est aussi là que les catégories moyennes avaient le plus progressé (modérément), y compris les techniciens et les employés de bureau ; dans la deuxième période, seuls les professeurs et professions littéraires et scientifiques progressent fortement dans les catégories supérieures, les instituteurs et employés continuant à progresser modérément. On note enfin une forte progression des manœuvres, la plus forte sur l'ensemble des types, et une progression modérée des autres personnels de service.

Les trois premiers types, les plus bourgeois (P100, P012, P013), ont une évolution très homogène dans la période 1975-82, puisque neuf sur douze des arrondissements qui les composent se retrouvent, dans la typologie des transformations (Tabard et Aldeghi, 1990), dans le premier groupe caractérisé par la *croissance des cadres et techniciens de l'industrie*, les neuf étant même classés dans le même cas d'*embourgeoisement maximum*, un arrondissement seulement, dans chacun des trois types, étant dans le second groupe - *croissance du pôle public et des services* -, tous trois d'ailleurs, dans ce groupe, dans le même cas de *croissance du pôle administratif qualifié* (cf. Annexes, tableau 7).

Les trois autres types, les moins bourgeois relativement (P011, P021, P022), ont eux aussi une évolution assez homogène, mais surtout centrée sur le deuxième groupe des communes, avec une dominante pour le cas de *croissance du pôle administratif qualifié* (deux arrondissements sur trois dans le premier, trois sur cinq dans le second, trois sur trois dans le troisième). Le second type, P021, est le plus dispersé, puisqu'il compte un arrondissement dans le premier groupe, cas d'*embourgeoisement maximum*, et une commune (Charenton) dans le troisième, dans le cas le plus opposé d'*ouvriérisme et émigration*.

On ne retrouve pas dans ce croisement des typologies le résultat que nous avons établi concernant la croissance relative des catégories les moins qualifiées dans les deux types les plus populaires, P021 et P022. Sans doute la typologie des transformations, en distinguant seulement neuf types, gomme-t-elle cette caractéristique en ne retenant que le trait le plus important numériquement, celui de la croissance des catégories supérieures.

Pour conclure sur les types parisiens, on note d'abord que la progression des cadres supérieurs et professions libérales, si elle profite à l'ensemble dans la première période, profite principalement aux professeurs et professions littéraires et scientifiques dans la seconde (on peut d'ailleurs y ajouter les artistes), accentuant donc la dominante de "bourgeoisie intellectuelle" de Paris (sans doute aussi des cadres supérieurs du secteur public, mais les anciennes CSP ne permettent pas de le distinguer), alors que, comme le montrent le graphique 2 et le tableau 4 (Annexes), les cadres administratifs supérieurs et les ingénieurs progressent plus en banlieue.

On note ensuite que la seconde période manifeste une double polarisation : maintien de la croissance des catégories supérieures, mais aussi, dans les deux types de quartiers restés les plus populaires, progression forte des catégories les moins qualifiées, alors que le recul des ouvriers qualifiés y est le plus fort. On note aussi la progression moyenne des manœuvres dans deux autres<sup>24</sup>. La tendance ainsi dégagée se rapproche donc du modèle du "sablier", à ceci près que seuls les quartiers les moins riches connaissent vraiment le gonflement du "bas". Ce glissement serait sans doute plus net encore si l'on considérait l'ensemble de la population active et non, comme ici, la population des ménages formés d'un couple, vu la forte proportion d'hommes seuls dans les catégories des manœuvres et des autres personnels de service, qui sont souvent, à Paris, des travailleurs immigrés. C'est surtout le type des *quartiers ouvriers* qui est concerné sur ce point, et l'on peut noter que c'est lui qui détient, sur l'ensemble des types de la région, le taux d'étrangers le plus fort (34,6% dans la population étudiée ici, contre 17,1% en moyenne), et particulièrement de maghrébins (11,7% contre 4,5%) et d'africains (3,3% contre 0,9%), qui sont en général les moins qualifiés.

---

<sup>24</sup> On trouve un seul autre cas de d'écart positif pour les manœuvres, X215, ce qui explique que sur le graphique 2 (Annexes), la projection de la CSP manœuvre soit du côté des types parisiens.

## LES ESPACES BOURGEOIS DE BANLIEUE

Ils regroupent 155 communes et 14,5% de la population totale.

Leur profil est semblable à celui des types parisiens les plus huppés : surreprésentation des catégories supérieures, forte sous-représentation des ouvriers, sensible surreprésentation des catégories moyennes. La principale différence réside dans le taux beaucoup plus faible des inactifs, inférieur à la moyenne dans les deux premiers types (X100 et X101), lesquels ont une population totale en croissance, dont le taux est cependant à peine supérieur à la moyenne régionale.

Leur évolution en profil est aussi très semblable à l'évolution globale de ces même types parisiens : forte croissance des catégories supérieures, forte décroissance des ouvriers. Les quelques différences sont les suivantes :

-la croissance la plus forte concerne les ingénieurs, dans les deux périodes, et les cadres administratifs supérieurs dans la première, alors que les professeurs et professions libérales n'ont qu'une croissance modérée dans les deux. Les artistes restent stables ou régressent, alors qu'ils progressaient dans plusieurs des types parisiens. Les industriels progressent aussi dans la seconde période, particulièrement dans les *communes huppées* (écart maximum sur l'ensemble des types) qui dépassent même les *quartiers de la bourgeoisie d'entreprise* lesquels ont l'évolution la plus semblable. Les gros commerçants progressent aussi dans la seconde période, dans deux types sur trois, comme dans trois des types parisiens dont, là encore, les *quartiers de la bourgeoisie d'entreprise*.

-les employés ont une croissance non négligeable dans la seconde période.

-les manœuvres ne progressent, légèrement, que dans un type sur trois, différent dans chaque période, et les autres personnels de service sont stables dans la première et régressent modérément dans deux types sur trois dans la seconde.

Les différences entre les trois types sont mineures, moins marquées qu'entre les types parisiens.

*Communes huppées de banlieue* (X100) : seuls les industriels, gros commerçants et profession libérales, et dans une moindre mesure les professeurs, progressent dans la seconde période, alors que les ingénieurs et cadres administratifs supérieurs reculent légèrement.

*Communes de salariés à statut élevé* (X101) : le seul des trois types où les cadres administratifs supérieurs progressent fortement dans la seconde période.

*Communes bourgeoises en dépeuplement à prédominance de retraités (X102) : le seul des trois types où les manœuvres progressent légèrement dans la seconde période.*

L'homogénéité des évolutions dans la période 1975-82 est variable selon les types. Les deux premiers, les plus bourgeois, sont aussi les plus homogènes dans leur évolution, avec un forte dominante dans le premier groupe caractérisé par la *croissance des cadres et techniciens de l'industrie*, alors que le troisième groupe est beaucoup plus dispersé.

Sur les 5 communes du premier, X100, traitées dans la typologie des transformations, 2 sont dans le cas d'*embourgeoisement maximum*, et 3 dans celui de *dynamisme technologique* ; mais cette répartition ne peut être considérée comme significative, puisque ce type comprend en fait 21 communes. Le second, X101, comprend 62 communes dont 30 sont traitées ; 24 sur 30 sont dans le premier groupe, dont 7 dans le cas d'*embourgeoisement maximum*, 16 dans celui de *dynamisme technologique*, et 1 dans le cas de *croissance de la part des classes moyennes de l'industrie* ; 3 sont dans le second groupe, dans le cas des communes à *évolution moyenne, avec légère tertiarisation* ; 3, enfin, sont dans le troisième groupe des *communes s'ouvriérisant*, dans le dernier cas d'*ouvriérisation et émigration*. Le troisième type est le plus dispersé, avec 10 communes dans le premier groupe, 10 dans le second, et 6 dans le troisième, sans regroupement significatif sur un cas particulier.

Ainsi, les espaces bourgeois de banlieue sont-ils globalement marqués par une dominante de polarisation sociale au bénéfice des catégories supérieures, lesquelles sont plutôt ici les catégories possédantes ou de direction des entreprises et moins la bourgeoisie intellectuelle. Leur caractère d'espaces bourgeois est donc allé en se renforçant au cours des deux périodes. Cette polarisation est plus unilatérale qu'à Paris si on les considère les types globalement. L'effet de "sablier" est absent, même dans la seconde période.

Par contre, on note qu'un sixième des communes des deux types les moins bourgeois relativement ont connu dans la dernière période une *ouvriérisation*, et un dixième un *appauvrissement*<sup>25</sup> : si cette tendance se prolongeait après 1982, elle pourrait remettre en cause l'appartenance de ces communes à ces types des espaces bourgeois de banlieue.

---

<sup>25</sup> Au sens donné par Nicole Tabard et Isa Aldeghi (1990) dans la description des types selon la transformation 1975-82. Les proportions de communes indiquées sont calculées sur le sous-ensemble des communes étudiées, remarque valable pour l'analyse de l'homogénéité des changements pour tous les types qui suivent. Cf. Annexes, tableau 7.

## LES ESPACES DES CLASSES TECHNICIENNES ET SALARIÉES

Ils regroupent 273 communes et 10,2% de la population.

Ces types sont ceux qui ont connu la plus forte croissance démographique avec le premier type agricole. Presque toutes les catégories progressent en effectifs, sauf les patrons dans la première période.

Les catégories surreprésentées en 1982 sont les ingénieurs et les techniciens, les cadres administratifs supérieurs (dans deux types sur trois, X121 et X122), mais aussi les contremaîtres, et même les OQ (dans deux types sur trois, X122 et X123).

Ils sont tous trois marqués par la forte progression des catégories supérieures liées aux entreprises, ingénieurs et cadres administratifs supérieurs, et des techniciens. On peut y ajouter celle, plus modérée, des professeurs, des personnels des services médicaux et sociaux, et des employés, de bureau comme de commerce, et le recul assez fort des ouvriers.

Dans la première période, les trois types ont une évolution très similaire, soulignée par leur regroupement sur le premier plan factoriel de l'analyse en composantes principales sur les écarts de profils. Outre les traits ci-dessus, cette évolution est également caractérisée par le recul des patrons, la progression modérée de toutes les catégories moyennes, et la progression assez forte des contremaîtres dans deux types sur trois.

Dans la seconde période, où ils sont moins groupés sur le plan factoriel, l'écart concernant les ingénieurs et les techniciens est un peu plus faible, celui concernant les cadres administratifs supérieurs est nettement plus faible, et même légèrement négatif dans un des types, enfin les cadres administratifs moyens qui progressaient légèrement reculent fortement. Par contre, les industriels qui reculaient progressent légèrement, et les employés de bureau progressent très fortement.

*Communes d'ingénieurs et de techniciens (X121) & Communes d'artisans, de contremaîtres et de salariés de l'industrie (X122) :* outre les traits marquants du groupe, ces deux types voient les contremaîtres progresser dans la première période, puis régresser dans la seconde. Dans le second type, les artisans, surreprésentés, ont progressé dans la seconde période.

*Communes en forte expansion de salariés du secteur public et de techniciens (X123) :* ce type, qui connaît la plus forte croissance démographique, s'écarte un peu des deux autres par une progression plus faible des catégories supérieures (écart négligeable pour les professeurs, significatif mais nettement plus faible que les deux autres pour les ingé-

nieurs, écart négatif modéré pour les cadres administratifs supérieurs) et des techniciens, par le plus fort recul des contremaîtres (qui reculent sur les deux périodes), et enfin par la progression notable des OS (c'est un des deux seuls types où les OS progressent entre 1975 et 1982), le plus faible recul des manœuvres sur les trois types, et la progression record des employés de bureau (1er écart sur 22).

La dispersion des évolutions des communes composant ces trois types est assez limitée dans l'ensemble, puisque sur 70 communes (sur 273) étudiées dans la typologie des transformations, 52, soit les trois-quarts, appartiennent au premier groupe caractérisé par la *croissance des cadres et techniciens de l'industrie*, dont 41 pour le seul cas de *dynamisme technologique*. Cependant, un quart appartiennent au troisième groupe des *communes s'ouvriérisant*.

Les types X121 et X122 sont les plus homogènes dans leur évolution, avec seulement 4 communes chacun dans le troisième groupe. Le type X122 est le plus dispersé, avec 9 communes sur 21 dans ce troisième groupe, dont 6 dans le cas de *progression des employés et des ouvriers qualifiés*, et seulement trois, il est vrai, dans un des deux cas de communes qui se paupérisent le plus, celui d'*ouvriérisation et émigration*.

Si la surreprésentation des ingénieurs et des techniciens en 1982 est donc le résultat d'une progression de ces catégories, et constitue ainsi une caractéristique qui s'est construite dans les deux périodes intercensitaires étudiées, celle des contremaîtres, et des OQ dans deux types, est au contraire l'héritage d'une structure sociale passée, qui est gommé par l'évolution, surtout la plus récente. Il y a donc polarisation vers les catégories supérieures et moyennes liées à la production, surtout dans les types X121 et X122.

La moindre progression des catégories supérieures et des techniciens, et la progression des OS dans le type X123, où par ailleurs la surreprésentation des employés est une caractéristique qui se renforce, suggère que l'évolution de ce type s'oriente vers une structure sociale moins polarisée. Il regroupe d'ailleurs des communes qui, si elles ont un profil socio-professionnel semblable en 1982, ont connu des évolutions divergentes dans la période antérieure, et avaient donc précédemment des profils différents. Il est donc possible, si les tendances observées se prolongent, que ce type éclate ensuite en deux sous-ensembles, l'un plus polarisé vers les catégories supérieures et moyennes liées à la production, comme les deux précédents, et l'autre se rapprochant des types ouvriers.

## LES ESPACES DES CLASSES MOYENNES

Ils regroupent 160 communes et 23,9% de la population. Leur évolution démographique est très inégale, un seul connaît une croissance soutenue, alors qu'un autre voit sa population diminuer légèrement.

En 1982, les cadres moyens y sont surreprésentés, mais aussi les OQ dans trois types sur quatre, les employés et les contremaîtres dans deux, les ingénieurs dans un.

L'évolution des quatre types est très homogène dans la première période, comme le montre le plan factoriel où ils sont bien groupés : recul des patrons et des ouvriers (sauf les contremaîtres dans trois cas sur quatre), progression modérée des employés et des autres personnels de service, modérée à forte des cadres moyens (sauf les cadres administratifs) et des cadres supérieurs (sauf les professions libérales).

Elle est, dans la seconde période, moins caractérisée, avec des écarts plus faibles, positivement (sauf pour les employés) et négativement (sauf pour les OQ) et elle est aussi plus hétérogène. Les types sont plus dispersés sur le plan factoriel de cette période, tout en restant dans le même quadrant.

*Communes de classes moyennes en dépeuplement, à prédominance de retraités (X215) :* Seul type de ce groupe à connaître une évolution démographique négative depuis 1968, il avait vu dans la première période les artisans reculer (avec les autres catégories de patrons) ainsi que les ouvriers, cependant que les cadres supérieurs (dont les ingénieurs) et les cadres moyens (dont les techniciens) progressaient, ainsi que les employés. Dans la seconde période, les évolutions sont plus disparates : les artisans reculent toujours légèrement, mais les gros commerçants progressent. Les ingénieurs ont la plus forte progression du type, mais les techniciens reculent. Les employés de bureau progressent mais les employés de commerce reculent. Les contremaîtres et ouvriers qualifiés reculent mais les ouvriers spécialisés et les manœuvres progressent.

*Communes d'artisans et de métiers de l'industrie (X217) :* la croissance démographique s'y est ralentie au point de devenir infime. Les industriels et artisans s'y distinguent par une légère progression, ainsi que les autres personnels de service. Les techniciens et les instituteurs progressent très peu. Les employés y progressent le plus, avec l'écart le plus fort des quatre types, suivis par les ingénieurs.

*Communes des métiers qualifiés de l'industrie (X216)* : C'est, dans ce groupe, le type en plus forte progression démographique. Le seul trait distinctif, dans la première période, est la progression modérée des autres personnels de service. Dans la seconde, on note surtout la forte progression des cadres administratifs supérieurs (qui reculent dans les trois autres types) et le recul sensible des instituteurs.

*Communes d'employés du secteur public, d'ouvriers des transports (X201)* : la croissance démographique s'y ralentit notablement dans la seconde période. La part des artisans et petits commerçants, en recul auparavant, s'y accroît après 1975, de même d'ailleurs que leurs effectifs. Ce type a les écarts les plus forts pour ces deux catégories sur l'ensemble des 22 types (où l'on ne compte que quatre cas de progression pour les artisans et deux pour les petits commerçants). Les progressions les plus fortes sont celles des employés de bureau et des autres personnels de service, et ensuite seulement celle des ingénieurs, et celles, modérées, des techniciens, des professeurs, des artisans et petits commerçants. Les plus forts reculs sont ceux des OQ, puis des cadres administratifs, moyens et supérieurs, et enfin des contremaîtres, des OS et des instituteurs.

Trois des types ont une évolution assez homogène sur la période 1975-82, quoiqu'en des sens opposés : les type X216 et X217 comptent chacun les deux tiers de leurs communes dans le premier groupe caractérisé par la *croissance des cadres et techniciens de l'industrie*, et le type X215 en compte les trois-quarts dans le troisième, celui des *communes s'ouvriérisant*". Le quatrième, X201, est le plus dispersé, avec 15 communes sur 39 dans le premier groupe, et 22 dans le troisième. Il est d'ailleurs principalement éclaté sur trois cas : celui des communes à fort *dynamisme technologique*, celui des communes à *progression des employés et des ouvriers qualifiés*, et celui d'*ouvriérisation et émigration*, avec une dizaine de communes dans chacun.

Globalement, la forte progression des employés et, dans une moindre mesure, des ingénieurs, et celle, modérée, des personnels des services médicaux et sociaux et des techniciens, manifestent une tendance au renforcement d'un profil "moyen", mêlant les emplois tertiaires et ceux liés aux activités productives, pour les trois types X217, X216 et X201, au détriment surtout des OQ et des cadres administratifs moyens. On serait plutôt ici dans le cas de l' "oignon que dans celui du "sablier".

La forte progression démographique et la nette dominante d'évolution favorable à la *croissance des cadres et techniciens de l'industrie* dans le type X216 suggèrent cependant que ce type est susceptible de se rapprocher des types précédents, *espaces des classes techniciennes et qualifiées*. Il en va de même pour le

type X217, avec une évolution peut-être plus lente du fait de sa stagnation démographique.

Par contre, le type X215, en dépit de la forte progression des ingénieurs (qui n'est pas due à un effet de moyenne entre des évolutions différentes, car les communes sont très peu dispersées à cet égard), semble avoir une évolution moins clairement caractérisée, la croissance des OS et manœuvres dans la deuxième période manifestant plutôt l'amorce d'une polarisation vers les catégories moins qualifiées, à rapprocher de la surreprésentation des chômeurs en 1982.

Enfin, le type X201, le plus ouvrier des trois, celui aussi où les employés sont les plus surreprésentés sur l'ensemble des types, regroupe des communes au profil semblable en 1982 mais ayant eu des évolutions fort différentes. Si celles-ci se prolongeaient conformément à la période antérieure, il éclaterait vraisemblablement en trois sous-groupes, l'un se rapprochant des *espaces des classes techniciennes et qualifiées*, le second restant dans le groupe des *espaces des classes moyennes*, et le troisième se rapprochant des *espaces ouvriers*.

#### LES ESPACES OUVRIERS DE BANLIEUE

Ils comptent 239 communes, et 26,9% de la population. La croissance démographique s'est ralentie dans les trois types, et l'un (X222) a même perdu de la population dans la période 1975-82.

Ces types se distinguent par la forte sous-représentation des catégories supérieures, la forte surreprésentation des ouvriers, et la surreprésentation modérée des techniciens et des employés dans deux types.

Dans la première période, c'est là que les ouvriers avaient le moins reculé, surtout les plus qualifiés, contremaîtres et OQ (avec les *Quartiers ouvriers parisiens* et les types agricoles), et que les catégories supérieures avaient le moins progressé. Le recul était général pour les patrons, la progression, modérée à assez forte, générale et assez homogène pour les cadres moyens et les employés. Les trois types étaient très proches sur le premier plan factoriel, très proches aussi de trois des types précédents, à l'évolution semblable.

Dans la seconde période, le recul des ouvriers s'accroît et se généralise. Les plus qualifiés reculent plus que les OS et les manœuvres. De même, les techniciens stagnent ou reculent. Inversement, les autres personnels de service progressent très sensiblement. Par contraste avec la plupart des autres types, les

catégories supérieures ne progressent guère dans l'ensemble : si les ingénieurs maintiennent une progression, modérée à assez forte, et si les professions libérales, qui reculaient, progressent très légèrement, les écarts positifs diminuent ou s'inversent pour les professeurs et les cadres administratifs supérieurs, et il en va de même pour les cadres moyens. Seuls les employés de bureau voient leur progression s'accroître au point de devenir très forte.

Il y a cependant, entre les trois types, des différences d'évolution qui méritent d'être signalées, et qui se traduisent, dans la seconde période, par une plus grande dispersion sur le premier plan factoriel.

*Communes d'industries en déclin, en rénovation tertiaire (X221)* : leur croissance s'est ralentie au point de s'annuler presque complètement. Les manœuvres, mais aussi les contremaîtres, y reculent le moins, et les autres personnels de service y progressent, ainsi que les ingénieurs, et surtout les employés de bureau.

*Communes d'ouvriers qualifiés, en dépeuplement accentué (X222)* : seul type ouvrier à avoir perdu de la population dans la dernière période, c'est aussi, des 22 types, celui où les locataires de HLM sont les plus nombreux relativement, c'est le type ouvrier de banlieue où les étrangers, particulièrement les maghrébins, sont les plus nombreux. Seuls les ingénieurs progressent modérément dans les catégories supérieures, alors que les cadres administratifs supérieurs reculent nettement. Les employés de bureau, mais aussi de commerce, progressent, ainsi que les autres personnels de service, cependant que les OS et manœuvres reculent peu.

*Communes d'artisans et d'ouvriers non qualifiés (X220)*. Ce type montre un contraste marqué entre la première période, où la croissance démographique était assez forte (la plus forte des trois, double de la moyenne de la région) et où les ouvriers qualifiés avaient une forte progression ainsi que les techniciens, les contremaîtres progressant légèrement, et la seconde période où les OQ reculent très fortement, avec l'écart le plus fort des trois types (seuls deux autres types sur les 22 ont des écarts négatifs un peu plus marqués pour les OQ), où les contremaîtres reculent fortement, ainsi que les techniciens (un seul autre type sur les 22 a un écart négatif supérieur). La carte (Bessy, 1990) montre que ce type est géographiquement très proche des types agricoles. Il a le taux de propriétaires et de propriétaires accédants, ainsi que de logements individuels le plus élevé des trois types ouvriers. On trouve donc sans doute dans le contraste entre les deux périodes l'effet, qu'on retrouvera pour les types agricoles, de la crise qui freine brutalement à

partir du milieu des années soixante-dix les possibilités d'accès à la propriété pour les ouvriers.

La dominante d'évolution dans la période 1975-82 a été celle de l'"ouvriérisation", avec deux tiers des communes des trois types ouvriers dans ce cas. Mais, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, il n'y a pas polarisation symétrique aussi nette que dans le cas des espaces les plus bourgeois, puisqu'un tiers des communes sont dans le groupe des cas de *croissance des cadres et techniciens de l'industrie*. Et c'est encore plus vrai si l'on examine chacun des types. Seul le type X222 est en fait fortement regroupé sur les trois cas d'"ouvriérisation", avec 20 communes sur 25. Le type X221 en compte 25 sur 41, soit 60%, mais 5 sont dans le second groupe, *croissance du pôle public et des services*, et surtout 11 dans le premier, dont 8 dans le cas de *dynamisme technologique*. Le type X220 ne compte, lui, qu'un peu plus de la moitié de ses communes, 13 sur 22, dans le troisième groupe des *communes s'ouvriérant*, et il en compte 9 dans le premier, dont 6 dans le cas de *dynamisme technologique*, et même 1 dans le cas d'embourgeoisement maximum.

S'il y a donc indiscutablement recul, dans l'absolu, de la spécificité ouvrière de ces groupes, l'écart relatif avec les autres types franciliens ne se réduit que légèrement sur ce point, surtout pendant la première période. Et, dans la seconde, si l'on note d'un côté la progression plus faible que partout ailleurs des cadres supérieurs et des cadres moyens, de l'autre la forte progression des employés de bureau, la progression sensible des autres personnels de service et la progression modérée des employés de bureau, on voit que le mouvement de tertiarisation de la population de ces types n'en change guère, en termes absolus, la caractéristique générale populaire, et l'accentue plutôt en termes relatifs par rapport à l'ensemble des types.

Dans les deux premiers types, et particulièrement dans le second, X222, on peut d'ailleurs penser que, comme dans le type des *quartiers ouvriers parisiens*, la méthode sous-estime, par la non prise en compte des ménages avec un seul adulte, la croissance des catégories les moins qualifiées. Dans le même sens, le renforcement de la spécificité ouvrière et du poids des catégories peu qualifiées serait encore plus net si l'on ne considérait que les deux tiers des communes ouvrières de ces trois types qui ont suivi la même évolution d'ouvriérisation.

Inversement, il faut noter que l'éventuelle prolongation des tendances antérieures est susceptible de faire glisser un quart environ de ces communes ouvrières vers d'autres profils, ceux des *espaces des classes moyennes* ou même des *classes techniciennes et qualifiées*.

Le mouvement de polarisation relative de ces types vers les catégories ouvrières et salariées peu qualifiées concerne donc deux tiers de ces communes, alors qu'un quart évolue inversement vers des profils plus qualifiés.

## LES ESPACES AGRICOLES

Les types agricoles, qui comptent 449 communes et 1,9% seulement de la population, connaissent tous les trois une accélération de la croissance démographique, liée au mouvement de rurbanisation.

Dans l'ensemble, et dans les deux périodes, on y voit un recul des catégories liées au monde agricole directement (agriculteurs exploitants et salariés agricoles - les chiffres concernant ces catégories ne sont significatifs que dans ces trois types) ou indirectement (artisans et petits commerçants, OS et manœuvres). On y voit, symétriquement, une croissance des catégories supérieures et moyennes.

Il y a certains changements entre les deux périodes. Ils concernent tout d'abord, spectaculairement, les ouvriers. Dans la première période, contremaîtres et ouvriers qualifiés croissent très fortement dans les trois types. Dans la seconde, ils croissent encore dans un type seulement (A002), alors qu'ils reculent nettement dans les deux autres. On peut rapprocher de ce contraste celui qui concerne les autres personnels de service, qui, s'ils reculaient légèrement dans un type (A001), progressaient sensiblement dans les deux autres, alors que dans la seconde période, ils reculent nettement dans les trois.

Le second contraste intéressant entre les deux périodes concerne, à l'opposé, les cadres supérieurs et professions libérales. Dans l'ensemble, ces quatre catégories progressent très fortement dans les trois types dans la première période (un seul cas de recul léger sur les douze cas). Dans la seconde, les écarts restent positifs et forts, mais se réduisent sensiblement, tout en se dispersant plus entre les trois types, et on note quatre cas de recul.

Les différences entre les trois types sont peu importantes, et ils sont bien groupés sur les deux plans factoriels. Notons qu'on ne peut évaluer leur homogénéité interne d'évolution, la petite taille de ces communes les ayant exclues du champ de la typologie des transformations.

*Communes à dominante agricole forte (A002)* : C'est le type où la croissance démographique a le moins progressé. Il se distingue surtout par le fait que c'est le seul des trois où les contremaîtres et ouvriers qualifiés continuent à progresser dans la seconde période. C'est aussi le seul des 22 types où le taux des OQ progresse entre 1975 et 1982.

*Communes agricoles à dominante ouvrière (A003)* : Si la croissance démographique y est forte dans la seconde période, les effectifs des OQ n'y progressent que légèrement. Si leur taux régresse sensiblement, comme celui des contremaîtres, il régresse moins que

partout ailleurs (à l'exception du type précédent et des *quartiers parisiens de la bourgeoisie d'entreprise*, où il est très faible). Il y a donc, malgré ce recul, accentuation relative de la spécificité ouvrière du type. Et les catégories supérieures s'en écartent symétriquement, seuls les cadres administratifs supérieurs ayant un écart positif dans la seconde période.

*Communes agricoles se tertiarisant rapidement (A001)* : Type en croissance démographique la plus forte, c'est là que le contraste est le plus marqué entre les deux périodes pour les ouvriers, l'écart initial fortement positif devenant fortement négatif pour les OQ, dont les effectifs stagnent, et légèrement positif seulement pour les contremaîtres. Les professeurs, ingénieurs et cadres administratifs supérieurs y maintiennent, quant à eux, des écarts positifs très élevés. Et les gros commerçants y augmentent aussi fortement dans la seconde période. C'est là que les ingénieurs, les techniciens, mais aussi les employés de bureau et les instituteurs ont les écarts positifs les plus forts sur l'ensemble des types. On note par contre le recul sensible des professions libérales.

La progression des contremaîtres et ouvriers qualifiés dans la première période est clairement l'effet de la politique du logement qui a fortement poussé alors l'accession à la propriété en maison individuelle et les lotissements péri-urbains à prix relativement bas, ce qui a permis à la partie la plus qualifiée des ménages ouvriers, dans une conjoncture économique relativement bonne, de s'engager dans le processus d'accession, en quittant les banlieues ouvrières plus proches pour les espaces péri-urbains. Les types A001 et A003 ont des taux particulièrement forts d'accédants à la propriété. Dans la seconde période, la crise économique, qui atteint le plus durement les ouvriers, ralentit fortement ce processus : les effectifs des contremaîtres et OQ continuent à progresser, mais plus lentement, et moins que ceux des catégories moyennes dont la croissance s'accélère. On peut trouver confirmation de cette interprétation dans le fait que le taux des OQ continue à progresser dans le type A002, le moins urbanisé de tous, celui où les prix des terrains et des logements est sans doute le plus bas.

L'explication vraisemblable du ralentissement de la croissance des cadres supérieurs est ici d'une autre nature. On peut penser que l'engouement de ces catégories pour l'habitat individuel périphérique s'est un peu tempéré à mesure qu'elles faisaient l'expérience des difficultés résultant de ce mode d'habitat : problèmes de transport, absence d'équipements collectifs, problèmes de qualité des établissements scolaires alors que la compétition s'intensifie, etc.

On constate ainsi que le développement péri-urbain est lui aussi marqué par une polarisation sociale très sensible, bien que les catégories moyennes progressent fortement, surtout les techniciens et les employés. Les écarts constatés en 1982 entre

les caractéristiques des types agricoles ne sont pas seulement l'effet de différences antérieures qui s'estomperaient avec l'urbanisation, on voit au contraire qu'elles sont reproduites ou amplifiées par celle-ci, surtout dans la seconde période. La polarisation est ici symétrique entre le type A001, où le poids des ingénieurs, des techniciens et des employés, mais aussi des professeurs, s'accroît nettement plus vite qu'en moyenne, et où le recul des ouvriers est fort, et le type A003, où les ouvriers reculent moins qu'ailleurs cependant que les professeurs et ingénieurs ne progressent pas.

### 3. PERSPECTIVES

Dans le prolongement de cette première analyse systématique des changements de la division sociale de l'espace en région Ile-de-France, plusieurs perspectives de travail s'ouvrent.

La première, et la plus évidente, est de prolonger l'analyse par la prise en compte de la période intercensitaire suivante, 1982-1990. Les résultats du recensement de 1990 ne sont pas encore disponibles, à part quelques chiffres d'ensemble, au moment où ces lignes sont écrites, surtout les résultats du sondage au 1/4, dernière étape du traitement dans le calendrier de l'INSEE, qui seule fournira les chiffres des catégories socio-professionnelles.

La seconde consistera à raffiner et systématiser les méthodes utilisées pour l'analyse des changements. L'expérience de ce premier travail confirme l'intérêt de la prise en compte simultanée des évolutions moyennes par type et des divergences d'évolution internes à chaque type. On envisage donc de systématiser la méthode, en reprenant tout d'abord l'approche à type défini: partant par exemple de la typologie 1982, on examinera les transformations respectives des profils des types en 1990. Pour saisir les divergences d'évolution dans chaque type, deux méthodes complémentaires peuvent être envisagées: soit une typologie des changements, semblable à celle effectuée pour 1982 par Nicole Tabard et réutilisée ici; soit la comparaison de deux typologies complètes, réalisée l'une sur les profils de 1982 et l'autre sur ceux de 1990, et analysant à la fois la dérive des profils moyens des types (on fait l'hypothèse que la structure d'ensemble est assez stable pour que les deux typologies réalisées selon une procédure identique soit très proches l'une de l'autre) et les reclassements éventuels de communes à l'intérieur des types; la première méthode met mieux l'accent sur les divergences d'évolution par type, la seconde suit mieux les déformations de la structure d'ensemble.

La troisième perspective est plus méthodologique. Elle résulte des interrogations sur les effets de la définition des variables socio-professionnelles utilisées pour la typologie Tabard-Bessy 1982, en particulier la limitation des variables actives au hommes des couples. Il est envisagé de réaliser très prochainement, en coopération avec le service des études de la Direction Régionale de l'INSEE, une comparaison de cette typologie avec une autre, sur la même année 1982, qui suivrait la même démarche de construction statistique, mais utiliserait comme variables les CSP (détaillées) des hommes et des femmes actifs, perdant ainsi le croisement avec le secteur d'activité mais réintégrant les femmes ainsi que les actifs appartenant à des ménages non formés d'un couple. Cette comparaison permettra de tester la sensibilité de la typologie à un tel changement de variable, et de voir si la définition de certains types est modifiée ou spécifiée. On s'interroge en effet sur les évolutions de structure sociale dans certaines zones, par exemple les "quartiers en difficulté" de certaines banlieue, où l'on sait que la "prolétarianisation"

montrée par la typologie des changements de N. Tabard s'appuie souvent sur une croissance de ménages n'ayant qu'un actif adulte (le plus souvent une femme, seule avec enfants), ou pour d'autres, comme les quartiers ouvriers de Paris, sur la croissance du nombre d'hommes seuls (travailleurs immigrés récents); le renforcement du poids des personnes seules peut d'ailleurs concerner aussi certaines catégories plus aisées de la population, et les espaces où leur densité est particulièrement forte.

La quatrième perspective consiste à comparer les structures et évolutions dégagées dans le cas de l'Ile-de-France avec celles des autres villes de France. On pourra s'appuyer pour cela sur les typologies de l'ensemble des communes de France réalisées à l'INSEE par N. Tabard.

Enfin, dernière perspective de travail, on examinera aussi la question des découpages de l'espace. Un des problèmes déjà signalés est l'hétérogénéité sociale fréquente des grosses ou moyennes communes de banlieue. La typologie de N. Tabard utilisant un découpage en sections cadastrales est une première réponse. On essaiera, si la coopération avec l'INSEE peut se développer sur ce point, de voir s'il est possible de s'affranchir de découpages prédéterminés en construisant des espaces homogènes à partir de typologies par îlots. Cette méthode présenterait l'avantage de construire les découpages infra-communaux pertinents. Elle présente cependant des difficultés techniques notables, notamment pour la phase de réagrégation des îlots homogènes en "quartiers", qui suppose des analyses cartographiques fines et une connaissance détaillée des lieux. Elle rend aussi plus délicate la comparaison dans le temps, du fait des éventuels changements de définition des îlots d'un recensement à l'autre, bien que leur regroupement puisse peut-être résoudre ce problème.



## CHAPITRE II

### LA SEGREGATION SOCIALE DANS LES GRANDES METROPOLES : LONDRES, MADRID, NEW YORK

Premières approches



Pour analyser les processus de ségrégation sociale en cours dans la métropole parisienne, les hypothèses concernant les effets des transformations économiques liées au mouvement de “globalisation” comptent a priori parmi les principaux facteurs explicatifs. De ce fait, la démarche comparative s’impose comme une des méthodes nécessaires : les autres grandes métropoles prises dans ce même mouvement de globalisation connaissent-elles les mêmes processus de ségrégation? Les restructurations économiques en cause, centrées sur la croissance des activités tertiaires supérieures liées aux fonctions de commandement, au développement interconnecté des places financières, aux services de pointe pour les entreprises, ainsi que sur celle de certains domaines de recherche, développement et production de haute technologie, et sur celle des activités de consommation et de loisir, de luxe particulièrement, font-elles émerger un même modèle de structure sociale et d’organisation socio-spatiale? Ou bien les spécificités économiques, politiques, culturelles des différents pays, des différentes villes, maintiennent-elles des structures différentes, voire accentuent-elles certains écarts?

La démarche comparative ouvre un double champ d’interrogations : sur les structures socio-spatiales, leurs significations et leurs effets, d’une part, et sur les processus qui les produisent, d’autre part. De même que les analyses des changements de la ségrégation sociale en Ile-de-France présentées dans le premier chapitre portent essentiellement sur le premier champ, les premières approches comparatives présentées ici visent surtout à présenter des éléments descriptifs des structures socio-spatiales dans d’autres grandes métropoles. Structures analysées selon les mêmes hypothèses que pour l’Ile-de-France, c’est à dire en prenant les catégories socio-professionnelles ou leur équivalent comme variable centrale.

L’objectif de cette étape préliminaire est en fait d’explorer les problèmes méthodologiques et théoriques soulevés par une telle approche, d’inventorier les travaux effectués sur cette question dans les villes concernées, et de présenter quelques résultats disponibles pour engager une première réflexion comparative. Par là, on entend poser les jalons et explorer les conditions d’une recherche comparative systématique, qui ne pourra se faire que dans une étape ultérieure, avec des moyens

plus importants et surtout par des coopérations internationales mobilisant les spécialistes de ces villes.

Notons que les travaux de comparaison internationale se sont développés ces dernières années, et que certains ont même traité de deux des villes retenues ici (Savitch, 1988, Sassen, 1991, Fainstein et al, 1992). Toutefois, ces comparaisons ont plutôt cherché à analyser les mécanismes de transformation, à partir d'une hypothèse centrale (la politique urbaine et le rôle des états pour Savitch, la restructuration économique pour Fainstein et al., les marchés financiers et les services spécialisés aux entreprises pour Sassen) et n'ont, en revanche, traité des transformations urbaines que de façon assez générale. La question de la structure sociale y est donc traitée globalement, et les indications sur la spatialisation de cette structure et les transformations de cet espace sont assez sommaires, réduites à quelques traits majeurs ou quelques remarques sur les quartiers jugés exemplaires.

Les trois villes retenues ici sont Londres, Madrid et New York. On avait initialement envisagé d'étudier Copenhague. On aurait ainsi examiné deux villes indiscutablement "globales", Londres et New York, et deux villes qui le sont nettement moins, Madrid et Copenhague, et qui présentent, comme les deux autres, un contraste a priori intéressant entre un cas d'urbanisation surtout dominée par le jeu des intérêts économiques capitalistes et un cas marqué historiquement par le projet social-démocrate de compromis entre ces intérêts et une certaine redistribution sociale inscrite dans la ville par la planification urbaine et une politique active de logement social. Mais la faisabilité du travail reposait sur l'hypothèse de l'existence de travaux de recherche relativement semblables à notre approche du cas parisien, et cette hypothèse n'a pas été vérifiée dans le cas de Copenhague.

La présentation de chacun des cas abordera successivement les différents problèmes méthodologiques que soulève l'analyse comparative. Après une brève introduction commentant les approches dominantes de la ségrégation dans le pays considéré, on examinera la question des nomenclatures socio-professionnelles utilisées et les problèmes soulevés par leur utilisation, puis la question des aires d'étude (définitions de l'aire métropolitaine), puis celle des découpages spatiaux pertinents - avec, là aussi, la même préoccupation que pour l'Ile-de-France de retenir si possible des découpages pouvant être utilisés ultérieurement pour l'analyse des politiques urbaines -, et enfin on présentera les résultats des analyses typologiques disponibles décrivant la structure socio-spatiale de chaque métropole.

## **1. LONDRES**

### **1. 1. Introduction**

Du fait de sa place prépondérante dans le système urbain et politique britannique, ainsi que de l'intensité qu'y ont connu les problèmes sociaux et urbains, Londres a fait l'objet de nombreuses études. Sociologues, géographes, politologues, planificateurs, économistes, se sont intéressés à sa structure sociale et à ses transformations, qu'il s'agisse de tel quartier, de tel groupe social, ou de l'ensemble de l'agglomération. Citons, parmi d'autres, les travaux de Ruth Glass, Peter Wilmott, Peter Hall, John Shepherd, Chris Hamnett, Nick Buck.

Contrairement au cas américain, la question des différenciations de classe dans l'espace y est une question jugée importante par les sciences sociales, même si la définition des classes sociales est elle-même objet de débat, entre les courants d'inspiration marxiste qui la lient à la place dans le procès de production, et les courants weberiens ou néo-weberiens qui la définissent plus comme un statut social ou comme une place dans les processus de consommation, dont l'accès au logement ou à la consommation collective. Cependant, depuis une vingtaine d'années, la question des différenciations ethniques a, à son tour, pris une importance croissante, du fait de la croissance de l'immigration, surtout interne au Commonwealth, des problèmes sociaux qui ont fortement touché les immigrés de couleur, de leur concentration dans certains grands ensembles de logement social, des émeutes urbaines comme celles de Brixton il y a quelques années.

Des recherches sur la structure socio-spatiale ont été menées par des universitaires, ainsi que par le London Research Centre, institution qui, sous le nom de Intelligence Unit, faisait partie des organes d'étude et de réflexion du Greater London Council, et qui a subsisté comme centre autonome à la suite de la suppression de ce dernier. Dans ce cadre, Peter Congdon a effectué différents travaux d'analyse typologique des quartiers de Londres (Congdon, 1984a, 1984b, 1985, 1987), et a accepté, dans le cadre d'une coopération engagée à l'occasion de la présente recherche, de les actualiser dans l'optique retenue ici, ainsi que d'aborder la question des transformations, ce qui était possible compte-tenu de ses travaux antérieurs. Les résultats présentés ici sont donc essentiellement tirés de ses travaux, et la coopération devrait se poursuivre dans l'avenir, entre autres pour l'analyse comparative des résultats du dernier recensement, dès qu'ils seront disponibles.

### 1. 2. Les variables de catégorisation socio-professionnelle

La variable du recensement la plus proche des CSP à la française n'est pas la *social class* (qui ne distingue que cinq groupes) mais celle du *socio-economic group* (*SEG*), introduite en 1951 et fortement modifiée en 1961. Elle distingue 17 modalités, dont certaines sont susceptibles de subdivisions. Les définitions sont les suivantes:

EML	EMPLOYERS & MANAGERS IN CENTRAL AND LOCAL GOVERNMENT, INDUSTRY, COMMERCE, ETC. - LARGE ESTABLISHMENTS
	1.1 Employers in industry, commerce, etc. <i>(persons who employ others in non-agricultural enterprises employing 25 or more persons)</i>
	1.2 Managers in central and local government, industry, commerce, etc. <i>(persons who generally plan and supervise in non-agricultural enterprises employing 25 or more persons)</i>
EMP	EMPLOYERS AND MANAGERS IN INDUSTRY, COMMERCE, ETC.- SMALL ESTABLISHMENTS
	2.1 Employers in industry, commerce, etc. - small establishments <i>(as in 1.1 but in establishments employing fewer than 25 persons)</i>
	2.2 Managers in industry, commerce, etc.- small establishments <i>(as in 1.2 but in establishments employing fewer than 25 persons)</i>
PRS	PROFESSIONAL WORKERS - SELF EMPLOYED
	3. <i>(self-employed persons engaged in work normally requiring qualifications of university degree standard)</i>
PRE	PROFESSIONAL WORKERS - EMPLOYEES
	4. <i>(Employees engaged in work normally requiring qualifications of university degree standard)</i>
	INTERMEDIATE NON-MANUAL WORKERS
AWA	5.1 Ancillary workers and artists <i>(Employees engaged in non-manual occupations ancillary to the professions, not normally requiring qualifications of university degree standard; persons engaged in artistic work and not employing others therein. Self-employed nurses, medical auxiliaries, teachers, work study engineers and technicians are included)</i>
FSN	5.2 Foremen and supervisors non-manual <i>(Employees other than managers engaged in occupations included in group 6, who formally and immediately supervise others engaged in such occupations)</i>

JUN	JUNIOR NON-MANUAL WORKERS
	6. <i>(Employees, not exercising general planning or supervisory powers, engaged in clerical, sales and non manual communications occupations, excluding those who have additional and formal supervisory functions)</i>
PER	PERSONAL SERVICE WORKERS
	7. <i>(Employees engaged in service occupations caring for food, drink, clothing and other personal needs)</i>
FSM	FOREMEN AND SUPERVISORS - MANUAL
	8. <i>(Employees other than managers who formally and immediately supervise others engaged in manual occupations, whether or not themselves engaged in such occupations)</i>
SKM	SKILLED MANUAL WORKERS
	9. <i>(Employees engaged in manual occupations which require slight but specific skills)</i>
SSM	SEMI-SKILLED MANUAL WORKERS
	10. <i>(Employees engaged in manual occupations which require slight but specific skills)</i>
USM	UNSKILLED MANUAL WORKERS
	11. <i>(Other employees engaged in manual occupations)</i>
OAW	OWN ACCOUNT WORKERS (OTHER THAN PROFESSIONAL)
	12. <i>(Self-employed persons engaged in any trade, personal service or manual occupation not normally requiring training of university degree standard and having no employees other than family workers)</i>
FEM	FARMERS - EMPLOYERS AND MANAGERS
	13. <i>(Persons who own, rent or manage farms, market gardens or forests, employing people other than family workers in the work of the enterprise)</i>
FOA	FARMERS - OWN ACCOUNT
	14. <i>(Persons who own or rent farms, market gardens or forests and having no employees other than family workers)</i>
AGR	AGRICULTURAL WORKERS
	15. <i>(Persons engaged in tending crops, animals, game or forests, or operating agricultural or forestry machinery)</i>
ARM	MEMBERS OF ARMED FORCES 16
OTH	INADEQUATELY DESCRIBED AND NOT STATED OCCUPATIONS 17

Comme plus loin pour la variable *occupation* aux USA, on a gardé les intitulés et brèves définitions en anglais pour éviter les glissements interprétatifs inévitables à la traduction. Ces données sont publiées par municipalité (local government) mais elles sont également utilisables sur support magnétique à un niveau plus fin (*Small Area Statistics*).

### 1. 3. L'aire métropolitaine

La croissance de la métropole londonienne, malgré les fortes traditions de planification urbaine et de recherche de maîtrise de l'urbanisation, s'est traduite par des débordements successifs au-delà de la limite physique instaurée dans les années 40, celle de la *Green Belt*. A l'intérieur de cette ceinture verte, d'environ 10 miles de largeur, qui commence à peu près aux limites du défunt Greater London County, l'urbanisation est continue sur un rayon d'environ 15 miles à partir du centre. Au-delà, l'urbanisation est discontinue, organisée autour de pôles urbains, dont les villes nouvelles. La région métropolitaine au-delà de la ceinture verte est définie comme la *Outer Metropolitan Area*, qui s'étend jusqu'à 40 miles du centre environ.

Toutefois, les spécialistes considèrent qu'aujourd'hui la métropole s'est encore élargie, et que pour considérer l'ensemble de l'espace économique et des marchés de l'emploi "londoniens", il faut vraisemblablement considérer l'ensemble de ce qu'on désigne par *South East Region*, périmètre d'étude de l'organisme de planification lié aux collectivités locales nommé SERPLAN.

En termes de population, l'ensemble de la South East Region représentait près de 17 millions d'habitants en 1981, dont 40% pour *Greater London*, 32% pour l'*Outer Metropolitan Area*, et 28% pour le reste, encore nommé *Rest of the South East (ROSE)*.

Dans la présente étude exploratoire, l'existence des travaux de Peter Congdon au London Research Centre, travaux menés sur l'espace du *Greater London* uniquement, nous conduit à ne considérer que cette zone centrale de la métropole, à peu près comparable en taille et en continuité spatiale à New York City. Dans les projets envisagés pour le développement de cette première approche, nous essaierons d'élargir l'aire d'étude au-delà.

### 1. 4. Les unités spatiales

Dans le système institutionnel anglais, il y avait (avant la réforme du gouvernement Thatcher supprimant les *metropolitan counties*, dont le GLC) deux niveaux de collectivités territoriales, les *districts*, équivalents de municipalités, regroupés en

*counties*. Dans le Grand Londres, les districts, nommés *boroughs*, sont au nombre de 32, avec une population moyenne de 200 000 habitants, plus la *City of London*.

La seule division plus fine autre que les îlots du recensements (*enumeration districts*) est celle des *wards*, qui sont les circonscriptions électorales, et qui constituent un découpage interne de chaque *borough*. Toutefois, ces circonscriptions, au nombre de 755, comptant environ 10 000 habitants en moyenne, sont susceptibles d'être redécoupées d'une élection à l'autre, et ne constituent donc pas un découpage totalement stable dans le temps. Peter Congdon a pu les utiliser cependant en élaborant une méthode permettant de reclasser les *enumeration districts* de 1971 et 1981 dans les *wards* de 1981 (Congdon, 1987).

### 1. 5. Analyse statistique de la structure socio-spatiale

Sur l'ensemble de ces 755 unités spatiales constituant une partition du Grand Londres, Peter Congdon a procédé, selon une méthode semblable à celle utilisée pour Paris, à une analyse factorielle sur le tableau de contingence décrivant chaque unité par les effectifs de chaque *socio-economic group*, hommes et femmes étant distingués, soit 2 fois 18 variables (les SEG 5.1 et 5.2 ayant été distingués, cf. tableau supra). Une typologie a ensuite été construite par classification automatique sur les 9 premiers facteurs, conduisant à la définition de 8 types différents.

Ces neuf premiers facteurs n'"expliquent" ici que 64% de la variance totale du nuage de points, et les trois premiers respectivement 28%, 11% et 6%.

Les variables les plus fortement corrélées au premier facteur sont, comme pour New York et Paris, d'un côté celles qui décrivent les catégories supérieures (EML & EMS - *Employers and managers, large & small establishments*, PRS & PRE - *Professional workers, self-employed & employed*) ainsi que certaines catégories moyennes (AWA - *Ancillary workers and artists*), de l'autre toutes les catégories ouvrières qualifiées ou non (SKM, SSM, USM).

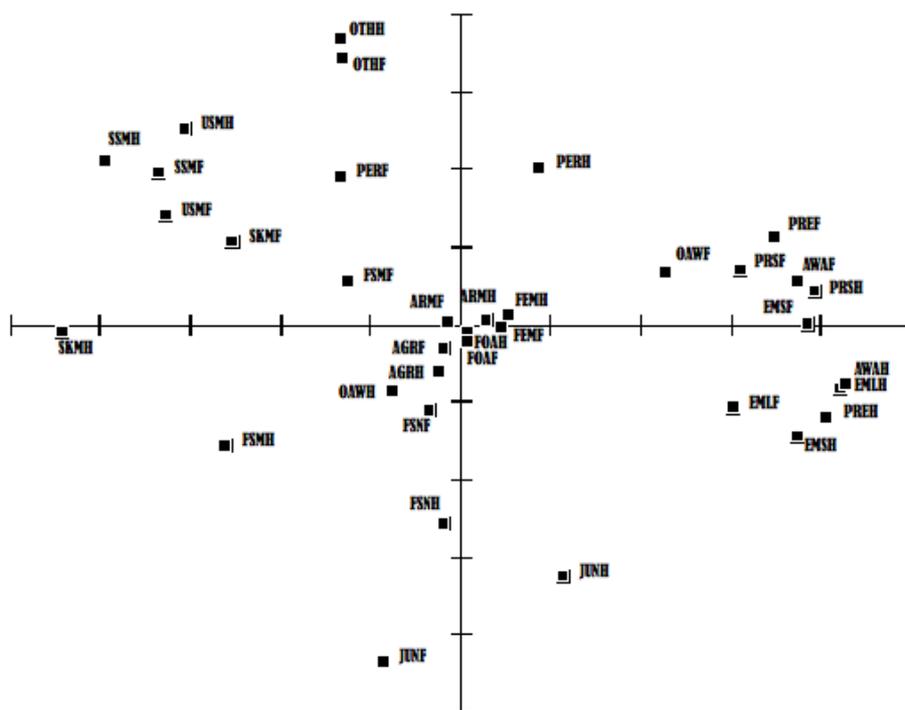
Sur cet axe, les variables concernant hommes et femmes pour une même qualification sont presque systématiquement regroupées. Il n'y a que deux exceptions marquées: les personnels de service (PER - *service occupations caring for food, drink, clothing and other personal needs*) pour lesquels les hommes sont du côté des catégories supérieures, alors que les femmes sont du côté des ouvriers; et les indépendants autres que *professionals* (OAW), principalement commerçants et artisans, pour lesquels c'est l'inverse.

Les variables les plus fortement corrélées avec le second axe sont d'un côté les ouvriers peu ou moyennement qualifiés (USM & SSM) et les personnels de service (PER), hommes et femmes étant là aussi très proches, et de l'autre les caté-

gories qu'on peut comparer aux employés et cadres moyens du tertiaire (JUN - *junior non-manual workers* et FSN - *Foremen and supervisors, non-manual*) mais aussi les contremaîtres hommes (FSM - *foremen and supervisors, manual*). Le second axe peut ainsi s'interpréter comme une opposition entre ouvriers d'un côté, employés et catégories moyennes qualifiées du tertiaire et de l'industrie de l'autre.

Le graphique suivant illustre ces résultats en montrant la projection des 36 variables sur les deux premiers facteurs.

**GREATER LONDON 1981  
PROJECTION DES 36 VARIABLES  
SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL**



Le troisième facteur est très particulier, puisqu'une seule catégorie lui est fortement corrélée (hommes et femmes), celle des militaires (ARM - *Members of armed forces*)

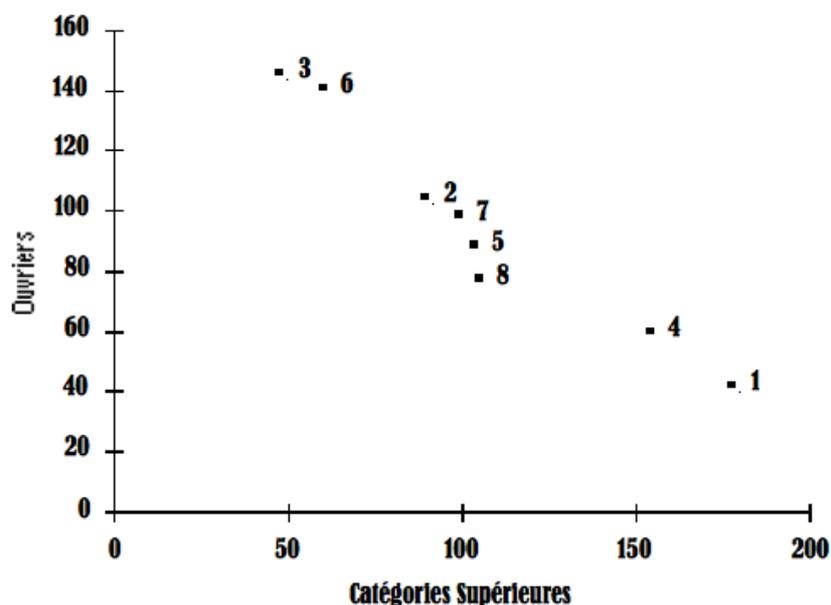
Quant au quatrième facteur, il est lui aussi très particulier, puisqu'il n'est fortement corrélé qu'avec les trois catégories agricoles masculines (FEMH - *Farmers - employers and managers*; FOAH - *Farmers, own account*; AGRH - *Agricultural workers*).

**GREATER LONDON 1981- DENSITÉ RELATIVE DES CATÉGORIES  
SOCIO-PROFESSIONNELLES (SEG) SELON LES TYPES**

VAR/TYP	1	2	3	4	5	6	7	8
EMLH	146	101	55	141	110	62	100	86
EMSH	159	79	49	158	108	69	108	120
PRSH	342	79	20	193	66	23	77	139
PREH	172	83	39	168	111	55	94	99
AWAH	146	101	55	141	110	62	100	86
FSNH	51	79	62	112	146	113	152	82
JUNH	86	92	75	114	128	91	111	75
PERH	205	137	132	69	59	59	60	118
FSMH	39	88	97	77	113	158	125	86
SKMH	35	100	125	66	103	143	113	76
SSMH	51	103	156	58	81	139	98	76
USMH	54	119	188	46	62	126	69	69
OAWH	78	98	89	96	119	106	117	74
FEMH	134	87	18	164	66	38	957	297
FOAH	147	28	34	15	56	55	2752	569
AGRH	55	67	64	120	89	154	428	106
ARMH	94	82	29	89	63	51	86	3436
OTHH	104	124	187	57	59	85	62	69
EMLF	170	98	50	140	108	64	96	85
EMSF	216	95	51	151	85	58	101	106
PRSF	505	92	9	171	36	12	51	31
PREF	282	115	45	145	70	35	62	125
AWAF	163	109	75	132	91	58	98	76
FSNF	68	95	73	102	127	109	121	144
JUNF	85	94	83	105	117	105	101	89
PERF	117	117	129	72	83	95	96	126
FSMF	59	122	118	62	75	154	92	86
SKMF	40	108	138	65	88	145	62	61
SSMF	39	101	170	53	75	147	88	75
USMF	45	117	172	49	73	127	81	107
OAWF	187	101	70	130	91	67	86	57
FEMF	378	36	44	115	36	47	1179	0
FOAF	241	0	56	0	0	120	3002	0
AGRF	47	77	37	90	109	180	262	487
ARMF	92	41	50	34	56	27	95	5503
OTHF	116	117	170	64	63	91	74	74

Globalement, on retrouve la nette corrélation négative observée à Paris entre densité relative des catégories supérieures et densité relative des ouvriers, comme le montre le graphique ci-dessous.

**GREATER LONDON WARDS CLUSTERS 1981**  
**Densité relative des catégories supérieures et des ouvriers**



Les types 1 et 4 sont caractérisés par la nette sur-représentation des catégories supérieures, et la sous-représentation symétrique des ouvriers.

Dans le type 1, celui où cette polarisation est la plus forte, c'est l'ensemble des huit *SEG* rassemblant les catégories supérieures (assimilables aux patrons et cadres supérieurs et professions libérales de l'ancienne nomenclature des CSP) qui y sont très fortement sur-représentés, avec des densités relatives de trois à cinq fois supérieures à la moyenne pour les professions libérales, de 1,5 à 2 fois pour les patrons. Ces densités relatives y ont d'ailleurs les valeurs les plus élevées sur l'ensemble des *SEG* et des types (mis à part les agriculteurs et les militaires dans les types 7 et 8): ce sont donc ces catégories sociales supérieures qui connaissent le regroupement le plus marqué dans certains espaces. C'est aussi dans le type 1 que la présence des ouvriers et contremaîtres est la plus faible (densité relative inférieure à 60%).

Par rapport aux types supérieurs de l'Ile-de-France, la domination de ces catégories supérieures y est cependant plus relative, puisqu'elles n'y représentent qu'un peu moins du tiers de la population active. D'autre part, si leur concentration relative y est forte, leur concentration absolue y est moins frappante, puisque ce type

ne regroupe que 13,4% des effectifs de ces catégories supérieures (contre 7,6% de la population totale).

Les *wards* appartenant à ce type se trouvent principalement, comme le montre la carte ci-après, principalement dans un ensemble continu dans le centre-ouest et le proche ouest et nord-ouest de Londres, et dans trois ensembles plus petits dans l'ouest un peu plus éloigné; on trouve ensuite quelques *wards* de ce type dispersés en périphérie plus éloignée.

Le type 4 a un profil semblable, avec seulement des écarts moins accentués : de 140% à 193% pour les catégories supérieures, moins de 77% pour les ouvriers et contremaîtres. Si la concentration relative des catégories supérieures y est un peu moins nette (elles y constituent 28% de la population active), leur concentration absolue y est plus importante, car ce type regroupe 28,7% de l'ensemble de ces catégories supérieures (18,6% de la population active totale).

#### GREATER LONDON 1981 -DISTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES SELON LES TYPES

TYPES	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Catégories supérieures	13,4%	17,8%	7,7%	28,7%	20,3%	9,2%	1,8%	1,0%	100%
	32,1%	16,1%	8,6%	27,9%	18,7%	10,9%	17,9%	18,9%	18,1%
Personnel de service	10,3%	24,2%	21,0%	13,2%	15,3%	13,2%	1,6%	1,2%	100%
	7,5%	6,7%	7,1%	3,9%	4,3%	4,8%	4,8%	6,8%	5,5%
Catégories moyennes et employés	7,8%	19,3%	12,6%	21,1%	22,7%	13,8%	1,9%	0,8%	100%
	42,1%	39,7%	31,7%	46,7%	47,2%	37,4%	43,0%	34,1%	36,6%
Ouvriers	3,2%	20,8%	23,6%	11,2%	17,4%	21,3%	1,8%	0,8%	100%
	12,9%	31,7%	44,3%	18,3%	26,9%	42,7%	30,1%	23,6%	30,4%
Agriculteurs	6,9%	13,3%	7,6%	20,1%	16,2%	19,2%	14,3%	2,5%	100%
	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,9%	0,3%	0,1%
Autres	8,1%	23,6%	27,5%	11,4%	12,0%	12,9%	1,2%	3,3%	100%
	5,3%	5,8%	8,3%	3,0%	3,0%	4,1%	3,3%	16,4%	4,9%
Total	7,6%	20,0%	16,3%	18,6%	19,7%	15,2%	1,8%	1,0%	100%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(voir en annexe, tableau 8, la distribution des effectifs par catégorie et type)

La localisation des *wards* de ce type est pour partie semblable, et même contiguë, à celle du type précédent, mais on en trouve aussi plusieurs ensembles importants dans la périphérie du grand Londres, au nord-ouest, au sud-est et au sud.

Dans les types 1 et 4, on trouve ainsi rassemblés au total un peu plus de 42% de l'ensemble des catégories supérieures. Remarquons qu'à l'intérieur des catégories supérieures, ce sont les *professionals* qui ont la concentration relative la plus élevée, donc la partie la plus intellectuelle ou diplômée, par différence avec les patrons ou *managers* d'entreprises.

A l'opposé, les types 3 et 6 sont marqués par la sur-représentation des catégories ouvrières, et la sous-représentation des catégories supérieures. La concentration des ouvriers est à peu près semblable dans les deux types, avec une polarisation positive moins marquée que dans les types 1 et 4 (densités relatives de 120 à 180% environ), alors que la polarisation négative est aussi forte ici pour les catégories supérieures qu'elle l'était pour les ouvriers, voire un peu plus forte encore pour les *professionals*. Encore que, du fait de leurs effectifs globaux plus importants, les catégories ouvrières représentent respectivement 44% et 43% de la population active totale des deux types; leur poids relatif dans les types ouvriers est donc supérieur à celui des catégories supérieures dans les types supérieurs. Au total, ces deux types rassemblent 44% de l'ensemble des ouvriers (31,5% de la population totale).

La différence de profil la plus sensible entre ces deux types tient au fait que ce sont les catégories ouvrières les moins qualifiées (*unskilled and semi-skilled manual workers*) qui viennent en tête dans le type 3 (les contremaîtres hommes étant même légèrement au dessous de la moyenne), alors que ce sont les catégories les plus qualifiées dans le type 6 (contremaîtres - *foremen & supervisors-manual* - et *skilled manual workers*). Autre différence, seuls les personnels de service (*personal service workers*) sont également surreprésentés dans le type 3, le moins qualifié, alors qu'ils sont au-dessous de la moyenne dans le type 6, et que par contre certaines catégories moyennes y sont également sur-représentées (*intermediate & supervisors non-manual* hommes et femmes, *junior non manual* femmes).

Les *wards* du type 3, le moins qualifié, ont une localisation surtout centrale: ils forment un ensemble continu dans toute la partie centrale, principalement côté est; on en trouve ensuite deux ensembles plus petits dans l'ouest plus éloigné, plus quelques *wards* isolés. Ceux du type 6, plus périphériques, prolongent la zone ouvrière centrale du précédent au nord, à l'est et dans une moindre mesure au sud. Ils prolongent aussi, à la périphérie ouest, le regroupement du type précédent le plus à l'ouest.

Le type 2 peut également être considéré comme plutôt ouvrier, puisque les six catégories ouvrières y ont des densités relatives égales ou supérieures à la moyenne. Il se rapproche d'ailleurs plutôt du type 3, car ce sont les catégories les moins qualifiées qui y sont nettement surreprésentées et, comme dans le type 3, les personnels de service y sont également surreprésentés. Mais, à la différence du type 3, les écarts à la moyenne sont nettement plus faibles (sauf pour les personnels de service), et certaines catégories moyennes voire supérieures y sont aussi légèrement surreprésentées. La structure sociale y est donc nettement moins typée. D'ailleurs, les ouvriers n'y représentent que 23,6% de la population active, contre 39,7% pour les catégories moyennes et employés. Notons cependant que ce type rassemble 20% de la population totale, 24% des personnels de service, et 21% des ouvriers. Si on l'inclut dans les types ouvriers, on constate donc que 65% des ouvriers, près des deux tiers, habitent dans ces trois types les plus ouvriers.

La localisation, plutôt centrale, des *wards* du type 2 est très proche de celle du type 3, auquel son profil ressemble en plus atténué. Au sud et au nord-ouest du centre, ils forment comme un halo autour de la zone centrale du type 3, prolongeant celui-ci et faisant comme une transition avec les espaces limitrophes plus bourgeois. On les retrouve de même dans la continuité des deux espaces de type 3 dans l'ouest.

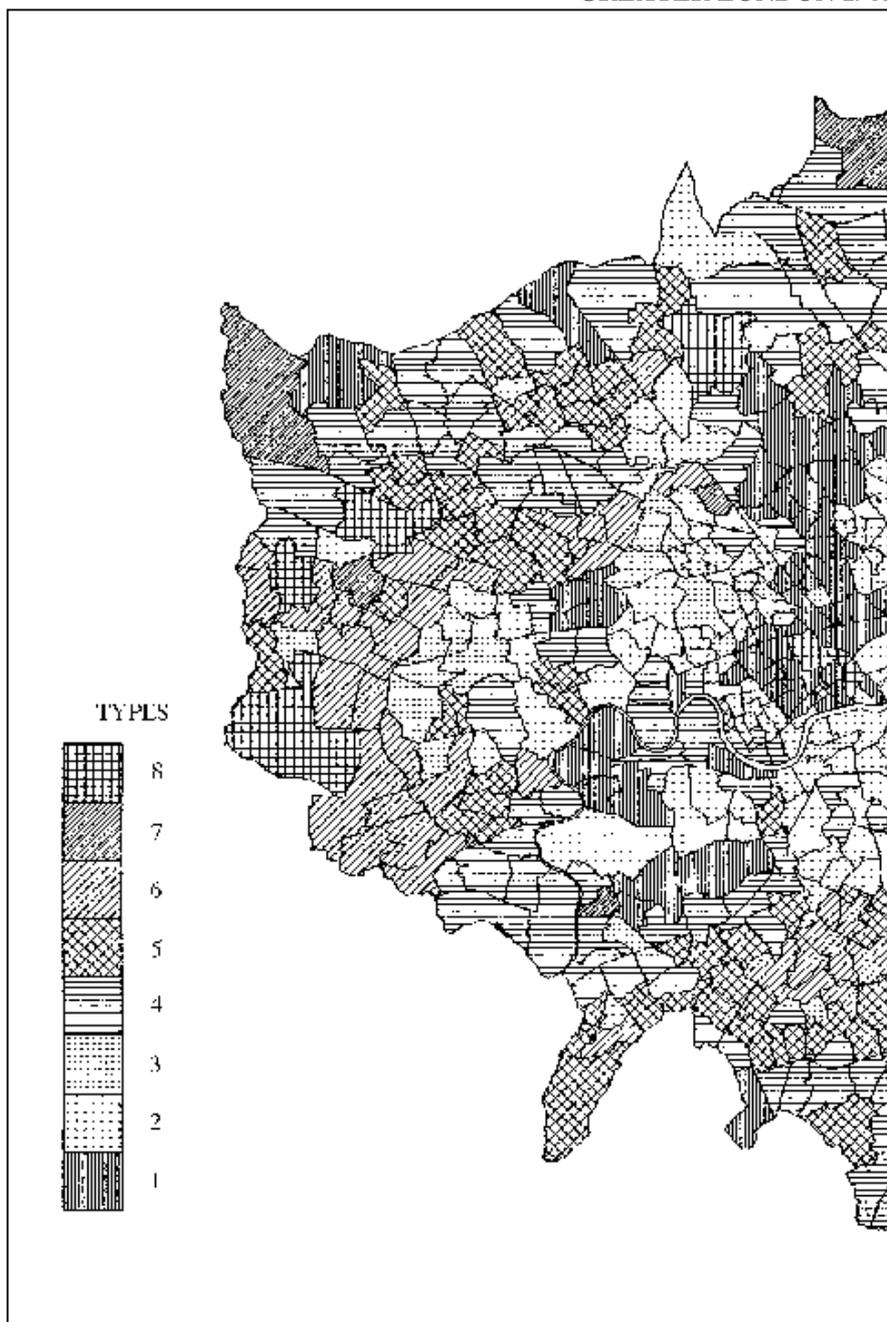
Le type 5 est plutôt un type "tertiaire moyen", en ce sens que ce sont les catégories moyennes ou intermédiaires du tertiaire qui y sont surtout surreprésentées. Cependant, comme dans le type précédent, les écarts à la moyenne y sont peu importants, et d'autres catégories y sont également surreprésentées: les contre-maîtres et ouvriers qualifiés hommes, les cadres supérieurs d'entreprise (*employers and managers - large firms*) par exemple. Ce type, moyen et plus mélangé que les autres, regroupe près de 20% de la population totale.

Les *wards* du type 5 sont répartis dans la périphérie du Grand Londres, le plus souvent limitrophes des espaces bourgeois du type 4, le plus périphérique, avec des ensembles assez importants au nord-est et au sud-est.

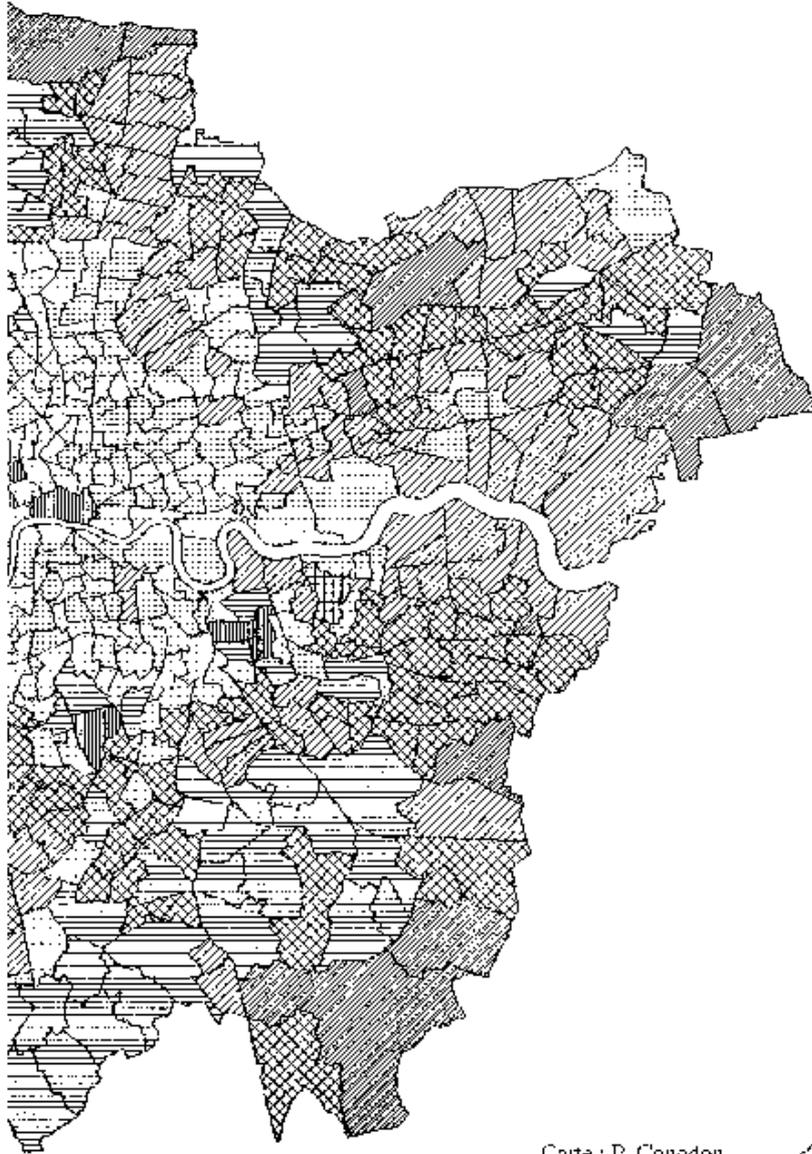
Le type 7 est caractérisé avant tout par la très forte surreprésentation de toutes les catégories agricoles, mais les effectifs de celles-ci étant très faibles, elles n'y représentent au bout du compte que 1% de la population active. Pour le reste, son profil est assez proche du type précédent, le 5, "moyen tertiaire". Il ne regroupe que 2% de la population totale. Sa localisation est essentiellement à la périphérie du Grand Londres, en bordure de la ceinture verte.

Enfin le dernier type, le 8, qui ne regroupe que 1% de la population totale, est caractérisé par la très forte représentation des militaires (*armed forces*). Pour le reste, son profil est plutôt moyen, encore qu'on puisse noter la nette sous-représentation des ouvriers. Les quelques *wards* qui le constituent sont dispersés, à l'est, au centre-ouest, au nord-ouest et à l'ouest.

GREATER LONDON 1981



**TPOLOGIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES WARDS**



Carte : P. Congdon.  
London Research Centre



## 2. MADRID

### 2. 1. Introduction

Madrid n'avait guère fait, jusqu'ici, l'objet d'analyses sociologiques fines et systématiques. Mis à part quelques travaux pionniers et à la diffusion quelque peu clandestine, portant surtout sur la politique du logement, comme ceux de Mario Gaviria, qui avait étudié, entre autres, les premiers grands ensembles espagnols, et ceux de Jesus Leal (1976), la sociologie urbaine n'a commencé à se développer vraiment qu'après la fin du régime franquiste. Et les premières publications importantes, en premier lieu celles de Manuel Castells, ont porté surtout sur les mouvements sociaux urbains<sup>26</sup>. Depuis une dizaine d'années, cependant, les recherches se sont diversifiées, et l'intérêt pour les transformations de la structure sociale de la métropole madrilène, prise elle aussi de façon évidente dans les processus d'internationalisation, s'est fortement développé.

Plusieurs auteurs, entre autres Constanza Tobio (1989) et Jesus Leal (1990)<sup>27</sup> se sont intéressés directement à ce mouvement, et tout particulièrement aux relations entre les transformations du marché du travail, celles de la division sociale de l'espace, et les modes de vie des différentes catégories sociales.

Des liens de collaborations noués de longue date avec Jesus Leal nous ont conduits à amorcer un travail comparatif sur l'évolution de la ségrégation sociale dans les deux métropoles. Les résultats présentés ici sont d'abord ceux de ce travail de Jesus Leal (1990), réalisé avec le soutien de la Municipalité de Madrid, que nous avons complété ici par la construction et l'analyse d'une typologie.

### 2. 2. Les variables de catégorisation socioprofessionnelle

Les nomenclatures socioprofessionnelles française et espagnole sont assez différentes, et reflètent des histoires sociales et économiques comme des histoires des appareils statistiques assez différentes<sup>28</sup>. Dans les discussions avec J. Leal sur le projet de travail comparatif, nous avons examiné comment l'on pouvait, à partir du système espagnol, élaborer une nomenclature qui se rapproche plus de la française, tout en conservant les traits qui apparaîtraient comme repérant des caractéristiques sociales spécifiques. Ceci a pu être fait pour les données de 1986 (Padrón municipal de habitantes) à partir desquelles il a réalisé ensuite une série d'analyses statistiques. La nomenclature utilisée a été la suivante:

---

<sup>26</sup> On trouvera la synthèse la plus complète de ces travaux dans Castells (1983).

<sup>27</sup> Des extraits de deux articles de ces auteurs ont été publiés en français dans E. Préteceille (1992).

<sup>28</sup> Pour une réflexion systématique sur la comparaison des systèmes de nomenclatures socio-professionnelles au Royaume-Uni, en Espagne et en France, cf. Pinçon et al. (1988, 1991)

AGRI	AGRICULTEURS
ARTN	ARTISANS
COMT	COMMERÇANTS
PATR	CHEFS D'ENTREPRISE
PLIB	PROFESSIONS LIBÉRALES CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE, PROFESSIONS INTELLECTUELLES ET ARTISTIQUES
CSFP	Fonction publique
PROF	Professeurs et scientifiques
INFO	Professionnels de l'information
CADC	CADRES D'ENTREPRISE Cadres administratifs et commerciaux
INGR	Ingénieurs et cadres techniques
INST	PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES - ENSEIGNEMENT, SANTÉ, FONCTION PUBLIQUE ET ASSIMILÉS Instructeurs
SANT	Santé et travailleurs sociaux
CLER	Clergé et religieux
PIAC	PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES
CONT	CONTREMAÎTRES
ECIV	EMPLOYÉS FONCTION PUBLIQUE Employés et agents civils
MILI	Policiers et militaires
EAEN	EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE Employés d'administration des entreprises
ECOM	Employés commerciaux
PSRV	Personnels des services directs aux particuliers
OQIN	OUVRIERS QUALIFIÉS Ouvriers qualifiés de l'industrie
OQAR	Ouvriers qualifiés de type artisanal
COND	Conducteurs
OQTP	Ouvriers qualifiés - manutention, magasinage et transport
ONQU	OUVRIERS NON QUALIFIÉS
OAGR	OUVRIERS AGRICOLES

(Contrairement aux deux autres cas, on a traduit les intitulés des catégories, du fait de leur construction explicite en référence aux CSP françaises dont les intitulés sont proches)

### 2. 3. L'aire métropolitaine

Plusieurs périmètres d'étude peuvent être retenus. Les deux principaux sont :

-la *Comunidad de Madrid*, le plus englobant, qui est une définition politico-administrative correspondant au gouvernement de l'*autonomia*, l'équivalent en quelque sorte de la région Île-de-France, mais avec des pouvoirs nettement plus étendus;

-l'aire métropolitaine, qui englobe l'essentiel de la partie urbanisée, principalement l'agglomération urbaine de Madrid.

-la municipalité de Madrid, qui comptait environ 3 millions d'habitants en 1986. La couronne métropolitaine, soit le reste de l'aire métropolitaine, en comptait un peu moins de la moitié, soit 1,4 millions. Enfin, le reste de la *Comunidad* ne comptait qu'un peu plus de 300 000 habitants.

Dans son étude, Jesus Leal a utilisé successivement les trois périmètres: la *Comunidad*, l'aire métropolitaine, et la municipalité de Madrid.

### 2. 4. Les unités spatiales

Pour la municipalité de Madrid, les divisions spatiales utilisées ont été:

- la division en 18 quartiers, pour l'étude de la *Comunidad* et celle de l'aire métropolitaine, et des changements 75-86 dans les trois périmètres (taille moyenne : 170 000 h.)
- la subdivision de ces quartiers en 106 districts, pour l'étude de la structure sociale en 1986 dans la seule municipalité de Madrid (taille moyenne : 29 000 h.).

Pour le reste de l'aire métropolitaine, la division retenue est celle des limites municipales. Quelques municipalités particulièrement petites ayant été regroupées, cela définit 20 unités spatiales (taille moyenne : 70 000 h.).

Enfin, pour le reste de la *Comunidad*, les municipalités ont été regroupées en 14 zones (taille moyenne : 22 000 h.)

### 2. 5. Analyse statistique de la structure socio-spatiale

Pour esquisser la comparaison avec les autres cas présentés dans ce rapport, on a utilisé l'analyse factorielle des correspondances effectuée par J. Leal sur l'ensemble de la *Comunidad de Madrid* (étant exclues les catégories agricoles et les

militaires et policiers, catégories qui sont réintroduites ultérieurement comme simples variables descriptives).

L'analyse factorielle sur les profils socioprofessionnels des 52 unités spatiales fait ressortir 4 facteurs expliquant 90% de la variance totale, dont 71% pour le seul premier facteur, et 10% pour le second.

Comme dans les autres villes, le premier facteur oppose très nettement les catégories supérieures<sup>29</sup> aux ouvriers. Les corrélations négatives les plus fortes concernent, dans l'ordre décroissant des valeurs absolues, les *Professeurs et scientifiques*, les *Professions libérales*, les *Cadres de la fonction publique*, les *Chefs d'entreprise*, puis les *Ingénieurs*, les *Professionnels de l'information*, le *Clergé* puis les autres catégories moyennes. A l'opposé, les corrélations positives les plus fortes concernent quatre catégories d'ouvriers sur cinq, la seule qui n'est pas liée à ce facteur étant celle des *Ouvriers qualifiés de type industriel*, qui n'est d'ailleurs bien représentée par aucun des quatre premiers facteurs. On peut noter qu'avec des corrélations plus faibles, les *Artisans*, les *Contremaîtres*, mais aussi les *Employés administratifs d'entreprise* et les *Personnels de service* sont du côté des ouvriers.

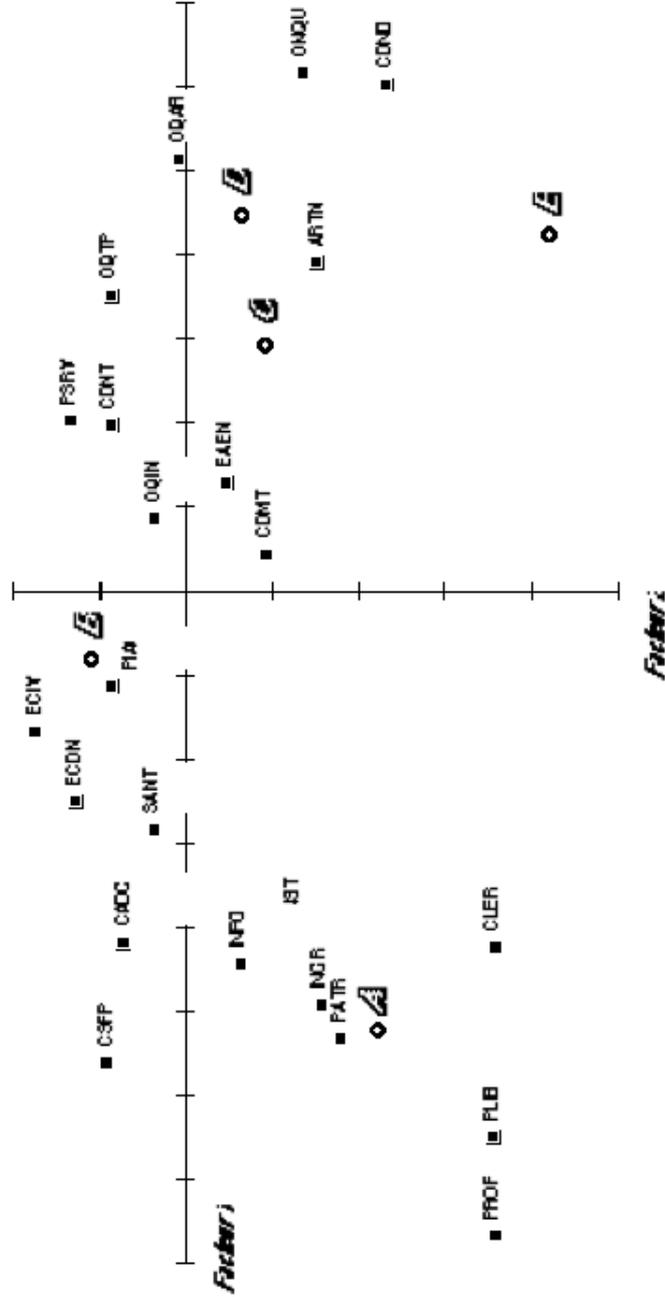
Le second facteur révèle une opposition, beaucoup moins marquée, entre d'un côté les catégories supérieures, surtout les plus intellectuelles ou diplômées (*Professeurs et scientifiques*, *Clergé*, *Professions libérales*, dans une moindre mesure *Ingénieurs* et *Chefs d'entreprise*) auquel se joignent les *Artisans* et les *Conducteurs*, et de l'autre les *Employés et agents civils*, les *Employés commerciaux des entreprises* et les *Personnels de service*. C'est donc principalement un axe d'opposition entre catégories tertiaires, qualifiées d'un côté, non qualifiées de l'autre.

Le troisième facteur oppose, assez curieusement, les *Artisans* et *Commerçants* et le *Clergé* (variable non active) d'un côté, et les *Ouvriers qualifiés de type artisanal*, les *Ouvriers qualifiés* et dans une moindre mesure les *Ingénieurs*, de l'autre, soit le monde de la petite bourgeoisie traditionnelle au monde de la production industrielle.

---

<sup>29</sup> Dans la suite du texte, on entendra par catégories supérieures le regroupement de PATR, PLIB, CSFP, PROF, INFO, CADC, INGR; par catégories moyennes indépendantes celui de ARTN et COMT; par catégories moyennes salariées celui de INST, SANT, CLER, PIAC, CONT, MILI; par employés ECIV, EAEN, ECOM; par personnels de service PSRV; par ouvriers celui de OQIN, OQAR, COND, OQTP, ONQU; par catégories agricoles celui de AGRI et OAGR.

COMUNIDAD DE MADRID 1986 - PROJECTION DES CATEGORIES PROFESSIONNELLES SUR LE PLAN DES FACTEURS 1 & 2



Selon une méthode semblable à celle utilisée par P. Bessy pour la typologie de l'Île-de-France<sup>30</sup>, on a élaboré une typologie des unités spatiales à partir de cette analyse factorielle, qui aboutit à répartir les 52 unités en 5 types, dont le tableau suivant donne une première description globale.

**COMUNIDAD DE MADRID 1986**  
**TYPLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE**  
**NOMBRE DES UNITÉS ET POPULATION ACTIVE DES TYPES**

TYPE	NB	POPTOT	POPMOY	POPMIN	POPMAX	ECTYP	CVAR
<b>A</b>	8	269157	33645	4636	57909	22821	0,678
<b>B</b>	12	742788	61899	41420	93653	15938	0,257
<b>C</b>	12	307543	25629	6705	55379	19658	0,767
<b>D</b>	11	226145	20559	6459	44567	15202	0,739
<b>E</b>	9	52355	5817	2519	9225	1989	0,342
<b>TOTAL</b>	52	1597988	30731	2519	93653	24969	0,813

On voit que si le nombre d'unités est à peu près semblable selon les types, la taille moyenne des unités dans chacun est assez variable. Le type B se singularise par une taille moyenne double de la moyenne générale, il regroupe 46% de la population active totale à lui seul, et présente la dispersion la plus faible des tailles de population des unités qui le constituent. Le type E, à l'opposé, ne regroupe que 3% de la population active totale, présente la taille moyenne la plus faible, avec également une dispersion assez réduite sur ce point. Les trois autres types sont plus semblables, et la taille moyenne des unités y est proche de la moyenne générale; on observe, à l'inverse des deux précédents, une dispersion élevée des valeurs des tailles dans chacun.

La projection des centres des types sur le graphique du premier plan factoriel de l'AFC (cf. supra) montre que le type A est lié aux catégories supérieures, le type B plutôt aux catégories moyennes, les types C et D étant plus ouvriers et le type E à l'écart.

Le tableau suivant, qui donne les densités relatives des catégories professionnelles par type, permet d'affiner ces indications.

---

<sup>30</sup> On opère une classification ascendante hiérarchique des unités spatiales en fonction de leurs valeurs sur les n premiers facteurs de l'AFC. On retient le groupe distingué par la segmentation la plus marquée, on recommence la classification sur le reste, etc, on itère jusqu'à ce que la segmentation ne produise que des groupes très petits. Ceci a l'avantage de ne pas pré-déterminer le nombre des types.

**COMUNIDAD DE MADRID 1986 - DENSITÉ RELATIVE  
DES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES PAR TYPE**

TYPE	A	B	C	D	E
AGRI	104	15	261	126	1508
ARTN	59	83	155	116	208
COMT	98	99	109	104	165
PATR	213	95	71	44	69
PLIB	250	82	78	39	99
CSFP	155	121	40	20	20
PROF	279	84	62	35	66
INFO	176	107	77	48	62
CADC	157	117	62	45	46
INGR	212	98	63	61	53
INST	175	99	79	66	79
SANT	123	114	74	51	67
CLER	173	86	79	41	242
PIAC	112	106	90	71	61
CONT	62	105	120	125	86
ECIV	95	120	73	65	46
MILI	93	91	106	137	110
EAEN	117	120	71	52	47
ECOM	62	106	109	99	56
PSRV	81	103	108	97	91
OQIN	37	84	132	185	83
OQAR	44	76	145	144	261
COND	47	98	121	123	91
OQTP	33	76	140	226	129
ONQU	48	89	115	212	97
OAGR	105	37	220	246	810

Le type A est caractérisé par la forte surreprésentation des toutes les catégories supérieures, en premier lieu les *Professeurs et scientifiques*, les *Professions libérales*, les *Chefs d'entreprise*, les *Ingénieurs*, puis les *Professionnels de l'information*, les *Cadres de la fonction publique* et les *Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise*. C'est dans ce type que toutes ces catégories présentent leur densité relative maximale. Certaines catégories moyennes sont, elles aussi, nettement surreprésentées : c'est la cas des *Instructeurs* (dont les instituteurs), du *Clergé*, et, dans une moindre mesure, des *Professions moyennes de la santé et du travail social* et des *Employés d'administration des entreprises*.

Symétriquement, c'est dans ce type A qu'on trouve la plus forte sous-représentation de toutes les catégories d'ouvriers (sauf agricoles), ainsi que des *Contremaîtres* et des *Artisans*, mais aussi des *Personnels des services directs aux particuliers*. Les *Employés commerciaux* sont aussi fortement sous-représentés.

Comme les catégories supérieures ne sont surreprésentées que dans le type A, (à deux exceptions près dans le type B), seul ce type est susceptible d'être considéré comme dominé par elles. Elles n'y représentent pourtant que 36% de la population active totale. Quant à leur degré de concentration dans ce type par rapport à l'ensemble de la région métropolitaine, il est d'un peu plus du tiers (34% de l'ensemble de ces catégories y résident).

**COMUNIDAD DE MADRID 1986 - DISTRIBUTION DES PRINCIPALES  
CATÉGORIES PROFESSIONNELLES SELON LES TYPES**

TYPE	A	B	C	D	E	Total
Catégories supérieures	34,4%	47,0%	10,8%	6,2%	1,7%	100%
	35,6%	17,6%	9,8%	7,7%	8,9%	17,4%
Commerçants et artisans	10,6%	41,3%	26,1%	15,7%	6,4%	100%
	5,0%	7,0%	10,8%	8,8%	15,4%	7,9%
Personnel de service	14,4%	47,3%	21,5%	13,9%	3,0%	100%
	8,1%	9,7%	10,6%	9,3%	8,7%	9,5%
Catégories moyennes et employés	18,5%	52,3%	16,4%	10,9%	1,9%	100%
	42,7%	43,8%	33,1%	30,1%	22,6%	38,9%
Ouvriers	5,5%	39,8%	26,4%	24,0%	4,2%	100%
	8,2%	21,5%	34,5%	42,7%	32,3%	25,1%
Catégories agricoles	6,5%	14,1%	22,6%	19,5%	37,3%	100%
	0,4%	0,3%	1,2%	1,5%	12,1%	1,1%
Total	16,8%	46,5%	19,2%	14,2%	3,3%	100%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(Cf. en annexe, tableau 10, la distribution des effectifs  
par catégorie professionnelle détaillée et par type)

Comme le montrent les deux cartes qu'on trouvera plus loin, les unités du type A, le plus "bourgeois", comprennent cinq quartiers de Madrid sur dix-huit, au centre et à l'ouest (comptant environ 250 000 personnes actives, soit 24% de la population active de la municipalité de Madrid, et 92% de la population active totale du type A, qui est donc central pour l'essentiel), et trois municipalités ou groupes de municipalités de la proche périphérie ouest-nord-ouest (qui ne représentent que 4% de la population active totale de l'aire métropolitaine hors Madrid). Ces unités forment deux ensembles bien regroupés et contigus l'un de l'autre par la frontière commune entre le quartier de la Moncloa et les municipalités de Majadahonda et Las Rozas de Madrid à l'ouest.

On peut se demander, compte tenu de la taille importante des quartiers de Madrid, quelle est leur homogénéité sociale interne, et dans quelle mesure le poids relatif pas très élevé des catégories supérieures qui y sont surreprésentées tiendrait en fait à un regroupement d'espaces hétérogènes. Ne disposant pas des données à un niveau plus fin, nous n'avons pu construire de typologie spatiale sur des espaces plus petits, mais l'étude de Jesus Leal dont nous sommes partis permet de contrôler ce point. Il a en effet effectué également des AFC sur une division de l'espace

municipal de Madrid en 106 districts (*barrios*). Le premier facteur est semblable à celui trouvé dans l'AFC sur la *Comunidad*, et la carte qu'il a réalisée à partir des valeurs de ce facteur par district (cf. infra) permet de contrôler dans une certaine mesure l'homogénéité des quartiers. Pour les quartiers du type A, la comparaison des cartes montre que, sur les 29 *barrios* qu'ils regroupent, six seulement sont plus populaires (troisième quartile sur le premier facteur), soit un cinquième.

Le type B est caractérisé par la surreprésentation moyenne à modérée des quatre catégories d'employés et personnels de service, de trois des catégories moyennes salariées sur six, et de 3 sur 6 des catégories supérieures (les plus tertiaires et salariées, à l'exception des *Professeurs et scientifiques*, sous-représentés). Il s'agit, dans l'ordre décroissant des densités relatives, des *Cadres de la fonction publique*, des *Employés et agents civils*, et *Employés administratifs d'entreprise*, puis des *Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise*, des *Professions moyennes de la santé et du travail social*, puis plus faiblement des *Professionnels de l'information*, des *Professions intermédiaires administratives et commerciales*, des *Employés commerciaux*, des *Contremaîtres*, et enfin des *Personnels de service aux particuliers*.

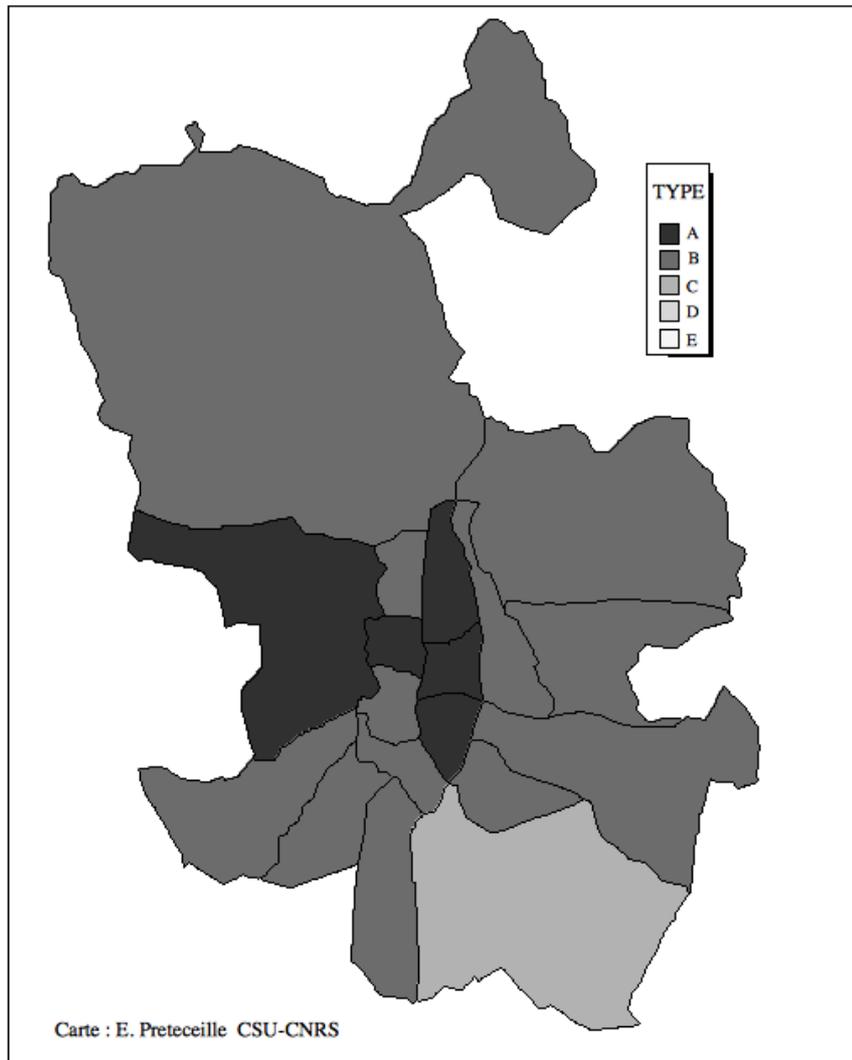
Deux catégories supérieures sont y nettement sous-représentées, les plus intellectuelles-diplômées-tertiaires (*Professeurs et scientifiques* et *Professions libérales*), alors que les *Chefs d'entreprise* et les *Ingénieurs* s'écartent peu, négativement, de la moyenne.

Quatre catégories d'ouvriers sur cinq sont nettement sous-représentées elle aussi, de même que les *Artisans*.

On peut donc caractériser le type B comme un type mixte tertiaire salarié, mixte au sens où il mélange des catégories du tertiaire salarié qualifiées comme non qualifiées.

On avait déjà signalé la taille moyenne élevée et homogène des unités qui le composent, et qui sont en fait uniquement des quartiers (12) de Madrid. Compte tenu de la taille comparable des autres quartiers, la caractérisation relative de ce type par rapport aux quartiers du type A et le seul quartier appartenant au type C n'est pas un artefact résultant de cette taille élevée. Par contre, on peut penser que la surreprésentation simultanée de catégories qualifiées et non qualifiées est peut-être due à l'effet de moyenne lié à cette taille, et qu'une analyse sur des espaces plus petits la remettrait en question.

**TPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE  
DE LA COMUNIDAD DE MADRID - 1986**  
Municipalité de Madrid - 18 quartiers



La comparaison des cartes (cf. plus haut) montre qu'en effet les quartiers de ce type sont globalement assez hétérogènes. Sur 71 barrios, on en trouve 8 qui sont dans le premier quartile de l'AFC par *barrios*, du côté de la surreprésentation des catégories supérieures et qualifiées, et 19 dans le quatrième quartile, du côté de la surreprésentation des ouvriers. Près de 40% de ces *barrios* ne peuvent donc être considérés comme moyens. Les plus hétérogènes, par inclusion de *barrios* de catégories supérieures, sont les quartiers du centre et du nord-ouest, proches des quartiers du type A (Ciudad Lineal, Tetuan, Fuencarral). Les plus hétérogènes par inclusion de quartiers plus ouvriers sont surtout dans le quadrant sud-est (Villaverde, Vallecas, Moratalaz, San Blas).

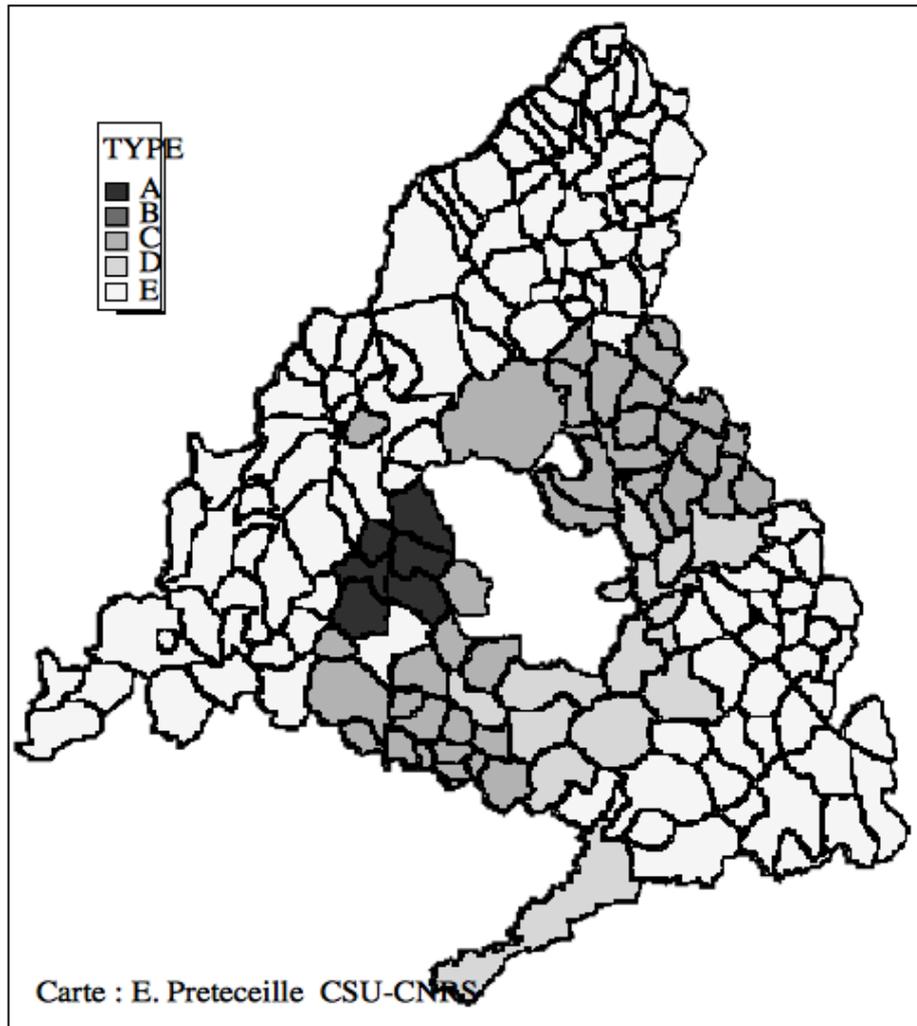
Ce type regroupant près de la moitié (46,5%) de la population active totale de la région métropolitaine, il n'est pas étonnant d'y trouver également 47% des catégories supérieures (dont la part n'y est que de 18%), et 47% des personnels de service. Les catégories moyennes et employés y comptent plus de la moitié (52%) de leurs effectifs, et leur part y est de 44%.

Les types C et D sont tout deux caractérisés par la nette surreprésentation de toutes les catégories ouvrières, des contremaîtres et des artisans, et par la nette sous-représentation de toutes les catégories supérieures et des catégories moyennes les plus qualifiées. Les différences entre les deux sont, dans le type C, la moindre sous-représentation de ces groupes (supérieurs et moyens qualifiés), et la surreprésentation des employés de commerce et des personnels de service; et dans le type D, la sous-représentation la plus accentuée de tous les types non agricoles pour toutes les catégories supérieures et moyennes, et la surreprésentation symétrique la plus forte des catégories ouvrières, particulièrement des ouvriers qualifiés de type industriel et des ouvriers non qualifiés (à noter que des deux catégories sont ainsi regroupées).

Ces deux types regroupent le tiers de la population active de la région métropolitaine, et la moitié du total des ouvriers, dont la part est de 34,5% dans le type C, et de 43% dans le type D, qui est donc nettement le plus ouvrier, et majoritairement ouvrier si on inclut les contremaîtres, voire les artisans.

Le type C ne compte qu'un quartier de Madrid (Mediodia - dont quatre sur cinq des barrios sont dans le quartile le plus ouvrier, cf. supra), mais on a vu qu'une partie de quatre autres quartiers était aussi ouvrière). Il compte ensuite 8 communes ou groupes de communes sur 20 dans le reste de l'aire métropolitaine et 3 groupes de communes sur 14 dans la périphérie plus éloignée. C'est donc un type surtout caractéristique de la première couronne suburbaine. A une exception près, les communes ou de communes qui le constituent sont regroupés en deux ensembles, l'un au sud-est et l'autre au nord-est.

**TIPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE  
DE LA COMUNIDAD DE MADRID 1986**  
Municipalités hors Madrid

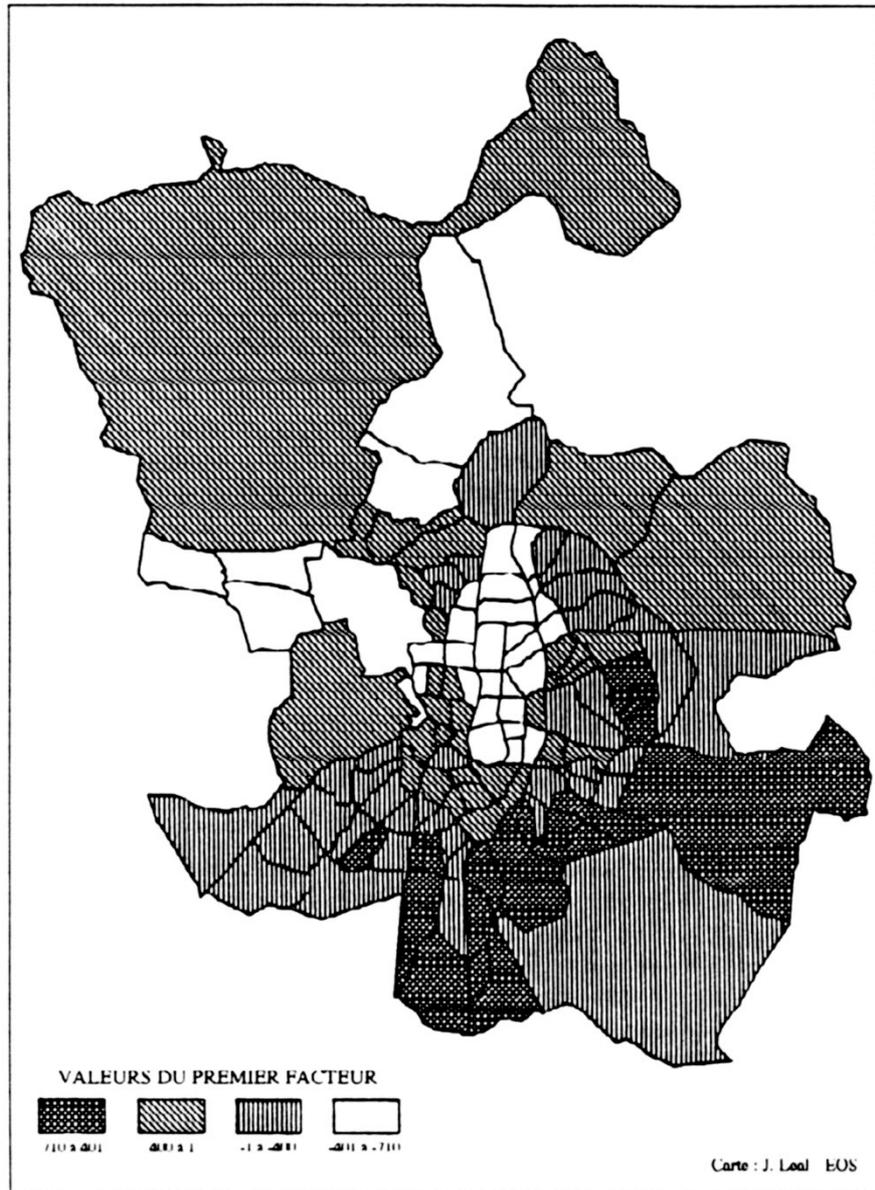


Le type D ne compte aucun quartier de Madrid, 8 communes ou groupes de communes de la première couronne sur 20, et 3 groupes de communes sur 14 dans la périphérie plus éloignée. C'est donc également un type surtout caractéristique de la première couronne suburbaine. Toutes les communes qui le composent sauf une (Aranjuez, qui est un peu plus au sud mais proche) sont regroupées en un seul ensemble au sud-est, qui relie d'ailleurs les deux ensembles constituant l'essentiel du type C. On a donc ainsi en fait une demi-couronne continue de communes ouvrières autour de Madrid, du nord-est au sud-ouest.

Enfin, le dernier type, E, est essentiellement un type agricole, marqué avant tout par la très forte surreprésentation des catégories agricoles: densités relatives de 1500% pour les agriculteurs exploitants, de 800% pour les ouvriers agricoles. Les seules autres catégories surreprésentées sont les artisans et commerçants, le clergé et les militaires, et enfin les ouvriers qualifiés de type artisanal et les ouvriers qualifiés des transports. Les autres catégories d'ouvriers y sont modérément sous-représentées. Toutes les catégories supérieures, moyennes et les employés y sont fortement sous-représentées, de façon semblable aux types ouvriers.

Les 9 groupes de communes qui constituent ce type appartiennent à une exception près (Villaviciosa de Odón) à la couronne extérieure de la *Comunidad*, et sont regroupés en deux ensembles, l'un au nord-ouest, qui correspond au versant sud-est de la sierra de Guadarrama, l'autre à l'opposé, au sud-est.

MUNICIPALITÉ DE MADRID 1986  
AFC DES PROFILS SOCIO-PROFESSIONNELS PAR BARRIOS  
CARTOGRAPHIE DES VALEURS DU PREMIER FACTEUR



### 3. NEW YORK

#### 3. 1. Introduction

Si la ville sud-africaine est le cas le plus marquant de ségrégation, politiquement organisée par l'apartheid, la ville américaine, avec sa mosaïque de quartiers dominés chacun par des groupes ethniques-linguistiques-culturels-religieux différents, est le cas le plus connu et le plus marquant de ségrégation sociale urbaine "spontanée". Et la sociologie urbaine américaine est celle qui a fait le plus de place historiquement à la question de la ségrégation, dans ses théories et son appareillage méthodologique, depuis l'École de Chicago (cf. Grafmeyer et Joseph, 1979). Depuis les premiers travaux de Park et Burgess, méthodes d'analyse et modèles interprétatifs se sont multipliés, avec les travaux de H. Hoyt, la *social area analysis* de Shevky et Bell, l'écologie factorielle, les définitions diverses d'indices globaux cherchant à mesurer le degré de ségrégation sur l'ensemble d'une ville, etc.

Pourtant, la ville de New York n'a guère fait l'objet d'études systématiques de l'organisation de l'espace social sur l'ensemble de l'aire métropolitaine. On peut citer essentiellement les travaux, déjà un peu anciens, de Hoover et Vernon (1962) et ceux de J. W. Hughes (1973). Dans les publications récentes, seul Richard Harris (1991) s'est intéressé sous cet angle à l'ensemble de la métropole, avec une approche assez peu détaillée il est vrai. La plupart des autres travaux ont porté uniquement sur la ville de New York au sens restrictif: on peut mentionner entre autres ceux de Michael A. Stegman (1988), portant sur les conditions de logement, et de John H. Mollenkopf (1989), portant sur la distribution des groupes ethniques-raciaux et le comportement politique. Le territoire municipal de New York City regroupe à lui seul environ 7 millions d'habitants, soit un peu moins de la moitié de la région métropolitaine. C'est beaucoup, mais ce n'est quand même que la moitié, laissant à l'écart les zones de croissance périphérique.

Dans la tradition de recherche américaine, il est généralement considéré que le principal facteur de ségrégation socio-spatial est le facteur racial-ethnique (*race and ethnicity*). Ceci correspond au caractère extrême de cette ségrégation raciale-ethnique dans certains quartiers. Mais il y a cependant débat sur ce point. D'une part, certains travaux (dont Hughes, op. cit., pp.56-64, sur les cas de New York et Los Angeles) montrent que les facteurs socio-économiques sont les plus discriminants sur l'ensemble de l'espace métropolitain. D'autre part, certains auteurs interprètent la ségrégation ethnico-raciale comme ayant aujourd'hui une signification relevant d'abord du niveau de vie et du statut social (William Julius Wilson, 1980, 1987), analyse très contestée théoriquement et empiriquement par d'autres (Norman Fainstein, 1992).

### 3. 2. Les variables de catégorisation socio-professionnelle

La position dans les rapports de travail, telle que la mesure la CSP en France, est peu utilisée sur l'ensemble de ses modalités dans les travaux sociologiques américains, on emploie plus fréquemment le niveau de revenu ou d'éducation pour mesurer la place dans la hiérarchie sociale.

Il existe toutefois dans les données du recensement une variable relativement proche dans le principe de sa définition, la variable *occupation*. Ses modalités sont les suivantes, en prenant par exemple le détail le plus fin fourni par les publications des données par Etat (US Department of Commerce, Bureau of the Census, 1983):

MANAGERIAL AND PROFESSIONAL SPECIALTY OCCUPATIONS	
EXM	Executive, administrative and managerial occupations Officials and administrators, public administration Management related occupations ...
PRO	Professional specialty occupations Engineers and natural scientists Engineers ... Health diagnosing occupations Health assessment and treating occup. Teachers, librarians and counselors Teachers, elementary and secondary schools ...
TECHNICAL, SALES, AND ADMINISTRATIVE SUPPORT OCCUPATIONS	
TEC	Technologists and technicians Health technologists and technicians Technologists and technicians, except health
SAL	Sales occupations Supervisors and proprietors, sales occ. Sales representatives, commodities and finance Other sales occupations Cashiers ...
ADS	Administrative support occupations, including clerical Computer equipment operators Secretaries, stenographers, and typists Financial records processing occup. Mail and message distributing occup.

SERVICE OCCUPATIONS	
PRI	Private household occupations
PCT	Protective service occupations Police and firefighters ...
OSV	Service occupations, except protective and household Food service occupations Cleaning and building service occup. ...
FRM FARMING, FORESTRY AND FISHING OCCUPATIONS	
	Farm operators and managers Farm workers and related occupations ...
CRA PRECISION PRODUCTION, CRAFT AND REPAIR OCCUPATIONS	
	Mechanics and repairers Construction trades Precision production occupations ...
OPERATORS, FABRICATORS AND LABORERS	
OPR	Machine operators and assemblers Machine operators and tenders, except precision Fabricators, assemblers, inspectors and samplers
TPT	Transport and material moving occupations Transport occupations Motor vehicle operators ...
HAN	Material moving equipment operators Handlers, equipment cleaners, helpers, and laborers Construction laborers Freight, stock and material handlers ...

(les abréviations concernent le niveau de définition de la variable qui sera utilisé plus loin pour l'essai de traitement statistique)

Il existe une variable *labor force status* qui indique entre autres le nombre des chômeurs, une variable *industry* qui indique le secteur d'activité économique, et une variable *class of worker* qui distingue entre autres les salariés du secteur privé et les employés des trois principaux niveaux de l'Etat (federal /state/local).

Ces données sont publiées par Etat et par municipalité, avec des degrés de précision décroissants, et sont par ailleurs diffusées commercialement par le Bureau of the Census sur bande magnétique au niveau du "census tract", équivalent de notre îlot du recensement. La plupart des départements de sciences sociales des universités en disposent.

Les nomenclatures sont restées stables entre les deux recensements de 1970 et 1980. Par contre, le contenu détaillé d'un certain nombre des catégories a changé, ce qui fait que les données de 1970 et 1980 ne sont pas absolument comparables. Ce point devra être considéré avec soin dans les travaux plus approfondis à venir qui chercheront à mesurer et comparer les évolutions.

### 3. 3. L'aire métropolitaine

La définition de l'aire métropolitaine ne va pas sans soulever quelques difficultés. Il n'y a pas de définition institutionnelle explicite, la seule institution métropolitaine, qui était une commission de planification métropolitaine (Tri-state Regional Planning Commission) ayant été supprimée. Il existe une Regional Planning Association, mais elle est de statut privé. La seule institution publique régionale qui subsiste est le Port Authority of New York-New Jersey, qui est responsable en matière de transports, ponts, aéroports, etc, et qui a publié certaines études sur le marché de l'emploi, les migrations alternantes, dans son aire de compétence. Toutefois, celle-ci ne concerne que deux Etats, celui de New York et celui du New Jersey, et laisse à l'écart la partie de l'aire métropolitaine qui se trouve sur le territoire du troisième Etat concerné, le Connecticut.

La densité et la continuité de la conurbation du nord-est des Etats-Unis fait que la définition scientifique de la métropole n'est pas évidente, le marché de l'emploi étant relativement polycentrique et les bassins de main d'œuvre recoupant ceux de grandes villes proches, comme Philadelphia. La définition la plus facilement utilisable est celle de la *Standard Consolidated Statistical Area (SCSA)* de New York - Newark - Jersey City, NY-NJ-Connecticut, du Bureau of the Census. Elle regroupe plusieurs *Standard Metropolitan Statistical Areas (SMSA)*:

**New York SMSA:**           Bronx County NY  
                                   Kings County NY  
                                   New York County NY  
                                   Queens County NY  
                                   Richmond County NY  
 (soit les cinq counties de New York City)  
                                   Bergen County NJ  
                                   Putnam County NY

Rockland County NY  
Westchester County NY

**Jersey City SMSA:** Hudson County NJ

**Long Branch - Asbury Park SMSA:**  
Monmouth County NJ

**Nassau-Suffolk SMSA:** Nassau County NY  
Suffolk County NY

**New Brunswick - Perth Amboy - Sayreville SMSA:**  
Middlesex County NJ

**Newark SMSA:** Essex County NJ  
Morris County NJ  
Somerset County NJ  
Union County NJ

**Paterson - Clifton - Passaic SMSA**  
Passaic County NJ

**Stamford SMSA et Norwalk SMSA** appartiennent au Fairfield County (Connecticut) qui a été pris dans son ensemble dans la suite de ce travail.

La ville de New York comptait 7 071 639 habitants en 1980, soit 44% du total de la région métropolitaine (SCSA: 16 121 178 habitants).

### 3. 4. Les unités spatiales

La complexité du système institutionnel américain fait que le choix de l'unité spatiale de base n'est pas évident lui non plus. La plus petite unité statistique, le *census tract*, est trop petite, la plus souvent utilisée dans les analyses quantitative, la SMSA, est trop vaste. Et chaque Etat a son propre système de gouvernement local.

Pour New York City, il existe plusieurs principes de subdivision. La plus connue est celle en *Counties* (ou *Boroughs*), dont chacun constitue une entité politico-administrative, mais qui sont de taille trop importante pour notre propos. On trouve ensuite une division en *Community Districts* (59), qui ont également une existence politico-administrative, avec un conseil responsable de la gestion d'une partie des services publics et problèmes locaux. Et enfin une autre division en *Assembly Districts* (82) correspond à un découpage en secteurs électoraux, eux-

même subdivisés en *Election Districts*. C'est le découpage en *Community Districts* qui a été retenu ici, du fait de son institutionnalisation politico-administrative et de la disponibilité plus aisée de données regroupées à ce niveau, données publiées par la ville elle-même (Department of City Planning, 1986).

En dehors de New York City, les découpages administratifs sont, à l'intérieur de chaque Etat, les *Counties*, puis dans ceux-ci les municipalités dont l'appellation et le statut varient selon l'Etat et la taille de l'unité. Les données publiées concernent les municipalités de plus de 10 000 habitants, mais le total de celles-ci ne regroupe qu'une partie de la population des *Counties*. On a donc, pour le premier essai d'analyse statistique présenté ici, retenu ceux-ci pour simplifier, ce qui a l'avantage de prendre en compte l'ensemble de la population, et de garantir la qualité des chiffres (les données détaillées deviennent d'une qualité discutable quand la taille des communes est petite, du fait qu'elles proviennent d'un sondage et non du dépouillement exhaustif), et l'inconvénient de ne retenir que des unités nettement plus peuplées que les *Community Districts* de New York City. Là encore, les travaux ultérieurs devront établir des découpages pertinents plus petits, ce qui impliquera un travail préalable sur les diverses catégories retenues dans la nomenclature du Bureau of the Census et une analyse à partir des bandes magnétiques et non plus simplement des tableaux publiés.

### 3. 5. Analyse statistique de la structure socio-spatiale

Sur l'ensemble des 74 unités spatiales ainsi définies (59 *Community Districts* pour New York City - on les désignera ci-après par quartiers pour simplifier) et 15 *Counties* extérieurs), caractérisées par leur structure socio-professionnelle (selon la variable *occupation* en 13 postes et distinguant hommes et femmes, soit 26 valeurs par unité), on a procédé à une série d'analyses statistiques du même type que celles qui avaient servi à la construction par l'INSEE de la typologie socio-professionnelle des communes de l'Ile-de-France. On a tout d'abord effectué une analyse des correspondances (AFC) pour mettre en évidence les principaux facteurs de variation, puis une classification ascendante hiérarchique (CAH) pour regrouper les unités en types semblables quant à leur profil socio-professionnel.

L'AFC calcule les facteurs - combinaisons linéaires des variables de départ - qui "expliquent" le mieux les données dans la mesure où ils rendent compte d'une part importante de la variance. Ce sont les axes principaux d'allongement du nuage de points, dans l'interprétation géométrique. Les cinq premiers facteurs calculés "expliquent" ici plus de 90% de la variance, et les trois premiers respectivement 51%, 18% et 11%.

Les variables les plus fortement corrélées au premier facteur (cf Annexes, tableau?) sont, d'une part, celles qui décrivent les catégories supérieures (EXM - *Executive, administrative and managerial occupations*, et PRO - *Professional specialty occupations*), d'autre part celles qui décrivent les emplois de type ouvrier les moins qualifiés (*Operators, fabricators and laborers*). On retrouve donc, pour ce premier axe, une opposition de classe ou statut fort semblable à celle caractérisant le premier axe de l'AFC faite sur l'Ile-de-France. Les contributions les plus fortes viennent des catégories supérieures, dont la distribution est donc celle qui pèse le plus sur la définition de ce facteur.

Les variables les plus fortement corrélées au second facteur sont d'un côté les ouvriers qualifiés hommes (CRAH - *precision production, craft and repair occupations*) les techniciens hommes (TECH - *Technologists and technicians*) et les agriculteurs, de l'autre les services domestiques (*Private household occupations*) et les "autres services" hommes (OSVH - *Service occupations, except protective and household*), ainsi que les *professionals* femmes (PROF). Les contributions les plus fortes à la définition de l'axe viennent surtout des ouvriers qualifiés hommes et des "autres services" hommes, puis des catégories supérieures dont les *professionals* femmes et enfin des services domestiques femmes.

Le graphique suivant illustre ces résultats en montrant la projection des 26 variables sur le plan des deux premiers facteurs.

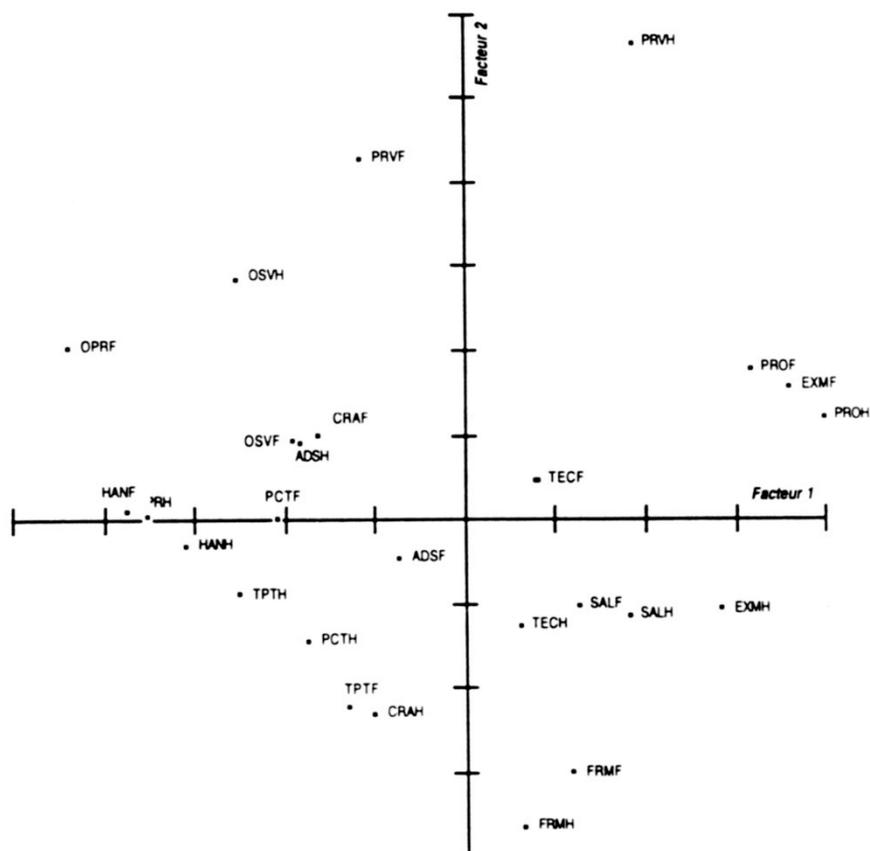
Il est intéressant de constater que les variables décrivant les hommes et les femmes d'une même catégorie ne sont pas systématiquement groupées, même si ces écarts ne contribuent pas à la définition des deux premiers facteurs. Il n'y a pas de régularité évidente par rapport au premier facteur, les hommes étant plus du côté des statuts supérieurs que les femmes dans sept cas sur treize seulement. Il y en a un peu plus par rapport au second facteur, les hommes étant plus du côté négatif (défini surtout par les hommes techniciens et ouvriers qualifiés) que les femmes des mêmes catégories dans neuf cas sur treize. Ce facteur n'oppose pas pour autant les hommes aux femmes des mêmes catégories, mais oppose plutôt les hommes de certaines catégories entre eux, et à deux catégories de femmes (cf. plus haut les contributions). D'ailleurs les femmes sont en position plus "moyenne" sur ce facteur que les hommes de la même catégorie (au sens où la valeur absolue de la projection de la catégorie sur le facteur est plus faible) dans dix cas sur treize.

Le troisième facteur oppose les employés d'administration (ADS - *Administrative support occupations, including clerical*) et les hommes des services de protection (PCTH) à certains ouvriers moyennement qualifiés (OPR - *Machine operators and assemblers*).

Notons enfin l'intérêt du quatrième facteur (4% de la variance seulement) pour lequel près de la moitié des contributions viennent de deux variables, "autres

services” femmes (OSVF) et services domestiques femmes (PRVF), qui ont aussi les plus fortes corrélations, les autres corrélations notables et de même sens venant des employés des transports femmes (TPTF), des agriculteurs femmes (FRMF), des techniciens femmes (TECF), toutes ces variables s’opposant aux employés administratifs hommes et femmes (ADS) qui contribuent pour plus de 20% au facteur.

#### NEW YORK SCSA 1980- PROJECTION DES 26 VARIABLES SUR LE PLAN DES DEUX PREMIERS FACTEURS DE L’AFC



Le graphique suivant, qui projette les unités spatiales sur le plan des deux premiers facteurs également, montre que les unités extrêmes sur le premier facteur sont, du côté des statuts supérieurs, des quartiers de Manhattan, et du côté des statuts inférieurs, des quartiers du Bronx et de Brooklyn. Les *Counties* extérieures à

New York City sont pratiquement tous du même côté du second axe, mélangés cependant à des quartiers de New York City sur cette projection.

La classification ascendante hiérarchique opérée sur les cinq premiers facteurs permet de dégager sept types, dont on a projeté les positions moyennes sur le graphique suivant. On trouvera en annexe (Tableau ?) la liste des unités regroupées dans chacun.

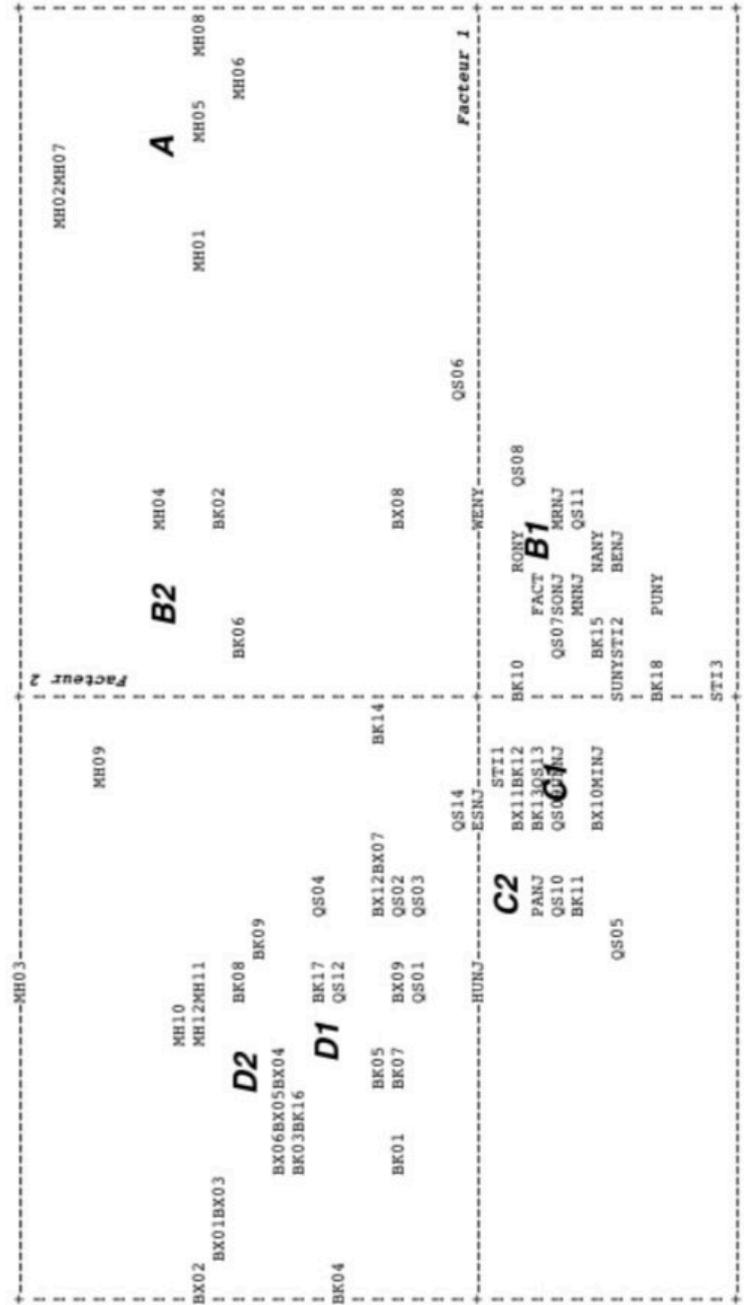
Le type le plus extrême du côté des statuts supérieurs (A) ne regroupe que des quartiers de Manhattan. Le suivant, B1, mélange 3 quartiers du Queens, 1 du Bronx et 10 *Counties* extérieurs. Le troisième et dernier type "supérieur", B2, très proche de B1 sur le premier axe mais tout à fait opposé sur le second, ne regroupe que 2 quartiers de Manhattan et 2 du Bronx.

Les deux types moyens, C1 et C2, ont eux aussi une composition contrastée. C1 est exclusivement constitué de quartiers de New York City (18), hors Manhattan, dont les 3 quartiers de Staten Island. C2 est exclusivement constitué de *Counties* extérieurs (5).

Enfin les deux types les plus extrêmes du côté des statuts inférieurs, D1 et D2, ne regroupent que des quartiers de New York City (13 et 14 respectivement).

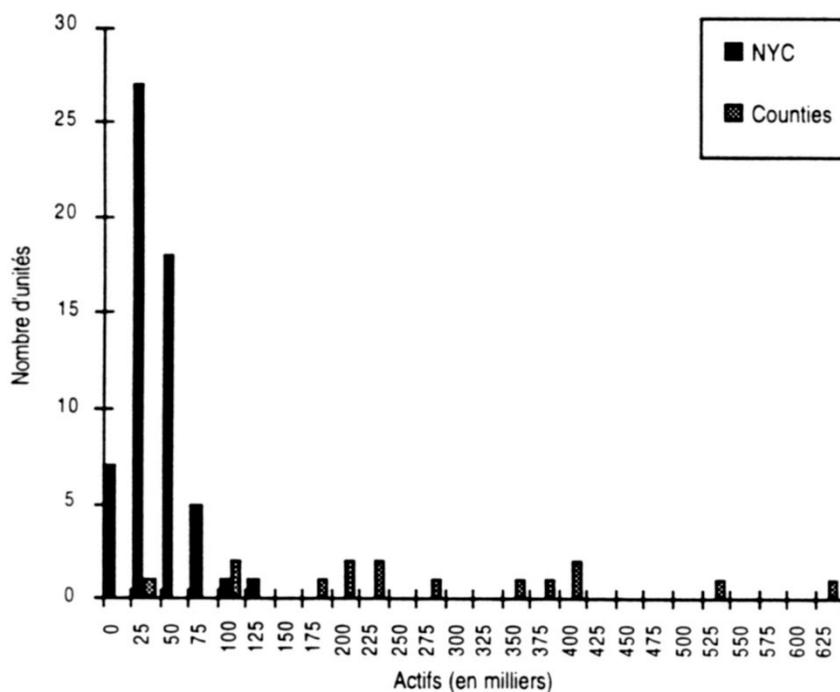
Il est difficile de tirer des conclusions nettes de ces résultats que sont d'une part la quasi séparation de New York City et des *Counties* extérieurs en types distincts, d'autre part le regroupement des derniers dans les seuls types moyens. Ceci peut refléter correctement une composition sociale plus contrastée de la ville centre, plus moyenne de la périphérie. Mais ce peut être également un artefact résultant de la taille moyenne très dissemblable des unités retenues : les *Counties* étant plus grands, il se peut qu'ils regroupent des espaces socialement contrastés, ces contrastes disparaissant par effet de moyenne.

NEW YORK SCSA 1980- PROJECTION DES UNITÉS SPATIALES ET DES  
TYPES SUR LE PLAN DES DEUX PREMIERS FACTEURS DE L' AFC



L'histogramme ci-dessous montre la nette différence des distributions de taille des deux catégories d'unités spatiales. Cependant, si l'effet de moyenne explique peut-être l'appartenance des trois *Counties* les plus grands (Nassau - NY, Suffolk - NY, Fairfield - CT) au même type B1 que quatre quartiers de New York City, il n'en va pas de même pour les trois plus petits (Putnam - NY, Rockland - NY, Somerset - NJ) qui sont dans la même fourchette de tailles que ces quartiers et qui sont classés dans le même type.

#### NEW YORK SCSA 1980 - DISTRIBUTION DES UNITÉS SPATIALES SELON LA TAILLE DE LA POPULATION ACTIVE



La position des types sur le plan des deux premiers facteurs est explicitée, quant à sa signification sociologique, par la lecture du tableau suivant, qui indique pour chaque type les indices de représentation ou densités relatives<sup>31</sup>.

<sup>31</sup> Selon la définition utilisée au premier chapitre : rapport entre la part de la catégorie dans le type et sa part dans l'ensemble de la population active de la région métropolitaine, multiplié par 100. La moyenne est donc la valeur 100.

**NEW YORK SCSA 1980 - DENSITÉ RELATIVE DES CATÉGORIES  
SOCIO-PROFESSIONNELLES (OCCUPATION) SELON LES TYPES**

VAR/TYPE	A	B1	B2	C1	C2	D1	D2
EXMH	142	123	78	88	85	57	37
EXMF	248	101	121	92	83	72	62
PROH	230	114	162	73	80	54	41
PROF	229	104	149	76	86	65	79
TECH	82	111	99	93	109	75	64
TECF	124	102	120	81	102	84	114
SALH	115	117	70	107	83	73	53
SALF	111	114	68	93	93	78	72
ADSH	74	81	130	139	88	138	145
ADSF	68	96	85	124	99	103	111
PRVH	266	90	252	56	37	96	236
PRVF	139	87	139	53	68	97	323
PCTH	27	98	75	136	96	89	135
PCTF	44	85	93	98	137	102	153
OSVH	85	78	153	100	83	195	167
OSVF	59	94	102	83	97	114	198
FRMH	18	149	36	66	77	48	61
FRMF	42	149	24	46	82	55	64
CRAH	24	110	52	109	111	91	78
CRAF	82	88	108	90	116	150	109
OPRH	23	79	89	80	162	137	129
OPRF	40	69	112	84	144	210	129
TPTH	26	88	80	120	126	113	126
TPTF	20	123	79	49	121	90	81
HANH	23	85	96	103	135	125	137
HANF	21	79	89	68	169	141	132

Le type A a les valeurs les plus fortes pour les quatre catégories supérieures (EXMH, EXMF, PROH, PROF), et les plus faibles pour les huit catégories d'ouvriers, mais aussi pour les services de protection et autres services et pour les employés administratifs. Rappelons qu'il est uniquement constitué de quartiers de Manhattan, ce qui, sous réserve de la remarque précédente sur l'effet de moyenne, souligne la particularité de New York par rapport à la structure socio-spatiale dominante des villes américaines. Ces catégories dominent nettement ces quartiers, puisqu'elles y constituent 55% de la population active. Toutefois, leur forte concentration n'y est que relative, puisque de 8 à 14% seulement des effectifs de ces catégories (11,5% pour le total des quatre) résident dans ce type, qui regroupe 6% de l'ensemble de la population active.

**NEW YORK SCSA 1980 - DISTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES  
PROFESSIONNELS SELON LES TYPES**

TYPE	A	B1	B2	C1	C2	D1	D2	Total
Catégories supérieures	11,5%	50,6%	2,9%	11,0%	15,3%	5,2%	3,6%	100%
	55,0%	30,6%	34,0%	22,1%	22,8%	16,4%	14,2%	27,2%
Personnel de service	4,3%	38,7%	3,0%	12,1%	16,2%	12,7%	13,1%	100%
	8,0%	9,0%	13,4%	9,3%	9,3%	15,5%	20,1%	10,5%
Catégories moyennes et employés	4,6%	44,6%	2,1%	16,1%	17,3%	8,4%	7,0%	100%
	30,0%	36,9%	33,1%	43,8%	35,2%	36,7%	38,2%	37,1%
Ouvriers	1,6%	41,1%	1,8%	13,5%	23,8%	10,7%	7,4%	100%
	6,9%	22,7%	19,4%	24,5%	32,4%	31,2%	27,1%	24,8%
Catégories agricoles	1,2%	66,9%	0,8%	8,6%	14,2%	4,2%	4,1%	100%
	0,1%	0,8%	0,2%	0,3%	0,4%	0,3%	0,3%	0,5%
Total	5,7%	44,9%	2,3%	13,6%	18,2%	8,5%	6,8%	100,0%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(voir en annexe, tableau 10, la distribution des effectifs par catégorie et type)

Le type B1, bien qu'il vienne en second sur le premier axe, est celui qui s'écarte le moins des valeurs moyennes de densité relative par catégorie. Sont modérément surreprésentées les catégories supérieures, les techniciens et les employés de commerce (SAL). Les plus surreprésentés sont les agriculteurs, avec des effectifs significatifs, ce qui traduit simplement le poids des *Counties* périphériques. Toutes les autres catégories sont modérément sous-représentées, à deux exceptions près. Ce type regroupe le plus grand nombre (10) de *Counties* extérieurs, mais aussi 3 quartiers de Queens et 1 de Brooklyn, soit, à lui seul, 45% de la population active. Son profil "moyen" est donc très vraisemblablement dû avant tout à un effet de moyenne résultant du poids et de la taille des *Counties* extérieurs, seuls les quartiers de New York City et les trois *Counties* de taille plus restreinte signalés ci-dessus échappant à cet effet. Notons que 45 à 55% des catégories supérieures (51% du total des quatre) y résident : si leur concentration relative est plus faible que dans le type A, leur concentration absolue est beaucoup plus forte. Cependant, elles n'y sont pas globalement prépondérantes comme dans A, puisqu'elles n'y constituent que 31% de la population active, alors que la part de l'ensemble des catégories moyennes et employés est de 37%.

Le type B2 est plus contrasté. Trois catégories supérieures sur quatre sont nettement surreprésentées (l'exception est EXMH, sous-représentée), ainsi que les services domestiques et les autres services (PRV et OSV). Les catégories ouvrières qualifiées femmes sont légèrement surreprésentées, alors que tous les catégories ouvrières hommes sont assez nettement sous-représentées. Ce type ne regroupe que quatre quartiers de New York, deux de Manhattan et deux de Brooklyn, soit 2,3% de la population active.

Au total, les unités regroupées dans les trois types supérieurs comptent donc 14 quartiers de New York City, où les catégories supérieures sont le plus sur-représentées, et dix *Counties* périphériques, où elles sont le plus nombreuses.

Le type C1 apparaît comme un type moyen au sens où ce sont des catégories moyennes qui y sont surreprésentées : employés de commerce hommes (SALH), employés administratifs hommes et femmes (ADS), hommes des services de protection (PCTH), ouvriers qualifiés hommes (CRAH), personnels des transports hommes (TPTH), manœuvres hommes (HANH). Il regroupe 18 quartiers de New York City, soit 13,6% de la population active. Contrairement à B1, son caractère moyen n'est donc pas un effet de moyenne résultant de la taille excessive des *counties* extérieurs. C'est dans ce type que les catégories moyennes et employés constituent la part la plus importante de la population active, avec 44%. La part du total des catégories ouvrières est proche de la moyenne, alors que celle des catégories supérieures est sensiblement inférieure.

Le type C2 est très différent : c'est en fait le type le plus ouvrier, toutes les catégories d'ouvriers y sont surreprésentées ainsi que les techniciens, toutes les autres catégories sauf une étant sous-représentées. C'est dans ce type que les catégories ouvrières constituent la part la plus forte de la population active, avec 32%. Mais les catégories supérieures n'y sont que modérément sous-représentées, comme pour C1, ce qui explique sa position sur le premier facteur. Il ne regroupe que 5 *Counties* extérieurs, tous du New Jersey, mais 18% de la population active à lui seul. Dans son cas, on peut penser que la caractérisation ouvrière de ces espaces n'est pas un artefact, puisque le profil est contrasté malgré l'écrasement a priori par l'effet de moyenne dû à la taille élevée des *counties*. Par contre, il est probable que le faible écart à la moyenne des catégories supérieures soit lui un artefact, résultant de l'agrégation dans ces *counties* d'une majorité d'espaces ouvriers avec une minorité d'espaces bourgeois, comme le pensent les collègues qui connaissent bien le New Jersey. Le type regroupe environ 20% des techniciens, et de 20 à 30% des catégories ouvrières, 24% du total.

Les types D1 et D2 sont assez proches sur plusieurs points. C'est là que les catégories supérieures sont le plus sous-représentées, ce qui, conjugué à la surreprésentation, nette bien que moins forte que pour C2, de la plupart des catégories ouvrières (31% et 27% de la population active au total) explique leur position extrême sur le premier axe. C'est là également que les personnels de service sont les plus présents (16% et 20% de la population active pour le total PRV & OSV). Les employés de commerce (SAL), les ouvriers les plus qualifiés hommes (CRAH) et les employés des transports femmes (TPTF) sont sous-représentés, les autres services (OSV) sont nettement surreprésentés. Les différences les plus notables sont les suivantes. Trois catégories sont surreprésentées dans D2 et sous-représentées ou proches de la moyenne dans D1: les services domestiques privés (les femmes de cette catégorie ont même leur densité record, qui est aussi la plus forte de

l'ensemble du tableau, dans D2); les services de protection; les techniciens femmes. Inversement, les catégories d'ouvriers qualifiés sont un peu plus présentes dans D1. Ces types ne regroupent que des quartiers de New York City, et 8,5 et 6,8% respectivement de la population active. Leur caractérisation mixte ouvriers-personnels de service n'est donc pas un artefact.

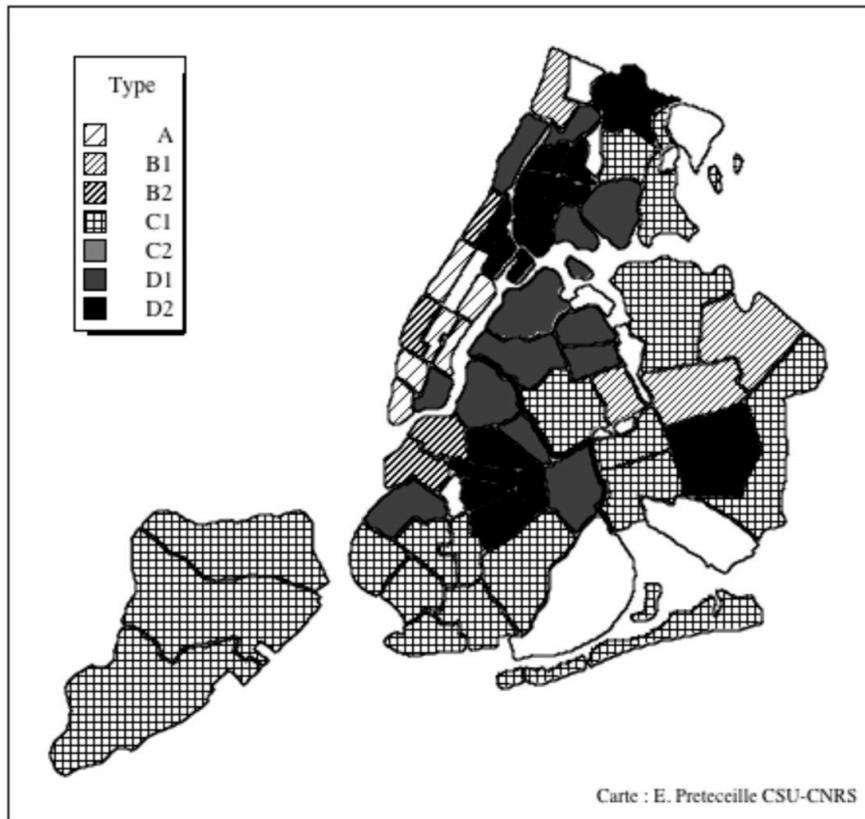
Cet examen rapide des profils et de la composition des types confirme donc que le découpage en *Counties* est insuffisamment précis, puisqu'il écrase la typologie en ne les distinguant qu'en deux types, l'un plutôt moyen-supérieur, l'autre ouvrier, seul le second offrant un contraste pertinent avec les quartiers de New York City, puisqu'il est plus contrasté qu'eux en faveur des ouvriers tout en regroupant des unités de taille beaucoup plus importante. Par contre, la typologie est beaucoup plus pertinente pour l'ensemble des quartiers de New York City.

La dernière étape de cette analyse exploratoire a consisté à examiner la distribution géographique des types, représentée sur les deux cartes suivantes.

Sur la carte des *Counties* hors de New York City, on note surtout le fait que les *Counties* du type C2, le plus ouvrier, forment un ensemble continu, en gros la partie de l'aire métropolitaine du New Jersey la plus proche du centre. Les *Counties* du type B1, un des trois types supérieurs, sont plus périphériques, mais on a vu que leur caractérisation sociale était moins pertinente. Notons pourtant, à l'est, le fait que les *Counties* de Long Island sont dans le prolongement des trois quartiers du Queens qui appartiennent au même type, ce qui va également dans le sens d'un partage de l'espace en grandes zones continues socialement homogènes.

On retrouve en partie ce partage en grandes zones sur la carte, plus détaillée, de New York City. Au sud, on trouve un ensemble homogène et continu de quartiers du type moyen, C1, dans Staten Island d'une part, dans la moitié sud de Brooklyn d'autre part. De même les quartiers supérieurs, de type A et B2, forment un ensemble continu dans Manhattan. De même enfin les quartiers les plus populaires, de type D1 et D2 (qui sont les plus ouvriers de New York City mais pas de l'ensemble métropolitain), forment, à une exception près (le CD12 du Queens, entouré de quartiers moyens ou supérieurs) un ensemble continu (à la traversée de l'East River et de Harlem River près) qui va du nord du Bronx à la moitié nord de Brooklyn en passant par Harlem. Les quartiers du type D2, le plus populaire des deux, sont eux-mêmes fortement regroupés en deux ensembles, l'un regroupant Harlem et le South Bronx, l'autre le nord-est de Brooklyn.

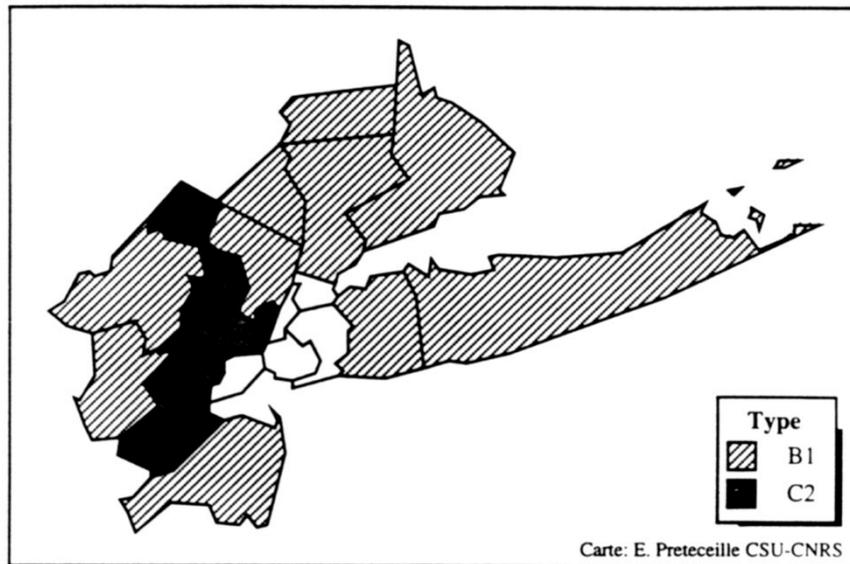
**TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE  
DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE NEW YORK  
New York City - Community Districts - 1980**



(Les zones blanches sont soit les cours d'eau, soit les Community Districts constitués de parcs, cimetières, aéroports, etc, pratiquement sans résidents)

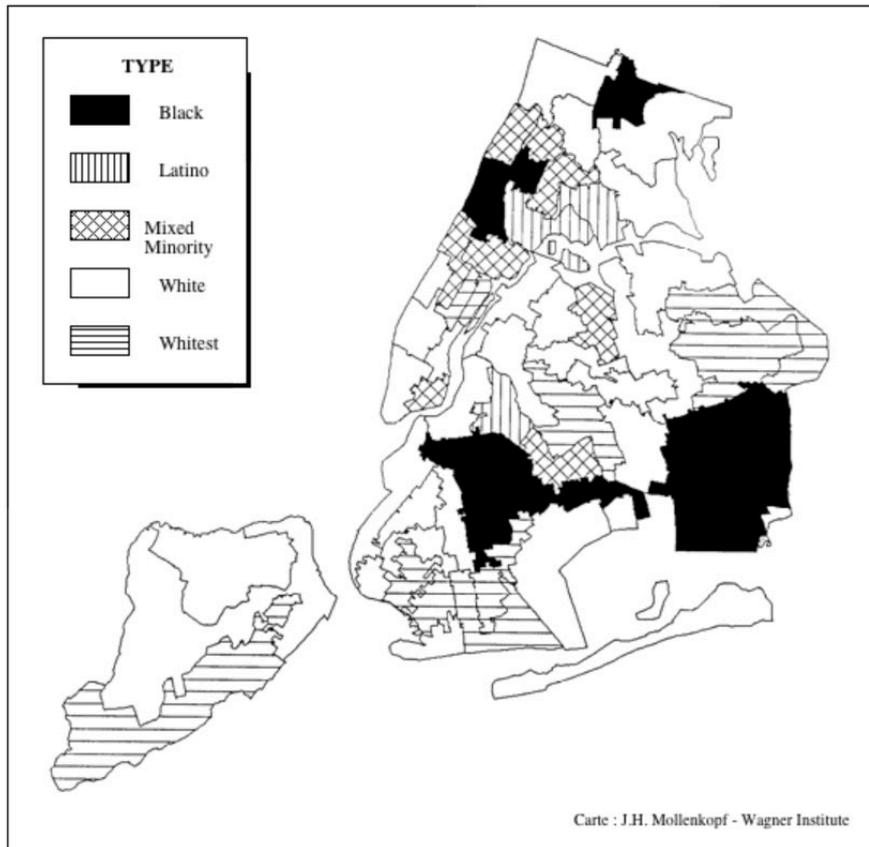
Ce regroupement en grandes zones homogènes à l'intérieur même de New York City ne va pourtant pas sans contrastes aigus, car les ensembles de quartiers des types supérieurs et inférieurs ont des frontières communes, où les transitions sont brutales. Dans Manhattan, les quartiers chic de Upper East Side, le long de Central Park (type A), sont contigus à East Harlem (type D2), et ceux de Wall Street (A) à Lower East Side (D1), seule partie restée populaire du sud. Le nord de Brooklyn se partage entre les quartiers supérieurs à l'ouest, tels Brooklyn Heights (A), et Bedford-Stuyvesant (D2) à l'est.

**TYPLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE  
DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE NEW YORK  
Counties hors de New York City - 1980**



La comparaison de la carte des types pour NYC et de la carte suivante, extraite de l'atlas politique de New York établi par J. H. Mollenkopf (1989), qui indique par quartiers, selon un découpage différent, le groupe ethnique prédominant, montre une superposition quasi-complète des quartiers du type le plus populaire (D2, ouvriers et employés des services) et des quartiers noirs. Il n'y a qu'une exception, un unique Community District à prédominance de noirs qui est classé dans un autre type que D2 (le CD9 dans Upper West Side, quartier de l'Université Columbia, qui jouxte Harlem, classé en B2).

**NEW YORK CITY - GROUPES ETHNIQUES PRÉDOMINANTS**



(Données du recensement de 1980, division en Assembly Districts)

#### 4. ESQUISSE D'ANALYSE COMPARATIVE

Après l'examen de nos quatre villes cas par cas, on ne peut qu'être tenté d'essayer une comparaison plus systématique. On retrouve cependant tout de suite les difficultés qui ont été signalées au passage.

La première est évidemment l'hétérogénéité des nomenclatures socio-professionnelles, qui rend impossible toute comparaison directe entre les quatre situations. Ainsi, le tableau suivant, qui reprend simplement les chiffres des catégories agrégées utilisées précédemment pour les quatre régions métropolitaines, est quasiment ininterprétable, sauf pour la comparaison entre Paris et Madrid. On ne sait pas en effet si les différences tiennent aux différences de définition ou de situations réelles. New York compte-t-elle vraiment près une proportion double de catégories supérieures par rapport à Paris? Londres est-elle vraiment la plus ouvrière des quatre, ce qui serait surprenant compte tenu de ce qu'on sait par ailleurs sur les structures économiques?

#### CATÉGORIES SOCIALES REGROUPÉES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

	LONDRES	MADRID	NEW YORK	PARIS
Catégories supérieures	18,1%	17,4%	27,2%	14,4%
Commerçants & artisans		7,9%		4,5%
Catégories moyennes & employés	36,6%	38,9%	37,1%	44,2%
Personnel de service	5,5%	9,5%	10,5%	7,5%
Ouvriers	30,4%	25,1%	24,8%	26,8%

Pour aller plus loin dans la comparaison, la meilleure solution serait d'arriver à construire une nomenclature commune, ou tout au moins des nomenclatures aussi proches que possible, en partant pour chaque ville du niveau de définition le plus fin existant, éventuellement en croisant CSP et branche d'activité, *occupation* et *type of industry*. Ceci permettrait aussi d'identifier certaines catégories particulièrement significatives, par exemple pour tester les hypothèses sur les effets du processus de globalisation.

Secondairement, la définition des régions métropolitaines peut aussi être source de difficultés, par exemple si une définition géographique trop étroite laisse en dehors tel type d'implantation économique, comme les nouvelles industries de pointe. On a vu que la délimitation du *Greater London* était vraisemblablement trop étroite à cet égard.

Si la construction de catégories semblables s'avérait trop difficile, on peut se demander si la comparaison des tendances permettrait ou non de contourner l'obstacle, la mise en rapport des taux de variations étant, peut-être, plus significative que celle des effectifs totaux?

Il est clair que la construction de catégories comparables ne serait, en tout état de cause, guère possible qu'au niveau de l'ensemble de la métropole, car il est peu probable, compte tenu des taux de sondage pratiqués, qu'on puisse les construire également à des niveaux géographiques fins.

Pour l'analyse de la division sociale de l'espace, on retrouve donc tout d'abord ce problème des nomenclatures, pour lesquelles on ne pourra vraisemblablement qu'améliorer un peu ce qui a été esquissé ici. On trouve ensuite le problème des découpages spatiaux, où l'on a certainement intérêt, dans tous les cas, à partir des découpages les plus fins, et à agréger ensuite les espaces semblables en zones homogènes plus vastes, construites et non découpées à priori. Mais on a pu noter déjà la contrainte réciproque entre taille des zones et finesse des catégories. Pour un taux de sondage donné (rares sont les données de type CSP construites à partir d'exploitations exhaustives des recensements), plus la zone est petite et moins les catégories fines sont statistiquement pertinentes, et réciproquement.

Dans l'esquisse de comparaison entre les quatre villes, ces deux facteurs - différence des nomenclatures et différence de taille des unités spatiales - jouent simultanément pour rendre le rapprochement des résultats difficile à interpréter.

#### CONDITIONS DES ANALYSES STATISTIQUES SUR LES QUATRE MÉTROPOLES

	Nb variables	Nb unités	Pop. Moy.	F1: % var.	F2: % var.
Londres	30	755	10 000	34	13
Madrid	23	50	* 94 000	71	10
New York	26	74	** 220 000	51	18
Paris	120	1359	*** 7 700	22	9

\* Quartiers de Madrid : 170 000

\*\* NY Community Districts : 120 000

\*\*\* Quartiers de Paris : 25000. Dans le cas de Paris, la part de variance indiquée correspond en fait à la première analyse factorielle après séparation des communes agricoles.

Le nombre total d'observations varie considérablement d'un cas à l'autre, et, logiquement, plus celui-ci est important, plus la part de variance expliquée par le premier facteur diminue, plus d'ailleurs le nombre de types statistiquement significatifs augmente. Les analyses sur Londres et Paris sont proches en termes de taille moyenne des unités spatiales, mais le nombre de catégories socio-professionnelles utilisées est quatre fois plus élevé dans le second.

Il est intéressant de noter, malgré toutes ces différences, et malgré les différences sensibles de structure spatiale, la forte similitude, entre les quatre cas, de définition du premier facteur des analyses factorielles, du point de vue des combinaisons de variables socio-professionnelles (schématiquement, opposition entre catégories supérieures et catégories ouvrières). Par contre, les différences de définition du second facteur sont difficiles à interpréter, car elles peuvent tenir aussi bien aux conditions différentes des analyses statistiques qu'à des différences sociales réelles entre les villes.

Peut-on, malgré tout, esquisser une comparaison des typologies spatiales élaborées? Et, tout d'abord, peut-on envisager avec les méthodes utilisées de répondre à la question, traitée par d'autres avec des indices globaux, du degré comparé de ségrégation entre les villes?

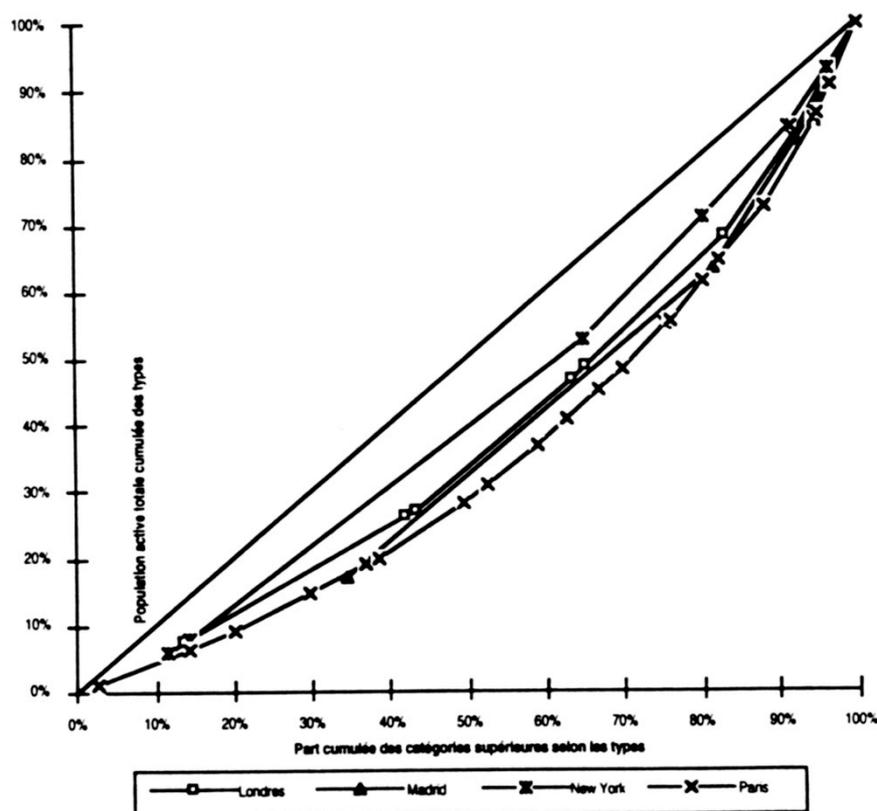
Le graphique ci-après figure, en abscisse, la part cumulée des catégories supérieures, et en ordonnée la part cumulée de la population active totale, dans les types de chacune des quatre villes, rangés en ordre décroissant de densité relative de ces mêmes catégories.

Apparemment, Paris et Madrid présentent le degré de concentration le plus élevé des catégories supérieures, leurs courbes s'écartant le plus de la diagonale, Londres, puis New York venant ensuite, dans cet ordre. A priori, le degré de finesse de définition des catégories ne joue guère, puisqu'on a pris ici des regroupements. Par contre, peuvent influencer d'une part la taille des unités (le type de découpage spatial) et les frontières des catégories.

Si l'on admet que les frontières des catégories sont assez semblables dans le cas de Paris et Madrid, du fait du mode de construction des catégories pour Madrid (cf. supra), la taille des unités varie par contre considérablement. La taille moyenne des unités étant beaucoup plus élevée à Madrid, le découpage y est beaucoup moins discriminant. On peut donc penser qu'à découpage également discriminant, la courbe pour Madrid s'écarterait davantage de la diagonale, et donc que la concentration relative des catégories supérieures dans leurs espaces de prédilection y est comparativement plus forte qu'à Paris. Si l'on considère que la part nettement plus importante des catégories supérieures à Madrid révèle une différence de définition, plus englobante, et non de situation, le résultat est encore renforcé, car, plus nombreuses, les catégories supérieures devraient a priori être plus diffusées spatialement à Madrid.

Le même résultat serait valable entre Madrid et Londres si l'on admettait que les différences de définition des catégories sont négligeables (les parts des catégories supérieures sont assez semblables, mais cela ne suffit pas à valider l'hypothèse).

## CONCENTRATION RELATIVE DES CATÉGORIES SUPÉRIEURES



Entre Londres et Paris, les découpages spatiaux sont assez semblables, le regroupement en un nombre de types plus limité pour Londres n'influant pas (un regroupement semblable des types parisiens en familles, respectant l'ordre de classement pour les deux groupes de catégories, diminuerait seulement le nombre de points sans changer la courbe). Par contre, la part des catégories supérieures dans la population active de Londres étant supérieure de 25% à celles de Paris, on peut penser que la définition de ces catégories à Londres est plus englobante, donc moins discriminante, donc que leurs membres, plus nombreux, sont a priori plus répartis dans l'espace. On ne peut donc rien conclure du décalage des courbes entre Londres et Paris.

Pour la même raison, la concentration relative apparemment plus faible des catégories supérieures à New York par rapport aux trois autres villes ne peut être

interprétée, car elle peut résulter uniquement de la définition encore plus englobante de ces catégories (leur part est presque double de celles de Paris). Et si on admettait que le type de définition plus semblable des catégories à New York et à Londres faisait que les écarts de chiffres révélassent une différence de situation réelle, l'écart entre les deux courbes montrant apparemment une concentration relative plus forte à Londres pourrait n'être qu'un effet du découpage spatial beaucoup plus fin des wards.

Si l'on considère maintenant les espaces les plus polarisés du côté des catégories supérieures, ceux où la part de ces catégories est d'au moins 32% (seuil choisi en fonction des distributions observées), on trouve, comme le montre le tableau suivant, des chiffres assez proches pour les trois plus grandes villes, Madrid se distinguant nettement, par leur concentration absolue (plus du tiers) dans ces types comme par la population totale plus importante de ceux-ci.

**PARTS DE L'EFFECTIF TOTAL DES CATÉGORIES SUPÉRIEURES  
ET DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE  
REGROUPEES DANS LES TYPES LES PLUS BOURGEOIS**

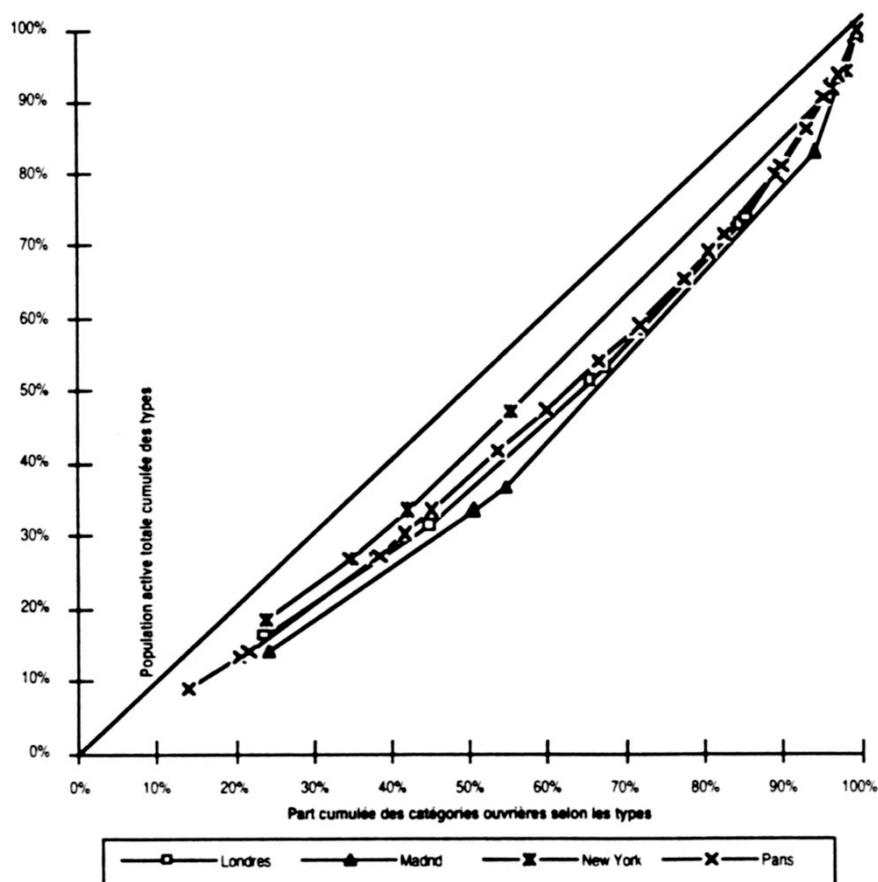
	Nb de types	% cat. sup.	% pop. tot.
Londres	1	13	8
Madrid	2	34	17
New York	1	14	8
Paris	2	14	6

Si l'on essaie de comparer maintenant les quatre villes à l'autre extrémité du spectre social - à l'autre extrémité du premier axe factoriel, on peut s'appuyer sur le graphique suivant, construit pour les catégories ouvrières selon les mêmes principes que le précédent.

On notera tout d'abord que les courbes s'écartent moins de la diagonale, ce qui résulte à la fois de l'effectif plus important des catégories ouvrières par rapport aux précédentes, et de leur moindre polarisation spatiale par rapport à celles-ci, qu'on a relevée dans chacun des cas.

On notera ensuite que les courbes sont plus resserrées. New York est plus proche de la diagonale comme pour les catégories supérieures. Dans ce cas, la définition des catégories ouvrières ne peut expliquer cette moindre concentration relative apparente, car leur part est la plus faible à New York. Par contre, la taille des unités spatiales y contribue certainement. Si l'on compare avec Madrid, où la taille des unités est semblable, on peut donc conclure à une concentration relative des ouvriers plus forte à Madrid qu'à New York. Par contre la comparaison avec les deux autres villes ne peut conduire à aucune conclusion.

## CONCENTRATION RELATIVE DES CATÉGORIES OUVRIÈRES



Comme précédemment, Madrid est la ville dont la courbe s'écarte le plus de la diagonale, et, comme précédemment, on peut effectivement conclure ici à une concentration relative des ouvriers plus forte qu'à Paris.

Enfin, si l'on compare Londres et Paris, leurs courbes sont presque superposées. La taille des unités spatiales étant semblable n'influe pas a priori. Par contre, la part des ouvriers étant nettement plus forte dans la population totale à Londres, leur définition est vraisemblablement plus englobante et donc leur diffusion spatiale devrait être a priori plus importante. La superposition des courbes permet donc de conclure, paradoxalement, que la concentration relative des ouvriers est plus forte à Londres qu'à Paris.

Le tableau ci-après indique les concentrations absolues d'ouvriers et de population totale dans les types les plus ouvriers, le seuil retenu pour la part des ouvriers dans la population des types étant ici de 30%.

**PARTS DE L'FFECTIF TOTAL DES CATÉGORIES OUVRIÈRES  
ET DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE  
REGROUPÉES DANS LES TYPES LES PLUS OUVRIERS**

	Nb de types	% ouvriers	% pop. tot.
Londres	4	67	53
Madrid	3	55	37
New York	2	35	27
Paris	4	38	27

Comparativement au cas des catégories supérieures dans les quartiers bourgeois, où seule Madrid s'écartait notablement des trois autres villes, la dispersion est ici plus importante.

C'est New York qui présente la concentration absolue la plus faible. Mais, comme on l'a vu précédemment, ce résultat peut aussi bien pointer une réalité sociale qu'être un artefact résultant de la taille trop élevée des unités spatiales utilisées, particulièrement hors de New York City. On retiendra cependant un résultat indiscutable dans la comparaison entre New York et Madrid, possible du fait que les tailles des unités spatiales sont du même ordre de grandeur et la part totale des ouvriers presque la même : de la première à la seconde, la concentration absolue des ouvriers dans les quartiers ouvriers augmente de 60%.

Entre New York et Paris, les chiffres sont assez proches, y compris la part des ouvriers dans la population totale. Compte tenu du caractère beaucoup plus discriminant du découpage spatial utilisé pour Paris, on est donc tenté de conclure que la concentration absolue des ouvriers dans les quartiers ouvriers est sensiblement plus forte à New York qu'à Paris.

Le cas de Londres est difficile à comparer aux autres, car si la concentration absolue des ouvriers dans les quartiers ouvriers y apparaît beaucoup plus forte, il est très possible que ceci résulte pour une bonne part d'une définition plus englobante de ces catégories, qui se traduirait par la part notablement plus élevée des ouvriers dans la population active totale; dans ces conditions, le seuil de 30% ne peut avoir la même signification.

Peut-on, enfin, comparer les structures spatiales dégagées par les typologies? A première vue, cela paraît délicat. Ainsi, la lecture comparée des cartes semble indiquer des formes de division sociale de l'espace plus diversifiées, plus fragmentées, plus imbriquées, à Londres et à Paris, mais avec des contrastes moins accen-

tués. Mais il est vraisemblable que ceci résulte au moins pour une part de la taille moyenne beaucoup plus faible des unités spatiales.

On notera, dans les quatre cas, que les quartiers les plus bourgeois occupent une partie du centre de l'agglomération. A New York, le type le plus bourgeois est uniquement dans Manhattan - mais ceci est probablement un effet de la taille trop élevée du découpage en *counties*, qui masque l'existence de banlieues très huppées. A Madrid, par contre, le regroupement de ces quartiers les plus bourgeois dans un ensemble continu qui va du centre à la proche périphérie ouest-nord-ouest n'est vraisemblablement pas un artefact, car les unités spatiales périphérique sont d'une taille moyenne nettement plus petite que les quartiers de Madrid. Madrid se distingue donc par ce regroupement des espaces bourgeois, alors que dans les autres villes, on observe une certaine polynucléarité de ces espaces, même s'il y a des dominantes.

Madrid, mais aussi Paris, se distinguent, apparemment, par le fait que les espaces les plus ouvriers sont surtout des espaces périphériques. Toutefois, on a montré que pour Madrid, qui ne compte qu'un quartier ouvrier (du type C) dans la ville-centre, ceci est en partie un artefact dû à la grande taille des quartiers du type B, dont en fait plus du quart des *barrios* sont très ouvriers. En partie seulement, car ces *barrios* sont eux-mêmes à la périphérie de la municipalité de Madrid. Compte tenu de la part différente des villes-centre dans leurs agglomérations respectives, les situations sont donc effectivement semblables, marquées par la quasi absence des quartiers ouvriers des zones centrales, et leur localisation en périphérie proche ou éloignée (notons aussi ce point commun d'espaces agricoles-ouvriers, et d'une certaine continuité des espaces ouvriers entre périphérie proche et périphérie plus éloignée, bien que Paris soit plus polynucléaire sur ce point). De ce fait, les espaces les plus bourgeois et les plus ouvriers sont relativement éloignés en moyenne, rarement contigus, et séparés par des espaces plus moyens, avec des transitions progressives.

Par contraste, New York et Londres, malgré la disparité des découpages spatiaux, présentent toutes deux des espaces fortement ouvriers dans une partie des espaces centraux des agglomérations. Dans les deux cas aussi, il semble y avoir deux types d'espaces ouvriers, l'un central (les types 3 pour Londres et D1 pour New York), l'autre périphérique (les types 6 et C2)- sous réserve toutefois de l'effet des découpages différents. Il est intéressant de noter que ces différences de localisation sont liées à des différences de structure sociale, comme nos résultats tendent à l'indiquer, les types ouvriers les plus centraux étant marqués par la surreprésentation la plus forte pour les ouvriers les moins qualifiés et par une surreprésentation des personnels de service, alors que les plus périphériques montrent une surreprésentation plus marquée des catégories ouvrières qualifiées, et une sous-représentation des personnels de service. A noter que ce contraste ne se retrouve pas à Paris, où les communes ouvrières les périphériques sont celles à prédominance d'ouvriers

non qualifiés; bien que les évolutions analysées jusqu'en 82 ont montré la forte décroissance des ouvriers les plus qualifiés dans les communes ouvrières de la proche périphérie, et la croissance des personnels de service; il est donc possible qu'en tendance, Paris se rapproche de ce modèle. Il ne se retrouve pas non plus à Madrid, où l'on n'a pas noté de séparation significative entre ouvriers qualifiés et non qualifiés.

Si New York et Londres ont donc en commun cette présence simultanée dans les espaces centraux d'espaces bourgeois et d'espaces ouvriers, on voit sur les cartes que les contrastes spatiaux sont beaucoup plus forts à New York, où les deux types d'espaces sont contigus en certains points, qu'à Londres où ils sont le plus souvent séparés par des espaces de transition moins typés.

Une autre différence entre New York et Londres concerne les espaces des catégories moyennes : ceux-ci sont exclusivement périphériques à Londres, alors qu'ils se partagent à New York entre espaces proches du centre (le sud de Brooklyn, Staten Island) et périphérie plus éloignée.

A Madrid, les espaces des catégories moyennes ont une configuration différente, formant deux secteurs continus, du centre à la périphérie sud-ouest d'un côté, nord-ouest de l'autre, qui séparent les espaces ouvriers du sud-est des espaces bourgeois.

A Paris enfin, les espaces des catégories moyennes se partagent entre les espaces des classes techniciennes et salariées, situés surtout en deuxième couronne, donc nettement périphériques, avec un fort regroupement dans le sud-ouest, et les espaces des classes moyennes, qui sont en périphérie plus proche, dans le nord-ouest et dans le sud-est de la première couronne de banlieue.

Il est difficile d'aller plus loin que cette première esquisse de comparaison avant d'avoir surmonté les diverses difficultés méthodologiques qui ont été signalées. C'est ce qu'on espère pouvoir mener à bien dans la prochaine période grâce aux collaborations engagées avec différents collègues spécialistes de ces villes, afin de préciser à la fois l'analyse comparative des structures typiques, mais aussi celle des tendances d'évolution, tant sur le plan des structures sociales globales que locales que sur celles de leurs configurations spatiales.

## **CHAPITRE III**

### **BASES FISCALES ET POLITIQUES LOCALES EN ILE-DE-FRANCE**



Les finances locales sont longtemps restées, en France, un sujet d'étude obscur réservé aux économistes. Si les travaux d'Yves Fréville (1966) et de quelques autres ont ouvert la voie, il a fallu attendre les années soixante-dix, et les premières tensions politiques un peu sensibles liées à la politique urbaine et à l'accroissement de la pression fiscale, pour qu'un nombre croissant de chercheurs, économistes, politologues ou sociologues, s'y intéressent. L'exemple américain, et dans une moindre mesure britannique, a renforcé cet intérêt avec la mise en évidence d'une crise fiscale de l'État et des villes américaines, et des débats politiques nationaux sur l'évolution du financement des budgets locaux en Grande Bretagne. Les enjeux sociaux, économiques et politiques renforcés de la politique urbaine dans les années soixante-dix ont conduit à des analyses plus systématiques de la place des finances locales et des politiques fiscales dans les politiques urbaines locales: citons, dans des genres différents, les travaux de José Kobielski (1974), Alain Guengant (1983) et Jean-Yves Nevers (1983). C'est la décentralisation, cependant, qui a provoqué la prise de conscience actuelle de l'importance de la question, qui est, pour la première fois, devenue objet de débat politique national de premier plan, et sujet de nombreuses recherches aux orientations les plus diverses.

La décentralisation a fait des collectivités locales les responsables de plein exercice de la politique urbaine, et a accentué, par les transferts de compétences, leur poids déjà considérable dans la fourniture des services urbains, tant d'ailleurs dans leur financement que dans leur réalisation et gestion. L'objectif affiché de la réforme était, par ce déplacement vers le local du pouvoir de décision, d'accroître le caractère démocratique des politiques publiques, c'est à dire la capacité des citoyens de faire entendre leurs demandes et d'influer sur les politiques, de participer à la définition des réponses à leurs besoins. Ce déplacement a-t-il effectivement accru les possibilités d'un certain contrôle démocratique local des décisions publiques? C'est une question fort controversée. Les élus, dont le pouvoir a été renforcé, ont une réponse unanimement positive. Mais de nombreux observateurs ont défendu l'idée que ce renforcement du pouvoir local allait plus dans le sens d'un "sacre des notables", pour reprendre le titre de l'ouvrage de Jacques Rondin (1985), que d'une

réelle démocratisation. Sans revenir sur ce débat, on retiendra seulement ici le poids croissant des municipalités dans le déploiement local des politiques publiques<sup>32</sup>.

Le renforcement du pouvoir autonome des collectivités locales a ouvert un plus large espace de différenciation des politiques publiques dans leur impact local. Certaines de ces différences, réelles ou potentielles, sont dans la logique de la décentralisation: celles qui résultent d'options politiques plus contrastées, puisqu'elles sont supposées correspondre à des choix différents des électeurs; celles qui résultent de situations différentes, dans la mesure où des politiques plus spécifiques localement sont supposées permettre des réponses plus ajustées.

Ainsi, la décentralisation a-t-elle donné une actualité renouvelée à cette interrogation déjà classique des recherches sur les politiques municipales, "does politics matter?", selon le titre de l'ouvrage de L. J. Sharpe et K. Newton (1984). Les quelques travaux antérieurs qui avaient cherché à répondre à cette question par l'analyse statistique d'un ensemble de budgets municipaux, dont les plus importants sont ceux de Y. Fréville et J. Kobielski, déjà évoqués, avaient conclu à une différenciation politique assez limitée. Les transformations intervenues au cours des quinze dernières années ont-elles modifié cette situation? Le mouvement de "nationalisation" des élections municipales, lesquelles sont, depuis les années soixante-dix, devenues des enjeux politiques nationaux, est incontestable, et, dans la plupart des communes de quelque importance, ce sont les partis politiques nationaux et leurs alliances qui organisent les principales listes de candidats. Certains auteurs, comme Stéphane Dion (1986), concluent à une importance croissante des orientations partisans dans la gestion des municipalités. D'autres auteurs, comme Dominique Lorrain, font à l'inverse remarquer que, dans un domaine comme celui des grands services industriels urbains (eau, assainissement, traitement des déchets, transports collectifs, etc) où les discours politiques ont connu des clivages croissants entre "privatisation néo-libérale" et "défense du service public", les pratiques municipales effectives ne permettent pas de distinguer des clivages droite-gauche aussi tranchés (D. Lorrain, 1982, 1987). Et, dans d'autres domaines comme celui des politiques économiques locales, les discours sont aussi peu contrastés que les pratiques, sauf sur certains aspects comme les rapports aux syndicats (Dominique Lorrain et Pierre Kukawka, 1989). Les travaux récents de Patrick Le Galès (1993) mettent d'ailleurs en évidence la formation d'un modèle dominant de politique de développement local adopté par des municipalités d'orientations politiques différentes, en France comme en Grande-Bretagne.

---

<sup>32</sup> Pour des indications sur les principaux ordres de grandeur et les tendances récentes, cf. DGCL (1989). Pour une synthèse des principales tendances sur une période plus longue, dans une perspective d'analyse comparative, cf. Edmond Préteceille (1991).

Si la question de la différenciation politique des politiques locales mérite donc une attention renouvelée, elle n'épuise cependant pas l'analyse des différences observables entre municipalités.

D'autres différences doivent en effet être considérées, celles tout d'abord des situations économiques et sociales locales, qui ne sont pas systématiquement liées aux différences politiques. Dans la période récente, certains contrastes entre situations locales se sont d'ailleurs renforcés, ou ont été mis en lumière plus crûment. Contrastes économiques entre régions, entre villes d'une même région, entre communes d'une même agglomération urbaine, processus de ségrégation urbaine plus accentués.

Les moyens dont les communes disposent sont eux aussi très inégaux. Ces inégalités sont en partie l'effet des différences de situation économique, mais aussi l'effet du fractionnement municipal qui, recoupant la spécialisation des différents espaces, fait de telle commune une commune-dortoir aux ressources très faibles, et de telle autre une commune d'activités ayant relativement peu d'habitants et des bases fiscales fortes.

Ces inégalités, connues de longue date, ont pris une importance sans précédent du fait de la décentralisation et de la part croissante de la fiscalité locale dans le financement des politiques publiques. Comme on l'a montré précédemment (Edmond Préteceille, 1988a), l'absence, dans le train des lois de décentralisation, d'une réforme fiscale capable de résoudre ce problème au fond a beaucoup joué dans la formation des effets pervers de la décentralisation, l'inégalité des ressources locales, cumulée à celle des situations économiques et des problèmes sociaux agissant dans le sens d'une accentuation des écarts plutôt que de leur réduction. Comme l'a écrit Jacques-Sylvain Klein (1986), "*les communes riches font les contribuables heureux*", alors qu'à l'inverse, les communes pauvres, forcées de prélever des impôts à taux plus élevé pour obtenir de maigres ressources, ne sont, de par leur pression fiscale et leur médiocre équipement, guère attirantes pour des contribuables plus aisés, ménages ou entreprises. D'où un effet d'auto-accélération des tendances à la ségrégation sociale, où les néo-libéraux voient le mouvement naturel des "choix publics", en "oubliant" que seules certaines catégories sociales ont un réel éventail de choix dans leur localisation résidentielle, et que les différences de ressources et de problèmes sont plus des causes contraignantes des différences d'orientation des politiques, entre Neuilly et La Courneuve par exemple, qu'elles n'en sont des conséquences.

Les différences de moyens, et particulièrement aujourd'hui de bases fiscales, peuvent faire inversement qu'à situation semblable, et malgré des objectifs éventuellement communs, des municipalités peuvent avoir des possibilités d'action dissemblables. Certes, la politique d'une municipalité peut modifier ces bases fiscales dans une certaine mesure. Mais cette mesure est limitée, car les processus

cumulatifs évoqués plus haut font que telle commune ouvrière d'industries en déclin ou telle commune-dortoir de HLM à fort taux d'immigrés ont peu de chances, quels que soient leurs politiques, de se transformer en quelques années en communes très attirantes pour les nouvelles entreprises ou pour les résidences de standing.

Pour tenir compte de ce facteur majeur que sont donc les différences de ressources potentielles déterminées par l'inégalité des bases fiscales locales, c'est à dire de la matière imposable, activités économiques et patrimoines fonciers et immobiliers essentiellement, sur laquelle peuvent être prélevés les impôts locaux, on a commencé par établir une typologie classant les communes en fonction de ces bases. Et c'est ensuite à l'intérieur de chaque type qu'on a mené les comparaisons.

Les budgets municipaux ont été étudiés à partir des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants, qui nous ont été communiqués par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Bien que ces communes rassemblent environ 80% de la population de la région hors Paris, on regrettera de n'avoir pu, faute de données facilement accessibles concernant leurs budgets, inclure dans le champ de la recherche les communes plus petites. Parmi celles-ci, on trouve en effet les communes du front de l'urbanisation, qui connaissent souvent les décalages les plus marqués entre des moyens faibles résultant de bases fiscales qui reflètent la situation rurale antérieure, et une forte croissance génératrice de demandes nouvelles importantes en matière de services et équipements locaux, mais qui n'a pas encore produit d'augmentation substantielle des bases.

Pour neutraliser les effets de l'inflation, les montants annuels, qu'il s'agisse des bases, des recettes ou des dépenses, donnés en Francs courants, ont été convertis en Francs constants<sup>33</sup> 1980. Et pour neutraliser les effets des différences de taille des communes, ils ont ensuite été transformés en Francs constants par habitant<sup>34</sup> pour tous les calculs visant à des comparaisons entre communes.

Pour l'étude des bases fiscales, la période 1980-88 a été retenue pour des raisons d'homogénéité car, après l'instauration de la taxe professionnelle, la nomenclature des comptes est restée la même pour l'essentiel. On s'est arrêté en 1988 afin de traiter l'ensemble d'un mandat municipal, 1983-88, particulièrement pour l'analyse des politiques fiscales et des dépenses. On reprendra l'analyse

---

<sup>33</sup> Selon un indice du "prix des Administrations Publiques Locales" construit pour cette recherche, cf. Annexes, Tableau 11.

<sup>34</sup> La population a été calculée pour chaque année par interpolation des résultats des recensements de 1975, 1982 et 1990.

comparative ultérieurement, quand l'ensemble des données du mandat actuel, 1989-95, seront disponibles.

On a tout d'abord analysé, pour les 220 communes de plus de 10 000 habitants<sup>35</sup>, leur distribution pour l'année médiane, 1984. Puis on a croisé la typologie des bases fiscales avec celle des profils socio-professionnels. Enfin, on a examiné l'évolution des bases entre 1980 et 1988.

L'étape suivante a consisté à analyser les politiques fiscales municipales, c'est à dire leurs choix en matière de taux d'imposition sur chacun des quatre impôts locaux principaux. On a étudié l'évolution de ces taux, en les croisant avec les différents types fiscaux et avec les couleurs politiques des municipalités.

On a ensuite considéré les différentes autres recettes municipales et leur évolution dans le temps, particulièrement celle des emprunts et des transferts du budget de l'État central.

Enfin, on a analysé les dépenses des municipalités, en construisant une nouvelle typologie en fonction du poids des différents postes de dépense, d'investissement et de fonctionnement, dans la ventilation fonctionnelle du compte administratif. On a ensuite croisé cette typologie avec celle des bases fiscales, avec celle des profils socio-professionnels, et enfin avec la couleur politique des municipalités.

---

<sup>35</sup> Sauf Paris, dont le statut particulier, commune et département à la fois, la rend difficilement comparable aux autres communes. Par ailleurs, des données manquantes ont conduit à écarter quelques autres communes de plus de 10 000h. à différents moments de l'analyse. Trois l'ont été de celles des bases : Combs la Ville, Elancourt et Montigny le Bretonneux.

## 1. BASES FISCALES ET STRUCTURES SOCIALES

### 1.1. L'extrême diversité des bases fiscales

Pour les comparaisons de situation des communes quant à leur "richesse fiscale", la DGCL fournit un indicateur synthétique, le potentiel fiscal, revenu fiscal théorique obtenu en appliquant aux bases les taux moyens d'imposition observés dans l'année. On a préféré ici utiliser les bases des quatre impôts locaux principaux<sup>36</sup> plutôt que cette variable unique, pour deux raisons. D'une part, le même potentiel total peut résulter d'un dosage différent des bases, et les contraintes de politique fiscale qui en résultent ne sont pas négligeables, du fait que les contribuables potentiels ne sont pas les mêmes, ménages pour la taxe d'habitation et entreprises pour la taxe professionnelle. D'autre part, le taux moyen d'imposition appliqué aux bases pour calculer le potentiel fiscal étant susceptible de varier d'une année sur l'autre, l'étude de l'évolution dans le temps serait moins commode.

Pour donner une idée de l'importance relative des différentes taxes dans le budget des communes, on a indiqué dans le tableau suivant la part des impôts directs, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et des emprunts dans le total des recettes, ainsi que la part relative de chacune des taxes dans le total des recettes fiscales directes. Les chiffres concernant les 220 communes sont calculés sur une totalisation simple de leurs ressources.

#### STRUCTURE DES RESSOURCES MUNICIPALES 1984

PART DES RECETTES TOTALES	FRANCE	220 COM. IDF
Produit des impôts directs	33,43%	34,16%
Dont: TFBA	21,82%	21,46%
TFNB	4,70%	0,59%
THAB	25,21%	28,01%
TPRO	48,27%	49,94%
DGF	21,68%	19,09%
EMPRUNTS	12,96%	10,08%

Source: DGCL (1989) pour les données France entière.

Par rapport à l'ensemble des communes françaises, les 220 communes de banlieue étudiées reçoivent sensiblement moins de DGF (12% de moins) et

<sup>36</sup> Il s'agit des bases nettes, c'est à dire diminuées des abattements, écrêtages et exonérations divers. Pour une présentation détaillée des différents impôts locaux, cf. A. Guengant et J.-M. Uhaldeborde (1989). Pour les définitions techniques concernant les bases, cf. DGCL (1990).

d'emprunts (22%). Les taxes locales leur rapportent un peu plus globalement, du fait des trois principales, taxe sur le foncier bâti, taxe professionnelle et surtout taxe d'habitation, pour laquelle l'écart relatif est le plus fort (11%), alors que la taxe sur le foncier non bâti est négligeable, ce qui est logique vu qu'il s'agit ici de communes déjà fortement urbanisées.

Mais ces chiffres globaux masquent des disparités considérables, que nous allons explorer maintenant en considérant les bases fiscales, c'est à dire la source de la richesse fiscale des communes, le produit des taxes dépendant d'abord du niveau de ces bases, et ensuite seulement des taux d'imposition pratiqués, taux que nous analyserons ultérieurement.

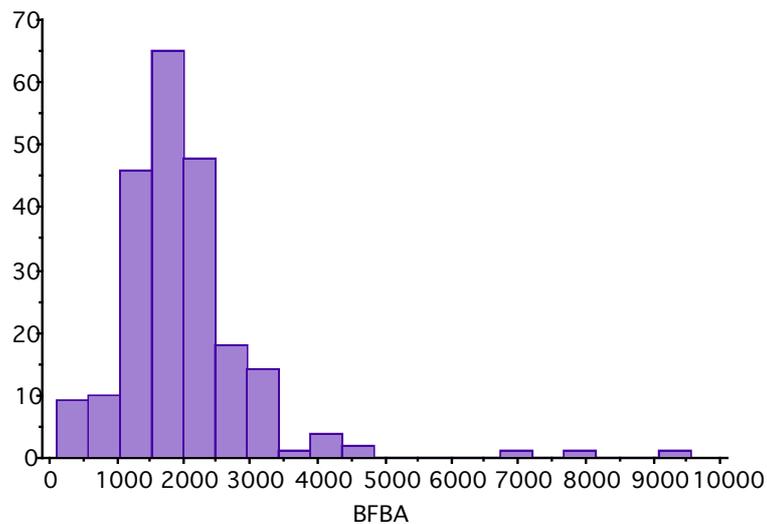
Le tableau suivant donne quelques indications d'ensemble sur la dispersion des valeurs pour chacune des quatre taxes, la taxe sur le foncier bâti (base en Francs constants par habitant: BFBA), sur le foncier non bâti (BFNB), la taxe d'habitation (BTHA) et la taxe professionnelle (BTTPR).

<b>DISPERSION DES BASES FISCALES 1984</b>				
	BFBA	BFNB	BTHA	BTTPR
MAX	9445,34	130,07	12740,52	27763,30
MOY	1979,01	17,81	3870,25	4151,42
MIN	97,39	0,09	139,22	218,54
ECART-TYPE	1058,35	15,12	1335,47	4127,51
COEF VAR	0,53	0,85	0,35	0,99

Parmi les trois taxes les plus importantes, on voit que la dispersion est particulièrement forte pour la taxe sur le foncier bâti, et plus encore pour la taxe professionnelle, pour laquelle le coefficient de variation est presque égal à 1. Les écarts entre valeurs extrêmes sont considérables, de 1 à 100 environ.

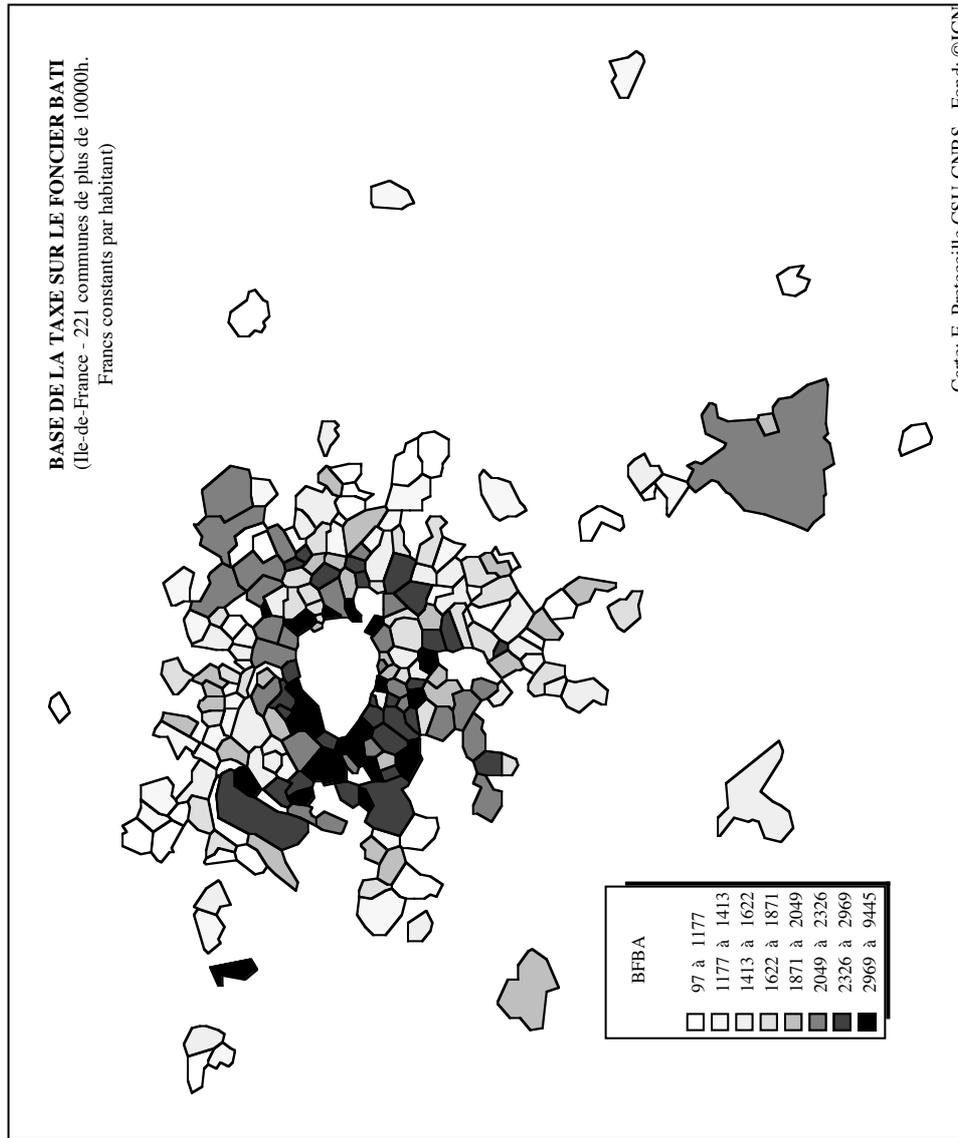
Les histogrammes suivants précisent cette distribution, en répartissant les communes en vingt tranches d'égale largeur entre le minimum et le maximum.

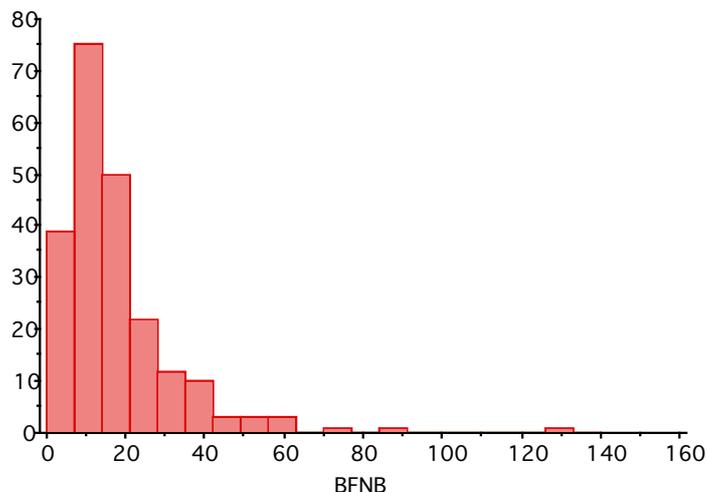
Les cartes indiquent la distribution géographique des différents niveaux de bases, les communes étant classées, pour simplifier, en huit groupes de nombre égal d'unités dans chaque cas.

**BASES FISCALES 1984 - FONCIER BATI**

Pour le foncier bâti, on ne trouve que trois communes qui se distinguent nettement de l'ensemble par une base élevée, mais même sans elles, la dispersion reste forte, avec un rapport de 1 à 5 entre les déciles inférieur et supérieur (cinq communes ayant la base la plus élevée: Neuilly sur Seine, Courbevoie, Vélizy-Villacoublay, Puteaux, Chevilly-Larue).

La distribution géographique des bases est plutôt radio-concentrique, mais avec une pondération forte en faveur de l'ouest et en défaveur du nord, de l'est et du sud-est.



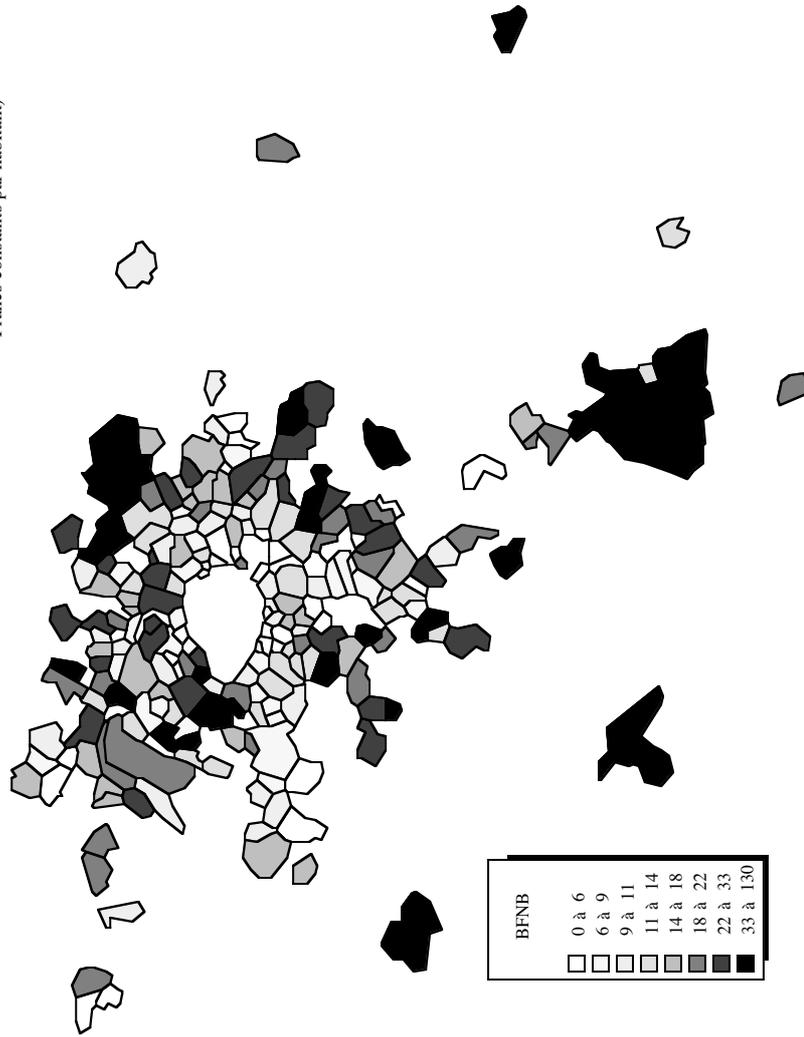
**BASES FISCALES 1984 - FONCIER NON BATI**

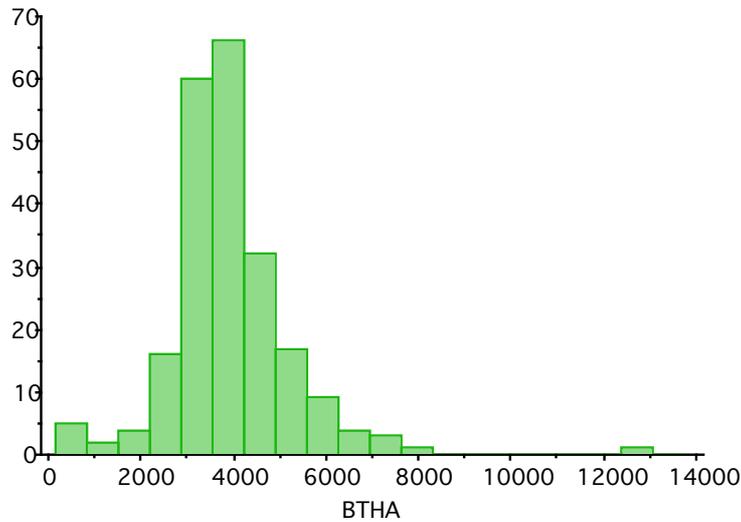
Les valeurs pour le foncier non bâti sont très regroupées vers la gauche, avec seulement quelques cas s'étalant vers la droite, ceux des communes qui ont encore une part notable de terrains non construits, communes périphériques proches des zones rurales (cinq communes ayant la base la plus élevée: Villepinte, Tremblay les Gonesse, Mitry-Mory, Rambouillet, Cormeilles en Paris).

La carte montre une distribution géographique qui est l'inverse de la précédente, c'est à dire un schéma radioconcentrique où les plus fortes valeurs sont, ce qui est logique, pour les communes les plus proches des zones rurales.

Mais ce schéma n'est pas régulier, car on trouve aussi des bases très élevées dans la proche banlieue ouest ou nord. A l'ouest, on peut penser que ces bases élevées correspondent encore à des espaces verts. Il est vraisemblable aussi que ces bases élevées résultent de surfaces moins importantes que dans la banlieue plus éloignée, mais avec des prix fonciers extrêmement élevés. Au nord, on imagine plutôt qu'il s'agit de friches industrielles.

**BASE DE LA TAXE DU FONCIER NON BÂTI**  
(Ile-de-France - 221 communes de plus de 10000h.  
Frans constants par habitant)



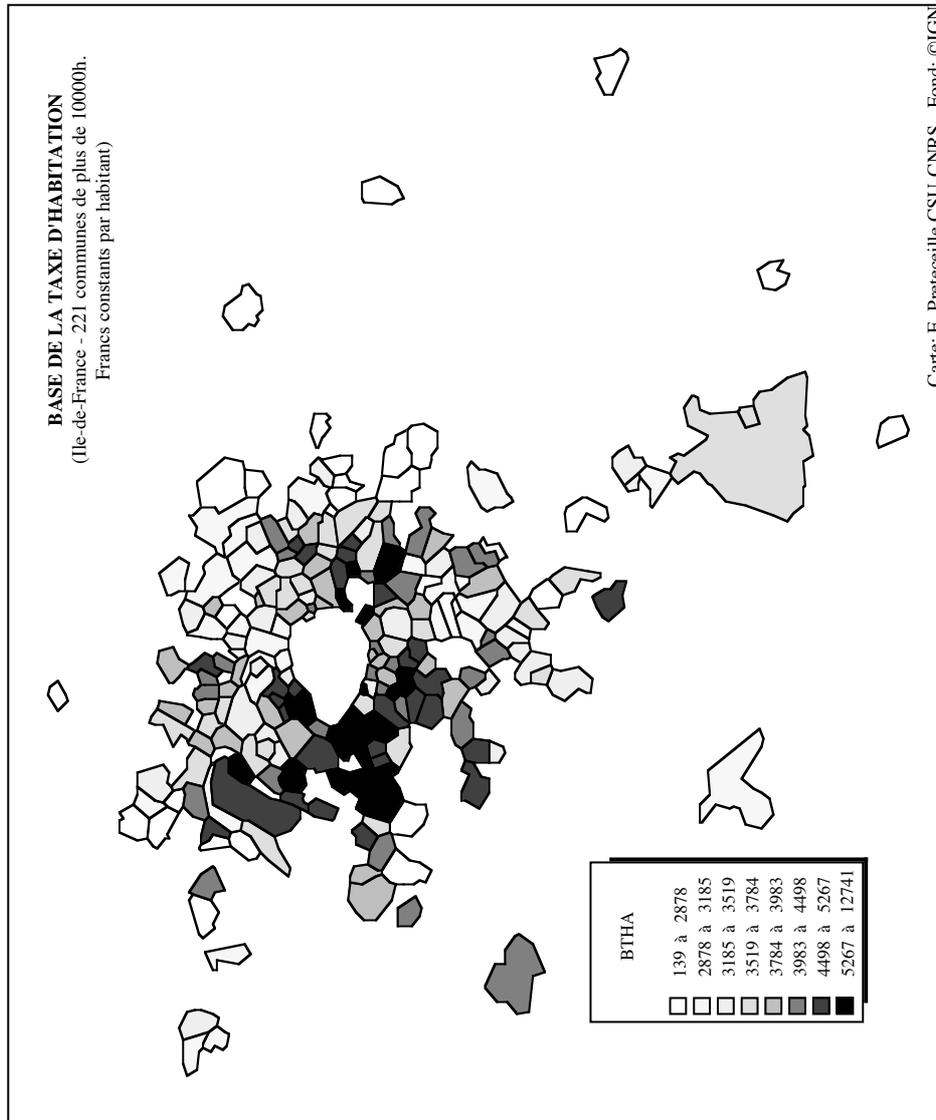
**BASES FISCALES 1984 - TAXE D'HABITATION**

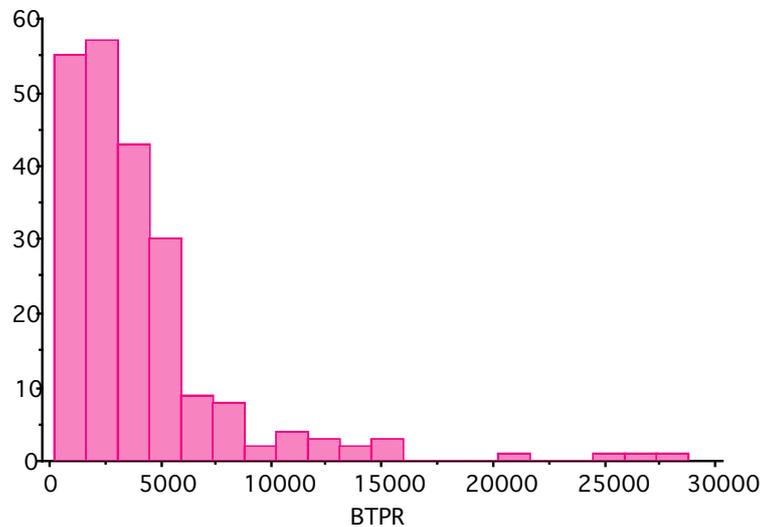
La taxe d'habitation a des bases étalées des deux côtés: 10 cas inférieurs à 2000F/h, alors que la médiane se situe aux alentours de 3800F/h; 7 cas supérieurs à 6000F/h. Si l'on ne tient pas compte de ces situations extrêmes, le rapport est d'environ 1 à 2,5 entre les valeurs moyennes pour le deuxième décile inférieur et supérieur: la dispersion est moins forte que pour le foncier bâti. Rappelons que cet impôt est plus important par son produit (cinq communes ayant la base la plus élevée: Neuilly sur Seine, Le Vésinet, Saint Cloud, Ville d'Avray, Saint Mandé).

La distribution géographique est assez similaire à celle de la base du foncier bâti - schéma radioconcentrique déformé vers l'ouest - avec cependant quelques différences notables:

-l'opposition est-ouest est beaucoup plus marquée, la base de taxe d'habitation étant plutôt faible même pour les communes limitrophes de l'est, à l'exception des communes résidentielles proches du bois de Vincennes et des bords de Marne.

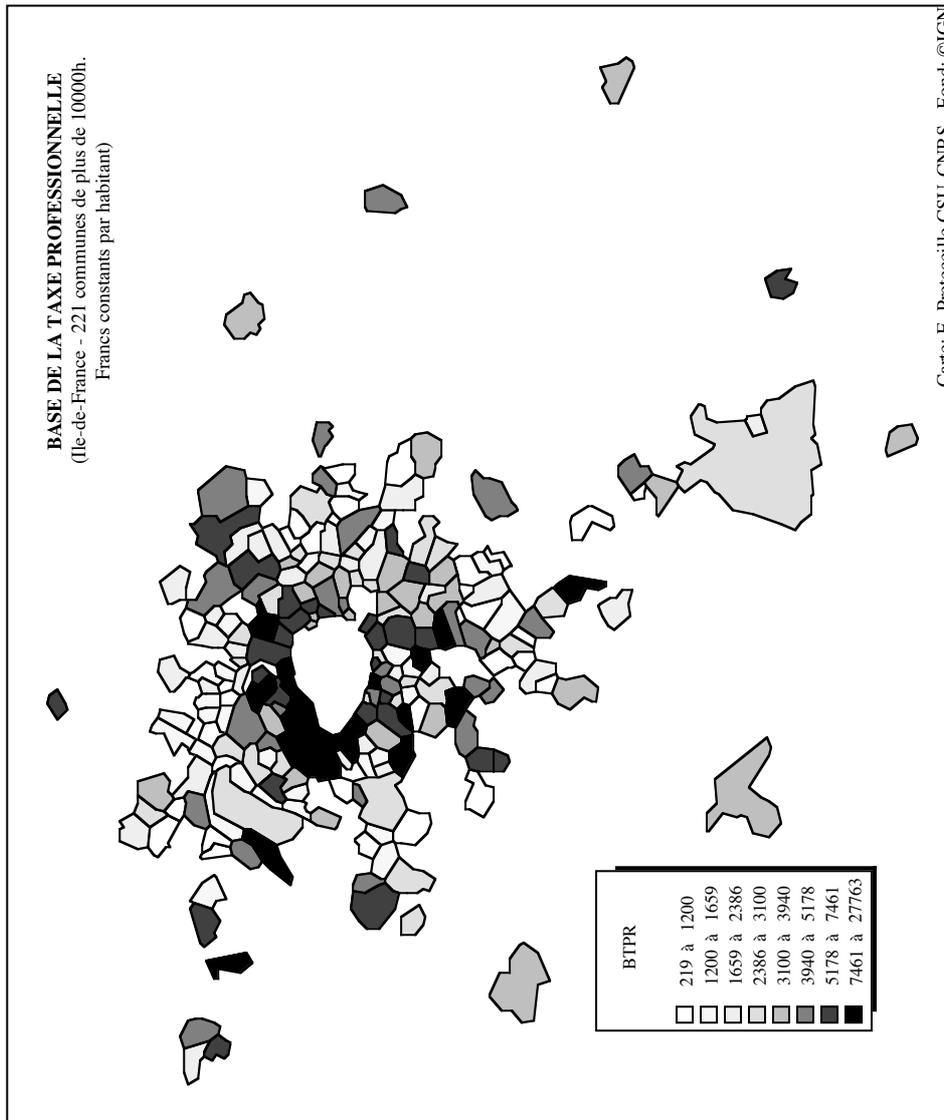
-on ne retrouve pas le secteur nord-est aux bases relativement bonnes même pour les communes les plus éloignées qu'on trouvait pour le foncier bâti, ici le même secteur a des bases faibles.



**BASES FISCALES 1984 - TAXE PROFESSIONNELLE**

Enfin, la base de la taxe professionnelle a une distribution au moins aussi étalée que celle du foncier non bâti, bien que son produit soit lui aussi plus important. Le plus grand nombre des communes est regroupé vers le bas, 80% dans les deux déciles inférieurs. La médiane est à 3000F/h; 4 communes se détachent par des valeurs exceptionnellement élevées, huit fois cette valeur médiane; 30 autres s'étalent entre deux et cinq fois la médiane; même en écartant les quatre cas exceptionnels, on trouve un écart de 1 à 10 entre la valeur moyenne pour les déciles inférieurs et supérieurs (cinq communes ayant la base la plus élevée: Vélizy-Villacoublay, Puteaux, Courbevoie, Aubergenville, Gennevilliers).

La distribution géographique est très semblable à celle de la base du foncier bâti, au point que les deux cartes sont presque superposables. Le schéma radio-concentrique est un peu plus régulier, un peu moins favorable à l'ouest. Le contraste avec la carte précédente pour la taxe d'habitation est intéressant, car il souligne les différences pour les communes purement résidentielles du sud-ouest et du sud-est - forte base pour la taxe d'habitation, faible base pour la taxe professionnelle- et pour les communes industrielles du nord et du sud-est, où c'est l'inverse.



La dispersion des bases de la taxe professionnelle est d'autant plus frappante qu'on n'étudie que les communes de 10000 habitants et plus, et qu'il s'agit de

valeurs par habitant, qui neutralisent donc a priori les effets de taille. D'ailleurs, le tableau ci-dessous, qui donne les coefficients de corrélation des bases entre elles et avec le chiffre de la population, tend à montrer qu'il n'y a qu'un lien statistique faible<sup>37</sup> et peu significatif, positif pour le foncier bâti et la taxe professionnelle, négatif pour le foncier non bâti (ce qui n'est pas surprenant, cf. supra), entre les valeurs ainsi normées et la taille des communes.

#### CORRÉLATIONS ENTRE LES BASES ET LA TAILLE DES COMMUNES

Corrélations	BFBA	BFNB	BTHA	BTPR	POP84
BFBA	1				
BFNB	0,044	1			
BTHA	0,772	0,046	1		
BTPR	0,691	0,027	0,196	1	
POP84	0,278	-0,130	0,158	0,247	1

On constate d'autre part que les seules corrélations significatives entre les bases elles-mêmes révèlent un lien fort entre la base du foncier bâti et celle de la taxe d'habitation d'une part, de la taxe professionnelle d'autre part, alors qu'il n'y a pas de corrélation significative entre les bases de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle. Ces corrélations correspondent aux similitudes et contrastes géographiques déjà relevés concernant ces bases, et peuvent s'expliquer ainsi: si les communes ont un patrimoine de logements de forte valeur, elles ont aussi un patrimoine foncier de forte valeur; si elles ont beaucoup d'activités économiques, elles ont aussi un patrimoine foncier (d'entreprise) de forte valeur; mais elles peuvent avoir surtout l'un (communes exclusivement résidentielles) ou l'autre (communes industrielles ouvrières), séparément.

### 1. 2. Typologie des bases fiscales des communes

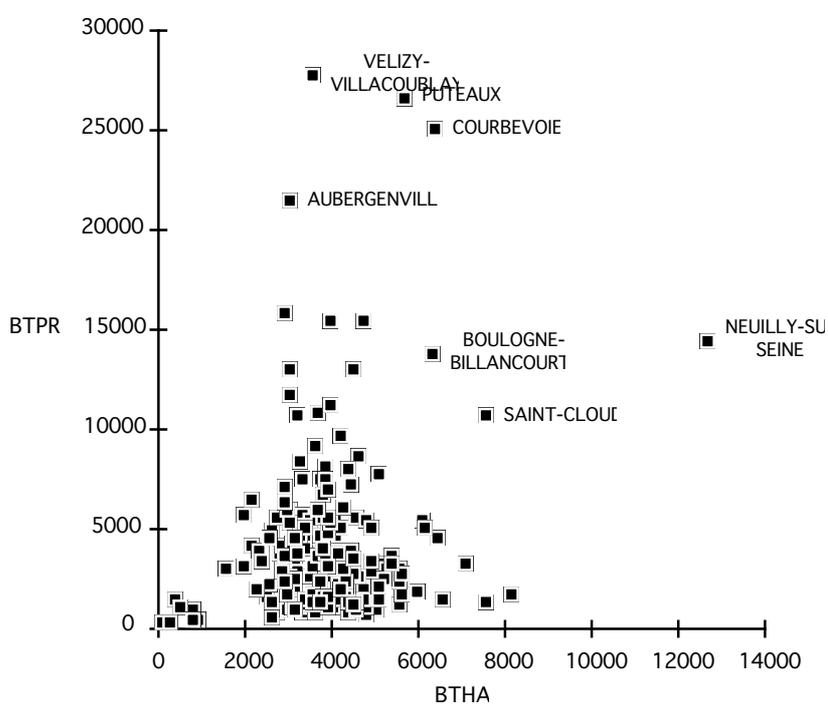
Pour étudier de façon plus fine la situation des 220 communes, on les a regroupées en types en fonction de la similitude de leurs bases en 1984. Appartiennent à un même type les communes proches les unes des autres non pas seulement sur l'une des variables, mais sur les quatre. Les types ont été calculés en utilisant la méthode de classification ascendante hiérarchique sur le tableau des valeurs, puis en ajustant la situation des communes par une autre méthode<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> Avec les réserves d'usage sur le fait que ces coefficients ne mettent en évidence qu'un type particulier de lien statistique.

<sup>38</sup> Méthode des nuées dynamiques, regroupements calculés sur les trois bases principales. Les programmes informatiques utilisés, sur Macintosh, sont ceux de l'ADDAD.

On a commencé par écarter les cas les plus singuliers: sept communes à bases très fortes, classées dans deux types, A1 (Neuilly sur Seine, Saint Cloud, Boulogne-Billancourt), à forte base de taxe d'habitation, et assez forte de taxe professionnelle, et B1 (Vélizy-Villacoublay, Puteaux, Courbevoie, Aubergenville), à très forte base de taxe professionnelle, sept communes à bases très faibles (Cergy, Champs sur Marne, Eragny, Guyancourt, Noisiel, Savigny le Temple, Torcy), classées dans un type, D. Comme le montre le graphique ci-dessous, qui figure la projection des communes sur le plan des deux variables BTHA et BTPR, ces trois groupes se détachent nettement de l'ensemble. Une fois ces trois types extrêmes écartés, on a divisé le reste du nuage en cinq types selon la méthode décrite. On trouvera en annexes (tableau 12) la liste des 220 communes, avec les valeurs des bases pour 1984 et le type dans lequel elles ont été classées.

### RÉPARTITION DES COMMUNES SELON LES BASES DE TAXE D'HABITATION ET DE TAXE PROFESSIONNELLE



Le tableau suivant donne pour chaque type la valeur moyenne des bases, le nombre de communes et les noms de quelques unes à titre d'exemples.

## VALEUR MOYENNE DES BASES 1984 PAR TYPE

TYPES	BFBA	BFNB	BTHA	BTPR	NB	EXEMPLES
A1	6029	18	8905	12908	3	Neuilly s/S, Boulogne-Bt, St Cloud
A2	2758	13	5759	2929	26	Maisons-Laffitte, Versailles, Asnières, Nogent, Vincennes
B1	5528	23	4691	25176	4	Vélizy-V., Puteaux, Courbevoie, Aubergenville
B2	2874	12	3934	9828	24	Poissy, Corbeil-Essonnes, Gennevilliers, La Courneuve, Orly
C1	1933	20	3615	4919	23	Melun, Conflans-Ste H., Aubervilliers, Créteil, Bezons
C2	1749	19	4076	1892	83	Fontainebleau, Sartrouville, Gif s/Y, Châtenay-M., Champigny
C3	1173	20	2834	2732	50	Meaux, Mantes, Grigny, Villepinte, Sarcelles
D	276	3	568	672	7	Cergy, Champs s/M, Eragny, Guyancourt, Noisiel

Le type A1 (3 communes seulement) se détache par son taux exceptionnel pour les bases du foncier bâti et de la taxe professionnelle, mais aussi par son taux très élevé pour la taxe d'habitation, puisqu'il vient en second rang. Dans ce type, Neuilly sur Seine occupe d'ailleurs une position extrême.

Le type A2 (26 communes), s'il vient en second rang pour la taxe d'habitation, ne vient qu'en quatrième pour le foncier bâti, et a un taux moyen pour la base de taxe professionnelle, au cinquième rang seulement.

Le type B1 (4 communes seulement) se détache par son taux exceptionnel pour la taxe professionnelle. Il vient en second rang pour le foncier bâti et en troisième pour la taxe d'habitation.

Le type B2 (24 communes) est assez semblable, avec cependant un taux pour la taxe professionnelle qui, s'il est pourtant en troisième rang, et triple de celui de A2, est inférieur de plus de la moitié à celui de B1.

Le type C1 (20 communes) a un taux encore assez élevé (quatrième rang) pour la taxe professionnelle, mais il est moyen pour le foncier bâti comme pour la taxe d'habitation

Le type C2 (avec 83 communes, c'est celui qui en regroupe le plus) est faible pour la taxe professionnelle et le foncier bâti, et un peu mieux que moyen pour la taxe d'habitation pour laquelle il vient en quatrième rang.

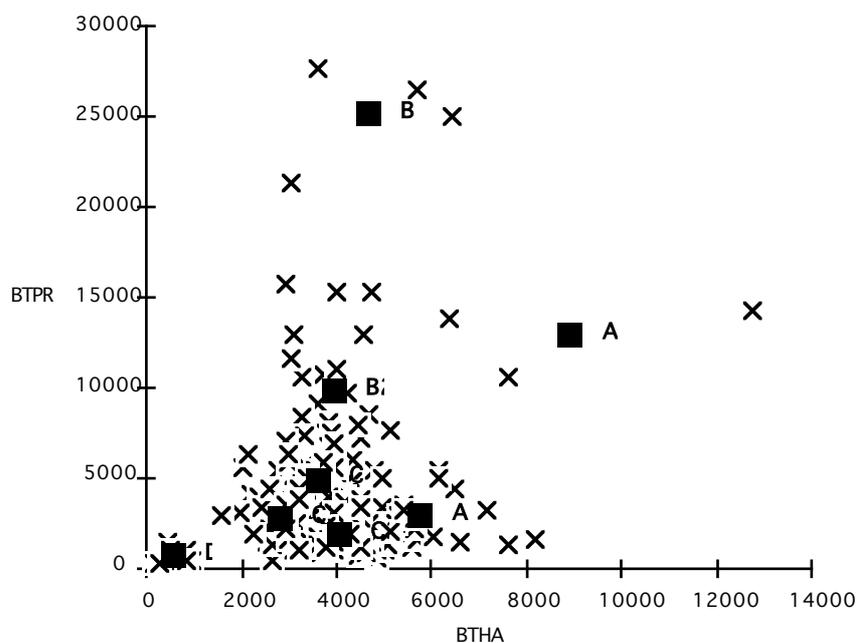
Le type C3 (avec 50 communes, c'est le second en effectif) est faible pour les trois bases principales, et le type D (7 communes) a le dernier rang pour les trois, et se trouve aussi le plus faible pour le foncier non bâti.

Le graphique ci-dessous résume visuellement ces indications, en donnant la projection des centres (valeurs moyennes) des types, superposée à celle des communes, sur le plan des axes BTHA et BTPR (la forte corrélation entre BTHA et BFBA fait que la projection sur le plan des axes BFBA et BTPR est fort semblable).

Si l'on écarte les communes des types extrêmes, A1, B1 et D, et malgré le regroupement du reste en cinq types seulement et la réduction de chacun à ses valeurs moyennes, les écarts sont encore forts:

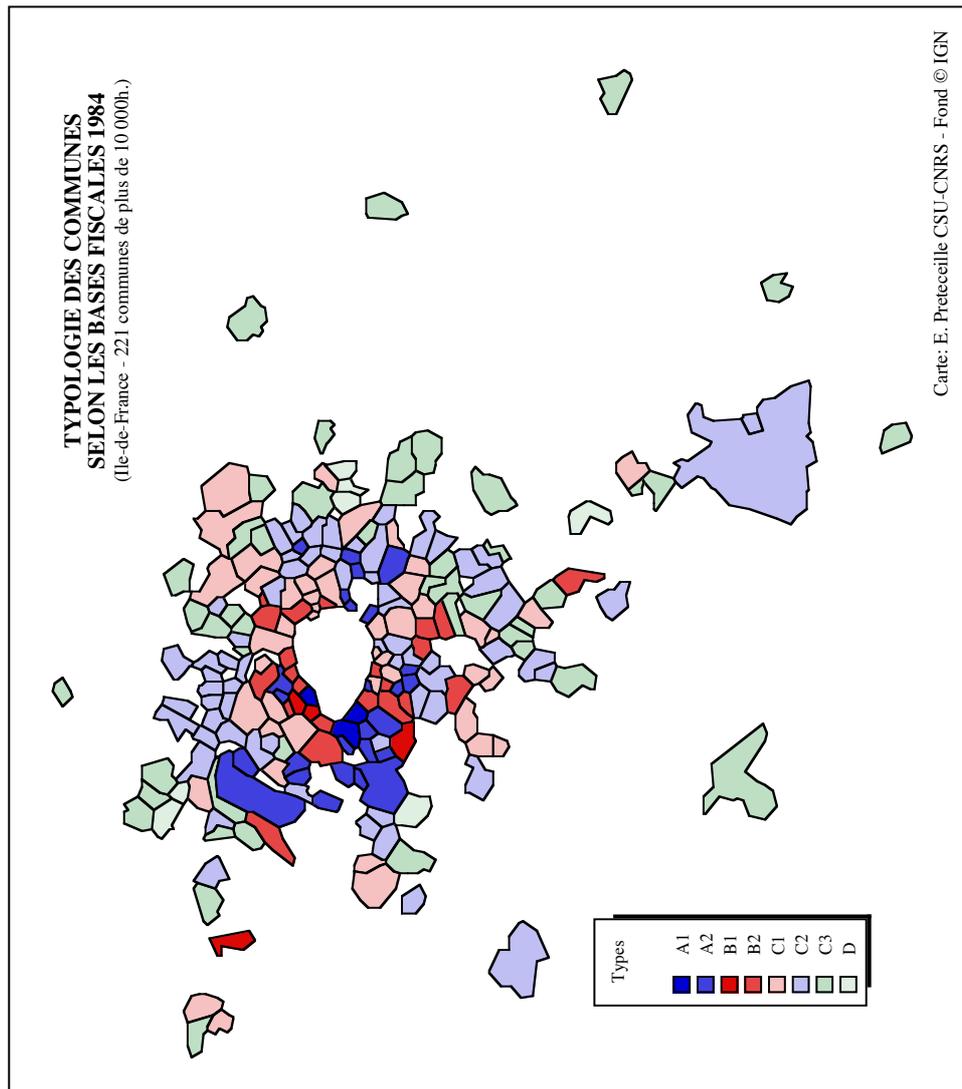
- de 1 à 2,5 pour le foncier bâti (entre C3 et B2)
- de 1 à 2 pour la taxe d'habitation (entre C3 et A2)
- de 1 à 3,5 pour la taxe professionnelle (entre C2 et B2)

#### TYOLOGIE DES BASES FISCALES 1984



Si la taxe professionnelle est bien le facteur d'inégalité le plus marqué, on voit cependant que les effets des différences des bases de taxe d'habitation et plus encore de foncier bâti ne sont pas négligeables. On voit aussi que notre démarche se trouve justifiée par le fait que les profils sont effectivement contrastés, et qu'un potentiel fiscal semblable peut résulter de dosages très variables des deux principales bases. Les types A2 et B2, ou, à un niveau de bases plus faibles, C2 et C1, s'opposent par des rapports inverses: forte base de taxe professionnelle, faible base de taxe d'habitation pour le premier, et vice versa pour le second.

La carte suivant présente la distribution géographique des types.



Si l'allure générale de la distribution est plutôt radioconcentrique, le contraste est assez net entre la distribution géographique des communes des types aux bases élevées à dominante résidentielle (A1 et A2) et celles des types aux bases élevées à dominante d'activité économique (B1 et B2): les premières sont presque toutes au sud-ouest proche ou dans l'ouest un peu plus éloigné, à l'exception des quelques communes très résidentielles proches du bois de Vincennes et des bords de

Marne; les secondes sont plus régulièrement réparties autour de Paris, malgré une certaine prédominance de l'ouest.

Les types aux bases les plus faibles, C3 et D, sont exclusivement périphériques. Presque toutes les communes périphériques leur appartiennent, à deux exceptions près de communes des types à base professionnelle élevée (Aubergenville, Corbeil-Essonnes), ceci résultant de la présence de grandes usines dans des communes à population résidentielle de taille moyenne ou plutôt petite.

Nous allons maintenant examiner les relations entre les inégalités de distribution des bases et les structures sociales des communes.

### 1. 3. Structures sociales et bases fiscales

Pour comparer de façon synthétique les distributions des bases fiscales et des catégories socio-professionnelles selon les communes, on a tout d'abord examiné la situation des types socio-professionnels (cf. Chapitre I), considérés globalement, dans l'espace des variables décrivant les taux des bases fiscales.

Le tableau ci-dessous indique la valeur moyenne des quatre bases pour chaque type socio-professionnel, ou plus précisément pour le sous-ensemble de chaque type qui appartiennent aux 220 communes étudiées, la typologie socio-professionnelle comprenant en outre les communes de moins de 10000 habitants.

Les trois types qui constituent les *espaces bourgeois de banlieue*<sup>39</sup> ont tous trois des valeurs sensiblement supérieures à la moyenne pour les bases du foncier bâti et de la taxe d'habitation. Pour la taxe professionnelle, par contre, ils se partagent: deux sont un peu au dessus de la moyenne, et un nettement au dessous.

---

<sup>39</sup> Regroupement des types X102, X100 et X101. Le tableau 12, en annexes, donne également le type socio-professionnel pour chacune des 220 communes.

**BASES FISCALES 1984**  
**MOYENNE PAR TYPE SOCIO-PROFESSIONNEL**

TYPES CSP	NB	BFBA	BFNB	BTHA	BTPR
P100	1	9 445	27	12 741	14 345
P011	1	3 537	19	7 149	3 181
P021	1	3 126	4	6 140	5 368
X100	3	3 967	25	7 799	4 518
X101	17	2 438	19	5 418	2 348
X102	19	2 808	16	5 047	4 973
X121	5	2 113	38	4 280	4 152
X123	15	1 353	13	2 798	4 320
X122	6	1 901	30	4 110	2 785
X215	18	2 732	13	4 412	7 129
X217	18	1 772	17	3 692	2 289
X216	13	1 535	15	3 615	3 405
X201	33	1 542	15	3 200	3 280
X221	36	1 758	20	3 433	3 796
X222	22	1 735	16	3 218	5 814
X220	12	1 411	27	2 765	4 468
MOYENNE	220	1979	18	3870	4151

Dans les *espaces des classes techniciennes et qualifiées*<sup>40</sup>, la base de taxe professionnelle est un peu supérieure ou égale à la moyenne dans deux types sur trois, ainsi que la base de taxe d'habitation. La base du foncier bâti n'est supérieure à la moyenne que dans un type. Aucun des trois types n'est au-dessus de la moyenne pour les deux bases principales simultanément, ni au-dessous d'ailleurs.

Les types des *espaces des classes moyennes*<sup>41</sup> sont plus contrastés. Le premier a une valeur moyenne très forte pour la base de taxe professionnelle et des valeurs sensiblement supérieures à la moyenne pour la taxe d'habitation et le foncier bâti. Les trois autres, par contre, sont au-dessous de la moyenne pour les trois.

Les types des *espaces ouvriers* de banlieue<sup>42</sup>, enfin, sont tous les trois sensiblement au-dessous de la moyenne pour les bases de la taxe d'habitation et du foncier bâti, avec globalement les valeurs les plus faibles sur l'ensemble des quatre groupes. Par contre, ils sont assez différents pour ce qui est de la base de taxe

<sup>40</sup> Regroupement des types X121, X122 et X123.

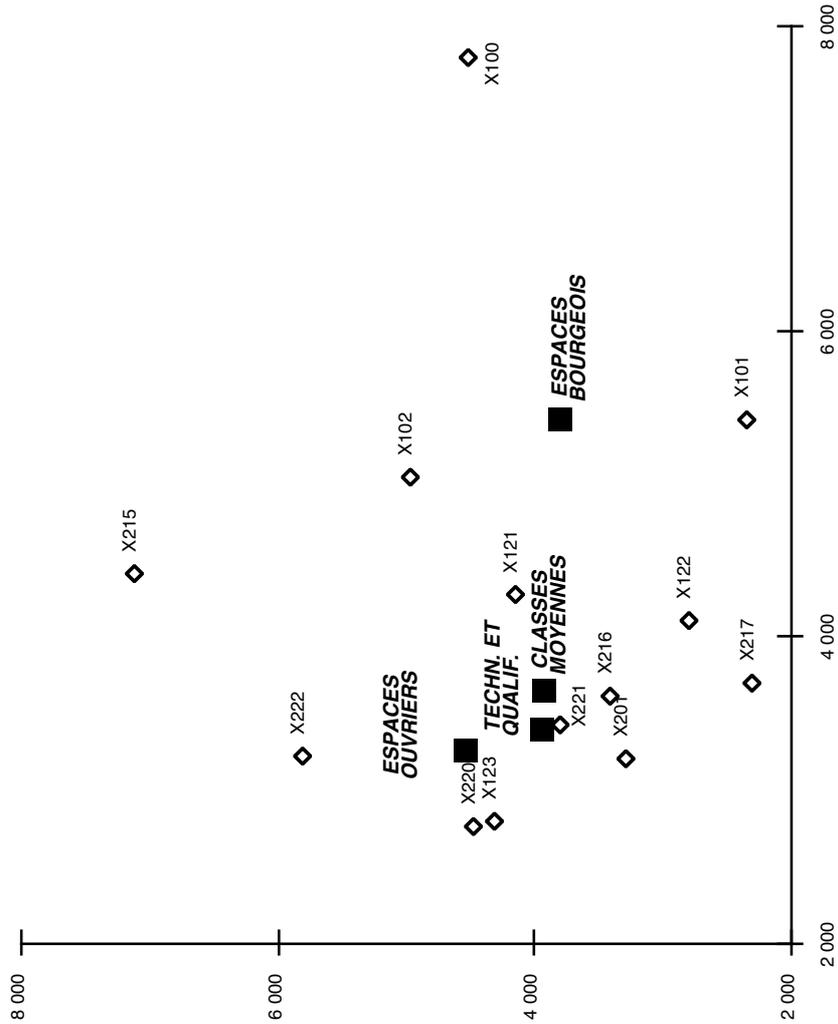
<sup>41</sup> Regroupement des types X201, X215, X216 et X217.

<sup>42</sup> Regroupement des types X220, X221 et X222.

professionnelle: un type a une valeur moyenne forte, un type une valeur un peu supérieure à la moyenne, et le troisième, celui qui compte d'ailleurs le plus de communes, a une valeur sensiblement inférieure à la moyenne, pas la plus faible cependant sur l'ensemble des types (les valeurs les plus faibles correspondant à un type du premier groupe, celui des communes de salariés à statut élevé, et à un du troisième, celui des communes d'artisans et de métiers de l'industrie).

Le graphique suivant figure leurs projections sur le plan BTHAxBTTPR.

**BASES FISCALES 1984 - PROJECTION DES TYPES SOCIO-PROFESSIONNELS SUR LE PLAN BTHA-BTPR**



Les *espaces bourgeois* sont nettement détachés du côté des fortes valeurs de base de taxe d'habitation, mais les trois autres groupes sont très regroupés, beaucoup plus que les types individuels. Les quatre groupes sont particulièrement peu différenciés quant à la base de taxe professionnelle, alors que celle-ci, comme on l'a vu, est celle qui introduit les écarts les plus marqués. D'ailleurs les coefficients de variation de cette base sont très élevés pour plusieurs types, et les valeurs maximum et minimum très écartées (cf. annexes tableau 13).

Il est donc indispensable d'examiner la situation des types socio-professionnels à un niveau plus fin. Le tableau suivant donne le croisement des deux typologies pour les 220 communes étudiées.

**DISTRIBUTION DES COMMUNES SELON LES TYPES  
SOCIO-PROFESSIONNELS ET FISCAUX**

	A1	A2	B1	B2	C1	C2	C3	D	TOTAL
P100	1								1
P012									
P013									
P011		1							1
P021		1							1
P022									
<b>Types parisiens</b>	<b>1</b>	<b>2</b>							<b>3</b>
X100	1	2							3
X101		13				4			17
X102	1	8	1	2		7			19
<b>Esp. bourg. de banl.</b>	<b>2</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		<b>11</b>			<b>39</b>
X121					3	2			5
X123			1	1	3	3	3	4	15
X122					2	4			6
<b>Cl. techn. et qualif.</b>			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>26</b>
X215		1	1	7	3	6			18
X217					3	11	4		18
X216			1		1	9	2		13
X201				3	7	8	12	3	33
<b>Classes moyennes</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>34</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>82</b>
X221				4	12	10	10		36
X222				4	10	2	6		22
X220				1	2		9		12
<b>Esp. ouvriers de banl.</b>				<b>9</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>25</b>		<b>70</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>46</b>	<b>66</b>	<b>46</b>	<b>7</b>	<b>220</b>

Les types des *espaces bourgeois de banlieue* (auxquels on peut adjoindre les trois communes rattachées à des types parisiens, dont Neuilly) sont les plus homogènes quant aux bases fiscales. Les 4 communes du plus bourgeois, celui des communes huppées de banlieue (X100 & Neuilly) appartiennent aux deux types A1

et A2, dont la dominante commune est le niveau très élevé des bases de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe d'habitation, ce qui est logique: les communes les plus bourgeoises sont les communes où le patrimoine immobilier et foncier a le plus de valeur. Le type X100 a la valeur moyenne la plus élevée pour ces deux bases, dont la plage de variation est faible. Par contre, la base de taxe professionnelle est très forte pour deux des quatre communes, Neuilly et Saint Cloud, qui appartiennent au type fiscal A1, et faible pour les deux autres, Le Vésinet et Ville d'Avray, qui appartiennent au type A2, au caractère plus exclusivement résidentiel.

Le second type, celui des communes de salariés à statut élevé (X101), qui compte 17 communes, se partage entre le type A2, pour les trois quarts, et le type C2, qui lui ressemble en plus modeste quant au caractère essentiellement résidentiel. Toutes les communes sauf une ont une base inférieure à la moyenne pour la taxe professionnelle, alors que toutes ont une base supérieure à la moyenne pour la taxe d'habitation et le foncier bâti.

Le troisième type, celui des communes bourgeoises en dépeuplement à prédominance de retraités (X102), avec 19 communes, est réparti sur 5 types fiscaux, mais les trois quarts se partagent à égalité entre les types A2 et C2. Les quatre autres communes appartiennent à des types à bases fortes, A1, B1 et B2.

Au total, plus des deux tiers des communes bourgeoises appartiennent à des types fiscaux privilégiés, et moins d'un tiers à un type résidentiel à bases faibles.

*Les espaces des classes techniciennes et qualifiées* ne comptent que deux communes sur 26, moins du dixième, dans les types à bases fortes (B1 et B2), toutes les autres sont dans les types à bases plus faibles, avec une dominante sur C1 et C2.

Les 5 communes d'ingénieurs et de techniciens (X121) se répartissent entre C1 et C2, ainsi que les 4 communes d'artisans, de contremaîtres et de salariés de l'industrie (X122). Par contre, le type le plus nombreux, avec 15 communes, celui des communes en forte expansion de salariés du secteur public et de techniciens (X123), compte une commune dans le type B1 (Vélizy-Villacoublay), une dans le type B2 (Massy), le reste étant réparti également entre les quatre autres types.

*Les espaces des classes moyennes* comptent proportionnellement plus de communes dans les types à bases fortes (13 sur 82), mais aussi plus du côté des bases les plus faibles (18 dans C3 et 3 dans D).

Les communes de classes moyennes en dépeuplement, à prédominance de retraités (X215) se distinguent des trois autres car elles sont pour moitié (9 sur 18)

dans les bases fortes, surtout dans le type B2 (7 communes). L'autre moitié se répartit entre C1 et C2.

Les communes d'artisans et de métiers de l'industrie (X217) sont toutes dans les types à bases plus faibles, surtout dans le type C2, le plus résidentiel relativement (11 sur 18).

Les communes des métiers qualifiés de l'industrie (X216) ont une distribution semblable, avec une seule commune dans les bases fortes (Aubergenville, dans le type B1, qui a un taux exceptionnel pour la taxe professionnelle).

Les communes d'employés du secteur public, d'ouvriers des transports (X201) sont relativement plus nombreuses que les deux types précédents du côté des bases plus fortes (sur 33, on compte 3 communes dans B2 et 7 dans C1, celui des trois types C qui est sensiblement supérieur à la moyenne pour la taxe professionnelle). Mais elles sont surtout plus nombreuses du côté des bases les plus faibles, C3 et D, qui en regroupent près de la moitié.

Les *espaces ouvriers de banlieue* ont une distribution plus nettement bimodale que les groupes précédents. Ils comptent en effet près de la moitié de leurs 70 communes dans les types B2 et C1, favorisés du point de vue surtout de la taxe professionnelle. Mais le reste est surtout dans le type C3, le plus faible des types C.

Les communes d'industries en déclin, en rénovation tertiaire (X221) comptent quatre communes dans le type B2, et les 32 autres se répartissent presque également entre les trois types C. Cependant, on en compte 15, soit près de la moitié, qui ont une base supérieure à la moyenne pour la taxe professionnelle.

Les communes d'ouvriers qualifiés, en dépeuplement accentué (X222) ont un poids un peu plus fort du côté des bases plus fortes (4 communes en B2 et 10 en C1, sur 22), les deux tiers des communes ont d'ailleurs une base supérieure à la moyenne pour la taxe professionnelle. Mais les autres sont surtout dans le type C3, le plus faible à part D.

Enfin, les communes d'artisans et d'ouvriers non qualifiés (X220) sont surtout dans ce type C3, ne comptant qu'une commune dans B2 et 2 dans C1. Et 4 sur 12 seulement ont une base supérieure à la moyenne pour la taxe professionnelle.

Si l'on lit maintenant le tableau dans l'autre sens, en s'intéressant à l'homogénéité socio-professionnelle des types fiscaux, on peut noter tout d'abord que les trois communes du type A1 appartiennent aux *espaces bourgeois*, ainsi que 24 des 26 communes du type A2. Ces deux types fiscaux, privilégiés quant aux bases de taxe d'habitation et du foncier bâti, recourent donc presque exclusivement des communes bourgeoises.

Les types B1 et B2, qui sont les deux autres types privilégiés, principalement pour la base de taxe professionnelle quant à eux, ont une composition sociale plus mélangée. Sur les quatre communes de B1, on trouve une commune bourgeoise, une commune des *espaces des classes techniciennes et qualifiées*, et deux des *espaces des classes moyennes*. Quant aux 22 communes de B2, mises à part deux communes bourgeoises en dépeuplement à prédominance de retraités, elles se partagent presque à égalité entre *espaces des classes moyennes* (10) et *espaces ouvriers* de banlieue (9).

Le type C1, qui est encore favorisé du point de vue de la taxe professionnelle, et moyen pour les deux principales autres, est assez mélangé, mais avec une prédominance de communes ouvrières. Il compte, sur 46 communes, 8 communes dans les *espaces des classes techniciennes et qualifiées*, 14 dans les *espaces des classes moyennes*, et 24, plus de la moitié, dans les *espaces ouvriers* de banlieue.

C2, le premier des types vraiment faibles, le plus résidentiel puisqu'il est encore un peu au-dessus de la moyenne pour la taxe d'habitation, et un peu au-dessous seulement pour la taxe sur le foncier bâti, alors qu'il est très au-dessous, à moins de la moitié de la moyenne, pour la taxe professionnelle, est lui aussi, assez mélangé, mais avec une prédominance des *espaces des classes moyennes*. Il compte, sur 66 communes, 11 communes des *espaces bourgeois*, 9 communes des *espaces des classes techniciennes et qualifiées*, 34, plus de la moitié, dans les *espaces des classes moyennes*, et 12 dans les *espaces ouvriers* de banlieue.

Le type C3, le plus faible des types nombreux, avec les trois principales bases nettement au-dessous de la moyenne, a une structure sociale assez semblable à celle de C1, mélangée à prédominance ouvrière. Sur 46 communes, on ne compte que 3 communes des *espaces des classes techniciennes et qualifiées*, contre 18 dans les *espaces des classes moyennes*, et surtout 25, plus de la moitié, dans les *espaces ouvriers* de banlieue.

Enfin le type D, aux bases exceptionnellement faibles, se partage entre les deux groupes socialement moyens.

On peut résumer ces résultats en disant que, si les communes bourgeoises sont très majoritairement favorisées, la distribution selon les bases ne suit pas ensuite la hiérarchie usuelle des inégalités sociales, dans la mesure où près de la moitié des communes ouvrières sont elles aussi du côté des bases plutôt fortes, essentiellement grâce à la taxe professionnelle, qui favorise les banlieues industrielles. Une fois celles-ci écartées, par contre, les autres communes ouvrières sont, plus nettement que les autres, communes techniciennes et qualifiées ou des classes moyennes, du côté des bases les plus faibles.

#### 1. 4. Évolution des bases fiscales et changement social: renforcement du cumul des inégalités

Les transformations économiques et sociales qu'a connues la région Ile-de-France au cours des dix dernières années sont assez intenses pour qu'on doive s'interroger sur la stabilité des distributions qui viennent d'être mises en évidence pour l'année 1984. Plusieurs facteurs interviennent pour modifier dans le temps les bases des impôts locaux (rappelons qu'il s'agit de Francs constants par habitant):

-l'inflation, qui tend à les réduire, et la revalorisation forfaitaire annuelle nationale<sup>43</sup>, qui joue en sens inverse pour compenser la précédente.

-les mouvements de population, qui jouent directement dans le sens de la réduction des bases par habitant là où il y a croissance démographique, et inversement de leur augmentation là où il y a décroissance.

-les constructions d'immeubles neufs de promotion privée, qui augmentent la base de la taxe d'habitation et, en valorisant l'espace et donc le prix du sol, augmentent aussi celle du foncier bâti (et réduisent celle du foncier non bâti si les terrains utilisés n'étaient pas déjà construits); et l'activité des entreprises comme les créations et fermetures d'entreprises, qui modifient les bases de la taxe professionnelle.

Pour étudier l'évolution dans la période récente de ces bases fiscales, on examinera successivement:

-les variations de chacune des bases de 1980 à 1988<sup>44</sup>, les relations entre elles et avec la valeur des bases elles-mêmes.

-les variations moyennes des bases pour l'ensemble des communes appartenant à chaque type fiscal.

-les variations moyennes des bases pour l'ensemble des communes appartenant à chaque type socio-professionnel.

Les trois tableaux ci-dessous résument les distributions en 1980 et 1988, et les variations en pourcentage entre ces deux années.

---

<sup>43</sup> Sur les révisions et actualisations des bases, cf. Alain Guengant et Jean-Michel Uhaldeborde (1989), chapitres VI et VII.

<sup>44</sup> L'année 1980 a été retenue comme année de début en raison de quelques données absentes dans le fichier pour 1979 pour plusieurs communes importantes. Si l'on enlève les quelques communes qui avaient encore des valeurs manquantes en 1980, et quelques communes appartenant à des villes nouvelles pour lesquelles la base de taxe professionnelle ne figurait pas pour 1988, il reste 200 communes sur les 220, pour lesquelles on a mesuré les évolutions de 1980 à 1988.

**BASES 1980**

	BFBA	BFNB	BTHA	BTPR
MAXIMUM	6453,55	86,93	11110,60	32834,34
MOYENNE	1340,48	20,75	3669,01	4144,11
MINIMUM	248,89	1,61	1880,58	455,51
ECART-TYPE	830,31	16,13	1074,39	4190,36
COEF. DE VARIATION	62%	78%	29%	101%

**BASES 1988**

	BFBA	BFNB	BTHA	BTPR
MAXIMUM	11027,16	68,06	11519,33	30201,78
MOYENNE	2656,59	16,09	3576,97	4337,32
MINIMUM	955,45	2,54	1725,12	662,41
ECART-TYPE	1247,52	10,42	1134,80	4395,90
COEF. DE VARIATION	47%	65%	32%	101%

**VARIATIONS RELATIVES 1980-88**

	BFBA	BFNB	BTHA	BTPR
MAXIMUM	832%	302%	22%	190%
MOYENNE	118%	-5%	-3%	9%
MINIMUM	22%	-77%	-22%	-51%

Les distributions des bases en 1988 ne présentent pas, à première vue, de différences majeures avec celles constatées en 1984, bien qu'on ne puisse comparer les minimums avec celui de 1984, du fait de la non prise en compte de quelques unes des communes aux valeurs les plus faibles.

On remarquera cependant que la dispersion s'est réduite pour le foncier non bâti, et surtout, de façon régulière, pour le foncier bâti (coefficient de variation de 0,62 en 1980, 0,53 en 1984, 0,47 en 1988). Par contre, elle a fluctué sensiblement en augmentant un peu sur la période pour la taxe d'habitation (coefficient de variation de 0,29 en 1980, 0,35 en 1984, 0,32 en 1988). Quant à la taxe professionnelle, la dispersion est restée stable à un niveau très élevé (coefficient de variation de 1,01 en 1980, 0,99 en 1984, 1,01 en 1988). Dans ce dernier cas, ce maintien d'une dispersion considérable est d'autant plus remarquable qu'il a lieu malgré une réduction de l'éventail des valeurs extrêmes entre 1980 et 1988, ce qui ajoute une confirmation supplémentaire aux résultats de la typologie qui montrent que le problème de l'inégalité des bases fiscales ne peut être réduit au seul problème des situation extrêmes des communes "riches" et "pauvres". C'est la structure globale de la

distribution qui est inégalitaire, et cette inégalité ne s'est pas réduite au fil des années pour les deux taxes principales.

La distribution des variations est cependant assez différente selon les bases.

Tout d'abord, on remarque que la base du foncier bâti progresse pour toutes les communes, et cela de façon très sensible, puisque la moyenne de l'écart relatif par rapport à 1980 est un peu supérieure à 100%, soit un doublement.

Pour le foncier non bâti, bien que l'amplitude des valeurs soit importante, la moyenne des écarts relatifs est légèrement négative, un tiers seulement des communes connaissant une progression. Ce recul est logique dans une région où l'urbanisation continue à progresser, réduisant ainsi les surfaces non bâties d'une manière que la hausse des valeurs foncières, qui n'est d'ailleurs pas systématiquement répercutée (cf. note 12) ne peut compenser.

Pour la taxe d'habitation, les deux tiers des communes également connaissent une régression, et la moyenne des écarts relatifs est faiblement négative. Ces écarts sont d'ailleurs assez limités, les valeurs extrêmes étant les plus resserrées, +22% et -22%. Ce recul est ici moins simplement explicable, du fait de la double tendance à la hausse des valeurs locatives réelles d'une part, au desserrement de la population d'autre part, qui devraient plutôt entraîner une augmentation. C'est vraisemblablement le mécanisme de revalorisation (insuffisante) des bases qui est responsable de ce résultat.

Pour la taxe professionnelle enfin, plus de la moitié des communes (118 sur 200) connaissent une évolution positive de la base, et la variation moyenne est positive, +9%. Mais les écarts sont importants, d'une diminution de près de la moitié à une augmentation de 190%.

Si l'on considère maintenant le tableau ci-après qui indique les corrélations entre les variations, absolues puis relatives, et la valeur des bases fiscales elles-mêmes, on voit que certaines relations méritent d'être soulignées.

Pour ce qui est des variations absolues (qui ont une signification importante, puisqu'il s'agit déjà d'une valeur normée par la population), on observe une corrélation nette et positive entre la croissance de la base du foncier bâti et les valeurs fortes des bases du foncier bâti et plus encore de la taxe d'habitation. La croissance relative de cette base marque au contraire une corrélation négative avec son niveau de départ, ainsi qu'avec le niveau de la base de taxe professionnelle.

**CORRÉLATIONS ENTRE  
VARIATIONS 1980-88 ET BASES 1980**

	BFBA	BFNB	BTHA	BTPR
$\Delta$ FBFA	0,508	0,041	0,812	0,220
$\Delta$ FNFB	0,111	-0,768	-0,007	0,145
$\Delta$ THA	0,027	0,086	0,024	0,003
$\Delta$ TTPR	0,272	0,198	0,215	-0,114
$\Delta$ FBFA%	-0,405	0,058	0,128	-0,356
$\Delta$ FNFB%	0,0151	-0,433	-0,003	0,187
$\Delta$ THA%	0,038	0,062	0,056	0,013
$\Delta$ TTPR%	-0,019	0,354	0,099	-0,150

En d'autres termes, l'augmentation absolue de la base du foncier bâti est la plus forte dans les communes qui avaient déjà une base forte, mais son augmentation relative est plus forte là où elle était plus faible, dans les communes les moins urbanisées sans doute. Ceci n'a rien de contradictoire, vu les écarts des valeurs des bases que nous avons constatées. Mais cela revient à dire que ce sont, en termes absolus, les communes riches qui s'enrichissent le plus.

La base du foncier non bâti diminue le plus, en valeur absolue et relative, là où elle était le plus forte: résultat logique traduisant le mouvement d'urbanisation le plus fort dans les communes qui étaient les moins urbanisées.

La variation de la base de la taxe professionnelle n'a de corrélation notable (pour la seule variation relative) qu'avec la base du Foncier non bâti: là encore, on peut l'interpréter en disant que ce sont les communes où le mouvement d'urbanisation est en cours et qui perdent leur caractère rural, qui connaissent le taux d'augmentation le plus élevé pour la taxe professionnelle, à partir d'un niveau absolu très faible.

Quant aux variations de la taxe d'habitation, elles n'apparaissent liées significativement à aucune des valeurs des bases, qu'il s'agisse des variations absolues ou relatives.

Les grandes différences de distribution des bases limitent évidemment la portée des résultats portant sur ces chiffres très globaux. Le tableau suivant permet d'affiner l'analyse en examinant les variations des bases pour chacun des types fiscaux qui avaient été dégagés pour l'année 1984, puis pour les groupes de types socio-professionnels.

**VARIATIONS DES BASES FISCALES 1980-88  
MOYENNE PAR COMMUNE SELON LES TYPES**

TYPES	NB	$\Delta$ BFBA	$\Delta$ BFNB	$\Delta$ BTHA	$\Delta$ BTPR
<i>Types fiscaux</i>					
A1	3	3 552	-1	-213	2 305
A2	26	1 907	-3	-95	61
B1	4	2 325	-7	42	2 234
B2	22	1 350	2	-147	-98
C1	44	1 218	-6	-123	400
C2	64	1 259	-6	-33	61
C3	37	807	-5	-126	49
<i>Types socio-professionnels</i>					
BOURGEOIS	42	1 971	-5	-88	527
TECHN. & QUALIF.	39	1 919	-5	-103	486
CLASSES MOY.	74	1 228	-5	-74	-16
OUVRIERS	66	954	-3	-156	-91

(Le type D est constitué de communes qui ont dû être écartées de cette analyse faute de données, cf. plus haut)

Dans le classement par types fiscaux, il est frappant de constater à quel point ce sont, dans l'ensemble, les types déjà privilégiés qui progressent le plus, sauf pour la taxe d'habitation dont on a vu que les variations étaient les plus resserrées.

Les types aux plus fortes bases, A1 et B1, progressent le plus pour la taxe professionnelle comme pour le foncier bâti. Le type A2 accentue son caractère résidentiel, avec une forte progression de la base du foncier bâti, un léger recul de la base de taxe d'habitation et une stabilité (à un niveau bas) pour la base de taxe professionnelle.

Seul le type B2, qui a une base forte pour la taxe professionnelle, voit cet avantage régresser en moyenne, étant le seul à reculer légèrement pour cette base.

Par contre, le type C1, qui, à un degré moindre, est lui aussi plutôt privilégié pour la base de taxe professionnelle, la voit progresser sensiblement. Les deux autres types, C2 et C3, ne connaissent qu'une progression très faible.

Pour résumer ces résultats, on peut donc souligner les points suivants:

-l'écart s'accroît pour la taxe professionnelle entre les types extrêmes (A1, B1 d'un côté, C2 et C3 de l'autre). Il s'accroît aussi dans la partie la plus dense du nuage de points, entre les types aux bases moyennes à faibles, c'est à dire entre C1 d'un côté et C2 et C3 de l'autre. Seules les communes plus anciennement industrialisées perdent un peu de leur base.

-l'écart s'accroît aussi, malgré la progression générale, pour la base du foncier bâti, A1, A2 et B1 progressant tous trois nettement plus que B2 et les trois types C.

-seule la base de taxe d'habitation ne contribue pas à augmenter ces écarts.

Si l'on considère maintenant ces évolutions pour les types socio-professionnels, le tableau montre une évolution moyenne des bases fortement corrélée à la hiérarchie sociale des types. Les communes des *espaces bourgeois* progressent le plus pour la taxe professionnelle comme pour le foncier bâti, suivies par les communes des *espaces des classes techniciennes et qualifiées*. A l'opposé, ce sont les communes des *espaces ouvriers de banlieue* qui progressent le moins pour le foncier bâti, et qui reculent le plus pour la taxe professionnelle comme pour la taxe d'habitation. L'évolution tend donc à accentuer le cumul, modéré, des inégalités fiscales et sociales qui ressort de la typologie des bases fiscales en 1984.

On note cependant que les valeurs moyennes des variations par type socio-professionnel ont moins d'amplitude que celles par type fiscal, ce qui incite à considérer le croisement entre les deux pour dissiper les effets de moyenne entre évolutions contrastées. Le tableau suivant présente les résultats de ce croisement.

Rappelons que les communes des types A1, A2 et B1, qui progressent le plus, appartiennent presque en totalité aux *espaces bourgeois*.

Le type B2, qui est le seul à reculer, légèrement, en moyenne pour la base de taxe professionnelle, se partage en deux sous groupes. Celui dont les communes appartiennent aux *espaces des classes moyennes* connaît une légère progression.

**ÉVOLUTION 1980-88 DES BASES PAR TYPES  
SOCIO-PROFESSIONNELS SELON LES TYPES FISCAUX**

TYPES FISCAUX	TYPES SOCIO-P.	NB	ΔBFBA	ΔBFNB	ΔBTHA	ΔBTPR
A1		3	3 552	-1	-213	2 305
A2		26	1 907	-3	-95	61
B1		4	2 325	-7	42	2 234
B2	C MOY	13	1 581	4	-61	451
B2	OUV	9	1 016	-1	-271	-890
C1	T & Q	6	1 748	-13	-87	1 828
C1	C MOY	14	1 234	-7	-146	287
C1	OUV	24	1 076	-3	-119	109
C2	BOURG	11	1 570	-10	12	419
C2	T & Q	8	1 326	-15	144	95
C2	MOY	33	1 206	-5	-66	15
C2	OUV	12	1 072	0	-105	-162
C3	T & Q	2	973	4	151	351
C3	C MOY	14	911	-9	-88	-14
C3	OUV	21	722	-4	-178	63

Celui des communes des *espaces ouvriers de banlieue* connaît, au contraire, un assez fort recul moyen. C'est aussi le sous-groupe qui a le plus fort recul pour la base de taxe d'habitation. Ces évolutions ne sont compensées que par une progression de la base du foncier bâti médiocre, inférieure de 30% à la moyenne.

Ainsi, pour ce sous-groupe des communes ouvrières où la concentration d'industries avait permis de compenser par une forte base de taxe professionnelle une situation plutôt défavorisée par ailleurs, et de permettre à des municipalités (le plus souvent communistes, on le verra plus loin) de mener des politiques d'équipement permettant d'atteindre un bon niveau de services et d'équipements publics locaux sans augmenter excessivement la pression fiscale sur la population résidente<sup>45</sup>, la désindustrialisation se traduit-elle par une baisse sensible de ces ressources. Cette baisse n'est, en moyenne, que très partiellement compensée par une éventuelle tertiarisation faisant progresser la valeur du patrimoine immobilier et foncier, et donc des difficultés accrues pour continuer à mener une politique ambitieuse et faire face à une situation sociale dégradée. On a vu, dans le premier chapitre, que les communes des *espaces ouvriers de banlieue* maintenaient, relativement à l'ensemble des autres dans la région, leur caractère ouvrier et populaire malgré le mouvement général de tertiarisation, que c'est là que les catégories supérieures progressaient le moins. C'est aussi là qu'on trouve, après les

<sup>45</sup> Cf. nos travaux antérieurs : M. Pinçon-Charlot, E. Préteceille et P. Rendu (1986), E. Préteceille (1988a). Voir plus loin pour ce qui concerne la pression fiscale.

quartiers ouvriers parisiens, le plus fort taux de chômeurs et de d'immigrés, maghrébins surtout.

Le type C1 se partage en trois sous-groupes très contrastés également.

Le sous groupe des communes des *espaces des classes techniciennes et qualifiées* se détache par une forte progression de la base de taxe professionnelle, la seule avec les types A1 et B1, et à un niveau moyen un peu inférieur seulement. Il a aussi une progression nettement supérieure à la moyenne pour la base du foncier bâti, et un recul faible, le plus faible du type, pour celle de la taxe d'habitation. C'est donc un type qui améliore nettement une situation qui était déjà un peu meilleure que la moyenne.

A l'opposé, le sous-groupe des communes des *espaces ouvriers de banlieue* est celui qui progresse le moins, moins que la moyenne des 200 communes, tant pour la base de taxe professionnelle que pour celle du foncier bâti. Et il recule un peu plus que la moyenne pour la taxe d'habitation. Sa situation d'ensemble se dégrade donc nettement, et il tend à glisser au-dessous de la moyenne.

Enfin, le troisième sous-groupe, celui des communes des *espaces des classes moyennes*, a une évolution intermédiaire, proche de la moyenne générale pour les trois principales bases, et tend donc à conserver sa situation un peu supérieure à la moyenne.

Dans le type C2, qui se partage en quatre sous-groupes, des communes bourgeoises aux communes ouvrières, on retrouve exactement les hiérarchies précédentes en ce qui concerne le foncier bâti et la taxe professionnelle: forte progression, supérieure à la moyenne, des communes des *espaces bourgeois de banlieue*, progression moyenne de celle des *espaces des classes techniciennes et qualifiées* (qui se singularisent par une forte progression pour la base de taxe d'habitation); progression inférieure à la moyenne pour les communes des *espaces des classes moyennes*; et pour les communes des *espaces ouvriers de banlieue*, progression encore plus faible pour la base du foncier bâti, recul sensible de la base de taxe professionnelle, et plus fort recul des quatre pour la base de taxe d'habitation.

Ainsi, dans ce type fiscal défavorisé, les communes des *espaces bourgeois* et celles des *espaces des classes techniciennes et qualifiées* améliorent-elles sensiblement leur situation, alors que celles des *espaces des classes moyennes*, et plus encore des *espaces ouvriers de banlieue*, voient au contraire leur situation se dégrader relativement à l'ensemble, voire dans l'absolu pour le dernier cas, avec le recul des deux bases principales.

Le type C3, enfin, le plus pauvre fiscalement, se partage en trois sous-groupes seulement, ne comportant aucune commune bourgeoise.

Comme pour le type précédent, les communes des *espaces des classes techniciennes et qualifiées* connaissent une progression nettement supérieure à la moyenne pour la base de taxe professionnelle, et une forte progression de celle de la taxe d'habitation. La progression, inférieure à la moyenne, pour le foncier bâti, est néanmoins la plus forte du type.

Les communes des *espaces ouvriers de banlieue* sont celles qui progressent le moins (dans le type, et même dans l'ensemble) pour la base du foncier bâti, ce sont aussi celles qui reculent le plus (dans le type; c'est le second plus fort recul dans l'ensemble) pour la base de taxe d'habitation. Enfin, pour la base de taxe professionnelle, elles connaissent une légère progression.

Quant aux communes des *espaces des classes moyennes*, elles sont en situation intermédiaire pour le foncier bâti et la taxe d'habitation, mais elles reculent très légèrement pour la taxe professionnelle.

Dans ce type, le plus pauvre quant aux bases, seules les communes des *espaces des classes techniciennes et qualifiées* tendent à s'enrichir fiscalement assez pour se rapprocher de la moyenne, alors que les deux autres sous-groupes s'appauvrissent encore relativement.

Ces résultats justifient donc, à posteriori, l'éclatement des types fiscaux en sous-groupes socialement homogènes. Ils constituent des tendances valables en moyenne pour chaque sous-groupe, ce qui n'exclut pas qu'il y ait, dans chaque cas, quelques exceptions. De même qu'on avait vu, au premier chapitre, que deux tiers des communes ouvrières évoluaient dans le sens de l'ouvriérisme, mais que d'autres avaient une évolution différente pouvant aller jusqu'à l'embourgeoisement maximum, et alors que tous les sous-groupes de communes ouvrières ont une progression inférieure à la moyenne ou reculent, 21 communes des *espaces ouvriers de banlieue* sur 70 ont pourtant une progression de taxe professionnelle supérieure à la moyenne. Les deux phénomènes ne sont d'ailleurs pas superposables, puisque 12 de ces 21 communes sont dans le cas d'ouvriérisme.

Mais la tendance générale est clairement marquée: on assiste, quel que soit le type fiscal, à un mouvement de progression des communes des *espaces bourgeois* et de celles des *espaces des classes techniciennes et qualifiées*, de maintien dans une position moyenne ou de dégradation des communes des *espaces des classes moyennes*, et enfin de dégradation de la situation relative, voire absolue, des communes des *espaces ouvriers*, qu'elles soient au départ riches (de base de taxe professionnelle principalement) ou pauvres.

## 2. LES POLITIQUES FISCALES DES MUNICIPALITES

Si les municipalités ne peuvent agir que très indirectement sur la valeur des bases des impôts locaux, la fixation des taux est, par contre, entièrement de leur ressort et constitue l'une des décisions principales de leur politique budgétaire, la principale pour ce qui concerne la définition de leurs ressources. Auparavant, la pression fiscale était décidée globalement, la fixation du "nombre de centimes" décidant d'un coup du taux des différents impôts, sans que leurs taux puissent être modulés les uns par rapport aux autres. Depuis la loi du 10 janvier 1980, par contre, les municipalités peuvent, en théorie, fixer librement le taux de chacun des impôts. Liberté encadrée, cependant, dès cette loi, l'encadrement étant nettement resserré en 1982 puis en 1988 pour éviter que les municipalités n'augmentent le taux de la taxe professionnelle plus que celui des autres taxes<sup>46</sup>.

Comme pour les bases fiscales, on a pris l'année médiane de la période pour laquelle on dispose d'une série continue et homogène, 1984, pour étudier la dispersion des taux pratiqués, et les liens éventuels entre taux et caractéristiques des communes, et on a ensuite étudié l'évolution entre 1980 et 1988.

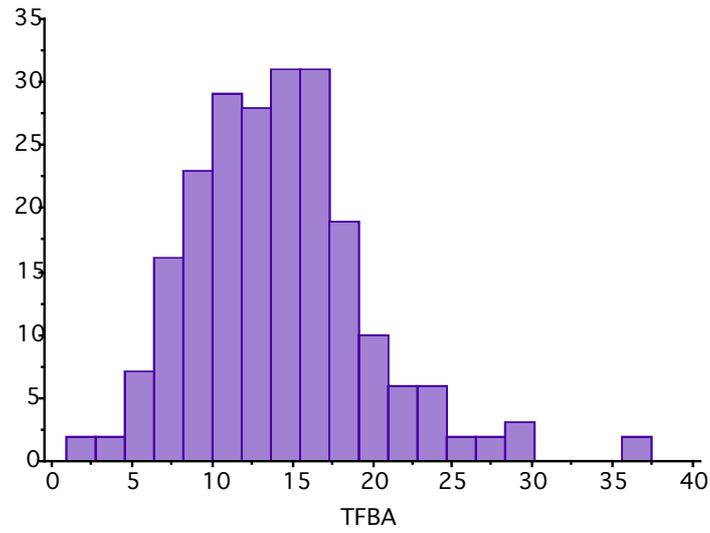
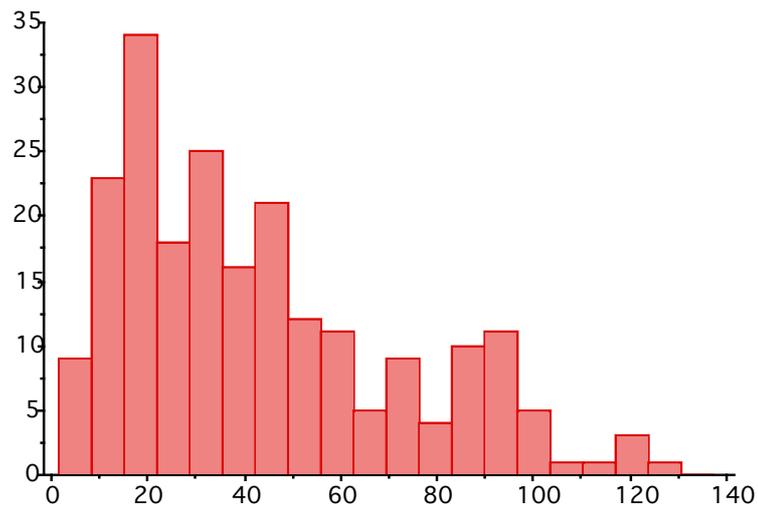
### 2. 1. Distribution des taux sur l'ensemble des communes

La dispersion des taux est, dans l'ensemble, moins forte que celle observée pour les bases, comme le montre le coefficient de variation nettement inférieur, pour la taxe professionnelle et le foncier bâti surtout. Les écarts entre taux extrêmes sont pourtant considérables, mais la distribution est plus resserrée. On remarque que la dispersion la plus forte concerne le foncier non bâti, puis le foncier bâti, et la plus faible la taxe professionnelle.

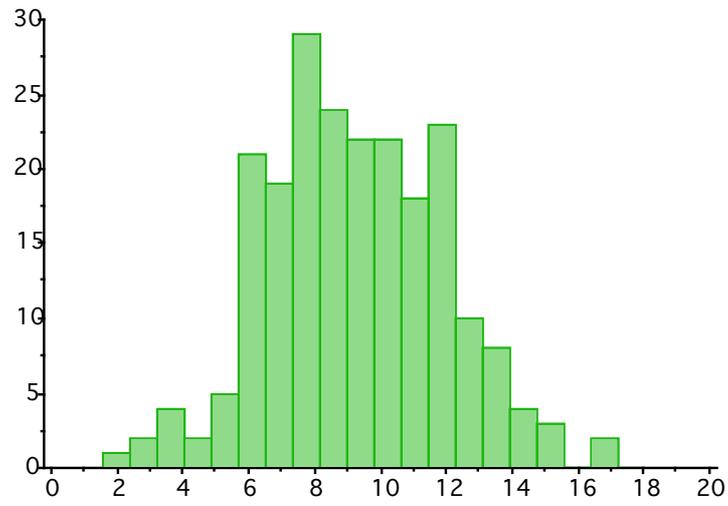
#### TAUX DES 4 TAXES 1984

	TBFBA	TBFNB	TBTHA	TBTPR
MAX	36,53	127,32	17,10	24,92
MOY	14,30	42,94	9,27	14,19
MIN	0,98	1,36	1,61	1,83
ECART-TYPE	5,55	28,87	2,72	4,81
COEF. VAR.	38,79%	67,23%	29,32%	33,86%

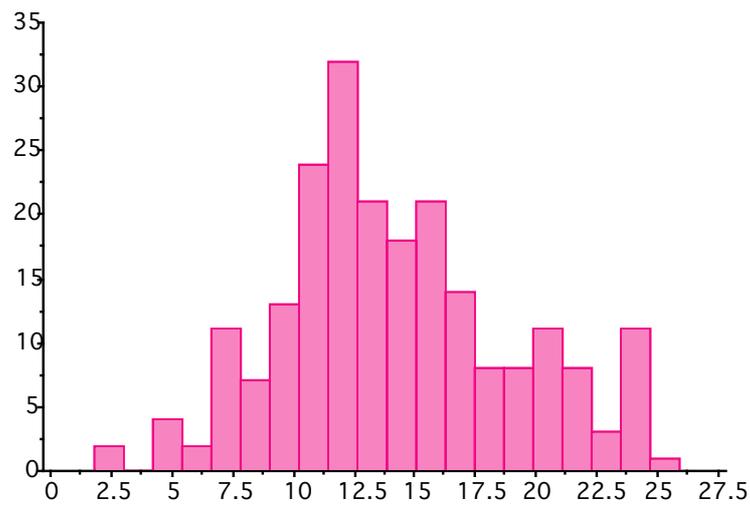
<sup>46</sup> Cf. Alain Guengant et Jean-Michel Uhaldeborde (1989), chapitre IX.

**DISTRIBUTION DES TAUX DU FONCIER BATI****DISTRIBUTION DES TAUX DU FONCIER NON BATI**

**DISTRIBUTION DES TAUX DE LA TAXE D'HABITATION**



**DISTRIBUTION DES TAUX DE LA TAXE PROFESSIONNELLE**



Pour le foncier bâti, l'histogramme montre une courbe en cloche autour de la moyenne qui est aussi, à peu de chose près, la valeur modale, entre les valeurs de 5% et 20%, et un étirement vers les valeurs supérieures, de 20% à 37%, qui concerne 10% des 220 communes.

Les taux du foncier non bâti ont une distribution très différente, avec une valeur modale principale, assez faible, d'environ 20%, et une distribution très étalée vers les valeurs plus fortes. Il y a une deuxième valeur modale secondaire à 90%, la partie de la distribution au-dessus de 60% regroupant une cinquantaine de communes, soit un quart environ.

La taxe d'habitation est l'impôt qui présente les valeurs de taux les plus regroupées, avec une courbe en cloche centrée sur la moyenne, 9%, et l'essentiel des communes entre 6% et 12%. 14 communes sont étalées du côté des taux plus faibles, de 6% à 1,6%, et 27 du côté des taux plus élevés, de 12% à 17%.

Les taux de la taxe professionnelle sont nettement plus étalés, la courbe en cloche étant plus aplatie et plus irrégulière entre 9% et 17,5%, avec une valeur modale principale, 12%, un peu inférieure à la moyenne, et des regroupements secondaires autour de 20% et 24%. Un cinquantaine de communes, un quart environ, ont un taux supérieur à 17,5%, alors que 27 ont un taux inférieur à 9%.

La pression fiscale tend à être forte ou faible pour l'ensemble des quatre taxes, comme le montre le tableau suivant qui donne les taux de corrélation, tous positifs et plutôt forts, entre les taux d'imposition. Les moins corrélés sont les taux du foncier non bâti et de la taxe professionnelle, d'une part, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle d'autre part.

Ceci laisse à penser que les fortes variations de taux tiennent plus aux différences entre les bases - de situation fiscale objective des communes - qu'aux choix politiques de modulation différentielle des taux opérés par les municipalités. D'ailleurs, comme on l'a signalé plus haut, la liberté surveillée de fixation des taux n'ayant été introduite qu'en 1980, les divergences d'évolution de 1981 à 1984 n'ont pu être que limitées.

#### CORRÉLATIONS ENTRE LES TAUX

	TFBA	TFNB	TTHA	TTPR
TFBA	1			
TFNB	0,416	1		
TTHA	0,514	0,496	1	
TTPR	0,538	0,244	0,387	1

Cette hypothèse est renforcée par le tableau suivant, qui donne les taux de corrélation entre les taux d'imposition et les bases. C'est surtout la diagonale qui est

intéressante. Elle montre que, pour chacune des trois bases principales, foncier bâti, taxe d'habitation et taxe professionnelle, la corrélation est négative entre base et taux. En d'autres termes, plus la matière imposable par habitant est élevée, moins le taux pratiqué est fort. Des trois, c'est pour la taxe professionnelle que la relation est la moins marquée, ce qui laisse penser qu'on trouvera pour cette taxe plus de taux faibles dans des cas de base faible, ou de taux forts dans des cas de base forte.

#### CORRÉLATIONS ENTRE TAUX ET BASES\*

TAUXBASES	BFBA	BFNB	BTHA	BTPR
TFBA	-0,486	0,139	-0,461	-0,266
TFNB	-0,421	0,240	-0,326	-0,282
TTHA	-0,515	0,163	-0,412	-0,378
TTPR	-0,361	-0,026	-0,253	-0,308

\*Les bases sont en Francs constants par habitant

Seul le foncier non bâti échappe à cette règle, avec une corrélation faiblement positive.

On remarque que la corrélation négative la plus nette concerne le lien entre base du foncier bâti et taux de la taxe d'habitation. Ceci résulte vraisemblablement de deux phénomènes. D'une part, la base du foncier bâti est peut-être un peu mieux ajustée à la valeur réelle du patrimoine immobilier que celle de la taxe d'habitation. D'autre part, la base du foncier bâti résulte aussi en partie de l'importance de l'immobilier d'entreprise, et donc une base élevée peut aussi signifier une base de taxe professionnelle élevée, donc des ressources plus importantes de ce côté rendant moins nécessaire la pression sur les habitants.

## 2. 2. Distribution des taux par type fiscal

On retrouve évidemment ces corrélations dans le tableau suivant, qui donne les taux moyens d'imposition par type fiscal. Mais la relation n'est pas automatique, et si, dans l'ensemble, les types aux bases les plus fortes ont bien les taux les plus faibles et vice versa, le classement des types selon les taux présente quelques différences par rapport au classement selon les bases.

Pour la taxe professionnelle, par exemple, le type B1 pratique un taux moyen supérieur à celui du type A1, bien que la base moyenne par habitant soit plus élevée. Et il en va de même si l'on compare les types B2 et C1 au type A2.

Pour la taxe sur le foncier bâti, on retrouve cette interversion entre B2 et A2, ainsi qu'entre C1 et C2.

## TAUX MOYENS PAR TYPE FISCAL

TYPES	NB	TFBA	TFNB	TTHA	TTPR
A1	3	3,61	4,60	3,76	3,70
A2	26	9,56	23,91	7,02	11,03
B1	4	8,06	25,17	5,83	6,37
B2	22	11,43	27,27	7,47	12,60
C1	46	15,57	38,80	9,13	15,28
C2	65	14,07	46,64	9,90	15,54
C3	46	18,59	64,25	11,63	15,92
D	7	14,54	42,44	7,20	8,85

Pour la taxe d'habitation, la différence d'ordre la plus frappante concerne le type C2, qui, bien qu'ayant une base moyenne supérieure à B2 et C1, pratique un taux moyen plus élevé.

Deux hypothèses peuvent être mises en avant pour expliquer ces différences par rapport à la relation forte entre base et taux qui semble bien être le facteur de différenciation principal.

La première est celle de l'effet de la structure différente du potentiel fiscal. Si, par exemple, les municipalités du type C2 pratiquent un taux plus élevé en moyenne pour la taxe d'habitation que celles des types B2 et C1 qui ont pourtant une base plus faible, on peut penser que cela tient à la faiblesse relative de leur base pour la taxe professionnelle par rapport à ces deux types. Les ressources provenant de cette dernière étant nettement plus faibles, il faut demander plus à la taxe d'habitation.

La seconde hypothèse renvoie à des choix différents de politique municipale. Si, par exemple, les municipalités du type A2 pratiquent des taux plus faibles que celles du type B2 pour les trois taxes principales, bien que leurs bases soient nettement plus faibles pour la taxe professionnelle, et un peu plus faibles pour le foncier bâti, c'est sans doute l'effet d'un choix politique différent. Nous allons maintenant explorer cette seconde hypothèse.

### 2. 3. Distribution des taux selon l'orientation politique des municipalités

Pour mettre en évidence l'effet éventuel de l'orientation politique des municipalités sur la fixation des taux des impôts locaux, on a retenu les 144 communes pour lesquelles cette orientation avait été stable sur la période 1971-1983.

On a caractérisé les communes par l'appartenance politique du maire, en distinguant à gauche PC, PS et divers gauche (DVG), regroupant radicaux de gauche et autres, et à droite RPR, UDF et divers droite (DVD) regroupant CDS et autres.

La quasi totalité des municipalités de gauche parmi les communes étudiées sont des municipalités d'union de la gauche depuis 1977, certaines même depuis 1971, et l'appartenance politique du maire désigne donc la formation dominante dans cette union. A droite, les étiquettes sont moins stables, les alliances locales moins clairement déchiffrables, on a donc dans certains cas regroupé ces municipalités dans une unique famille de droite.

Le tableau suivant donne les valeurs moyennes des taux en 1984<sup>47</sup>. Les taux sont plus forts pour la gauche, et dans la gauche pour le PC. A droite, ce sont les municipalités RPR qui ont les taux moyens les plus faibles. Et les écarts entre gauche et droite sont les plus marqués pour le foncier bâti et la taxe professionnelle, les plus réduits pour la taxe d'habitation.

**VALEUR MOYENNE DES TAUX EN 1984  
SELON LA COULEUR POLITIQUE 1971-83**

COUL. POL.	NB	TFBA	TFNB	TTHA	TTPR
PC	69	16,01	43,22	9,49	16,77
PS	19	15,55	54,77	8,84	15,23
DVG	1	13,32	36,31	10,02	12,46
RPR	16	9,86	19,21	7,45	9,99
UDF	27	11,22	27,89	7,56	11,61
DVD	12	11,07	34,66	8,32	11,76

On peut être tenté d'y lire directement la traduction d'options politiques contrastées : volonté de développer les services publics à gauche, donc dépenses publiques locales plus élevées et taux d'imposition plus forts, orientation plus néolibérale à droite, laissant le "marché" répondre aux besoins et l'intervention publique en retrait. Encore que, pour la droite, on peut être surpris de voir l'UDF, réputée plus libérale que le RPR, pratiquer des taux plus élevés dans ses municipalités.

---

<sup>47</sup> On a gardé cette année par cohérence avec les données étudiées antérieurement, en faisant l'hypothèse que le taux pratiqué en 1984 résultait essentiellement de la politique de la période antérieure, que les modifications, dans les quelques cas de changement politique en 1983 n'avaient pu être que mineures. On vérifiera plus loin le bien fondé de cette hypothèse en étudiant l'évolution des taux.

Mais l'analyse précédente a montré que les différences entre les bases fiscales étaient telles qu'avec un taux nettement plus faible dans une commune à base forte, on pouvait avoir un produit plus élevé. Les différences observées entre familles politiques peuvent donc être plus la traduction des types fiscaux auxquels les communes appartiennent que celle de choix politiques maîtrisés. Plus précisément, c'est à base fiscale semblable que la comparaison entre communes a un sens si l'on veut montrer ces effets politiques. On a donc croisé la typologie des bases fiscales avec les couleurs politiques. Le tableau suivant indique la distribution des communes selon ces deux dimensions d'analyse, et montre que la moitié des communes de droite (28 sur 55) appartiennent aux quatre types à bases élevées, A1, A2, B1 et B2, alors que c'est le cas de 16% seulement des communes de gauche (14 sur 89).

**COMMUNES POLITIQUEMENT STABLES (1971-1983)  
SELON LE TYPE FISCAL ET LA COULEUR POLITIQUE**

TYPES	PC	PS	DVG	RPR	UDF	DVD	STABLE	TOTAL
A1				2	1		3	3
A2	1			7	9	2	19	26
B1				1	1		2	4
B2	10	3		2	2	1	18	22
C1	26	3		1	1	4	35	46
C2	13	9	1	1	10	4	38	65
C3	17	3		2	2	1	25	46
D	2	1			1		4	7
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>12</b>	<b>144</b>	<b>219</b>

Les types A1 et B1, qui comptent peu de communes et dont toutes les municipalités stables sont de droite, ne permettent pas de comparaison.

Dans le type A2, la seule municipalité de gauche jusqu'en 1983 (PC) pratique des taux de taxe d'habitation et de taxe professionnelle un peu plus forts que les municipalités des trois familles de droite, qui ont entre elles des taux très proches (cf. annexes tableau 14), mais il est difficile de tirer des conclusions d'un cas unique.

On peut cependant penser que si les taux moyens pratiqués dans ce type A2 pour la taxe professionnelle sont inférieurs à ceux du type B2 bien que la base de cette taxe soit nettement plus faible, cela tient à l'orientation politique moyenne contrastée de ces deux types, presque totalement à droite donc pour A2, à gauche pour plus des deux tiers pour B2.

Le type A2 est le seul dans lequel on puisse véritablement comparer les politiques du RPR et de l'UDF, les effectifs concernés étant assez importants (respectivement 7 et 9 municipalités) alors que dans les autres types le RPR ne compte qu'une ou deux unités.

## TAUX 1984 - COMMUNES DE DROITE DU TYPE A2

	TFBA	TFNB	TTHA	TTPR
RPR	9,24	15,95	6,72	11,43
UDF	9,39	13,18	6,55	10,11

On voit que, dans ce type, et contrairement à ce que laissait penser la moyenne générale, les municipalités RPR pratiquent en moyenne des taux un peu plus élevés que les municipalités UDF, pour tous les impôts sauf le foncier bâti, l'écart étant particulièrement sensible pour le foncier non bâti et pour la taxe d'habitation. On trouve donc confirmation du caractère plus "libéral" de l'UDF, plus "étatiste" du RPR.

Les types B2 à C3 comptent une majorité de communes de gauche, mais permettent néanmoins une comparaison gauche-droite, et PC-PS dans la gauche. Le tableau suivant donne les taux moyens en 1984, les communes de droite étant un peu plus nombreuses dans le type C2 (18 au lieu de 15) en raison de la présence de cas de changement de famille politique à droite, qu'on a considérés ici comme politiquement stables.

Pour la taxe professionnelle, si l'on retrouve, pour chaque famille politique, le lien inverse entre taux et base fiscale, la différence politique est nette. Dans chacun des quatre types où la comparaison est significative, les municipalités dirigées par le PC pratiquent un taux nettement supérieur à celui des municipalités de droite (de 60% dans B2 et C2, de 20% dans C1 et C3). C'est vrai aussi pour les municipalités socialistes dans trois types sur quatre. Et le taux moyen le plus élevé à droite, dans le type aux bases les plus faibles, C3, est inférieur au taux moyen le plus faible pour le PC, celui pratiqué dans le type aux bases les plus fortes, B2.

La distribution des taux pour le foncier bâti est assez semblable à celle des taux de la taxe professionnelle. La gauche pratique des taux nettement plus élevés en moyenne dans les deux premiers types, aux bases les plus fortes: 60% de plus dans B2, 55% dans C1, pour le PC; l'écart est un peu inférieur pour le PS dans B2, et encore plus fort dans C1. Dans le type C2, par contre, l'écart devient minime (7%) et dans le type C3 il s'inverse, la droite pratiquant un taux moyen un peu supérieur à celui du PC et nettement supérieur à celui du PS. On peut interpréter cette différence en remarquant que, les bases de la taxe professionnelle étant faibles dans C2 et C3, le foncier bâti a surtout pour assiette des immeubles à usage de logement, alors que l'immobilier d'entreprise est nettement plus important dans B2 et C1. La gauche semble donc taxer relativement plus le foncier bâti quand il est payé par les entreprises pour une part notable, et moins quand il est surtout payé par les propriétaires de logements, souvent propriétaires occupants.

**VALEUR MOYENNE DES TAUX EN 1984  
SELON LE TYPE FISCAL ET LA COULEUR POLITIQUE  
(COMMUNES STABLES 1971-83)**

	NB	TFBA	TFNB	TTHA	TTPR
<b>B2</b>					
PC	10	13,47	24,83	7,36	15,21
PS	3	12,47	74,79	8,90	12,40
Droite	5	8,40	12,81	7,31	9,25
<b>C1</b>					
PC	26	16,97	36,04	8,80	16,07
PS	3	21,47	61,08	7,86	18,73
Droite	6	10,90	27,53	8,47	13,30
<b>C2</b>					
PC	13	13,72	39,56	10,16	19,46
PS	9	13,93	48,22	9,05	15,76
Droite	18	12,85	43,24	9,38	12,42
<b>C3</b>					
PC	17	18,59	64,86	11,58	18,14
PS	3	14,66	60,92	10,53	14,76
Droite	5	19,55	59,66	10,74	14,87

Pour la taxe d'habitation, par contre, si l'on observe également la hiérarchie inverse des taux en fonction des bases, les écarts entre familles politiques sont peu marqués. Dans tous les types, les municipalités PC ont un taux moyen un peu supérieur à la droite, mais l'écart est insignifiant dans le type B2, et inférieur à 10%, soit un point, dans les autres. Le PS ne s'écarte guère plus, un peu au-dessus ou au-dessous selon les cas.

Enfin, rien de bien net ne se dégage concernant le foncier non bâti, si ce n'est que les municipalités PS sont celles qui ont les taux les plus forts dans trois types sur quatre.

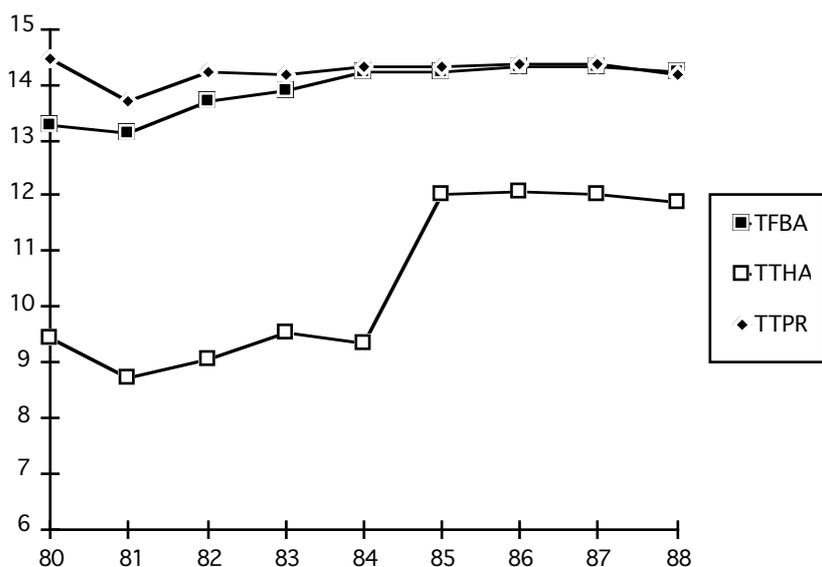
On a donc bien, à bases fiscales semblables, une différence politique marquée dans les choix municipaux en matière de taux, différence qui porte essentiellement sur la pression fiscale sur les entreprises. Par la taxe professionnelle, et secondairement par la taxe sur le foncier bâti, les municipalités communistes et socialistes opèrent sur les entreprises un prélèvement fiscal nettement supérieur à celui des municipalités de droite. Comme leur prélèvement sur les ménages, par la taxe d'habitation, est légèrement supérieur, on peut aussi noter que le prélèvement fiscal total des municipalités de gauche est supérieur à celui des municipalités de droite.

Soulignons cependant que ces résultats sont vrais en moyenne, mais que les variations à l'intérieur de chaque famille politique restent non négligeables. Comme le montre le tableau 14 en annexes, le coefficient de variation pour le taux de la taxe professionnelle varie entre 25% et 36% selon les types pour le PC, entre 14% et 25% pour le PS, entre 20% et 40% pour la droite pour les types qui comptent au moins trois municipalités d'une même famille. Ce coefficient est un peu moins fort pour la taxe d'habitation, mais pas beaucoup moins. La dispersion des taux est donc sensible pour tous les partis, à droite comme à gauche. Et les résultats établissent donc des tendances politiques, non des consignes qui seraient appliquées mécaniquement.

#### 2. 4. Évolution des taux sur l'ensemble des communes

Après une légère baisse des trois taux entre 1980 et 1981, on observe, pour ceux du foncier non bâti et de la taxe professionnelle, une tendance très modérée à la hausse jusqu'en 1987 pour le premier et 1986 pour le second, et une légère baisse ensuite.

**EVOLUTION DES TAUX MOYENS  
DES TROIS TAXES PRINCIPALES 1980-1988**



Compte tenu de la baisse entre 1980 et 1981, puis de la baisse après 1986, le taux moyen de la taxe professionnelle est plus faible en fin de période qu'au début (14,46% en 1980, 14,20% en 1988). Celui du foncier bâti progresse légèrement (de 13,25% à 14,22%).

Le taux moyen pour la taxe d'habitation aurait la même évolution si ce n'était pour la hausse brutale observée entre 1984 et 1985. Il en résulte une hausse marquée entre le début et la fin de la période (9,45% en 1980, 11,89% en 1988).

Remarquons au passage que l'on n'observe pas en 1982-83 de trace du "cycle électoral", c'est à dire de modération sensible juste avant ou l'année de l'élection municipale. Seule la légère baisse en 1984 du taux moyen de la taxe d'habitation pourrait-elle être imputée à l'effet de promesses électorales?

Compte tenu cependant du mouvement complexe résultant à la fois de la revalorisation des bases et de leur élargissement, on ne peut déduire directement de ces observations que la pression fiscale s'accroît sur les ménages résidents alors qu'elle s'allège sur les propriétaires et les entreprises. La pression fiscale s'allège effectivement, en moyenne, pour une entreprise donnée si les caractéristiques de celles-ci restent identiques (sans tenir compte des mesures nationales d'exonération partielle, compensées par des transferts de l'État central aux communes). Mais le développement de l'activité économique ayant fait progresser de 9% la base (par habitant) de la taxe professionnelle, le produit total de cette taxe est donc susceptible d'augmenter. Pour apprécier réellement l'évolution de la pression fiscale globale, il est donc préférable de considérer non plus les taux, mais directement le produit des quatre taxes.

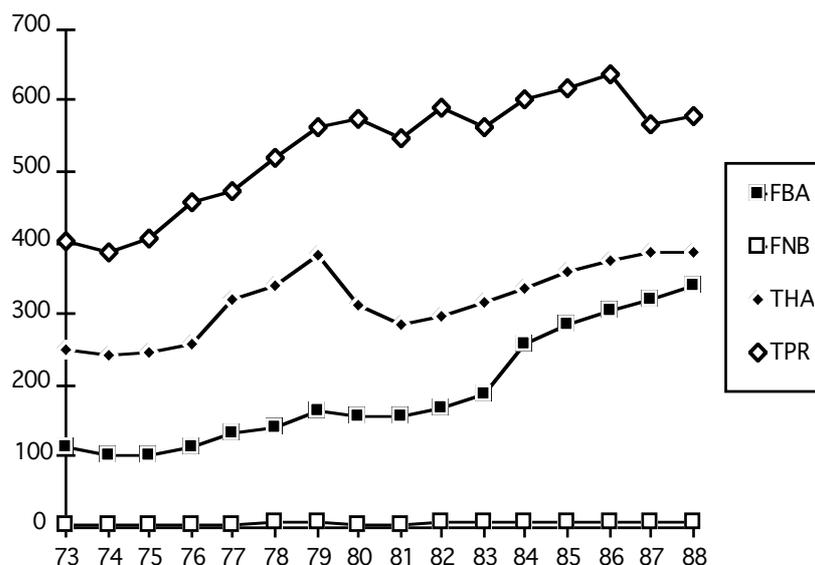
## **2. 5. Évolution du produit des taxes sur l'ensemble des communes**

Le graphique suivant donne l'évolution, sur la période 1973-1988, du produit, en Francs constants 1980 par habitant, des quatre taxes pour les 200 communes, obtenu en totalisant les produits et en divisant par la population de l'ensemble. La continuité de la série masque les changements intervenus, essentiellement le remplacement à partir de 1976 de la patente par la taxe professionnelle, mais on considère ici que dans les deux cas, il s'agit d'un prélèvement sur les entreprises, donc homogène du point de vue de la comparaison avec les autres sources de revenu fiscal local.

Seul le produit de la taxe sur le foncier non bâti stagne à un niveau presque négligeable. Par contre, la progression du produit par habitant des trois autres, en francs constants rappelons-le, est considérable.

Les courbes ont des formes et des pentes assez dissemblables. L'impôt sur les entreprises, patente puis taxe professionnelle, marque une forte progression de 1974 à 1979, puis une progression plus modérée de 1979 à 1986 avec des légers reculs provisoires en 1981 et 1983, et enfin une forte baisse entre 1986 et 1987, suivie d'une légère progression. La progression totale sur les quinze années est de 178F soit 44% par rapport à 1973. Mais cette progression est essentiellement le fait de la première période des années soixante-dix, puisque l'écart entre 1980 et 1988 n'est que de 1%.

### PRODUIT DES QUATRE TAXES



La taxe sur les ménages résidents, mobilière puis taxe d'habitation, reste d'abord stable jusqu'en 1976. Elle connaît ensuite une forte hausse jusqu'en 1979, puis un recul presque aussi fort jusqu'en 1981, suivi d'une croissance régulière et soutenue jusqu'en 1988, avec cependant un ralentissement progressif de la progression dans les dernières années. Au total, le produit de cette taxe a augmenté de 138F par habitant, soit 55%, sur l'ensemble des quinze années.

Enfin, la taxe sur le foncier bâti progresse d'abord très modérément jusqu'en 1983, puis cette croissance s'accélère brutalement entre 1983 et 1984, pour se maintenir ensuite à un niveau plus faible mais néanmoins soutenu. La croissance totale sur les quinze ans est de 225F par habitant, et de presque 200% par rapport à 1973.

La forme des courbes ne manifeste pas de trace du cycle électoral. Le sommet le plus marqué est celui de 1979, mais il vient après une période de croissance continue. Et le creux le plus marqué, surtout pour la taxe d'habitation, est celui de 1981.

On peut distinguer deux périodes principales, aux évolutions assez différentes. Les années soixante-dix voient la taxe d'habitation et la taxe professionnelle progresser fortement, avec un écart absolu du même ordre et un écart relatif en faveur de la taxe d'habitation, alors que le foncier bâti n'augmente que modérément.

Après le recul de 1979-81, la seconde période est celle des années quatre-vingt, où c'est au contraire la taxe sur le foncier bâti dont le produit progresse le plus, suivi par la taxe d'habitation, alors que celui de la taxe professionnelle reste presque stable.

L'évolution des produits est donc, pour cette deuxième période, assez semblable à celle des taux : stabilité pour la taxe professionnelle, hausse régulière pour la taxe d'habitation. Seul le foncier bâti connaît une augmentation du produit nettement plus forte que celle de son taux, traduisant sans doute l'intensité de l'activité immobilière et des valorisations de propriété foncière qui lui sont liées.

Soulignons combien, sur cette période de quinze ans, la structure du prélèvement fiscal local s'est transformée dans ces communes franciliennes de plus de 10000 habitants. Au départ, en 1973, la patente représentait 52% du produit total, la taxe d'habitation 32% et le foncier bâti 15%. En 1988, si la taxe professionnelle reste l'impôt le plus productif, sa part a nettement diminué, passant à 44%. La part de la taxe d'habitation n'a que légèrement reculé, avec 29%. Alors que le foncier bâti a connu une progression spectaculaire, passant à 26%.

Ainsi, si le revenu fiscal par habitant de ces communes a presque doublé (en francs constants) sa structure s'est déplacée vers une pression accrue sur la propriété immobilière, et moindre sur les activités économiques. Et ce déplacement s'est opéré principalement au cours des années quatre-vingt.

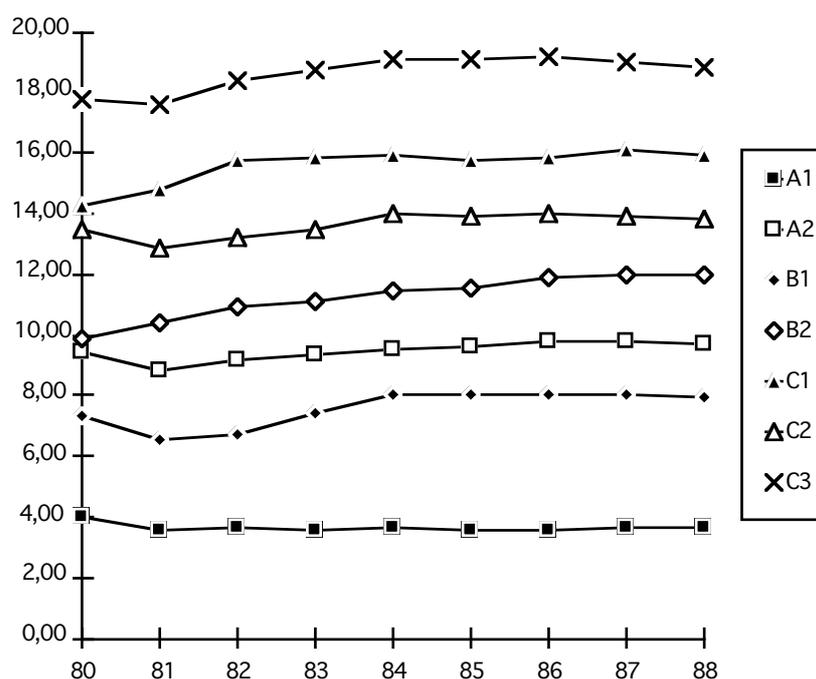
La pression fiscale sur les ménages a indiscutablement augmenté, puisque le produit par habitant des deux impôts prélevés sur les habitants, taxe d'habitation et foncier bâti pour les ménages propriétaires, a fortement progressé, surtout dans les années quatre-vingt.

Le prélèvement fiscal direct sur les activités économiques a, dans ces mêmes années, plutôt stagné en Francs par habitant. Mais, si l'on compte que l'activité économique globale de cette région a progressé, en chiffre d'affaires sinon en emplois, on est amené à estimer que la pression fiscale, relativement à la richesse produite, a plutôt baissé dans les années quatre-vingt. Le prélèvement fiscal opéré

par la part de la taxe sur le foncier bâti qui pèse sur les entreprises compense-t-il cette baisse? Il est difficile de conclure, ne connaissant pas la ventilation de cet impôt pour les communes étudiées. Remarquons seulement que, relativement à la richesse qui constitue la matière imposable, l'augmentation de la pression fiscale réelle est moins forte que l'augmentation du produit par habitant, du fait de la forte progression dans la même période des valeurs foncières, particulièrement sensible en région Ile-de-France.

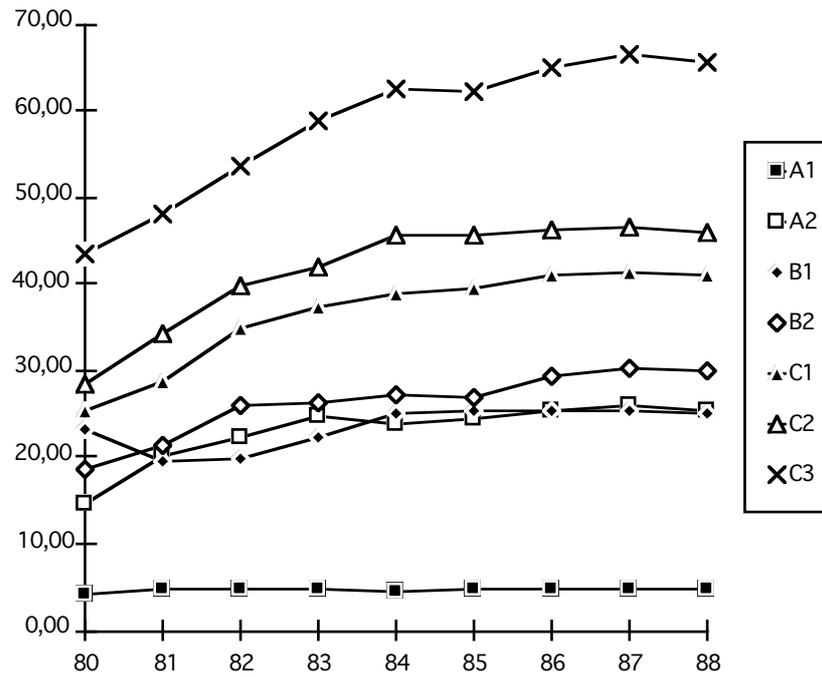
## 2. 6. Évolution des taux par type fiscal

TAUX DU FONCIER BÂTI



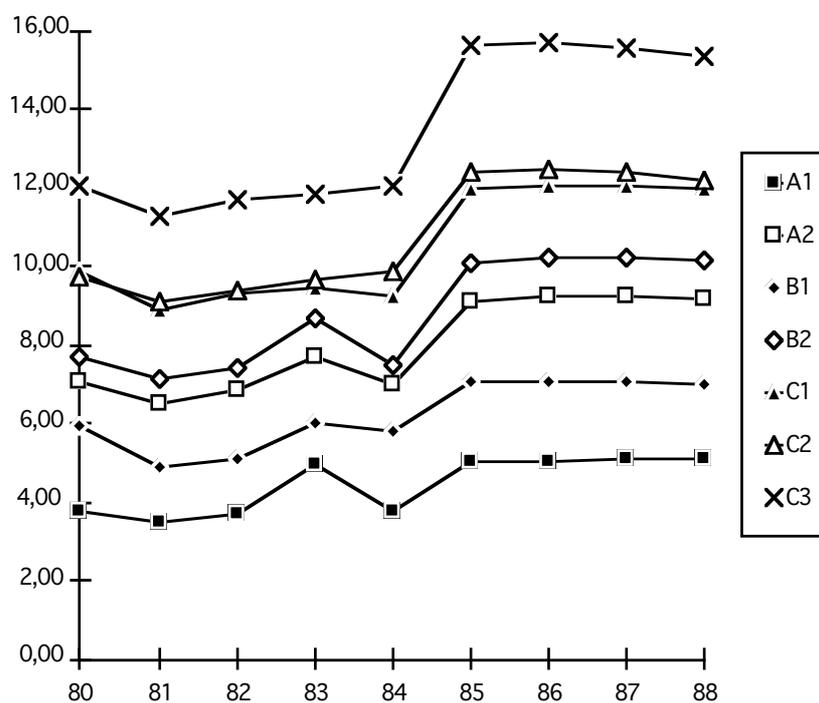
Le taux du foncier bâti est fortement différencié selon les types, par contre, son évolution ne l'est guère. Sauf pour le type A1, qui reste stable sur toute la période, on observe dans presque tous les autres types une croissance modérée jusqu'en 1984, et une stabilisation ensuite. Seul le type B2 se distingue par une croissance modérée, mais continue.

## TAUX DU FONCIER NON BATI



L'évolution est beaucoup plus différenciée pour le taux du foncier non bâti. Les trois types aux bases les plus élevées, A1, A2 et B1, pratiquent des taux qui restent à peu près stables, ceux de A1 étant, une fois de plus, spectaculairement bas. Le type B2 voit son taux moyen augmenter modérément mais régulièrement. Quant aux trois types aux bases les plus faibles, C1, C2 et C3, leurs taux moyens, qui sont aussi les plus élevés, augmentent très fortement dans la période 1980-1984, puis se stabilisent pour C2, ou connaissent une hausse beaucoup plus modérée pour C1 et C3.

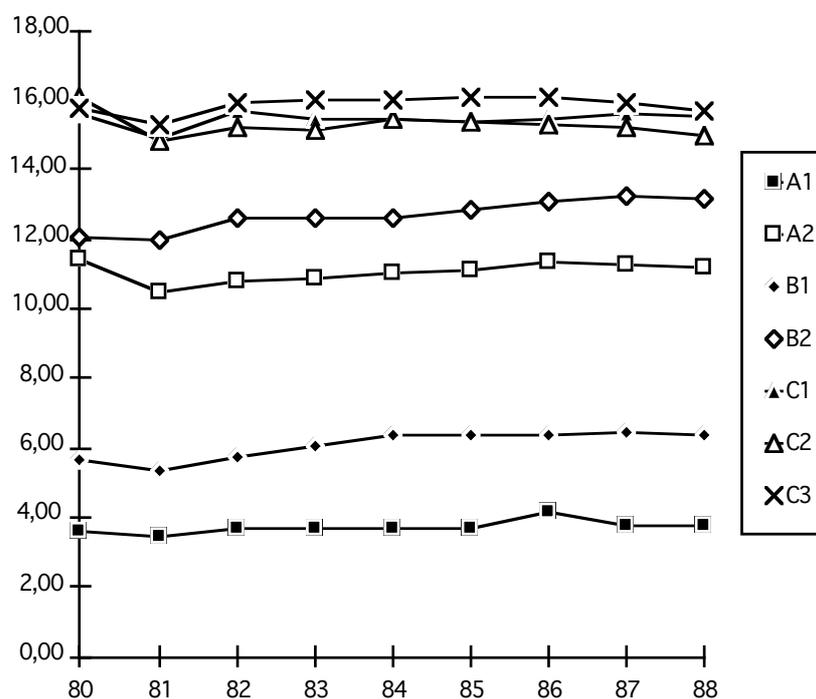
## TAUX DE LA TAXE D'HABITATION



Les courbes d'évolution du taux de la taxe d'habitation présentent un profil tout à fait singulier. Elles marquent toutes une baisse sensible entre 1980 et 1981, suivie d'une hausse modérée plus irrégulière, puis d'une forte hausse entre 1984 et 1985, et enfin, dans la période suivante, d'une grande stabilité, voire d'une légère baisse dans les types aux bases les plus faibles et aux taux les plus élevés, C3 et C2. Cinq des types marquent également une hausse sensible en 1983 suivie d'une baisse presque aussi forte.

Au total, la hausse est nette sur l'ensemble de la période pour tous les types.

## TAUX DE LA TAXE PROFESSIONNELLE



Enfin, les courbes des taux de la taxe professionnelle ressemblent beaucoup, par leurs fluctuations très peu marquées, à celles du foncier bâti, ce qui souligne une fois de plus la “parenté” entre ces deux taxes, qui tient peut-être au fait qu’elles sont prélevées, en partie pour l’une ou en totalité pour l’autre, sur les entreprises, et qu’elles feraient, de ce fait, l’objet du même traitement politique.

On retrouve la hiérarchie des bases fiscales, bien que les courbes des types C1, C2 et C3 soient très regroupées. Dans les types A1 et B1, aux bases les plus fortes, les taux restent pratiquement stables. C’est vrai aussi pour le type A2, qui a sur toute la période un taux plus faible que B2 bien sa base moyenne de taxe professionnelle soit nettement plus faible. L’écart entre les deux a même tendance à s’accroître sur l’ensemble de la période.

Les sept types marquent une légère baisse en 1981. Le type A1 reste ensuite pratiquement stable, avec une hausse légère suivie d’une baisse semblable en 1986. Le type B1 connaît une hausse légère et continue de 1981 à 1986, suivie d’une stabilité presque complète. Le type A2 connaît une hausse légère et continue jusqu’en 1986, suivie d’une baisse légère. Le type B1 connaît une hausse légère et

continue jusqu'en 1987. Quant aux trois derniers, après la hausse de 1982, ils restent pratiquement stables, voire reculent légèrement, surtout en fin de période.

Globalement, on peut souligner tout d'abord la stabilité de la différenciation des taux selon les types fiscaux, la hiérarchie restant stable ou se renforçant.

On peut noter aussi l'assez fort parallélisme entre les courbes, qui suggère l'hypothèse que certains facteurs nationaux, ou pour le moins régionaux, pèsent plus que les orientations politiques dans les évolutions observées.

Ce parallélisme est le plus net pour la taxe professionnelle, pour laquelle les taux varient peu - ce qui semble souligner l'efficacité des mesures de contrôle des taux de cette taxe -, et les écarts sont essentiellement fonction de la structure et du niveau des bases. On retrouve d'ailleurs pratiquement, en fin de période, les écarts du début : les différences de niveau du taux de la taxe professionnelle entre les types sont donc principalement l'héritage de la période antérieure, où il n'y avait pas de détermination séparée de chaque taux mais seulement décision sur la plus ou moins forte pression fiscale d'ensemble.

Cet héritage de la période antérieure se retrouve aussi, quoiqu'avec des modulations plus sensibles, pour le taux du foncier bâti et de la taxe d'habitation, ce qui montre bien que la marge de jeu laissée aux communes est faible, ou n'a été utilisée que faiblement.

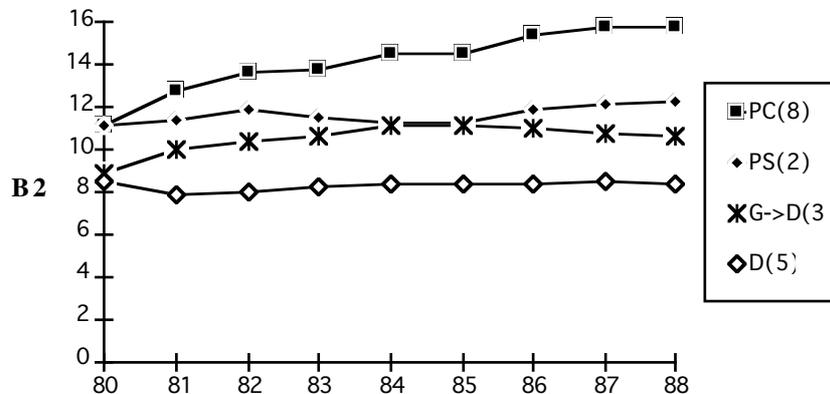
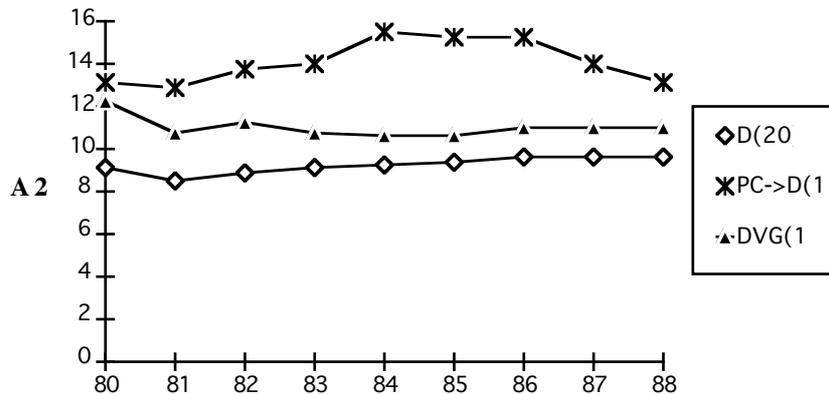
Notons cependant quelques différences significatives dans les évolutions. Une des plus marquées est le contraste, pour ce qui concerne le taux de la taxe professionnelle, entre le type C2, dont la base moyenne est faible et dont le taux moyen diminue régulièrement entre 1984 et 1988, et le type B2, dont la base moyenne est forte mais dont le taux moyen, un peu inférieur, augmente au contraire dans la même période.

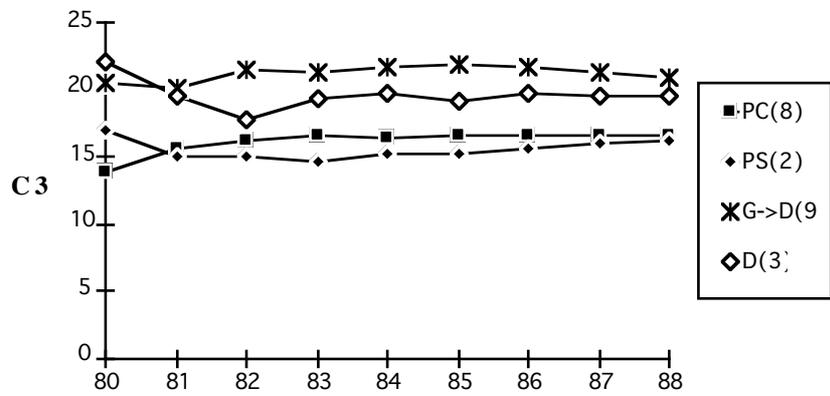
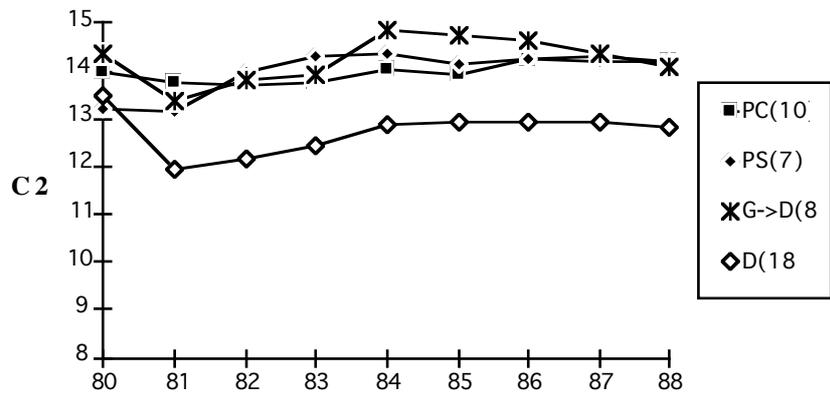
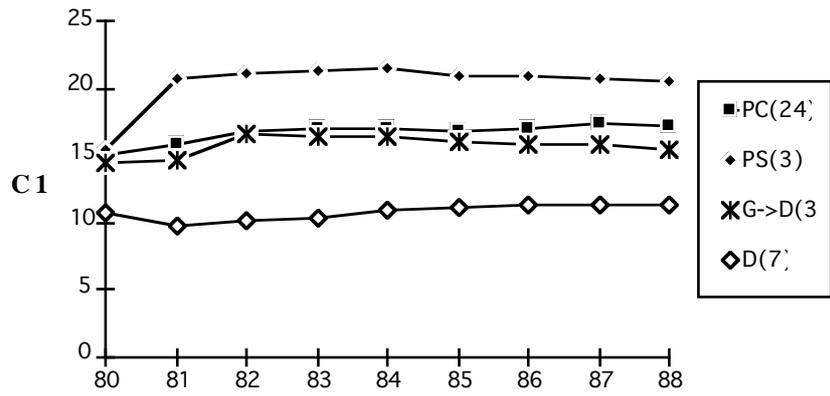
Enfin, la différence entre la taxe d'habitation, dont le taux augmente sensiblement entre le début et la fin de la période pour tous les types, et les deux autres taxes principales, foncier bâti et taxe professionnelle, dont les taux ne connaissent qu'une croissance beaucoup plus faible, mérite d'être soulignée à nouveau. Et on a vu précédemment que, malgré l'évolution des bases, on avait bien augmentation du produit moyen par habitant de la taxe d'habitation et stabilité de celui de la taxe professionnelle.

## 2. 7. Evolution des taux selon l'orientation politique des municipalités

On a examiné, pour chaque type, l'évolution des valeurs moyennes des taux par famille politique, en distinguant ici entre municipalités stables PC, PS, divers gauche (DVG), et droite (D). On a considéré aussi les communes qui avaient été politiquement stables dans les deux mandats antérieurs et ont changé en 1983. Ce sont toutes des municipalités de gauche ayant basculé à droite. On n'a donc pas la possibilité d'explorer les conséquences du passage droite-gauche, cas le plus fréquent au contraire en 1977. Dans la légende des graphiques, on trouve, à côté de l'indication de la famille politique, le nombre des municipalités de chacune.

**TAUX DU FONCIER BATI - EVOLUTION SELON LA COULEUR POLITIQUE DANS CHAQUE TYPE FISCAL**





*Foncier bâti:*

Pour le type A2, la comparaison est de portée limitée du fait que presque toutes les communes sont de droite. On note cependant l'écart sensible et croissant entre 1980 et 1983 entre l'unique municipalité PC, qui pratique un taux du foncier bâti en augmentation modérée mais sensible, et la moyenne des municipalités de droite où le taux augmente à peine. Cette municipalité passe à droite en 1983 : le taux augmente nettement en 1984, le résultat immédiat du changement étant donc l'opposé de ce qu'on aurait pu attendre. Par contre, après 1984, la baisse est sensible et régulière, et cette municipalité se rapproche assez vite de la moyenne des autres. La seule municipalité stable à gauche (divers gauche) qui avait un taux en 1980 proche de celui de la municipalité PC se rapproche progressivement du taux moyen de la droite jusqu'en 1983, et maintient ensuite un écart faible, un peu supérieur à un point, mais stable. Rappelons cependant que la dispersion interne à chaque famille politique n'est pas négligeable, et que ces résultats ne sont donc qu'une indication.

Pour le type B2, la comparaison entre le PC et la droite est plus significative, puisque ces deux familles politiques comptent respectivement 8 et 5 communes stables. Et la différenciation des taux est à la fois plus nette et en augmentation : le taux du foncier bâti progresse continûment pour la première, alors qu'il reste pratiquement stable pour la seconde. Les deux municipalités socialistes ont au départ un taux égal à celui des communistes, mais ce taux n'évolue pratiquement pas, et elles se retrouvent en 1988 à égale distance du PC et de la droite. Quant aux trois municipalités qui sont passées de gauche à droite en 1983, leur taux était égal au taux moyen de la droite en 1980, a augmenté jusqu'en 1983 comme pour les municipalités communistes, puis, après le changement politique, a encore augmenté un peu en 1984, pour décroître ensuite en se rapprochant progressivement du taux moyen des municipalités de droite stables.

Les différences et tendances sont très semblables dans le type C1 pour ce qui est de l'opposition droite-gauche: taux le plus élevé pour les municipalités de gauche, le plus faible pour la droite. Par contre, à l'intérieur de la gauche, ce sont les municipalités socialistes qui pratiquent le taux le plus fort, qui reste presque constant, à un niveau très élevé; les municipalités communistes sont en position intermédiaire, leur taux moyen progresse légèrement, comme d'ailleurs pour la droite, avec laquelle l'écart reste constant. Quant aux trois municipalités de gauche (2 PC, 1 PS) passées à droite en 1983, elles sont au départ très proches de la moyenne des municipalités PC, puis après 1983 leur taux moyen baisse légèrement, les rapprochant progressivement de la courbe de la droite.

Les écarts sont un peu moins marqués pour le type C2, et les courbes des familles de gauche plus regroupées. Si l'écart est net avec la droite, dont le taux moyen progresse sensiblement entre 81 et 84 et se stabilise ensuite, les municipalités communistes et socialistes pratiquent des taux plus semblables que

dans le cas précédent, de même que les municipalités qui étaient de gauche jusqu'en 1983. Celle-ci voit une forte hausse en 1984, après le changement politique, et si la tendance est ensuite, comme précédemment, à une baisse régulière, et si l'écart diminue avec le reste des municipalités de droite, leur taux moyen reste jusqu'en 1988 supérieur à celui des municipalités de gauche.

Enfin, le type C3 se distingue de tous les précédents, en ce que le taux moyen des municipalités de droite, qui ne sont que trois, est supérieur sur toute la période à celui, très semblable et pratiquement stable, des municipalités communistes et socialistes. Quant aux neuf municipalités qui ont changé en 1983, leur taux moyen est le plus élevé dès 1981, et, si elles se rapprochent effectivement de celles de droite stables, elles ne s'éloignent pas plus de celles de gauche stables.

Pour synthétiser ces résultats concernant le foncier bâti, on notera que dans tous les types sauf C3 (celui aux plus faibles bases) la droite pratique des taux plus faibles que la gauche. Les taux moyens des deux familles sont en légère progression. Cette progression est plus forte pour la gauche dans le type B2, où l'écart moyen s'accroît, et plus forte pour la droite dans C1 et C2, où il diminue. Les écarts sont plus forts dans les types aux bases fortes. Enfin, pour ce qui est des effets du changement politique, passage de la gauche à la droite en 1983, celui-ci entraîne effectivement un rapprochement progressif du taux moyen des municipalités qui ont changé de celui des municipalités de droite stables, mais, dans presque tous les cas, après une première année de hausse sensible dans l'année qui suit le changement, soit 1984.

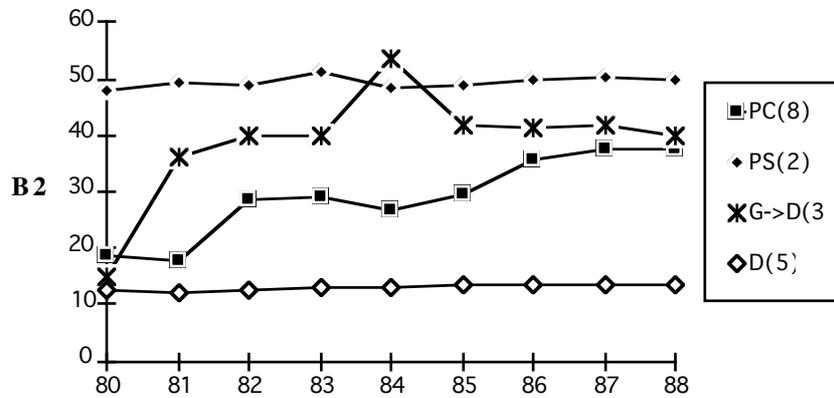
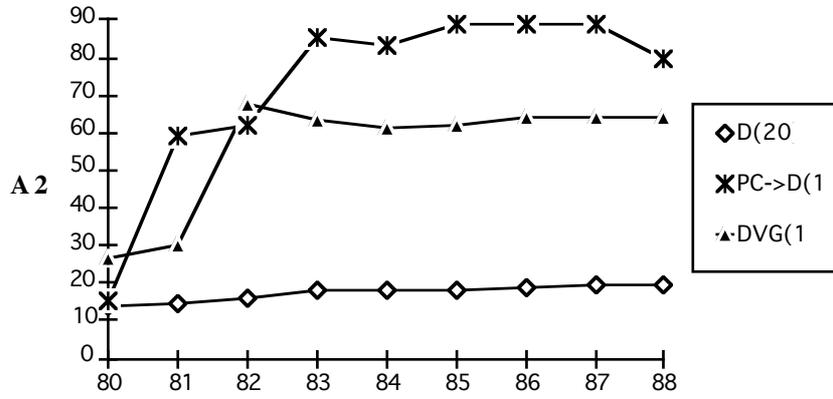
*Foncier non bâti:*

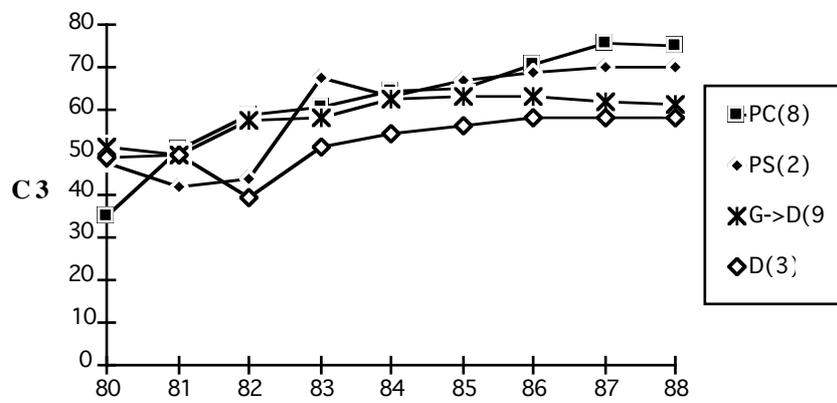
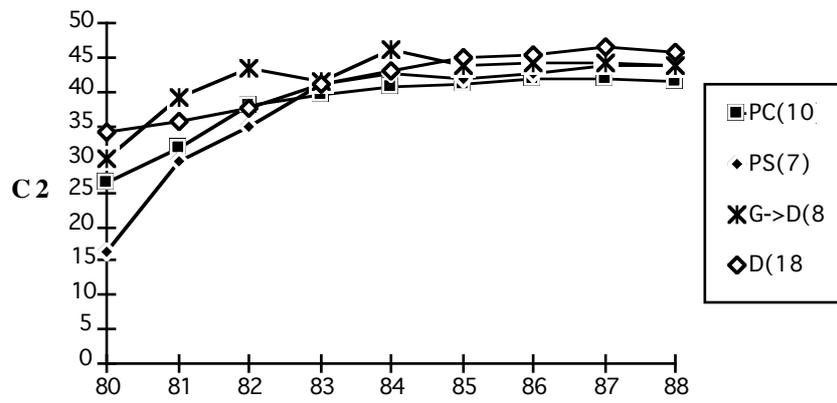
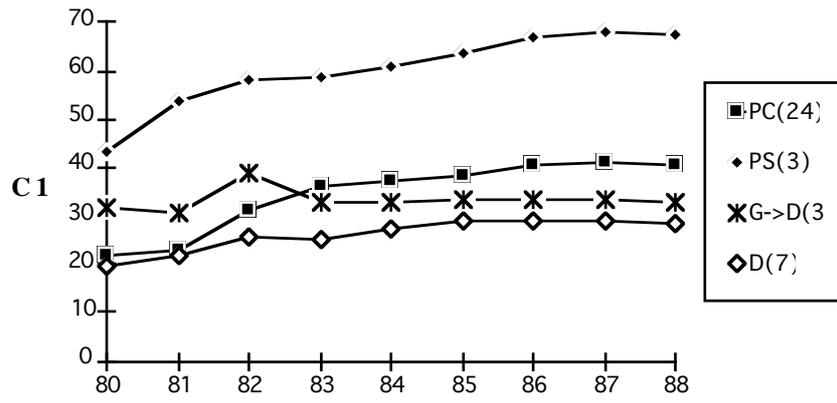
Pour le foncier non bâti (graphiques ci-après), on retrouve la même hiérarchie politique des taux, les municipalités de gauche pratiquant des taux plus élevés que celles de droite (sauf dans C2). On remarque que les écarts sont, pareillement, plus marqués (beaucoup plus ici) dans les types aux bases les plus fortes.

Par contre, les courbes sont beaucoup plus resserrées et ont des profils semblables dans les types aux bases plus faibles : C1 (sauf les trois municipalités PS, qui se détachent nettement par leur taux moyen élevé et en plus forte croissance), C2, le plus regroupé, et C3.

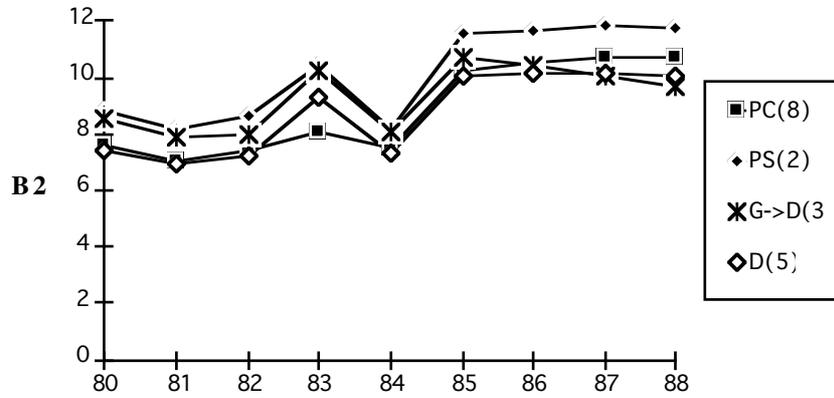
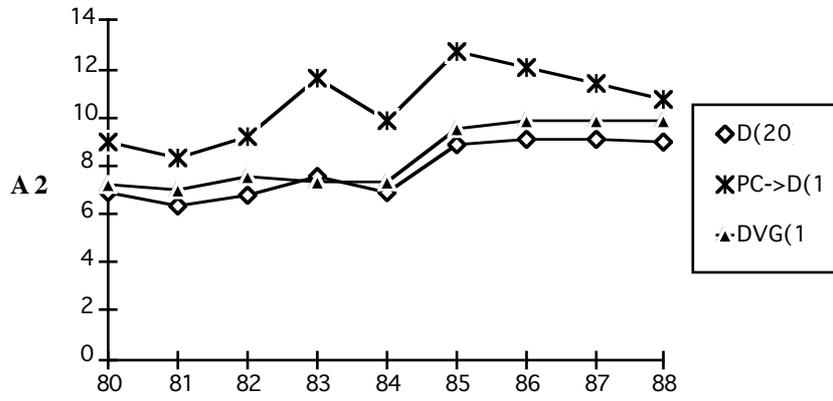
Quant aux municipalités qui ont changé, on retrouve, dans C1 et C3 le rapprochement progressif du taux moyen de la droite stable pour les nouvelles municipalités de droite, malgré l'écart peu marqué, C2 étant beaucoup plus regroupé y compris pour les municipalités ayant changé, et le taux moyen de droite légèrement supérieur. On retrouve, dans plusieurs cas (B2, C2, C3), la hausse sensible dans l'année qui suit le changement politique, suivie d'une très légère décroissance ou d'une stagnation.

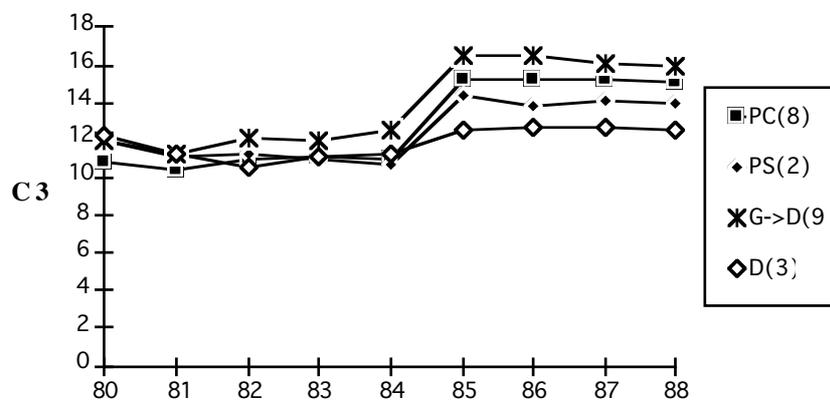
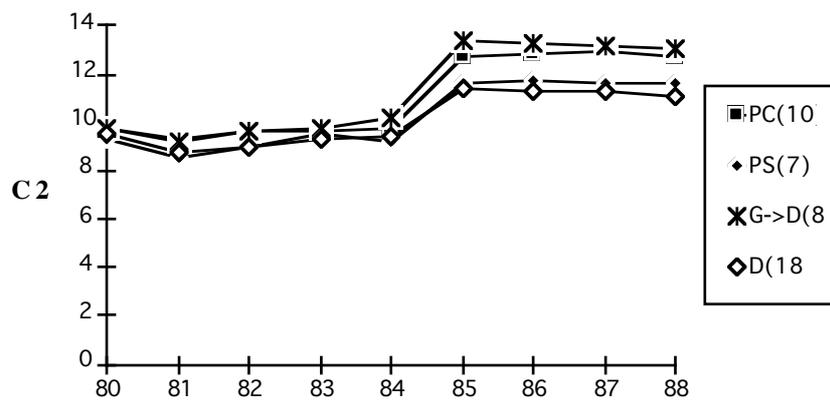
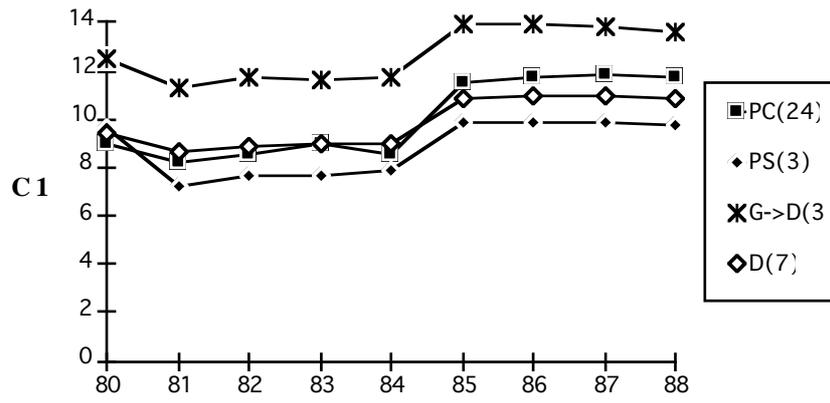
**TAUX DU FONCIER NON BATI - EVOLUTION SELON LA COULEUR POLITIQUE DANS CHAQUE TYPE FISCAL**





**TAUX DE LA TAXE D'HABITATION - EVOLUTION SELON LA COULEUR POLITIQUE DANS CHAQUE TYPE FISCAL**





*Taxe d'habitation:*

Par comparaison avec les taux précédents, les écarts entre familles politiques concernant celui de la taxe d'habitation sont beaucoup plus faibles, et les évolutions beaucoup plus semblables, entre les familles politiques comme d'un type à l'autre.

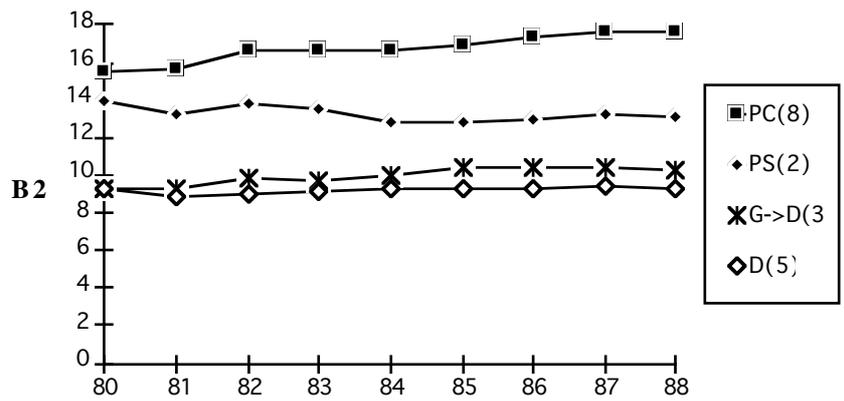
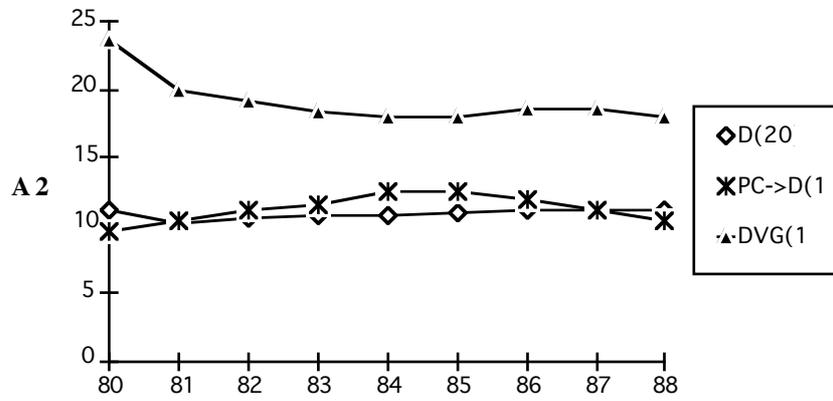
Dans les cinq types où la comparaison peut être faite, la droite pratique, surtout après 1985, un taux un peu plus faible que le PC. C'est vrai aussi par rapport au PS dans quatre types sur cinq. Mais la différence est à peine significative dans B2 et C1, et elle est de 2/10 environ dans C2 et C3.

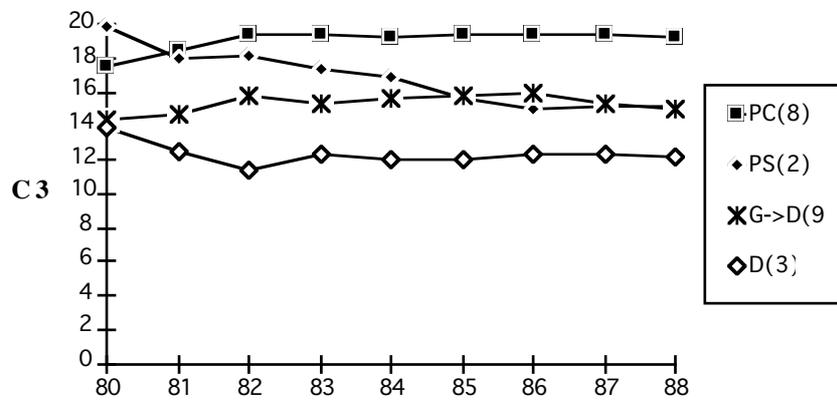
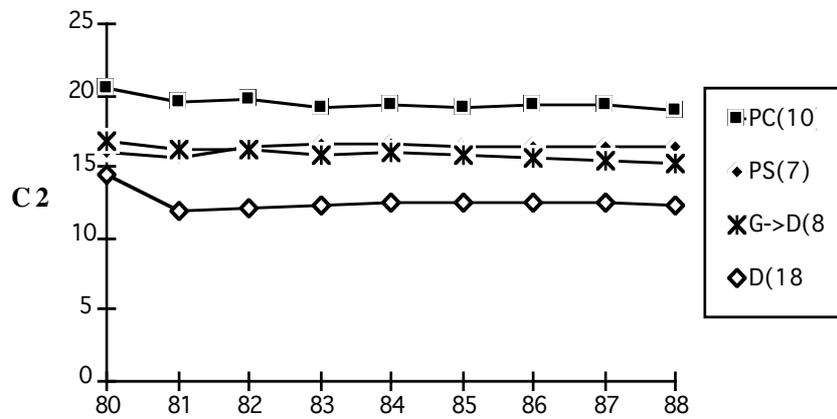
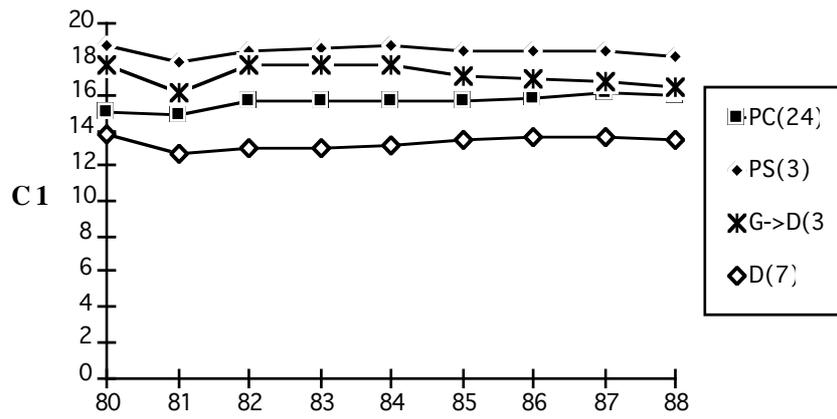
Dans les cas de municipalités ayant changé en 1983, le changement politique n'induit pas non plus de différences marquées. Ce n'est que dans les types A2 et B2 que l'on en trouve un effet un peu notable, avec une tendance à la baisse marquée après 1985 pour les trois municipalités nouvellement de droite. Par contre, les municipalités de gauche passées à droite sont, dans C1, C2 et C3, celles qui ont, sur toute la période, les taux les plus élevés, cet écart vers le haut ne s'estompant nullement après 1983.

La différenciation politique des taux de la taxe d'habitation reste malgré tout assez faible. La comparaison des courbes, très semblables en profil entre les familles politiques et entre les types, montre que les écarts sont beaucoup plus marqués entre les types qu'entre les familles politiques, et dépendent donc beaucoup plus de la structure des bases fiscales que des orientations politiques. Leur similitude et leur parallélisme montrent aussi que les évolutions, limitées au demeurant, obéissent surtout à des éléments de conjoncture générale qui semblent s'imposer à toutes les municipalités, quelle que soit leur orientation politique, mais aussi leur situation fiscale. D'ailleurs, les courbes sont en fait deux paliers presque horizontaux, séparés par une hausse sensible entre 1984 et 1985. Celle-ci constitue une caractéristique presque systématique, pour laquelle on ne dispose pas cependant d'explication évidente.

On peut envisager l'hypothèse d'un effet du "cycle électoral" : les municipalités retarderaient, dans les années préélectorales, l'augmentation du taux rendue nécessaire par la progression des dépenses; puis, après l'élection municipale, l'augmenteraient sensiblement, avec cependant un décalage d'un an pour éviter d'y procéder aussitôt, ce qui pourrait être pris comme une tromperie par les électeurs. La tendance générale, et commune, serait donc en fait celle d'une hausse continue, transformée en paliers successifs par cet effet de cycle électoral. Et ceci uniquement pour la taxe d'habitation, en raison de la plus grande sensibilité politique de cet impôt, payé par tous les ménages d'électeurs, sauf dégrèvements. Notons cependant que l'on ne retrouve pas ce profil de deux paliers séparés par une hausse plus sensible dans l'évolution du taux moyen national (DGCL, 1989).

**TAUX DE LA TAXE PROFESSIONNELLE - EVOLUTION SELON LA COULEUR POLITIQUE DANS CHAQUE TYPE FISCAL**





*Taxe professionnelle:*

Pour le type A2, une fois de plus, la comparaison entre familles politiques n'est guère significative, deux municipalités seulement n'étant pas de droite stable. Remarquons cependant que la municipalité PC qui passe à droite en 1983 pratiquait jusque là un taux très proche du taux moyen des municipalités de droite. C'est après le passage à droite qu'elle s'en écarte un peu à la hausse, pour baisser ensuite progressivement jusqu'à croiser la courbe moyenne, qui est presque plate, en 1987.

Pour le type B2, où la comparaison est beaucoup plus significative, les écarts entre familles politiques stables sont beaucoup plus marqués, principalement entre le PC et la droite. Les 5 municipalités de droite pratiquent des taux qui ne varient que faiblement sur la période, passant de 8,86, le minimum, en 1981 à 9,37, le maximum, en 1987. Les huit municipalités PC pratiquent des taux plus élevés de plus de 75%, et qui augmentent de façon continue tout au long de la période, passant de 15,55 en 1980 à 17,64 en 1988.

Les deux municipalités PS stables ont une politique intermédiaire et une évolution opposée à celle des municipalités PC: leur taux moyen est proche de celui du PC, un peu inférieur seulement, en 1980, puis baisse doucement pour se atteindre une valeur intermédiaire jusqu'en 1984, et reste à peu près stable après.

Quant aux trois municipalités passées de gauche à droite en 1983, elles pratiquaient, contrairement aux précédentes, des taux très proches de ceux de la droite avant 1983, et ne s'en écartent guère plus après.

Pour le type C1, on retrouve la même hiérarchie entre les taux moyens des 24 municipalités PC d'un côté, des 7 municipalités de droite de l'autre. Mais l'écart en faveur du PC est beaucoup plus réduit (il est de 20% environ), et il reste à peu près stable au cours de la période, les deux familles voyant une augmentation légère et continue jusqu'en 1987.

Les 7 municipalités socialistes sont, dans ce type, celles qui pratiquent les taux les plus élevés, l'écart avec la droite étant double de celui du PC. Par contre, le taux moyen ne bouge presque pas, la courbe est quasiment plate. Quant aux 3 municipalités passées à droite en 1983, leur courbe est intermédiaire entre le PS et le PC avant 1983, elle baisse ensuite sensiblement, mais sans passer au-dessous de celle du PC.

Les types C2 et C3 montrent une hiérarchie assez semblable à celle de B2: les taux extrêmes sont pour le PC (taux le plus fort) et pour la droite (le plus faible), très stables dans les deux cas. Le PS est en position intermédiaire; dans le cas de C2, il reste à peu près stable, dans celui de C3, il baisse nettement jusqu'en 86 pour rester stable ensuite. mais, contrairement à B2, ne se rapproche pas de la droite. Enfin, les municipalités de gauche qui passent à droite et avaient au départ un taux

moyen proche du PS dans C2 se rapprochent ensuite progressivement de la courbe de la droite stable, alors que dans C3 l'écart se maintient après 83, avec même une légère hausse jusqu'en 86.

Il est intéressant de noter que les graphiques concernant l'évolution des taux de la taxe professionnelle montrent des courbes plus systématiquement différenciées et plus stables, dans leurs évolutions comme dans leurs écarts, que pour les autres impôts. On peut penser que cette stabilité est d'ailleurs pour une bonne part l'effet des mesures gouvernementales d'encadrement de l'autonomie des communes pour la fixation de ces taux. L'écart des courbes confirme bien la différenciation politique notée pour 1984. On notera cependant qu'il est stable ou se réduit légèrement dans trois types sur les quatre où la comparaison (PC-droite pour l'essentiel) est significative, et n'augmente que dans un. On note aussi que, de ce fait, les écarts politiques sont pour une bonne part le prolongement des écarts constatés en début de période, héritage donc de la période antérieure où les communes n'avaient pas la liberté de fixer séparément chacun des taux. Ce qui tendrait à faire penser qu'ils résulteraient donc d'une modulation différente de la pression fiscale globale. Or on ne retrouve cette différenciation politique des taux en début de période que pour la taxe sur le foncier bâti. Pour la taxe d'habitation par contre, les écarts entre PC et droite en début de période sont très peu marqués, les différenciations (très modérées) qu'on observe se produisent ensuite. Il y a donc dans ces résultats concernant la taxe professionnelle un point d'interrogation.

Le cas des communes de gauche stables de 1971 à 1982 et qui passent à droite en 1983 est intéressant, puisqu'il révèle dans la majorité des cas un changement de politique fiscale, les courbes se rapprochant de celles de communes de droite stable. Cependant, ce changement présente une particularité, qui est de commencer par une hausse en 1984 dans la plupart des cas pour le foncier bâti et non bâti. Ceci montre que les écarts politiques calculés précédemment pour 1984 sont légèrement surévalués pour ces deux taxes, même si le résultat a été confirmé pour l'essentiel sur l'ensemble de la période. Ce n'est pas le cas pour la taxe d'habitation, et très peu (un cas sur cinq, qui ne concerne qu'une commune) pour la taxe professionnelle.

### 3. LA STRUCTURE D'ENSEMBLE DES RESSOURCES MUNICIPALES

Les recettes de la fiscalité locale constituent, pour les communes, la part la plus importante de leurs ressources et surtout celles dont elles ont la responsabilité politique directe, étant maîtresses de la décision en matière de pression fiscale. Les autres recettes locales qu'elles contrôlent également (taxes diverses, produit des services, etc.) n'en sont qu'une part plus faible (1/6e environ du produit des impôts pour nos communes) bien que d'importance politique également, puisque les décisions concernant le prix des services pour les utilisateurs, et l'arbitrage entre tarifs et impôts, utilisateur ou contribuable, font partie de leurs choix stratégiques.

La seconde source de revenu pour les communes est constituée par les transferts, qui proviennent essentiellement de l'État central. Ces transferts sont de divers types, et leur définition a varié dans le temps. Les règles de distribution de chaque type de transfert sont spécifiques, et plus ou moins complexes. Comme la question qui nous intéresse ici est celle des inégalités entre communes - et entre habitants de diverses communes - on n'entrera pas dans le détail des effets de chaque type, et on considérera l'effet global résultant de l'agrégation de l'ensemble des transferts<sup>48</sup>, en cumulant ceux qui sont destinés au budget de fonctionnement et au budget d'équipement.

La troisième source de financement du budget municipal est constituée par les emprunts. Ceux-ci, à la différence des revenus précédents, doivent être remboursés, et pèsent donc négativement sur les budgets des années ultérieures. Cependant, l'année où ils sont obtenus, ils constituent une rentrée nette de ressources, destinée pour l'essentiel à alimenter le budget d'investissement. Et la décision de financer les investissements par emprunt ou par autofinancement (donc d'en faire supporter la charge aux contribuables futurs ou actuels) est un autre choix stratégique des communes.

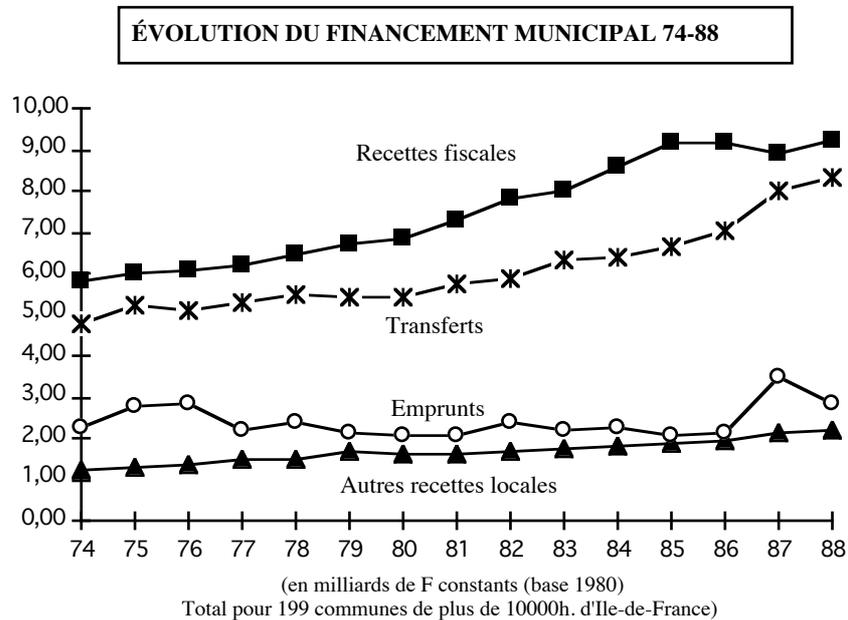
Le graphique suivant donne l'évolution, sur la période 1974-1988, de ces quatre postes du financement des budgets municipaux, pour les 199 communes de plus de 10 000 habitants de la région Ile-de-France pour lesquelles nous disposons de séries complètes, calculés en Francs constants par habitant selon les mêmes méthodes que précédemment (cf annexes tableau 17).

Recettes fiscales et transferts se détachent nettement comme les deux sources principales. Les recettes fiscales sont celle qui ont augmenté le plus, régulièrement, depuis 1974 jusqu'à 1985. elles marquent ensuite un palier, avec une légère baisse en 1987, un légère hausse en 1988. Les transferts ont augmenté également avec

---

<sup>48</sup> Le fonds de compensation de la TVA est inclus dans cet agrégat.

régularité, mais à un rythme moins soutenu, l'écart entre les deux s'accroissant progressivement jusqu'en 1985.



Notons tout d'abord la continuité de ces évolutions: ni les changements politiques nationaux, ni la décentralisation, ni les élections municipales, ne produisent d'inflexions sensibles des courbes jusqu'en 1985. Tout au plus peut-on noter un léger fléchissement de la croissance du produit fiscal en 1983 et le "pic" relatif de 1985, seuls signes, à peine perceptibles, du cycle électoral. Un changement significatif s'opère après 1985, avec la stabilisation du produit fiscal, et la progression plus rapide des transferts, qui aboutit à rapprocher en 1988 les deux courbes.

Les "autres recettes locales" progressent elles aussi avec une régularité plus grande encore, mais avec un taux de croissance nettement inférieur à celui des impôts: l'arbitrage global est donc en faveur de la pression fiscale plus que de la hausse des tarifs.

Quant au produit annuel des emprunts, c'est la source la plus irrégulière, et la seule qui manifeste clairement un effet de cycle électoral: les trois pics sont dans les trois années précédant les élections municipales de 1977, 1983 et 1988. On peut penser que ces accentuations du recours à l'emprunt sont liées à une intensification des lancements de nouveaux équipements pour convaincre les électeurs de l'activité

des municipalités. Ces “pics” mis à part, le niveau reste pratiquement stable entre 1977 et 1986, et le niveau final de 1988 est à peine supérieur à celui de 1974.

Après cet examen des évolutions pour l’ensemble des communes étudiées, nous allons examiner les chiffres par catégories de communes, en suivant le même raisonnement que précédemment: comparer la situation des communes en fonction de leur richesse fiscale potentielle, puis, à base fiscale semblable, en fonction de leur structure sociale et enfin de la couleur politique des municipalités.

### 3. 1. Recettes municipales par type fiscal

Le tableau suivant donne les valeurs moyennes des quatre groupes de recettes finançant les budgets municipaux en 1984 pour les communes étudiées classées selon les types dégagés en fonction des bases fiscales.

**RECETTES MUNICIPALES ET TYPES FISCAUX EN 1984**

Types fiscaux	Recettes fiscales	Transferts	Autres rec. loc.	Emprunts
A1	1 135	879	368	177
A2	1 139	1 084	350	287
B1	2 434	933	423	102
B2	2 001	1 074	376	434
C1	1 579	1 056	271	358
C2	1 111	1 016	265	331
C3	1 163	1 029	223	432
D	203	893	116	123
Total	1 307	1 034	278	350

(Moyenne par type - F constants / hab., base 1980)

On voit que les recettes fiscales par habitant sont les plus fortes pour les types B1 et B2, puis C1, alors qu’elles sont au-dessous de la moyenne pour les autres, y compris A1 et A2. Ceci traduit les différences très sensibles de politique municipale quant à la pression fiscale locale, analysées précédemment, et montre bien que la richesse fiscale effective dépend simultanément de la richesse fiscale potentielle et de la politique fiscale, avec des variations d’ampleur très forte.

Les autres recettes locales (tarifs des services et taxes diverses) qui dépendent aussi des choix municipaux, présentent moins de dispersion entre les types que les recettes fiscales, avec cependant des écarts notables. Les recettes les plus importantes sont celles des types B1 et B2 respectivement, et les plus faibles des types C et D. Par contre, les types A1 et A2, qui avaient des recettes fiscales un peu inférieures à la moyenne du fait de leur politique fiscale, ont des “autres recettes” sensiblement supérieures à la moyenne, à peine inférieures à celles du type

B2. Ceci peut être interprété comme le signe d'une politique municipale pesant plus sur l'usager que sur le contribuable.

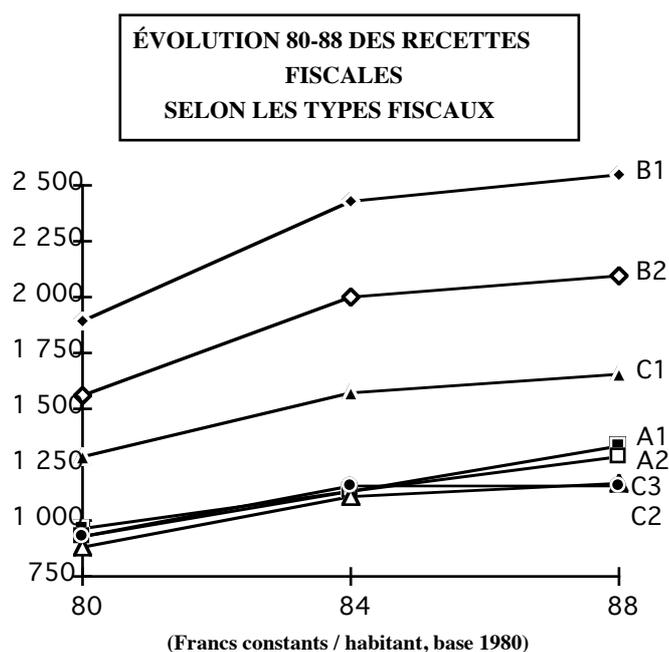
On notera cependant que la dispersion de ces politiques d'"autres recettes" est plus forte, pour un type fiscal considéré, que celle des recettes fiscales (cf les taux de dispersion en annexes, tableau 18) . Elle est d'ailleurs maximale pour les deux types les plus riches, B1 (78%) et A1 (51%).

Quant aux emprunts, c'est là qu'on trouve la dispersion la plus forte, entre les types comme entre les communes de chaque type. Les valeurs moyennes les plus fortes sont celles de types fiscalement pauvres (C2 et C3, mais pas D), et les valeurs les plus faibles concernent, logiquement, les types fiscalement riches (A1, A2, B1), qui ont a priori les plus fortes potentialités d'autofinancement, mais aussi, curieusement, le type le plus pauvre, D.

Les transferts, sur lesquels les communes n'ont aucun pouvoir direct, proviennent essentiellement de l'État central. Les composantes principales en sont la Dotation globale de Fonctionnement (DGF), la Dotation Globale d'Équipement (DGE) et le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Ils présentent des écarts selon la richesse fiscale potentielle des communes beaucoup moins marqués que les postes précédents: le minimum (A1) s'écarte de 15% de la moyenne, et le maximum (A2) de 5%. La dispersion à l'intérieur de chaque type est assez limitée, de 11 à 24% sauf pour le type D (cf. annexes tableau 18). Les recettes de transfert sont donc nettement moins génératrices d'inégalités entre communes.

On remarque pourtant que, si le minimum correspond à l'un des deux types les plus riches (A1), et que le second type le plus riche est lui aussi au-dessous de la moyenne, les valeurs maximales correspondent non pas aux types les plus pauvres, mais aux types "assez riches" (A2 et B2) qui suivent immédiatement les précédents, alors que les trois types les plus pauvres, C2, C3 et D, sont au-dessous de la moyenne. Si les inégalités des recettes de transfert ne sont pas celles qui génèrent les écarts les plus extrêmes, elles accentuent donc plutôt (en 1984) les écarts de richesse au bénéfice de des communes assez riches et au détriment des communes pauvres, bien loin de jouer dans le sens de la compensation de ces inégalités.

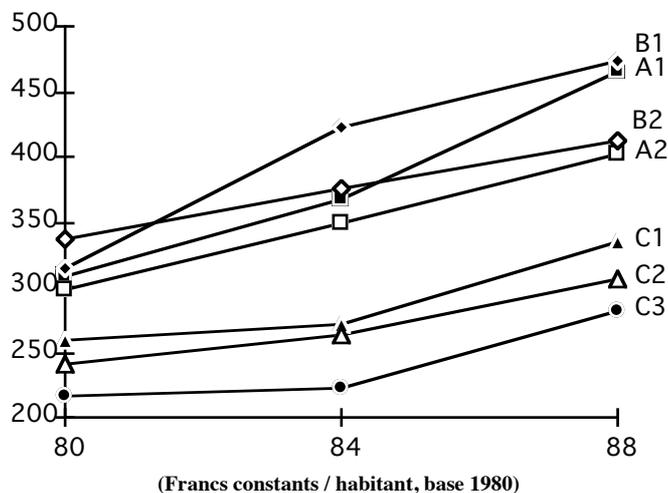
On peut se demander si cette situation, constatée en 1984, est restée stable ou non dans le temps, compte tenu d'une part de ce qui a été montré concernant l'évolution des bases fiscales, et d'autre part du développement de certains mécanismes de compensation des inégalités. Les quatre graphiques suivant synthétisent les résultats sur ce point.



Le premier graphique figure l'évolution des recettes fiscales pour les années 1980, 1984 et 1988, pour les différents types fiscaux<sup>49</sup>. On retrouve l'allure générale de la courbe précédente pour l'ensemble des communes étudiées: croissance rapide dans la première période, moins rapide dans la seconde. Les types A1 et A2 font exception, avec une croissance plus régulière. Les types C2 et C3, les plus pauvres, sont ceux qui progressent le moins. On notera que la baisse des bases fiscales de la taxe professionnelle pour une partie des communes du type B2 (communes ouvrières-industrielles) ne produit pas d'effets visibles sur la moyenne des recettes fiscales du type.

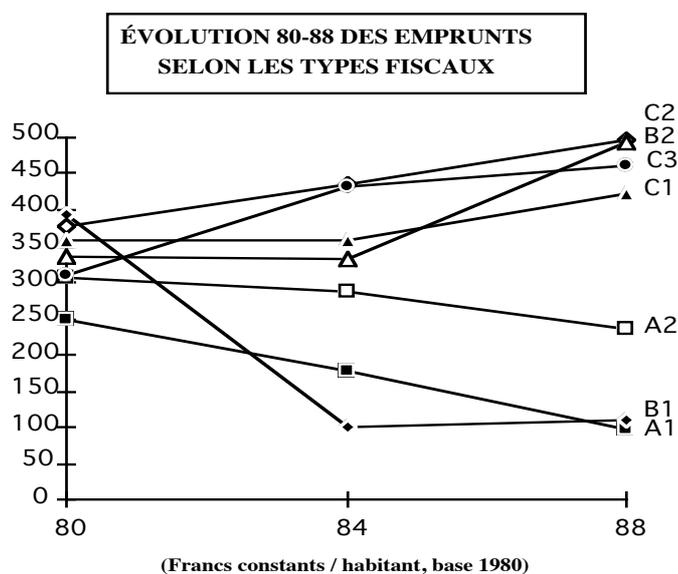
<sup>49</sup> Sauf le type D, pour lequel il manque la plupart des données pour 1980.

**ÉVOLUTION 80-88 DES AUTRES  
RECETTES LOCALES  
SELON LES TYPES FISCAUX**



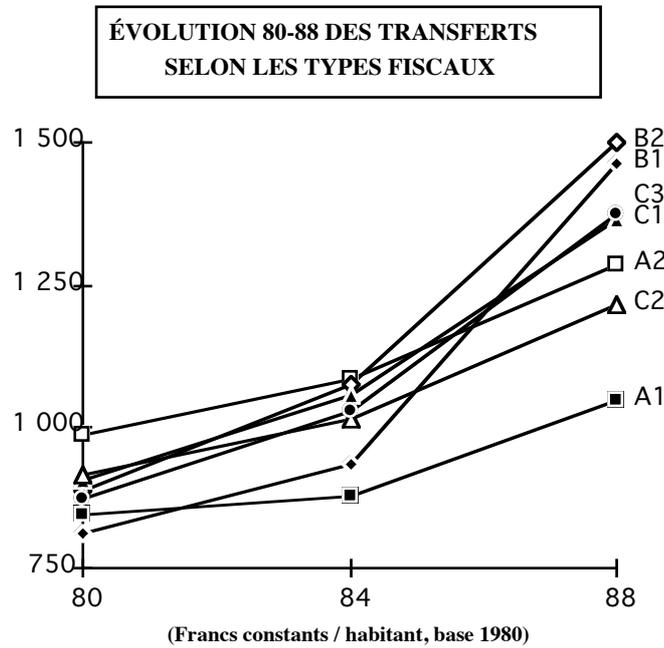
Le second graphique figure l'évolution des autres recettes locales. Comme pour le précédent, la forme des courbes est semblable à celle de la courbe moyenne, c'est à dire une croissance continue sur la période. On ne peut comparer directement au graphique précédent, les échelles étant différentes. On notera cependant que la croissance relative sur l'ensemble de la période est du même ordre, bien que la croissance absolue soit plus faible (39% en moyenne, contre 35%). Les types A1 et B1 se distinguent par leur croissance plus forte que la moyenne, plus forte dans la première période pour B1 et dans la seconde pour A1. On constate qu'en 1988, la hiérarchie des valeurs de ces autres recettes locales reproduit pratiquement celle des bases fiscales.

La courbe moyenne des emprunts était la plus irrégulière. On retrouve cette irrégularité dans les courbes des emprunts par type, qui sont aussi celles où il y a le moins de similitudes dans les évolutions. On voit en effet que trois types connaissent, entre 1980 et 1988, une décroissance assez forte à forte du montant annuel du produit des emprunts par habitant, alors pour les autres la croissance est notable.



En l'occurrence, ce sont trois des types les plus riches (A1, A2 et B1) qui connaissent une décroissance, alors que les types les plus pauvres et B2 connaissent une croissance: les communes les plus riches (sauf B2) ont moins recours à l'emprunt, donc plus à l'autofinancement (pour lequel elles ont effectivement des capacités plus importantes) alors que les communes les plus pauvres recourent plus à l'emprunt. On voit que les types B1 et B2 se singularisent, mais différemment. Le premier, B1, voit son taux moyen d'emprunt annuel par habitant décroître sur l'ensemble de la période, mais, contrairement à A1 et A2, cette décroissance se produit entièrement entre 80 et 84, alors que le taux reste stable entre 84 et 88. Le second, B2, voit son taux d'emprunt augmenter très fortement entre 84 et 88, après une légère baisse dans la première période, bien qu'il s'agisse d'un type à bases plutôt riches.

Enfin, le quatrième graphique figure l'évolution du montant des transferts. On retrouve, là encore, l'allure générale de la courbe moyenne, avec une croissance élevée sur l'ensemble, qui s'accélère entre la première et la seconde période.

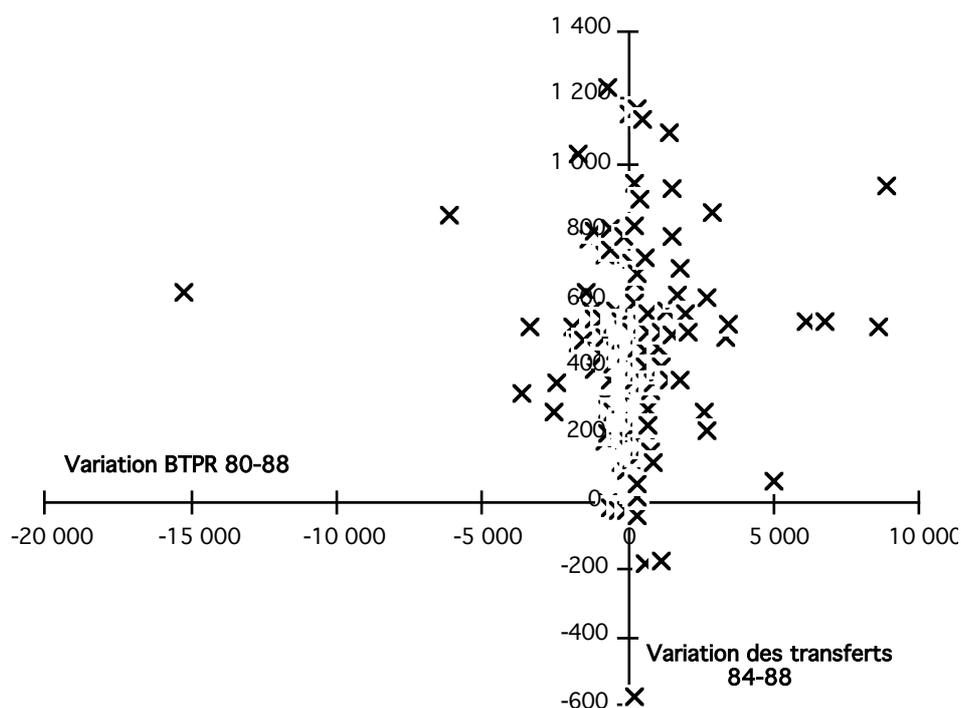


Les résultats établis pour 1984 pour les positions relatives des types fiscaux sont en partie remis en question en 1988. Le type A1, qui connaît la croissance la plus modérée et la plus régulière, reste le type qui bénéficie le moins des transferts. Par contre, les types B1 et B2, qui connaissent l'augmentation la plus forte entre 1984 et 1988, sont en fin de période ceux qui en bénéficient le plus, bien qu'il s'agisse de types aux bases fortes. Le type A2, autre type riche, premier bénéficiaire en 1984, se retrouve en situation moyenne en 1988, en raison d'une progression plus modérée que les précédents. Et les trois types les plus pauvres, C1, C2 et C3, sont eux aussi en situation moyenne en 1988. Ainsi, l'évolution des transferts est-elle plus irrégulière que celle des ressources locales, et moins défavorable aux types les plus pauvres en 1988, sans pour autant manifester d'effet de compensation substantielle des inégalités.

On peut compléter ce dernier résultat d'une autre manière, en rappelant que la source principale des inégalités potentielles de ressources entre communes tient aux fortes inégalités des bases de la taxe professionnelle. Il est donc important d'examiner dans quelle mesure l'évolution des transferts est susceptible de

compenser ou corriger les inégalités, non seulement dans les bases mais dans les évolutions de celles-ci. Or, comme le montre le graphique suivant, si les communes qui ont perdu des bases de taxe professionnelle (abscisses négatives) ont bien connu une augmentation des transferts, celle-ci ne les distingue pas de l'ensemble, et un grand nombre de communes dont la base a augmenté ont vu les transferts progresser au moins autant.

**VARIATION DE LA BASE DE TAXE PROFESSIONNELLE  
ET DES TRANSFERTS**



(Ile-de-France, communes de plus de 10 000h. - données en Francs constants par habitant)

### 3. 2. Recettes de transfert par type socio-professionnel

Dans quelle mesure les inégalités de recettes de transfert redoublent-elles les inégalités sociales? Le tableau suivant propose, pour chercher la réponse à cette question, le croisement entre la typologie des bases fiscales et la typologie socio-professionnelle.

Si l'on s'en tenait à cette dernière, c'est à dire à la lecture de la dernière ligne du tableau, on conclurait que les recettes de transfert produisent un certain effet de redistribution sociale. Si les écarts entre les quatre familles socio-professionnelles sont faibles, la valeur moyenne des transferts par habitant par commune croît en effet des communes bourgeoises aux communes ouvrières.

On doit considérer là encore, cependant, que les comparaisons ne sont significatives qu'à type fiscal donné, c'est à dire à richesse fiscale potentielle comparable.

#### VALEUR MOYENNE DES TRANSFERTS 1984 PAR TYPE FISCAL ET SOCIO-PROFESSIONNEL

Type socio-prof.	C. bourgeoises		C. cl. tech. et sal.		C. des cl. moy.		C. ouvrières	
Type Fiscal	<i>Nb</i>		<i>Nb</i>		<i>Nb</i>		<i>Nb</i>	
A1	879	3		0		0		0
A2	1090	25		0	934	1		0
B1	853	1	936	1	971	2		0
B2	1016	2	970	1	1 035	10	1142	9
C1		0	1 012	6	1 162	14	1 009	24
C2	1 056	11	956	8	1 007	32	1 051	12
C3		0	1 096	2	974	15	1 060	21
Total général	1 273	42	1 276	18	1 304	74	1 386	66

(en Franc constants par habitant)

Si l'on considère les types fiscaux pour lesquels des comparaisons sont significatives, c'est à dire B2, C1, C2 et C3, dans lesquels il y a au moins deux types socio-professionnels ayant un nombre de communes supérieur à 2, on trouve les résultats suivants:

-pour B2 et C3, la comparaison est significative entre les communes de classes moyennes et les communes ouvrières, et les transferts sont effectivement à l'avantage de ces dernières dans les deux cas.

-pour C1, la comparaison est significative entre les communes des classes techniciennes et qualifiées, celles des classes moyennes et les communes ouvrières, et les transferts sont au contraire les plus faibles pour ces dernières.

-pour C2, les quatre groupes sont présents, et le maximum est pour les communes bourgeoises, suivies par les communes ouvrières.

On voit donc finalement qu'à type fiscal donné, on ne trouve d'écart dans le sens d'une redistribution sociale que dans deux cas sur les quatre, et par comparaison avec les communes des types intermédiaires. Dans les deux autres cas, dont le type où la comparaison inclut les communes bourgeoises, les écarts jouent en sens inverse, et même en faveur de ces dernières. On est donc loin de pouvoir conclure à un effet redistributif général.

Ceci a-t-il été modifié par l'évolution des transferts? Le tableau suivant donne la moyenne de leurs variations entre 1980 et 1988, selon le même croisement.

**VARIATION MOYENNE DES TRANSFERTS 1980-88  
PAR TYPE FISCAL ET SOCIO-PROFESSIONNEL**

Type socio-prof.	C. bourgeoises		C. cl. tech. et sal.		C. des cl. moy.		C. ouvrières	
Type Fiscal	<i>Nb</i>		<i>Nb</i>		<i>Nb</i>		<i>Nb</i>	
A1	19%	3		0		0		0
A2	19%	25		0	19%	1		0
B1	44%	1	50%	1	66%	2		0
B2	47%	2	42%	1	27%	10	51%	9
C1		0	31%	6	18%	14	36%	24
C2	18%	11	18%	8	22%	32	16%	12
C3		0	41%	2	39%	15	29%	21
Total général	20%	42	36%	18	29%	74	32%	66

D'après la dernière ligne du tableau, ce sont les communes des classes techniciennes et qualifiées qui auraient le plus progressé, suivies de celles des classes moyennes, des communes ouvrières, les communes bourgeoises venant en dernier.

A type fiscal donné, les communes ouvrières voient l'augmentation la plus forte en moyenne dans deux types sur quatre où elles sont présentes, B2 et C1, mais elles ont la plus faible dans les deux autres: là encore, on ne peut conclure à une évolution nette vers plus de redistribution sociale.

Enfin, pour clore ces interrogations sur les effets redistributifs ou non de l'évolution des ressources de transfert, on doit s'intéresser à un sous-ensemble particulier, celui des communes dont les bases de taxe professionnelle ont diminué et qui ont connu un processus de prolétarianisation: c'est en effet là qu'on trouve simultanément un accroissement des problèmes sociaux auxquels les municipalités ont à faire face, et une diminution des sources de revenu propres, ce qui rend ces municipalités plus dépendantes des transferts pour des compensations éventuelles. Le tableau ci-après indique les variations moyennes de revenu de transfert pour ces communes, classées en ligne selon les types fiscaux, et en colonne selon les familles

de types socio-professionnels, en distinguant les deux types d'évolution marqués par un mouvement d'ouvriérisation et d'appauvrissement (cf. N. Tabard et I. Aldeghi, 1990).

**VARIATION MOYENNE DES TRANSFERTS  
POUR LES COMMUNES AYANT PERDU  
DES BASES DE TAXE PROFESSIONNELLE**

Typ.soc.prof.	B		M		O		Σ	
Typ.évol.	33	32	33	32	33	32	33	Σ
Typ.Fisc.	Nb		Nb		Nb		Nb	
A2	65	2						308 2
B1			62	1				653 4
B2			483	2	626	1	929	3 615 2
C1					583	3	479	2 473 4
C2	22	1	40	3	375	2		300 6
C3			532	1	438	2	634	5 497 2 482 3

(en Francs constants par habitant.

B= communes bourgeoises, T= communes des classes techniciennes et qualifiées

M= communes des classes moyennes, O= communes ouvrières

32= prolétarisation et émigration, 33= ouvriérisation et émigration)

Le groupe le plus nombreux est celui des communes ouvrières (18 sur les 30), et c'est évidemment celui pour lequel l'évolution du profil socio-professionnel vers l'ouvriérisation et l'appauvrissement est le plus significatif en termes absolus du fait du profil de départ. Pour ces 18 communes, on trouve que dans chacun des quatre types fiscaux auxquels elles appartiennent la progression moyenne du revenu de transfert est supérieure à celle de pour l'ensemble du type. On peut donc conclure que pour ce sous-ensemble de communes qui se sont appauvries tant socialement que fiscalement, l'évolution des transferts a effectivement joué positivement dans le sens d'une compensation partielle.

Ce résultat ne se retrouve pas pour les deux autres familles socio-professionnelles, où les évolutions des transferts sont inférieures à la moyenne dans plusieurs cas, mais l'évolution vers l'ouvriérisation y est moins significative en termes absolus.

#### **4. DÉPENSES MUNICIPALES, STRUCTURES SOCIALES ET POLITIQUES**

Contrairement aux différents éléments des structures et politiques locales qui viennent d'être analysés, les dépenses des municipalités peuvent moins facilement être étudiées à partir des sources que nous avons utilisées. Certes, les comptes administratifs, tels qu'ils nous ont été communiqués par le Ministère de l'Intérieur, donnent, outre la ventilation comptable, une ventilation fonctionnelle des dépenses, de fonctionnement et d'investissement. Cette ventilation, quoique relativement agrégée (15 postes pour les dépenses de fonctionnement, 12 pour les dépenses d'investissement) devrait a priori permettre une comparaison intéressante entre communes quant au niveau des dépenses par fonction, permettant ainsi de mesurer, ex post, l'intensité de l'effort par fonction et les priorités ou arbitrages susceptibles de caractériser différentes politiques.

Les analyses de situations locales qui ont pu être menées depuis une vingtaine d'années par de nombreux auteurs, et les débats du séminaire sur "La ville et ses comptes" organisé par le Plan Urbain incitent cependant à la prudence quant à l'homogénéité des données de ces comptes administratifs, pour trois raisons.

D'une part, les différentes formes de gestion des services urbains dont les communes assurent la disponibilité pour les habitants se traduisent par des formes très différentes de dépenses et de niveau apparent de celles-ci: entre un service en régie et un service assuré par le relais d'une association, par exemple, la forme de la dépense sera, dans le premier cas, ventilée entre dépenses de personnels, de fonctionnement, etc., et contrebalancée partiellement par d'éventuelles recettes nées de la tarification, alors que dans le second cas n'apparaîtra qu'un solde sous la forme d'une subvention à l'association.

D'autre part, ces différences de mode de gestion comme les différences de pratique d'imputation comptable résultant de l'absence d'une comptabilité analytique normalisée dans la gestion communale ont pour conséquence des imputations fonctionnelles variables d'une commune à l'autre de tout ou partie des mêmes types de dépenses.

Enfin, divers travaux ont également montré que, dans les dernières vingt années, les différenciations des politiques locales ont sans doute plus porté sur le mode de fourniture autour de la polarisation public-privé que sur l'existence des services eux-mêmes.

Une comparaison des politiques municipales qui se voudrait vraiment précise supposerait donc de tenir compte de ces facteurs, et de partir en fait de

l'enregistrement fin de l'ensemble des dépenses municipales, en appliquant une même structure comptable analytique et en allant jusqu'à reventiler de façon semblable par fonctions certaines dépenses, de personnel ou pour des bâtiments, par exemple, qui restent souvent agrégées (participation à plusieurs services, polyvalence, activités de soutien à plusieurs services, etc.), et cela en réintégrant dans ce cadre les services gérés par des démembrements de l'institution municipale, tout en qualifiant les modalités publiques-privées de leur gestion. On voit l'ampleur de la tâche, déjà difficile à effectuer sur une seule commune. Autant dire qu'en l'état actuel de l'accès aux informations et des travaux sur la comptabilité analytique des communes, une telle étude sur deux cent communes est tout à fait irréalisable.

On s'en tiendra donc ici à l'analyse statistique des comptes administratifs, mais en prévenant le lecteur de la prudence avec laquelle les résultats devront être interprétés. On considérera donc cette phase du travail comme essentiellement exploratoire et méthodologique, destinée à produire des hypothèses plus que des résultats solides. La nomenclature des différents postes de dépense est indiquée dans le tableau suivant, avec les abréviations qui seront utilisées par la suite.

Après une première vue d'ensemble sur l'évolution des dépenses de nos communes et les poids relatif du fonctionnement et de l'investissement, on abordera la comparaison entre communes de la manière suivante:

-afin de neutraliser les variations de certains types de dépenses, entre autres d'investissement, en fonction des calendriers différents d'engagement de travaux, de cycles de travaux qui ne sont pas nécessairement aussi réguliers que le cycle électoral, on a totalisé les dépenses par fonction, en francs constants, sur l'ensemble d'un mandat municipal; le tableau ainsi construit concerne 214 municipalités, car 7 sur les 221 initialement étudiées présentent des données manquantes pour plus de deux années.

-la comparaison des communes sera menée tout d'abord par une analyse factorielle de ce tableau, permettant de dégager les grandes tendances de la distribution; puis par la construction d'une typologie regroupant les communes en fonction de la similitude des niveaux et priorités des dépenses selon les fonctions.

-on croisera ensuite cette typologie avec la typologie des bases fiscales, avec la typologie socio-professionnelle et avec les couleurs politiques.

**LISTE DES FONCTIONS DANS LA VENTILATION  
DES DEPENSES MUNICIPALES**

CODE	INVESTISSEMENT
IBAD	Bâtiments administratifs
IVOI	Voirie
IRES	Réseaux
ISCO	Équipements scolaires, culturels
ISAN	Équipements sanitaires et sociaux
ITPT	Transports et communication
ISIC	Autres services industriels et commerciaux
IRUR	Équipement rural
IURB	Urbanisme
IAUT	Autres
IPNC	Programmes non communaux
IOHP	Opérations hors programme

CODE	FONCTIONNEMENT
FSFI	Service financier
FPER	Personnel permanent
FIMM	Ensembles immobiliers, mobilier
FADM	Administration générale
FVOI	Voirie
FRES	Réseaux
FRPU	Relations publiques
FJUS	Justice
FPOL	Sécurité et police
FENS	Enseignement
FÆUV	Œuvres sociales scolaires
FSPB	Sports et Beaux Arts
FSOC	Services sociaux
FECO	Services économiques
FFIS	Services fiscaux

#### 4. 1. Évolution des dépenses pour l'ensemble des communes

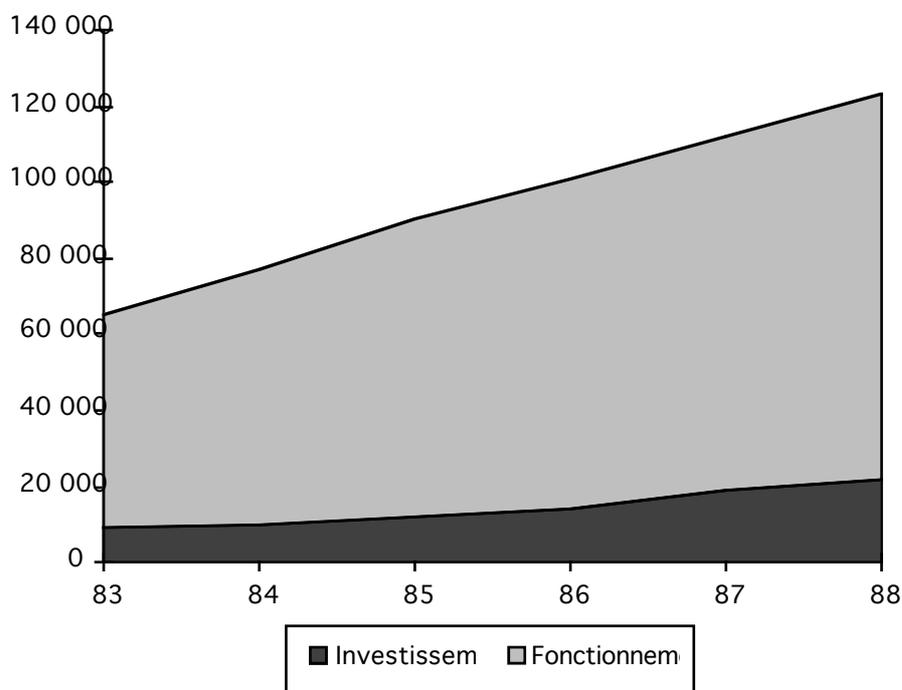
On a tout d'abord examiné le total, année par année, des dépenses par poste pour les 214 communes (cf. annexes, tableau 19) Le graphique suivant montre l'évolution d'ensemble pour le total des dépenses de fonctionnement, d'une part, d'investissement d'autre part. Soulignons tout d'abord l'ampleur de la croissance des dépenses sur l'ensemble de la période, avec un taux de croissance annuel moyen de 13% pour le fonctionnement et de 19% pour l'investissement.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de façon assez régulière, le chiffre de 1988 étant en progression de 80% par rapport à celui de 1983. On constate cependant que la progression est plus forte pendant les deux premières années, entre 1983 et 1985 (+19% et +17%), puis ralentit sensiblement (+11% entre 1985 et 1986, plus 7% entre 1986 et 1987), remontant légèrement en fin de période (+9% entre 1987 et 1988). Elles constituent la part la plus importante des dépenses totales, plus de 80%, avec une légère baisse de cette part sur la période.

Ceci est dû à l'évolution, elle aussi à la hausse mais beaucoup moins régulière, des dépenses d'investissement. Leur progression sur l'ensemble de la période est nettement plus élevée, +136% entre 1983 et 1988. Mais les variations du taux de croissance sont importantes: +9% la première année, 1983-84, +19% et +18% les deux années suivantes, forte progression entre 1986 et 1987, +37%, puis baisse à nouveau la dernière année (+13%) On peut faire l'hypothèse que ces irrégularités dans la progression sont un effet du "cycle électoral", le début du mandat voyant une période de latence relative, correspondant à la mise au point des projets, la seconde partie du mandat voyant s'accélérer les mises en chantier et les inaugurations. Le "pic" relatif de la croissance des investissements -synchrone de celui des emprunts, cf supra- correspond au creux relatif de celle du fonctionnement, ce qui montre bien les variations de l'arbitrage entre les deux, à l'intérieur d'une croissance totale plus régulière. Dans ce cycle, la part des dépenses d'investissement redescend-elle au niveau antérieur après l'élection municipale, ou bien y-a-t'il au contraire effet accélérateur, les investissements réalisés générant dans les années ultérieures de nouvelles hausses du fonctionnement en raison de leurs propres coûts de fonctionnement? Pour répondre à ces questions, il faudrait pouvoir suivre l'évolution sur plusieurs mandats.

On peut cependant être surpris que l'investissement progresse au total plus vite que les dépenses de fonctionnement, dans la mesure où les responsabilités nouvelles dévolues aux communes du fait de la décentralisation auraient dû, a priori, entraîner une progression plus forte du fonctionnement.

**ÉVOLUTION DES DÉPENSES MUNICIPALES  
1983-88**



(en millions de francs constants base 1980)

Si l'on considère maintenant la ventilation des deux familles de dépenses par poste, on voit que les évolutions sont assez différentes entre les deux.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (graphique ci-après), la plupart des postes évoluent à la hausse de façon à peu près régulière au cours des six ans, avec des taux de croissance assez semblables, ce qui fait que la hiérarchie entre les différents postes n'est pratiquement pas modifiée.

Le poste le plus important est celui des dépenses de personnel, il progresse régulièrement, un peu moins vite que la moyenne (+70% sur l'ensemble de la période). Viennent ensuite les dépenses pour ensembles immobiliers et mobilier (+76%). Ces deux postes ont la caractéristique de connaître une progression plus rapide pendant les deux ou trois premières années du début du mandat que pendant

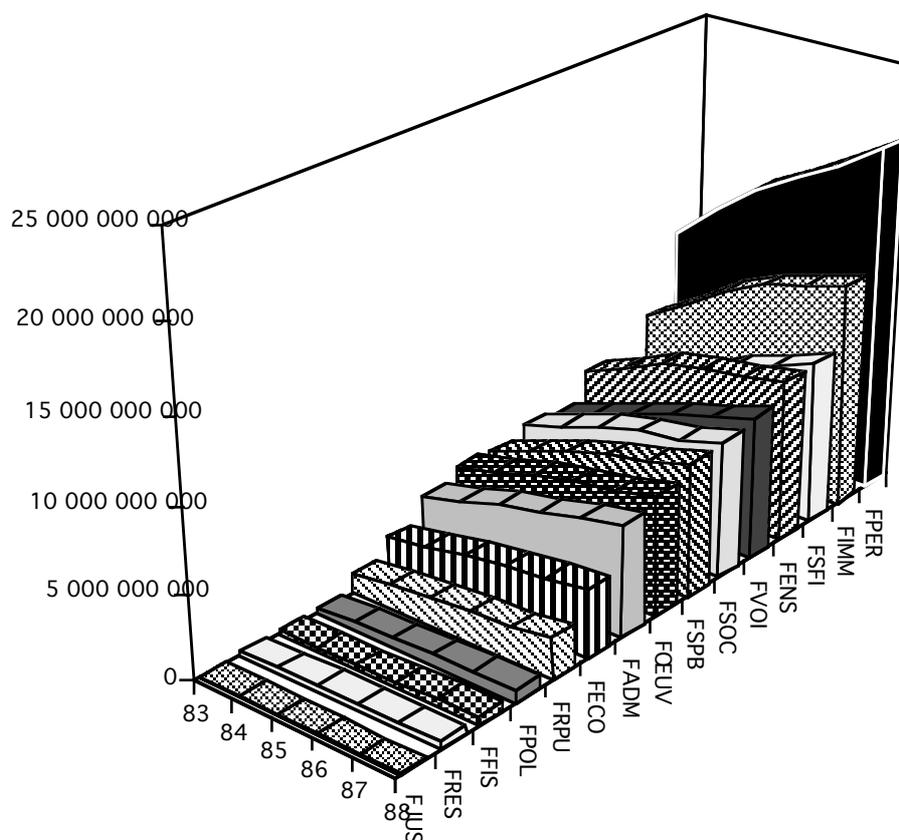
les suivantes. A eux deux, ils constituent en quelque sorte les dépenses de base du fonctionnement municipal, reproductibles d'année en année avec des marges de manœuvre faibles.

Le troisième poste en fin de période, alors qu'il n'était que sixième au début, est celui des services financiers. C'est, après celui des services fiscaux, beaucoup moins important en valeur absolue, celui qui a la plus forte progression (+129% entre 1983 et 1988), reflet vraisemblablement de l'endettement croissant des communes.

Les postes suivant, dans l'ordre l'enseignement, les dépenses de fonctionnement pour la voirie, les services sociaux, les sports et les beaux-arts, les œuvres scolaires, ont le même profil que les deux premiers, plus forte progression en début de période, ralentie ensuite. La progression totale est un peu inférieure à la moyenne pour tous, sauf la voirie et les sports et beaux-arts, où elle est un peu supérieure.

Cette similitude du profil sur un nombre important de postes peut être interprétée de deux façons, non exclusives l'une de l'autre: soit comme un effet "macro-économique" ou "macro-politique" s'imposant à l'ensemble des communes, traduction indirecte du "virage de la rigueur" après 1984; soit comme un aspect du cycle électoral évoqué plus haut, donnant une priorité relative à la progression des dépenses de fonctionnement pendant la première partie du mandat, et des dépenses d'investissement dans la seconde. On retrouve d'ailleurs ce profil dans la courbe d'autres postes moins importants en valeur absolue mais qui se distinguent pourtant par une progression totale nettement supérieure à la moyenne: services économiques, services fiscaux, sécurité et police, relations publiques. Comme on l'a indiqué plus haut, seule l'étude du mandat suivant avec les mêmes méthodes permettra de vérifier les hypothèses interprétatives.

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POSTE - 1983-88



(214 communes de plus de 10 000 h. - Ile-de-France.  
En millions de francs constants base 1980)

Si l'on considère maintenant les investissements, on voit que cinq postes se détachent de l'ensemble par leur poids. Ce sont, par décroissant en 1988, les opérations hors programme, les équipements scolaires et culturels, la voirie, l'urbanisme, les bâtiments administratifs. Ces postes constituent à eux seuls 90% des dépenses totales d'investissement sur la période, et quatre d'entre eux ont plus que doublé au cours du mandat (seuls les bâtiments administratifs sont nettement au dessous).

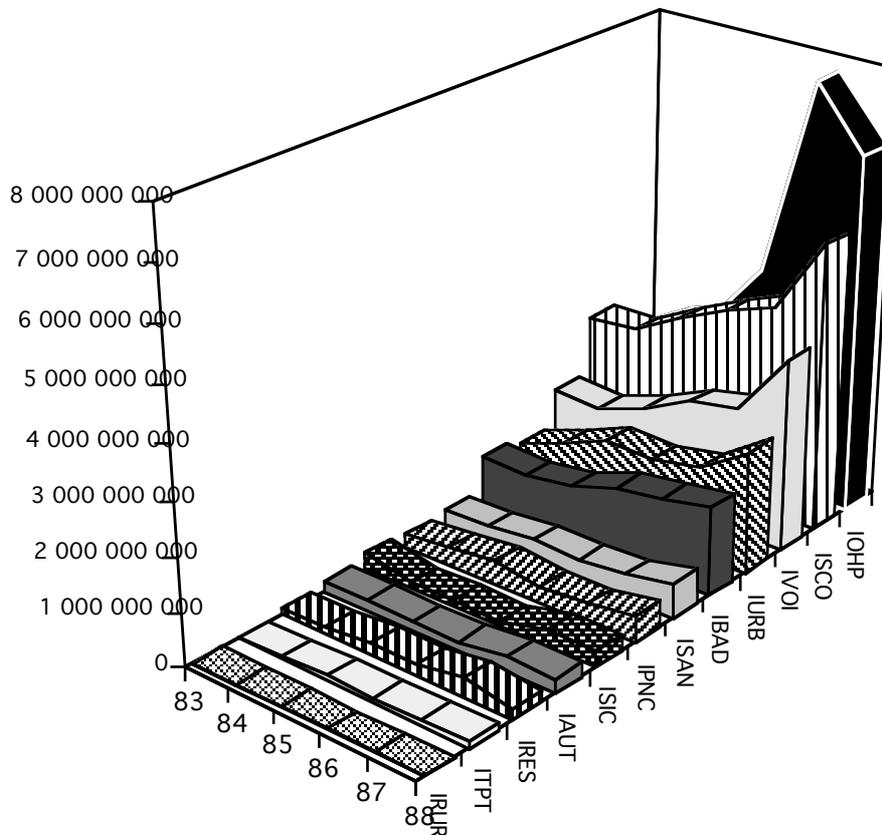
Le plus important est celui des opérations hors programme, avec 30% du total, et c'est celui qui progresse le plus, avec une augmentation relative de +232% en 1988 par rapport à 1983. Par son libellé même, il est évidemment impossible à interpréter, il faudrait pouvoir identifier les opérations en question pour les reclasser

dans les fonctions. Notons que le profil d'évolution de ce poste est marqué par une très forte hausse entre 1986 et 1987 (+92%) suivie d'une baisse l'année suivante.

Les trois postes suivants, équipements scolaires et culturels (25% du total), voirie (15%), urbanisme (11%) ont un profil semblable, marqué surtout par une forte hausse dans la dernière année du mandat (respectivement +36%, +49%, +35%).

Parmi les autres dépenses d'investissement, les postes qui progressent le plus sont les transports et communications, les programmes non communaux, les équipements sanitaires et sociaux et les réseaux.

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR POSTE - 1983-88



(214 communes de plus de 10 000 h. - Ile-de-France.  
En millions de francs constants base 1980)

#### 4. 2. Analyse factorielle des dépenses par fonctions

Sur le tableau décrit précédemment (dépenses par commune, en francs constants par an et par habitant sur la période 1983-88, ventilées en 27 fonctions - liste plus haut), on a procédé à une analyse en composantes principales<sup>50</sup>.

On analysera ici les trois premiers facteurs, qui représentent respectivement 22,8%, 7,5% et 5,9% de la variance total du nuage de points, et on retiendra ensuite les sept premiers facteurs (55% de la variance totale) pour effectuer la classification ascendante hiérarchique. Le tableau 20 en annexes indique les relations entre les trois premiers facteurs et les variables de départ, et les graphiques suivants figurent la projection de ces mêmes variables sur les plans factoriels correspondants.

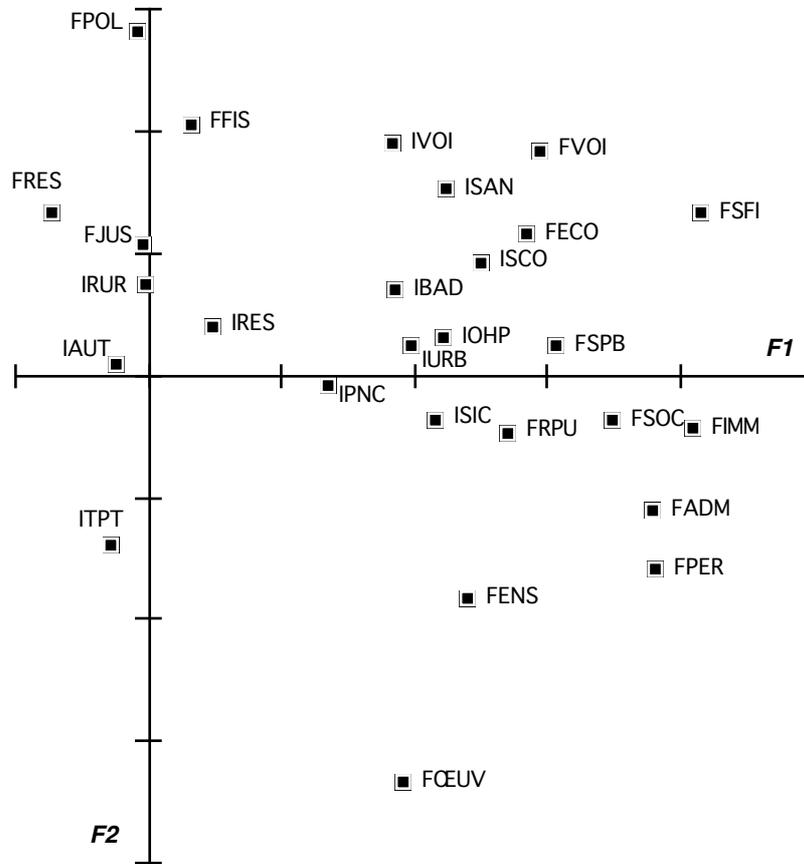
Le premier facteur représente bien une dizaine des variables (les dix premières contribuent pour 75% à la définition du facteur), et assez bien une autre dizaine. Seules six variables s'y projettent négativement, avec cependant une représentation très faible. Les variables les mieux représentées concernent essentiellement des dépenses de fonctionnement (pour les neuf premières): en ordre décroissant, les dépenses pour les services financiers, pour les ensembles immobiliers et le mobilier, pour le personnel permanent, pour l'administration générale, pour les services sociaux, pour les sports et les beaux-arts, pour la voirie, pour les services économiques. La dixième variable concerne les dépenses d'investissement pour les équipements scolaires et culturels.

Ce résultat signifie que le premier principe, le plus marquant, de différenciation des budgets communaux pour les dépenses tient au niveau plus ou moins élevé de ces différents postes, lesquels varient ensemble en moyenne. Il n'y a guère que les dépenses de fonctionnement pour les réseaux qui varient en sens inverse, c'est à dire qui soient faibles quand les autres sont élevées. En forçant un peu le trait, on pourrait dire que ce sont les niveaux plus ou moins élevés des dépenses de fonctionnement, marquées pour l'essentiel par une covariation de la plupart des postes, qui sont le facteur de différenciation principal. Les dépenses d'investissement interviennent peu dans ce premier facteur.

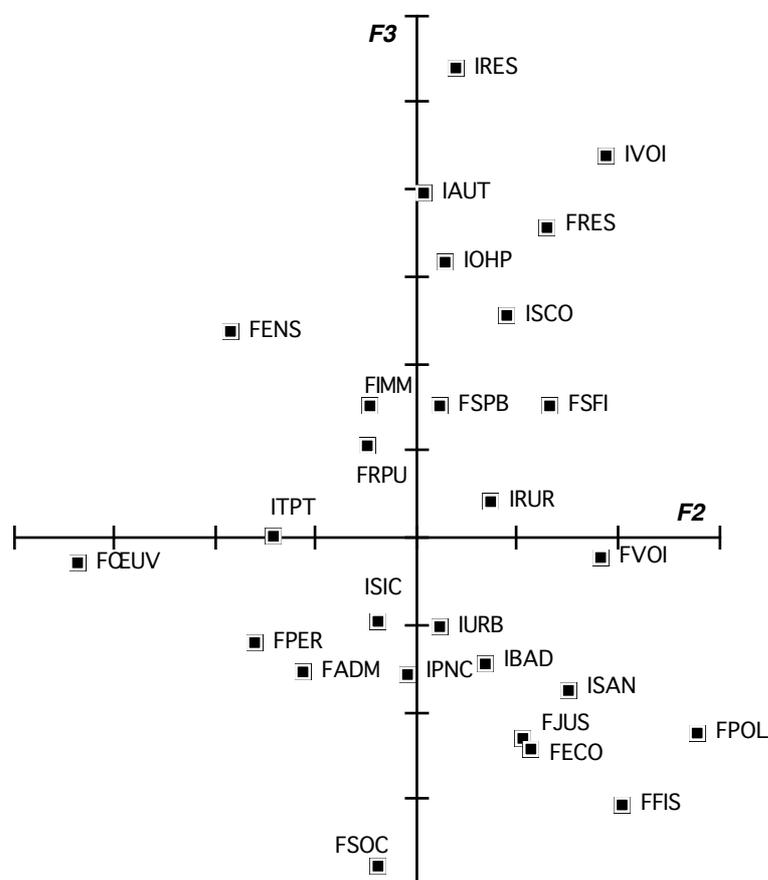
---

<sup>50</sup> On a préféré ici l'analyse en composantes principales, dont la métrique euclidienne mesure les distances entre communes en fonction du niveau absolu des dépenses par habitant et du profil de ces dépenses, alors que l'analyse des correspondances compare les profils de distribution.

**ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES  
DES DÉPENSES MUNICIPALES 1983-88  
Projection des variables sur le premier plan factoriel**



**ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES  
DES DÉPENSES MUNICIPALES 1983-88  
Projection des variables sur le plan factoriel F2XF3**



Le second facteur a une signification beaucoup plus nettement bipolaire. Les projections des variables ont évidemment des valeurs absolues plus faibles dans l'ensemble que pour le premier. Si l'on retient les valeurs absolues supérieures à 0,200 (soit 14 variables, qui assurent au total plus de 90% des contributions à la définition du facteur), on trouve d'un côté, en ordre décroissant, les dépenses de fonctionnement pour sécurité et police, pour les services fiscaux, pour la voirie pour les services financiers, les réseaux, les services économiques et la justice, ainsi que les dépenses d'investissement pour la voirie et les équipements sanitaires et sociaux

qui s'intercalent; de l'autre, les dépenses de fonctionnement pour les œuvres sociales scolaires, pour l'enseignement, pour le personnel permanent et pour l'administration générale, ainsi que les dépenses d'investissement pour les transports et communications. On a donc là une différenciation d'une autre nature, qui oppose deux groupes de priorités, qui concernent cependant surtout les dépenses de fonctionnement: schématiquement, d'un côté un ensemble de priorités liant police et justice, voirie et réseaux, finances et économie, qu'on pourrait dire "conservateur et technique"; de l'autre un ensemble donnant la priorité aux œuvres sociales scolaires et à l'enseignement, au personnel permanent et à l'administration et aux transports. La grande majorité des variables décrivant les investissements sont mal représentées par ce second facteur comme par le premier.

Le troisième facteur présente des qualités de représentation semblables au précédent quoiqu'un peu inférieures, avec lui aussi une structure bipolaire. Si l'on garde les mêmes seuils que pour le facteur précédent, onze variables se projettent avec des valeurs absolues supérieures à 0,200, contribuant au total à 86% du facteur. Parmi elles, sur les six qui se projettent positivement, on compte quatre variables de dépenses d'investissement, dont les trois variables les plus liées à ce troisième facteur; ce sont les dépenses d'investissement pour les réseaux, pour la voirie, autres, et plus loin les "opérations hors programme"; deux variables concernent les dépenses de fonctionnement: fonctionnement des réseaux, et dépenses de fonctionnement pour l'enseignement. A l'opposé, se projettent négativement cinq variables, toutes pour des dépenses de fonctionnement: services sociaux, services fiscaux, services économiques, justice, sécurité et police, dans l'ordre décroissant des qualités de représentation. L'opposition la plus nette est donc ici entre investissements d'infrastructure lourde (voirie et réseaux) d'un côté et fonctionnement, social, économique et sécuritaire de l'autre.

#### **4. 3. Typologie des communes en fonction de leurs dépenses**

A partir des résultats de cette analyse en composantes principales, on a regroupé les 214 communes étudiées en types par classification ascendante hiérarchique sur les 7 premiers facteurs de l'ACP (le type de chaque commune figure dans le tableau 12 en annexes). Les deux graphiques suivants figurent les projections des types et des communes sur les mêmes plans factoriels.

On a nommé les types en fonction de leurs projections décroissantes sur le premier facteur. Ce premier facteur oppose donc (premier graphique) d'un côté les types D1 et D2, qui ont un niveau de dépenses par habitant élevé sur la plupart des postes, et D5, D6 et D7, qui ont un niveau faible, D3 et D4 étant en position moyenne. On constate d'ailleurs (cf. tableau 22 en annexes) que le total des dépenses décroît régulièrement quand on passe de D1 à D7, seuls D3 et D4 voyant

l'ordre interverti mais avec une différence minimale, et les deux types sont très proches sur le premier facteur.

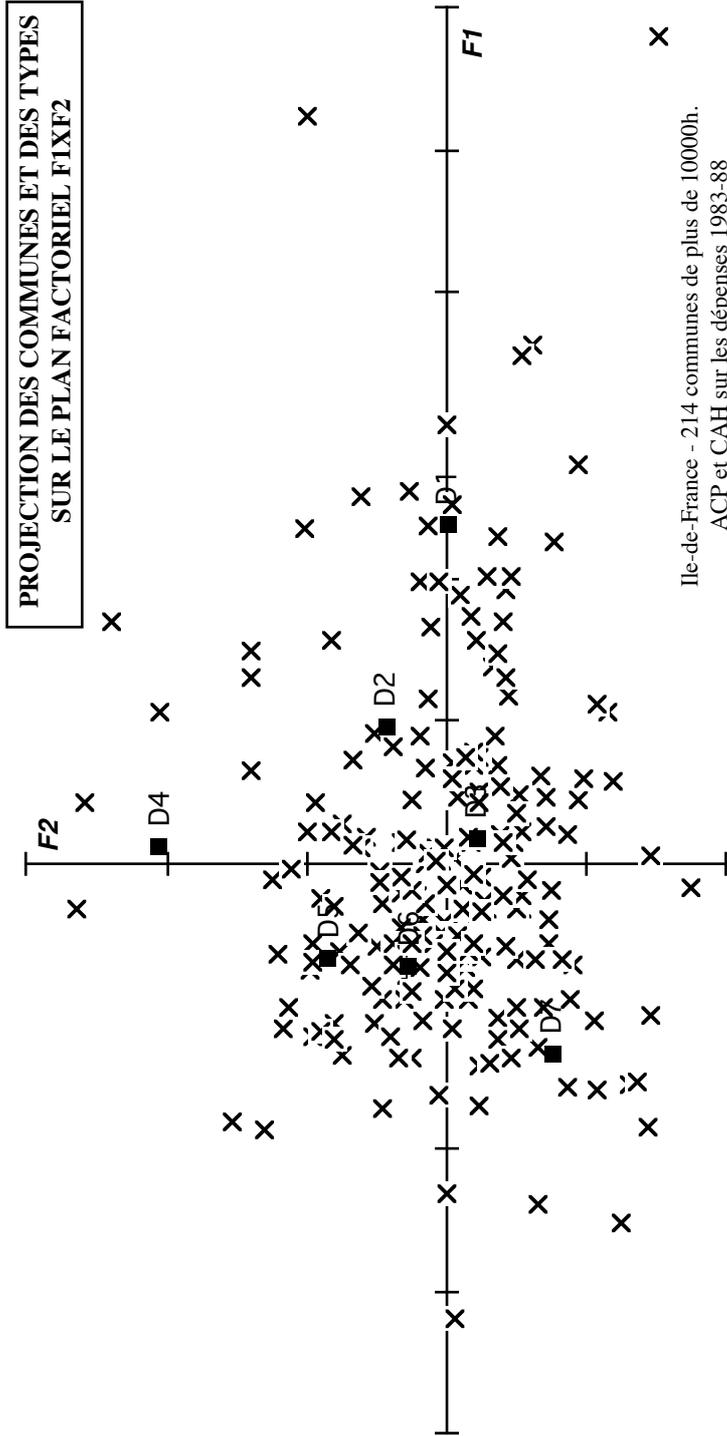
Le second facteur oppose surtout D4, D5, D2 et D6, du côté de la structure des dépenses "conservatrice-technique", et D7 et D3, du côté de la priorité donnée à l'enseignement et aux œuvres scolaires, aux dépenses de personnel et d'administration et aux investissements de transport et communication.

Enfin, le troisième facteur oppose D2 et D5 - côté investissements d'infrastructure lourde (voirie et réseaux) - et D4 - côté fonctionnement, social, économique et sécuritaire.

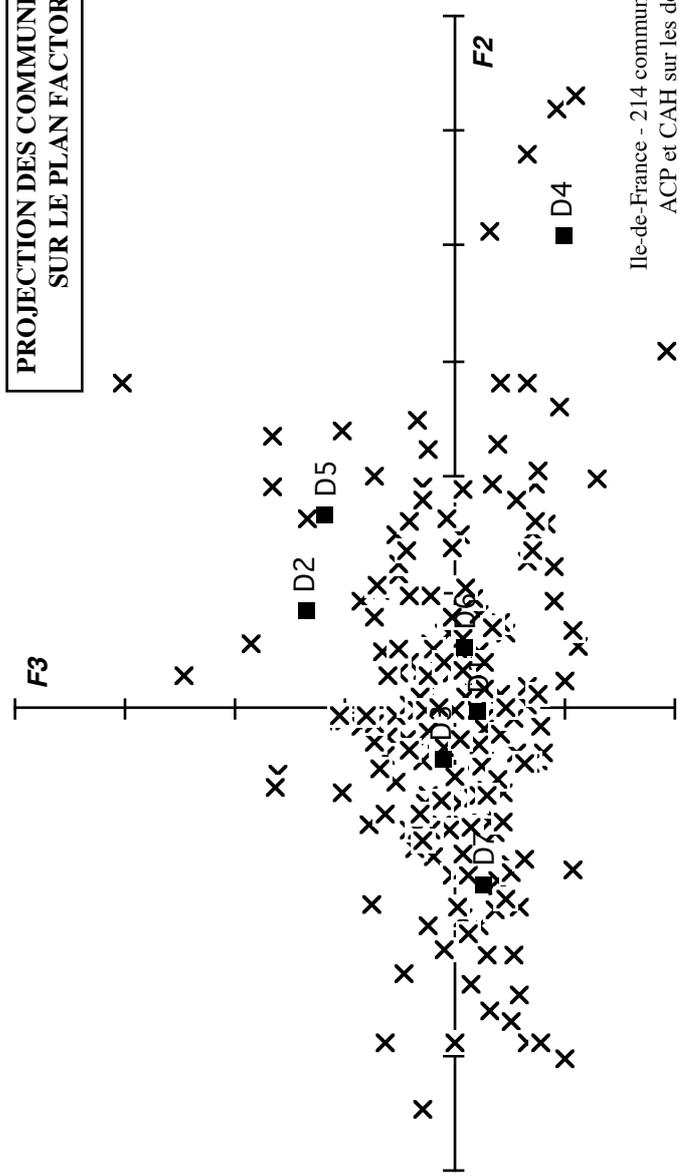
Le tableau 22 en annexes précise ces indications synthétiques en donnant les valeurs moyennes des dépenses par poste pour chaque type, et le tableau suivant donne les coefficients de variation, de façon à apprécier la dispersion des valeurs dans chaque type.

Le type D1, qui compte 27 communes, est celui qui enregistre les plus fortes dépenses totales par habitant, avec 45% de plus que la moyenne et près du double du type le plus faible, D7. C'est évidemment le type où les dépenses de fonctionnement par habitant sont les plus fortes en moyenne: on le vérifie pour le total, ainsi que pour 11 sur 15 des postes, les 11 pour lesquelles les dépenses pèsent le plus. Les écarts les plus forts à la moyenne sont, dans l'ordre décroissant, pour les services sociaux, les services financiers, l'administration générale et les services économiques. Ce type ne vient, par contre, qu'en seconde position, derrière le type D2, pour les dépenses d'investissement (43% de plus que la moyenne). Sa position très proche de l'intersection des axes sur le plan factoriel F2xF3 montre qu'il est peu caractérisé par les contrastes de politiques municipales synthétisés par ces axes. C'est le montant élevé des dépenses en général, et surtout pour le fonctionnement, qui est sa principale caractéristique.

Le type D2, qui ne compte que 7 communes, vient en seconde position pour les dépenses totales par habitant, en seconde position pour les dépenses de fonctionnement (9% de plus que la moyenne), avec un profil semblable à D1 mais des écarts à la moyenne moins forts. Il vient par contre en première position pour les dépenses d'investissement (88% de plus que la moyenne), venant en tête pour les dépenses dans 7 postes sur 12, avec des écarts à la moyenne particulièrement spectaculaires pour les réseaux (1080%), les investissements dans les programmes non communaux (583%) et les "opérations hors programme" (200%), l'urbanisme (178%) et la voirie (163%), et enfin les équipements scolaires et culturels (149%). On ne peut qu'en déduire que c'est un type dont les communes connaissent un processus d'urbanisation particulièrement intense. C'est dans ce type que le poids des investissements par rapport au total des dépenses est le plus fort, c'est lui qui a la valeur moyenne la plus élevée sur le troisième facteur.



PROJECTION DES COMMUNES ET DES TYPES  
SUR LE PLAN FACTORIEL F2XF3



Ile-de-France - 214 communes de plus de 10000h.  
ACP et CAH sur les dépenses 1983-88

Le type D3, le plus nombreux avec 76 communes, est un type moyen: il est proche du centre du nuage sur les deux plans factoriels. Ses dépenses de fonctionnement et d'investissement s'écartent peu de la moyenne.

Le type D4, qui ne compte que 5 communes, est assez singulier. Proche de la moyenne pour le total des dépenses de fonctionnement, il s'écarte nettement du centre du nuage en raison de sa valeur moyenne très forte sur le second facteur. Ceci correspond à une distribution très contrastée selon les postes: il présente, du côté du fonctionnement, des valeurs très fortes pour les dépenses de justice (1163% de la moyenne) et de police et sécurité (386%) ainsi que pour les services fiscaux (867%) et, dans une moindre mesure, le fonctionnement des réseaux (123%) et les relations publiques (113%); et des valeurs très faibles, les moyennes les plus basses, pour l'enseignement et les œuvres scolaires. Du côté des investissements, il est sensiblement au dessus de la moyenne au total et dans six postes sur douze, dont l'urbanisme (156%), la voirie (156%) et les équipements sanitaires et sociaux (152%).

Le type D5 (7 communes) est lui aussi un type moyen, un peu inférieur à la moyenne pour le total des dépenses de fonctionnement, un peu supérieur pour le total des dépenses d'investissement. Il se distingue cependant par certains traits: c'est le plus faible, dans le fonctionnement, pour l'enseignement, les œuvres scolaires, les services sociaux, les sports et beaux-arts, et aussi pour le personnel permanent. C'est donc apparemment le plus faible pour l'action sociale entendue au sens large. Quant aux investissements, il vient en tête pour les "autres investissements", ce qui est difficile à interpréter, et pour l'équipement rural (seul type où les dépenses ne soient pas négligeables) ce qui laisse supposer qu'il s'agit de communes géographiquement proches du monde rural, et que confirme la carte qu'on trouvera plus loin.

Le type D6 (66 communes) est un type dont la caractéristique générale est d'avoir des dépenses plutôt faibles, en moyenne comme poste par poste, et sans contraste particulier, d'où sa projection à gauche de l'origine sur l'axe F1, mais proche du centre sur le plan F2xF3.

Le type D7 (26 communes) lui ressemble en plus faible encore, c'est le type où les dépenses totales sont les plus réduites, avec cependant une faiblesse particulière du côté de l'investissement (54% de la moyenne) alors que le fonctionnement s'écarte moins de la moyenne (79%). Il présente les valeurs moyennes les plus faibles pour 20 des 27 postes, sans autre contraste que celui qui vient d'être noté.

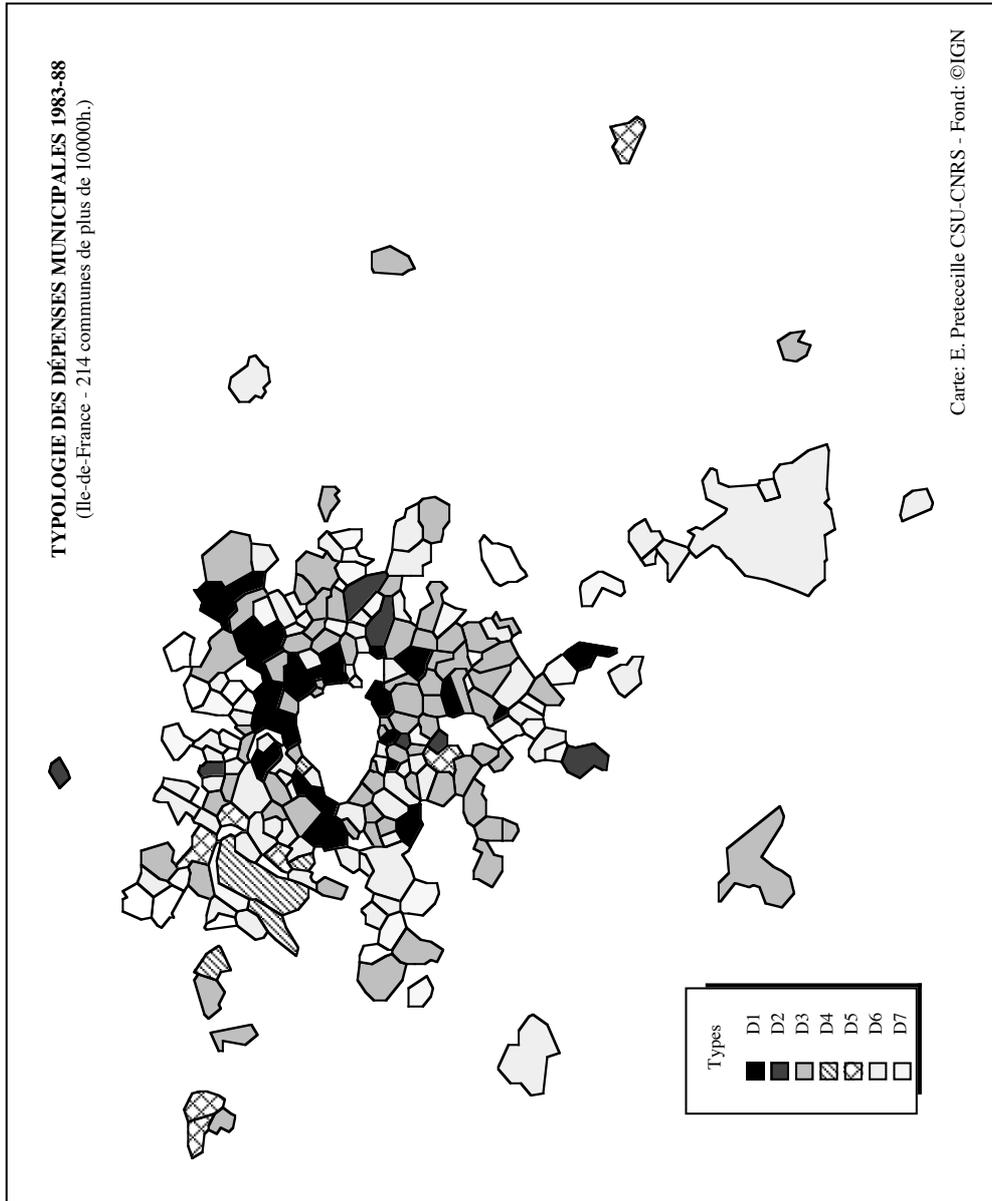
Au total, on peut remarquer que trois des quatre types les plus nombreux, D1, D3, D6, s'écartent peu du centre sur le plan F2xF3, et se différencient donc principalement par le niveau total des dépenses, celles-ci variant de façon plus ou

moins homothétique. Et D7 s'en écarte surtout par la faiblesse plus particulière de ses investissements. Les seuls types dans lesquels on voit des modulations significatives entre postes de dépenses par rapport à la distribution moyenne sont les types D2, D4 et D5, et ils ne comptent qu'un nombre limité de communes.

La carte suivante figure la localisation géographique des différents types. Si la distribution générale est plutôt radioconcentrique, du fait que les types les plus faibles, D6 et D7, sont essentiellement périphériques, la distribution des types dont les niveaux de dépenses sont les plus élevés ne l'est pas tout à fait, et se distingue nettement du schéma habituel privilégiant la banlieue ouest. Si quelques communes de l'ouest proche appartiennent effectivement à D1, la plus grosse concentration des communes de ce type se trouve au nord et au nord-est, et on en trouve aussi plusieurs dispersées au sud-est. Cette localisation particulière s'explique par les liens assez forts entre ce type et les orientations politiques et les bases fiscales élevées pour la taxe professionnelle, qu'on examinera plus loin. Quant au type D2, il est constitué de trois communes dispersées au sud, de deux à l'est et de deux au nord.

Le type D4, "conservateur-technique", est entièrement au nord-ouest (Levallois-Perret, Le Vésinet, Saint Germain en Laye, Verneuil sur Seine, Poissy).

Le type D5, faible pour l'action sociale et fort pour l'équipement rural, est surtout périphérique (au nord-ouest, Cormeilles en Parisis, Herblay, Limay, Mantes la Jolie, Montesson, ou au sud-est, Provins, avec une exception curieuse, Antony)



#### 4. 4. Dépenses et bases fiscales

Le niveau et la structure des bases fiscales constituent-ils des contraintes majeures pour les politiques municipales telles qu'elles sont traduites par leurs dépenses? Pour explorer la réponse à cette question, on a croisé les deux typologies<sup>51</sup> élaborées au cours de cette recherche, celle des bases et celle des dépenses. Le résultat est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

**TYOLOGIE DES DÉPENSES ET  
TYOLOGIE DES BASES FISCALES**

Type Fiscal\ Type Dép.	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	Total
A1	0	0	1	0	0	2	0	3
A2	1	0	7	2	0	16	0	26
B1	3	0	1	0	0	0	0	4
B2	11	0	6	2	0	3	0	22
C1	11	1	24	0	0	7	0	43
C2	1	4	20	1	3	26	8	63
C3	0	1	14	0	2	10	7	34
Total	27	6	73	5	5	64	15	195

En lisant le tableau selon les lignes, on voit que les communes aux bases élevées ne sont pas nécessairement des communes à niveau de dépenses élevé. Les communes des types à bases fortes à dominante résidentielle (A1 et A2) sont presque absentes des deux types les plus dépensiers (D1 et D2), et sont plus même plus nombreuses dans le type D6 (18 communes), au niveau de dépenses faible, que dans les types moyens (10 communes): les communes peuvent donc disposer d'une richesse fiscale potentielle importante sans l'utiliser beaucoup, ce qu'on avait déjà vu, sous un autre angle, avec l'étude de la distribution des taux d'imposition.

On trouve cependant un résultat inverse pour les communes à bases élevées à forte composante de taxe professionnelle, B1 et B2: Très présentes dans le type aux dépenses les plus fortes (D1: 14 communes), un peu moins dans les types moyens (D3 et D4: 9 communes), elles sont presque absentes des types aux dépenses faibles (D6: 3 communes).

Le type fiscal aux bases moyennes, C1, se répartit sur les trois principaux types de dépenses, avec un poids plus fort sur le type moyen (D3: 24 communes sur 43), et une présence plus forte du côté des dépenses fortes (D1: 11 communes) que des dépenses faibles (D6: 7 communes).

<sup>51</sup> Pour ce croisement, qui a aussi été opéré avec la typologie socio-professionnelle et les variables politiques, certaines données manquantes sur ces dernières ont conduit à restreindre le champ à 195 communes.

Enfin, les types aux bases faibles, C2 et C3, se partagent presque également entre les types aux dépenses moyennes ou faibles, avec quelques cas seulement du côté des dépenses fortes.

En résumé, les communes fiscalement riches peuvent être dépensières ou non, et les communes fiscalement pauvres peuvent être moyennement ou peu dépensières. L'effet de contrainte joue plus sur les communes fiscalement pauvres ce qui est logique, mais on est loin d'un lien mécanique entre situation fiscale et politique de dépenses. Le contraste des niveaux de dépense entre les communes des types A d'un côté, B de l'autre, montre l'ampleur des variations dues aux choix de politique locale.

La lecture du tableau selon les colonnes montre que le type le plus dépensier, D1, est plutôt du côté des bases fortes, (15 communes des types A et B), avec cependant une présence assez nombreuse des bases moyennes(C1).

Le type D2, au niveau de dépenses presque aussi élevé mais avec un poids plus fort de l'investissement, montre un contraste intéressant, puisqu'il est entièrement constitué de communes aux bases faibles.

Le type aux dépenses moyennes, D3, est de façon dominante du côté des bases moyennes ou faibles (58 communes sur 73 appartiennent aux types C), mais comporte une minorité non négligeables de communes aux bases fortes.

Le type D4, au profil de dépenses moyen mais typé "conservateur-technique", appartient surtout aux bases riches.

Le type D5, au niveau de dépenses moyen, mais particulièrement faible pour l'"action sociale" et plus fort pour certains investissements dont l'équipement rural, est exclusivement du côté des bases faibles.

Le type D6 est l'un des plus contrastés, puisqu'il compte un tiers de ses communes dans les bases fortes, et deux tiers dans les bases faibles.

Enfin, le type aux dépenses les plus faibles, particulièrement pour l'investissement, D7, est constitué exclusivement de communes aux bases faibles.

#### 4. 5. Dépenses et structure sociale

Les contrastes des politiques de dépense, à base fiscale donnée, peuvent s'expliquer par des situations locales demandant des dépenses plus élevées - cas par exemple des communes en cours d'urbanisation intense où des investissements importants sont nécessaires - et/ou par des choix politiques visant à offrir aux habitants un niveau de services municipaux plus élevé. L'imbrication entre les contraintes objectives et les choix politiques est évidemment complexe, car un problème local peut le plus souvent recevoir plusieurs solutions, l'intensité de l'urbanisation évoquée ci-dessus résulte en partie de choix municipaux (le POS), etc. A titre exploratoire toujours, on se contentera ici de considérer la structure socio-professionnelle des communes, considérée comme indice synthétique de demandes sociales potentielles. On a donc croisé la typologie des dépenses avec celle des profils socio-professionnels.

Les communes bourgeoises appartiennent presque toutes aux types à bases fiscales fortes. Malgré cela, elles sont peu présentes dans les types à dépenses élevées, un peu plus dans les types à dépenses moyennes, et surtout dans les types à dépenses faibles (3 communes bourgeoises à bases fortes sur 31 dans D1, 11 dans D3 & D4, 17 dans D6).

Par contraste, les communes ouvrières qui ont des bases fortes appartiennent principalement au type à dépenses élevées, D1 (7/9, les deux autres ayant des dépenses moyennes). Quant aux communes de classes moyennes à bases fortes, elles sont réparties à peu près uniformément.

Les communes ouvrières à bases faibles sont presque pour moitié dans les types à dépenses moyennes (25/54), le reste se partageant entre dépenses fortes (11 cas) et dépenses faibles (18).

Les communes des classes moyennes à bases faibles sont également pour moitié dans les types à dépenses moyennes (28/60), mais le reste est surtout du côté des dépenses faibles (27/60).

Quant aux communes des classes techniciennes et qualifiées, qui appartiennent presque toutes (15/17) aux bases faibles, elles se partagent surtout entre dépenses moyennes (8) et faibles (7).

Il ne faut évidemment pas interpréter cette distribution, particulièrement contrastée pour les types fiscaux à bases fortes entre communes bourgeoises et communes ouvrières, les unes étant caractérisées par un niveau de dépenses faibles, les autres par un niveau fort, comme une relation de causalité directe, où les dépenses s'expliqueraient par la structure sociale. Sans l'exclure, car on peut envisager qu'une population plus ouvrière génère des demandes sociales entraînant

des dépenses plus importantes, on avancera surtout l'hypothèse que, s'il y a relation de causalité, elle passe par la politique: forte corrélation entre type socio-professionnel ouvrier et municipalité de gauche, surtout communiste, qu'on explorera dans le point suivant. Il n'est cependant pas sans importance de décrire ainsi les "environnements municipaux" dans lesquels résident telles ou telles CSP, ou plus précisément certains sous-ensembles de CSP, car ils contribuent à définir les conditions sociales d'existence de ces groupes.

**TYPLOGIE DES DÉPENSES ET STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Type Dépenses	Type Fiscal	Type Social				Total
		Bourg.	Tech.	Moy.	Ouvr.	
D1	A2	1	0	0	0	1
	B1	1	1	1	0	3
	B2	1	0	3	7	11
	C1	0	0	2	9	11
	C2	0	0	1	0	1
$\Sigma$ D1		3	1	7	16	27
D2	C1	0	0	0	1	1
	C2	1	0	2	1	4
	C3	0	1	0	0	1
$\Sigma$ D2		1	1	2	2	6
D3	A1	1	0	0	0	1
	A2	7	0	0	0	7
	B1	0	0	1	0	1
	B2	1	1	3	1	6
	C1	0	5	10	9	24
	C2	3	1	10	6	20
	C3	0	0	6	8	14
$\Sigma$ D3		12	7	30	24	73
D4	A2	2	0	0	0	2
	B2	0	0	1	1	2
	C2	0	0	1	0	1
$\Sigma$ D4		2	0	2	1	5
D5	C2	1	1	1	0	3
	C3	0	0	0	2	2
$\Sigma$ D5		1	1	1	2	5
D6	A1	2	0	0	0	2
	A2	15	0	1	0	16
	B2	0	0	3	0	3
	C1	0	0	2	5	7
	C2	6	5	12	3	26
C3	0	1	5	4	10	
$\Sigma$ D6		23	6	23	12	64
D7	C2	0	1	5	2	8
	C3	0	0	3	4	7
$\Sigma$ D7		0	1	8	6	15
Total		42	17	73	63	195

#### 4. 6. Dépenses et couleurs politiques

Le tableau suivant donne la répartition des communes en fonction de la typologie des dépenses et de l'appartenance politique des maires dans la même période. Il en ressort clairement que les municipalités communistes sont les plus nombreuses du côté des dépenses élevées et les moins nombreuses du côté des dépenses faibles, suivies des municipalités socialistes, puis RPR, puis enfin UDF et divers droite, qui sont majoritairement du côté des dépenses faibles.

##### TYPLOGIE DES DÉPENSES ET APPARTENANCE POLITIQUE DU MAIRE 1983-89

	PC	PS	DVG	RPR	UDF	DVD	Total
D1	15	2		6	2	2	27
D2	1	2		2	1		6
D3	24	11	1	14	12	11	73
D4				4	1		5
D5		1		2	2		5
D6	8	5	2	16	19	14	64
D7	7	3		4	1		15
Total	55	24	3	48	38	27	195

On peut raffiner l'analyse en tenant compte de la richesse fiscale potentielle des communes. Le tableau suivant résume les résultats correspondants en regroupant les bases d'un côté, les dépenses de l'autre, en trois groupes, fort, moyen, faible.

##### TYPLOGIE DES DÉPENSES , BASES FISCALES ET APPARTENANCE POLITIQUE DU MAIRE 1983-89

Bases fiscales	Dépenses	PC	PS & DVG	RPR	UDF & DVD	Total
Sup. (A1, A2, B1, B2)	Sup.	7		5	3	15
	Moy	2	3	7	7	19
	Inf.			7	14	21
Moy. (C1)	Sup.	8	2	2	0	12
	Moy	13	5	1	5	24
	Inf.	3		1	3	7
Inf. (C2, C3)	Sup.	1	2	1	2	6
	Moy	9	5	12	14	40
	Inf.	12	10	12	17	51
Total		55	27	48	65	195

(Dépenses Sup: D1 & D2; Moy.: D3, D4 & D5; Inf.: D6 & D7)

On retrouve le résultat précédent, beaucoup plus net encore, pour les communes à bases fiscales fortes: les municipalités communistes ont un niveau de

dépenses élevé, celles du PS et Divers gauche sont dans les types à dépenses moyennes, les municipalités RPR sont à peu près également réparties sur les trois niveaux, et celles de l'UDF et des Divers droite sont principalement du côté des dépenses faibles.

La comparaison est moins nette dans le type à bases moyennes (C1), en raison de la trop faible présence numérique des municipalités autres que communistes. Celles-ci sont encore assez nombreuses, un tiers environ, du côté des bases fortes, mais le phénomène est moins marqué que précédemment.

Enfin, dans les types à bases faibles, on ne voit guère de différence, les communes se répartissant entre dépenses moyennes et faibles, avec une prédominance de ces dernières, dans tous les cas.

On retrouve donc, du côté des dépenses, le résultat établi du côté des prélèvements fiscaux: plus les communes ont des bases riches, plus les différenciations politiques sont nettes: elles jouent dans le sens d'un taux de taxe professionnelle plus élevée pour les municipalités de gauche, surtout communistes; les municipalités communistes à base fiscale riche le sont d'ailleurs toutes du fait de la base de la taxe professionnelle; et ceci se traduit effectivement par un niveau de dépenses nettement plus élevé en moyenne. Pour ces communes, on peut donc conclure à un réel processus de redistribution relative, le niveau plus élevé des dépenses municipales par habitant, donc a priori des services offerts, étant financé pour l'essentiel par un prélèvement plus fort sur les entreprises. Mais on voit aussi que le champ de cette redistribution relative est limité, puisque 16 municipalités communistes seulement sur 55 appartiennent aux types caractérisés par des dépenses élevées, en supposant que pour toutes ceci soit financé par la taxe professionnelle principalement.

On retrouve aussi le fait que les différenciations politiques sont beaucoup moins sensibles lorsque les bases sont faibles et que les marges de choix sont donc plus réduites.

Peut-on préciser les hypothèses explicatives évoquées précédemment, sur le rôle respectif de la structure sociale ou de l'orientation politique? Pour cela, il faut d'abord neutraliser la variable base fiscale, et comparer, à base fiscale semblable, les dépenses entre communes de même structure sociale mais d'orientation politique municipale différente, ou entre communes de même orientation politique mais de structure sociale différente.

En fait, le nombre limité de communes comparables dans de tels croisements de variables fait qu'il n'y a pas un grand nombre de comparaisons réellement possibles (cf. annexes tableau 24).

Dans les communes à bases fortes, là où la possibilité de choix est la plus ouverte, les corrélations entre structure sociale et couleur politique rendent les comparaisons impossibles: les communes ouvrières à bases fortes sont presque toutes communistes, les communes bourgeoises à bases fortes sont presque toutes de droite, les autres sont trop peu nombreuses. On ne peut donc contrôler ce qui, dans le niveau élevé des dépenses pour les communes ouvrières, tient à leur structure sociale ou à leur orientation politique; et inversement, pour le faible niveau des dépenses dans les communes bourgeoises.

Dans les communes à bases moyennes, la situation est à peu près semblable, il y a en particulier trop peu de communes ouvrières de droite dans ce cas (5) pour contrôler ce qui tient à la politique dans la forte concentration des communes communistes du côté des dépenses fortes (8) ou moyennes (8).

La comparaison est plus significative pour les communes à bases faibles, plus nombreuses: il n'y a pas de différence notable entre communes ouvrières de droite et de gauche dans le niveau des dépenses; et pour les communes des classes moyennes, il y a un avantage inverse pour les communes de droite, plus nombreuses proportionnellement du côté des dépenses moyennes que des dépenses faibles.

On peut aussi essayer de comparer, symétriquement, la distribution des types de dépenses entre communes de structure sociale différente pour un même parti politique. Les deux seuls cas significatifs sont ceux du PC et du RPR.

Pour le PC, on peut comparer entre communes de classes moyennes et communes ouvrières (tableau suivant).

**MUNICIPALITÉS COMMUNISTES - TYPES DE DÉPENSES  
ET STRUCTURE SOCIALE**

Bases fortes	Communes des Classes moy.	Communes Ouvr.
Dép. sup.		7
Dép. moy.	2	
Dép. inf.		
<hr/>		
Bases moyennes		
Dép. sup.		8
Dép. moy.	4	8
Dép. inf.	1	2
<hr/>		
Bases faibles		
Dép. sup.		1
Dép. moy.	2	7
Dép. inf.	7	5

On voit que, dans les trois catégories de bases, les communes ouvrières sont plus du côté des dépenses élevées que les communes des classes moyennes. Il

semble donc bien qu'il y ait, dans la structure des dépenses de ces communes ouvrières, l'effet d'un facteur qui ne tient pas qu'à la seule orientation politique.

Pour le RPR, on peut élargir la comparaison aux communes bourgeoises.

**MUNICIPALITÉS RPR - TYPES DE DÉPENSES  
ET STRUCTURE SOCIALE**

Bases fortes	Communes bourg.	Com. des Cl. moy.	Communes Ouvr.
Dép. sup.		1	3
Dép. moy.		3	3
Dép. inf.		6	1
<hr/>			
Bases moyennes			
Dép. sup.			2
Dép. moy.			1
Dép. inf.			1
<hr/>			
Bases faibles			
Dép. sup.			
Dép. moy.		1	8
Dép. inf.		2	5

Dans les bases supérieures, entre communes bourgeoises et communes des classes moyennes, le niveau des dépenses est à l'avantage de celles-ci, il en va de même dans les bases inférieures. On peut penser que la population de ces communes est plus demandeuse de services municipaux que celle des communes bourgeoises, où les catégories dominantes ont plus recours aux formes privées de consommation. On peut penser aussi que les communes bourgeoises sont plus résidentielles, alors que les autres ont des bases de taxe professionnelle proportionnellement supérieures: les dépenses plus élevées seraient alors liées à l'acceptabilité (électorale) plus grande d'un prélèvement fiscal sur les entreprises, moins grande de celui sur les ménages. On voit aussi que la comparaison est peu significative pour les communes ouvrières.

Dans l'interprétation politique des différences, sans doute faudrait-il aussi prendre en compte l'histoire politique antérieure au mandat municipal considéré: les changements de majorité locale n'entraînent pas automatiquement de changement rapide de la structure des dépenses, la nouvelle municipalité hérite d'une structure de dépenses qui a une certaine inertie, surtout à la baisse. Notons par exemple que les deux communes ouvrières à municipalité de droite qui figurent dans les types aux dépenses élevées étaient antérieurement communistes (Aulnay sous bois, Noisy le Grand) de même que trois des communes de classes moyennes dans ce même cas de dépenses élevées (Brétigny sur Orge, Chatillon, Joinville le Pont), une autre étant antérieurement socialiste (Suresnes).

Dans l'analyse des dépenses, on a signalé que seuls les types D4 et D5 se singularisaient par des contrastes entre différents postes de dépenses. Le type D4 avait été caractérisé comme "conservateur-technique", du fait de ses valeurs très fortes pour les dépenses de justice et de police et sécurité et des valeurs très faibles pour l'enseignement et les œuvres scolaires, le total des investissements étant sensiblement au dessus de la moyenne. Les cinq municipalités de ce type appartiennent à la droite, 4 RPR et une UDF. Quant au type D5, le plus faible pour l'action sociale entendue au sens large, mais en tête pour certains investissements, dont l'équipement rural, il compte une municipalité socialiste et quatre de droite, deux RPR et deux UDF.

Pour ne pas conclure, rappelons seulement que ces résultats doivent être interprétés avec beaucoup de prudence, en raison des réserves faites initialement sur la fiabilité et la pertinence des données concernant les dépenses: il est possible que certaines différenciations politiques soient masquées par les chiffres, ou que d'autres soient amplifiées à l'excès.



## **ANNEXES**

Tableau 1

**ILE-DE-FRANCE : PART ET DENSITE RELATIVE DES CSP**

		% DES CSP		DENSITE RELATIVE	
		1975	1982	1975	1982
21	INDUSTRIELS	0,20%	0,23%	71	76
22	ARTISANS	1,60%	1,69%	65	69
26	GROS COMMERÇANTS	0,84%	0,81%	98	90
27	PETITS COMMERÇANTS	3,21%	2,79%	77	76
30	PROFESSIONS LIBERALES	0,96%	1,00%	121	107
32	PROFESSEURS	2,31%	2,67%	133	131
33	INGÉNIEURS	2,58%	3,23%	219	220
34	CADRES ADMINISTRATIFS SUPÉRIEURS	5,49%	5,96%	183	184
41	INSTITUTEURS	3,27%	3,64%	97	103
42	SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX	1,56%	1,98%	114	108
43	TECHNICIENS	5,29%	5,70%	152	145
44	CADRES ADMINISTRATIFS MOYENS	6,80%	6,51%	153	143
51	EMPLOYÉS DE BUREAU	20,39%	22,43%	143	141
53	EMPLOYÉS DE COMMERCE	3,61%	3,95%	107	100
60	CONTREMAITRES	2,18%	1,78%	107	90
61	OUVRIERS QUALIFIES	13,94%	11,59%	102	83
63	OUVRIERS SPÉCIALISÉS	9,58%	7,88%	71	71
68	MANŒUVRES	5,43%	5,49%	73	76
70	GENS DE MAISON	1,10%	0,72%	102	79
71	FEMMES DE MENAGE	0,79%	0,37%	111	77
72	AUTRES PERSONNELS DE SERVICE	5,52%	6,46%	141	126
80	ARTISTES	0,59%	0,46%	218	147

Source : INSEE - RGP

Tableau 2

**INDICES DE DENSITE RELATIVE DES GROUPES DE CSP  
SELON LES 22 TYPES**

TYPES	AGRI	COM	P.SUP	P.INT.	EMPL.	OUVR.	INACT.
A 002	3800	137	39	62	37	71	105
A 003	1288	126	43	86	53	116	115
A 001	1525	163	93	112	62	77	73
P 100	38	105	220	43	61	36	136
P 012	0	118	191	56	76	46	131
P 013	13	158	128	68	92	63	137
P 011	13	98	159	77	89	51	132
P 021	13	112	96	82	106	83	136
P 022	13	128	69	73	111	112	126
X 100	75	95	272	63	50	32	84
X 101	75	88	200	98	73	54	84
X 102	25	102	132	99	82	75	112
X 121	138	98	129	135	92	80	70
X 123	75	58	115	153	126	94	49
X 122	275	126	102	120	67	98	87
X 215	13	109	89	101	93	100	114
X 217	38	109	81	110	109	104	98
X 216	75	93	85	132	92	114	77
X 201	50	79	74	120	142	114	75
X 221	38	102	54	99	114	132	97
X 222	25	86	40	96	108	151	99
X 220	263	109	46	85	89	151	100
Min	0	58	39	43	37	32	49
Max	1525	163	272	153	142	151	137
Moy	193	108	115	96	90	90	101
E-type	412	24	62	28	24	35	26
C.Var	2,13	0,22	0,54	0,29	0,27	0,39	0,25

Source : Pascale Bessy (1990)

Tableau 2 bis

**DISTRIBUTION DES EFFECTIFS DES GROUPES DE CSP  
SELON LES TYPES**

TYPES	AGRI	COMT	CSUP	PINT	EMPL	OUVR	TOTAL
A002	14,2%	0,4%	0,1%	0,2%	0,2%	0,4%	0,3%
A003	11,5%	1,2%	0,4%	0,7%	0,6%	1,3%	0,9%
A001	9,9%	1,1%	0,5%	0,6%	0,5%	0,6%	0,7%
<b>Espaces agricoles</b>	<b>35,6%</b>	<b>2,7%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,3%</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,9%</b>
P100	2,4%	7,2%	11,8%	4,8%	5,0%	2,3%	5,3%
P012	0,5%	3,3%	5,8%	3,2%	2,9%	1,6%	3,1%
P013	0,2%	2,0%	1,7%	1,0%	1,3%	0,8%	1,2%
P011	0,7%	4,7%	7,1%	4,6%	4,3%	2,4%	4,3%
P021	0,7%	6,5%	6,8%	6,0%	6,7%	5,6%	6,3%
P022	0,5%	5,0%	4,1%	4,3%	4,8%	4,7%	4,6%
<b>Types parisiens</b>	<b>5,0%</b>	<b>28,7%</b>	<b>37,4%</b>	<b>23,9%</b>	<b>25,0%</b>	<b>17,5%</b>	<b>24,7%</b>
X100	0,7%	1,1%	2,5%	0,9%	0,7%	0,4%	0,9%
X101	4,4%	4,9%	9,6%	6,0%	4,5%	3,1%	5,1%
X102	2,8%	9,0%	11,0%	9,1%	7,9%	6,7%	8,3%
<b>Espaces bourgeois de banl.</b>	<b>7,9%</b>	<b>15,0%</b>	<b>23,0%</b>	<b>16,0%</b>	<b>13,1%</b>	<b>10,1%</b>	<b>14,4%</b>
X121	4,1%	2,6%	2,8%	3,1%	2,3%	2,0%	2,5%
X123	2,7%	2,0%	3,7%	4,8%	3,9%	3,1%	3,7%
X122	10,5%	4,3%	2,9%	3,5%	2,8%	3,5%	3,3%
<b>Espaces des cl. tech et qual.</b>	<b>17,3%</b>	<b>9,0%</b>	<b>9,4%</b>	<b>11,4%</b>	<b>9,1%</b>	<b>8,6%</b>	<b>9,5%</b>
X215	1,7%	6,7%	5,6%	6,7%	6,7%	6,8%	6,5%
X217	3,1%	5,9%	4,3%	6,1%	6,1%	6,1%	5,8%
X216	2,7%	2,9%	2,2%	3,5%	3,0%	3,3%	3,1%
X201	4,2%	5,8%	5,5%	8,8%	9,0%	8,6%	8,1%
<b>Espaces des cl. moyennes</b>	<b>11,7%</b>	<b>21,3%</b>	<b>17,7%</b>	<b>25,1%</b>	<b>24,9%</b>	<b>24,7%</b>	<b>23,6%</b>
X221	5,8%	11,8%	6,5%	11,5%	13,5%	16,5%	12,7%
X222	2,8%	6,7%	3,3%	7,4%	9,2%	13,8%	9,0%
X220	13,8%	4,7%	1,7%	3,3%	3,9%	6,4%	4,2%
<b>Espaces ouvriers de banlieue</b>	<b>22,5%</b>	<b>23,2%</b>	<b>11,5%</b>	<b>22,1%</b>	<b>26,6%</b>	<b>36,8%</b>	<b>26,0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>						

Source : Pascale Bessy (1990), pour la typologie, et INSEE, RGP 1982

AGRI = Agriculteurs (CSP 11, 12, 13) et Anciens agriculteurs (71)

COMT = Artisans (21), Commerçants (22) et Anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprise (72)

CSUP = Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus (23), Cadres et professions intellectuelles supérieures (31 à 38) et Anciens cadres (74)

PINT = Professions intermédiaires (42 à 48) et Anciennes professions intermédiaires (75)

EMPL = Employés (52 à 56) et Anciens employés (77)

OUVR = Ouvriers (62 à 69) et Anciens ouvriers (78)

Tableau 3 : VARIATION DU PROFIL DES TYPES 1968-75

CSP	00	10	21	22	26	27	30	32	33	34	41	42	43	44	51	53	60	61	63	68	72	80
TYPES	AGRI	SAGR	INDU	ARTN	GCOM	FCOM	PLIB	PROF	INGE	CADS	INST	SMSX	TECH	CADM	EMBP	EMPC	CONT	OUVQ	OUVS	MANE	APSE	ARTE
A002	-0,89	-6,06	0,00	-0,24	0,02	0,95	0,25	0,28	0,76	0,60	0,04	0,20	0,79	0,26	0,42	0,33	1,25	3,11	-1,46	-1,87	0,57	0,49
A003	-1,20	-3,47	0,03	-1,65	0,18	-0,28	-0,11	0,32	0,61	1,36	0,72	-0,06	1,81	0,58	0,77	0,62	0,84	4,66	-4,14	-2,86	0,42	-0,11
A001	-2,59	-5,53	-0,12	0,82	-0,03	-0,34	0,21	0,48	1,86	3,50	0,08	0,11	2,50	1,41	0,55	0,68	1,84	2,62	-4,88	-2,14	-0,16	-0,01
P100	-0,06	-0,01	-0,88	-0,77	-0,59	0,06	1,00	0,48	0,26	1,74	0,19	0,22	-0,52	-1,80	-0,80	0,23	-0,21	-0,27	-0,84	0,04	-0,19	0,17
P012	-0,06	-0,08	-0,35	-0,58	-0,30	-0,24	1,79	1,88	0,72	1,76	0,79	0,29	-0,37	-1,78	-0,20	-0,52	-0,57	-2,15	-2,28	-0,08	-0,41	0,61
P013	-0,01	0,01	-0,25	-0,93	-1,12	-0,74	0,02	0,56	0,53	1,70	0,54	0,10	-0,77	-0,99	0,31	0,19	-0,20	-0,32	-1,29	-0,08	-0,70	0,13
P011	0,00	-0,04	-0,23	-0,72	-0,22	-0,62	0,29	1,55	1,53	2,69	0,63	0,19	-0,49	-1,02	-0,38	-0,01	-0,57	-1,89	-1,77	-0,35	0,10	0,14
P021	-0,01	-0,03	-0,18	-1,13	-0,42	-0,70	0,22	1,07	0,92	1,35	0,60	0,30	0,14	-0,49	0,08	0,28	-0,83	-1,34	-1,88	-0,44	0,05	0,00
P022	-0,02	-0,05	-0,08	-1,27	-0,40	-0,28	0,01	0,60	0,57	0,66	0,62	0,21	0,59	0,03	0,77	-0,11	-0,91	-0,79	-0,81	-0,76	0,01	0,09
X100	-0,45	-0,25	-0,62	-0,56	-0,62	-0,45	0,03	0,24	1,90	4,34	0,36	0,26	0,22	-1,50	-0,37	-0,14	-0,17	-1,41	-0,82	0,21	0,08	-0,03
X101	-0,40	-0,43	-0,27	-0,85	-0,44	-0,65	0,17	0,48	2,77	3,11	0,35	0,22	0,82	0,04	-0,11	0,38	-0,42	-2,01	-2,22	-0,21	-0,06	-0,04
X102	-0,05	-0,04	-0,31	-0,85	-0,25	-0,48	0,11	0,68	0,89	1,60	0,28	0,19	0,49	-1,02	-0,04	0,16	-0,30	-1,54	-1,28	-0,17	0,11	0,02
X121	-0,52	-0,69	-0,24	-0,96	-0,34	-0,56	0,12	0,64	2,21	2,25	0,07	0,05	2,98	0,10	0,15	0,83	0,63	-0,81	-2,97	-0,73	-0,07	0,09
X123	-0,48	-0,93	-0,11	-0,95	-0,03	-0,55	0,02	0,45	2,08	2,25	-0,08	0,20	1,76	0,24	0,57	0,49	-0,11	-1,27	-2,18	-0,53	0,05	0,01
X122	-1,04	-0,91	-0,38	-0,98	-0,23	-0,69	0,05	0,39	1,36	2,24	0,48	0,18	2,17	0,77	0,14	0,52	1,25	-0,25	-2,62	-1,04	0,07	0,05
X215	-0,01	-0,03	-0,29	-0,68	-0,34	-0,67	0,06	0,39	0,53	0,82	0,31	0,12	0,32	-1,01	0,64	0,29	-0,15	-1,30	-0,97	-0,01	0,11	-0,03
X217	-0,10	-0,14	-0,28	-0,57	-0,19	-0,74	0,01	0,40	1,08	1,23	0,17	0,11	0,83	-0,39	0,30	0,47	0,34	-0,33	-2,31	-0,25	0,13	0,02
X216	-0,40	-0,34	-0,29	-0,85	-0,08	-0,76	0,00	0,53	0,81	1,62	0,34	0,19	1,42	-0,34	0,98	0,40	0,10	-0,89	-1,90	-0,17	0,34	-0,06
X201	-0,17	-0,24	-0,20	-0,71	-0,10	-0,59	0,01	0,35	0,12	0,65	0,25	0,20	0,67	-0,12	1,15	0,37	0,18	-0,32	-1,31	0,08	0,09	-0,01
X221	-0,06	-0,10	-0,19	-0,84	-0,20	-0,70	-0,08	0,29	0,39	0,89	0,15	0,22	0,37	-0,36	0,78	0,36	-0,05	-0,09	-0,84	-0,59	0,11	-0,03
X222	-0,09	-0,09	-0,13	-0,74	-0,17	-0,60	-0,03	0,26	0,26	1,06	0,28	0,16	0,56	0,21	0,76	0,21	0,33	-1,27	-0,83	-1,17	0,26	0,00
X220	-0,67	-0,82	-0,30	-0,95	-0,30	-1,09	-0,07	0,09	0,13	0,46	0,17	0,25	1,53	0,01	0,75	0,28	0,15	2,71	-2,23	-0,32	-0,10	0,02

Tableau 4 : VARIATION DU PROFIL DES TYPES 1975-82

CSP	0	10	21	22	26	27	30	32	33	34	41	42	43	44	51	53	60	61	63	68	72	80
TYPES	AGRI	SAGR	INDU	ARTN	GCOM	PCOM	PLIB	PROF	INGE	CADS	INST	SMX	TECH	CADM	EMBP	EMPC	CONT	OUVQ	OUVS	MANGE	APSE	ARTE
A002	-2,09	-2,43	-0,07	-0,08	-0,60	-1,30	-0,23	0,13	0,73	2,05	0,60	0,26	1,19	-0,13	2,52	1,89	0,36	1,11	-1,01	-2,32	-0,33	-0,37
A003	-1,96	-2,14	0,06	-0,40	-0,07	-0,85	0,00	-0,17	-0,17	1,01	0,88	0,07	2,12	0,56	3,50	0,86	-0,41	-0,69	-1,19	-1,72	-0,53	0,13
A001	-1,84	-2,09	0,08	-1,52	1,20	-0,02	-0,41	0,49	2,66	1,26	1,20	0,52	5,90	-1,14	3,63	0,94	-0,27	-3,66	-2,18	-1,43	-0,55	0,00
P100	-0,06	-0,01	0,37	-0,45	0,52	-0,51	-0,64	0,23	0,13	-1,55	0,05	-0,01	-0,05	-0,79	-0,06	-0,15	-0,10	-0,54	-0,63	0,04	-0,29	-0,08
P012	-0,02	0,31	0,19	-0,48	0,42	-0,84	0,90	2,16	1,05	0,56	0,97	-0,11	-0,32	0,00	-0,75	-0,28	-0,27	-2,32	-1,14	-0,40	-0,92	-0,36
P013	-0,04	0,13	-0,11	-0,26	-0,17	-0,41	0,18	1,00	0,15	1,86	-0,06	-0,08	0,62	-1,46	-1,03	-0,40	-0,37	-2,86	-1,15	0,62	-0,53	0,59
P011	0,02	0,02	-0,02	-0,14	0,07	-0,15	0,51	0,05	0,17	-0,33	0,28	0,14	-0,33	-1,33	0,75	-0,05	-0,41	-3,05	-0,48	0,27	0,30	0,05
P021	0,01	0,03	-0,07	-0,58	-0,05	-1,00	0,15	0,46	0,59	0,79	-0,04	0,13	-0,02	-1,36	-0,31	-0,11	-0,07	-2,48	-0,29	1,11	0,04	0,34
P022	0,03	0,14	-0,17	-0,73	0,31	-0,61	0,48	1,24	0,32	0,02	0,80	0,04	-0,53	-0,94	0,44	-0,15	0,05	-2,58	-0,24	1,28	0,19	0,02
X100	0,38	-0,43	0,55	-0,55	0,38	0,12	0,49	0,29	-0,09	-0,23	0,31	0,07	-0,79	-1,95	0,86	0,69	-0,83	-2,59	-0,08	-0,11	-0,14	-0,51
X101	-0,11	-0,19	0,1	-0,13	0,28	-0,22	0,42	0,02	2,08	1,57	0,08	0,01	-0,15	-2,27	0,84	-0,27	-0,85	-3,68	-0,64	-0,20	-0,28	-0,12
X102	-0,06	-0,06	0,3	-0,16	-0,07	-0,34	0,19	-0,03	1,29	-0,80	0,20	0,09	-0,20	-1,01	0,18	0,12	-1,03	-2,68	-0,53	0,24	0,04	0,07
X121	-0,15	-0,27	0,16	-0,38	-0,05	-0,38	0,15	0,23	1,29	0,63	0,24	0,17	1,10	-1,81	3,34	0,43	-0,55	-4,06	-0,33	-0,59	0,23	-0,14
X123	-0,32	-0,12	0,01	-0,17	-0,10	-0,20	0,11	0,04	0,57	-0,18	-0,14	0,22	0,76	-1,92	3,96	0,51	-1,93	-3,26	0,46	0,11	-0,17	-0,05
X122	-0,81	-0,6	0,24	0,14	-0,25	-0,45	0,38	0,57	2,57	1,93	0,05	0,20	2,27	-0,88	2,02	0,98	-1,48	-4,12	-2,40	-1,08	-0,11	-0,09
X215	-0,05	-0,01	0,04	-0,07	0,33	-0,66	-0,42	0,14	0,97	-0,09	0,23	0,33	-0,39	-0,75	0,38	-0,17	-1,12	-2,39	0,26	0,31	-0,16	0,11
X217	-0,04	0,01	0,17	0,18	0,09	-0,46	0,07	-0,08	0,67	-0,16	0,05	0,18	0,06	-1,90	2,39	0,31	-1,43	-2,93	-0,05	-0,59	0,33	-0,11
X216	-0,14	-0,15	0,18	0,00	-0,10	-0,54	-0,05	0,20	0,71	1,19	-0,40	0,10	0,21	-0,51	1,12	0,60	-0,50	-2,52	-0,20	-0,37	0,13	0,11
X201	-0,05	-0,05	0	0,21	0,12	0,19	0,11	0,20	0,46	-0,69	-0,24	0,00	0,23	-1,64	1,78	0,10	-0,76	-2,76	-0,46	-0,49	0,67	0,03
X222	-0,04	0,03	-0,03	-0,20	0,09	-0,15	0,05	0,09	0,31	-0,54	-0,18	0,16	0,04	-0,98	2,64	0,21	-1,44	-3,33	-0,35	0,37	0,46	-0,01
X220	-0,11	0,01	0,01	0,01	0,05	-0,49	0,10	0,25	0,26	0,52	0,32	0,18	-0,53	-0,82	2,96	0,19	-1,14	-3,74	-0,57	-0,92	0,32	0,05
X221	-0,08	-0,06	0	-0,14	0,11	-0,28	0,14	0,05	0,58	-0,07	0,20	-0,06	0,03	-1,25	1,84	-0,03	-0,53	-2,66	-1,07	0,35	0,53	0,04

Tableau 5 : VARIATION RELATIVE DES CSP PAR TYPES 1968-75

CSP	0	10	21	22	26	27	30	32	33	34	41	42	43	44	51	53	60	61	63	68	72	80
TYPES	AGRI	SAGR	INDU	ARTN	GCOM	FCOM	PLIB	PROF	INGE	CADS	INST	SMX	TECH	CADM	EMPB	EMPC	CONT	OUVQ	OUVS	MANE	AFSE	ARTE
A002	-0,04	-0,49	0,00	-0,04	0,02	0,39	1,19	5,25	2,04	0,56	0,03	9,99	1,00	0,33	0,25	0,42	2,61	0,56	-0,14	-0,31	0,83	4,63
A003	-0,03	-0,34	0,20	-0,21	0,43	0,05	-0,14	1,40	1,11	1,38	0,99	-0,29	1,29	0,59	0,47	1,01	0,45	0,58	-0,17	-0,33	0,54	-0,38
A001	-0,01	-0,37	0,02	0,53	0,25	0,16	0,79	2,57	2,31	2,60	0,35	1,19	1,74	1,47	0,49	1,33	1,45	0,58	-0,19	-0,29	0,19	0,25
P100	-0,33	-0,14	-0,70	-0,33	-0,23	-0,07	0,09	0,06	-0,04	0,00	0,01	1,10	-0,27	-0,34	-0,21	0,06	-0,30	-0,12	-0,26	-0,05	-0,14	0,05
P012	-0,82	-1,00	-0,64	-0,34	-0,29	-0,24	0,35	0,17	-0,03	-0,04	0,11	0,44	-0,27	-0,46	-0,22	-0,36	-0,48	-0,35	-0,47	-0,23	-0,28	0,09
P013	-0,38	0,00	-0,53	-0,38	-0,46	-0,31	-0,19	0,07	-0,04	-0,02	0,08	0,04	-0,35	-0,33	-0,17	-0,15	-0,30	-0,22	-0,35	-0,23	-0,31	-0,12
P011	0,25	-0,57	-0,43	-0,28	-0,14	-0,17	0,15	0,54	0,34	0,27	0,38	0,54	-0,10	-0,15	-0,06	-0,02	-0,26	-0,17	-0,28	-0,22	0,02	0,14
P021	-0,66	-0,56	-0,38	-0,33	-0,30	-0,17	0,19	0,99	0,40	0,20	0,48	1,25	-0,01	-0,11	-0,03	0,07	-0,34	-0,12	-0,23	-0,19	-0,02	-0,03
P022	-1,00	-0,73	-0,32	-0,42	-0,40	-0,22	-0,15	0,70	0,22	-0,02	0,42	0,76	-0,05	-0,16	-0,10	-0,20	-0,46	-0,20	-0,23	-0,34	-0,17	-0,06
X100	-0,70	-0,09	-0,44	0,01	-0,07	0,08	0,28	0,38	0,46	0,56	0,49	1,50	0,32	0,03	0,17	0,16	0,15	0,05	0,01	0,55	0,33	0,22
X101	-0,38	-0,29	-0,27	-0,13	-0,09	0,00	0,44	0,55	0,72	0,67	0,57	1,57	0,44	0,31	0,28	0,56	0,13	0,10	-0,10	0,13	0,25	0,20
X102	-0,29	-0,14	-0,41	-0,26	-0,16	-0,11	0,10	0,43	0,19	0,21	0,22	0,77	0,09	-0,13	0,02	0,10	-0,07	-0,08	-0,14	-0,07	0,07	0,06
X121	-0,08	-0,25	-0,23	0,11	0,11	0,26	0,86	1,09	1,25	1,18	0,64	0,93	1,15	0,59	0,60	1,48	0,81	0,49	0,09	0,15	0,50	1,14
X123	-0,05	-0,36	0,15	0,10	0,74	0,34	0,76	1,42	1,53	1,48	0,76	1,85	1,11	0,91	0,97	1,45	0,80	0,71	0,38	0,38	0,89	0,90
X122	-0,16	-0,25	-0,31	0,01	0,06	0,07	0,41	1,18	1,04	1,09	0,85	2,85	0,84	0,58	0,36	0,87	0,74	0,31	0,04	-0,01	0,39	0,59
X215	-0,02	-0,27	-0,49	-0,22	-0,27	-0,16	0,09	0,37	0,15	0,15	0,26	0,70	0,05	-0,15	0,09	0,16	-0,03	-0,06	-0,10	0,00	0,05	-0,08
X217	-0,28	-0,35	-0,38	-0,03	-0,02	-0,07	0,21	0,76	0,66	0,49	0,35	0,58	0,34	0,11	0,23	0,49	0,28	0,17	-0,07	0,09	0,27	0,28
X216	-0,38	-0,31	-0,38	-0,04	0,18	0,01	0,29	1,78	0,66	0,80	0,65	3,63	0,52	0,23	0,48	0,65	0,33	0,26	0,07	0,22	0,62	-0,02
X201	-0,31	-0,34	-0,33	-0,06	0,14	0,01	0,32	0,75	0,38	0,48	0,55	0,86	0,44	0,30	0,49	0,58	0,38	0,31	0,16	0,36	0,38	0,28
X222	-0,47	-0,39	-0,37	-0,23	-0,19	-0,12	-0,01	0,86	0,28	0,53	0,40	1,32	0,18	0,14	0,19	0,20	0,16	0,03	0,02	-0,19	0,21	0,12
X220	-0,21	-0,38	-0,36	-0,09	-0,06	-0,08	0,16	0,46	0,37	0,48	0,43	2,14	0,70	0,27	0,43	0,51	0,31	0,44	0,09	0,19	0,19	0,45
X221	-0,22	-0,33	-0,28	-0,15	-0,12	-0,08	-0,02	0,67	0,41	0,43	0,29	1,11	0,21	0,07	0,26	0,34	0,14	0,15	0,07	-0,03	0,20	0,01

Tableau 6 : VARIATION RELATIVE DES CSP PAR TYPES 1975-68

CSP	0	10	21	22	26	27	30	32	33	34	41	42	43	44	51	53	60	61	63	68	72	80
TYPES	AGRI	SAGR	INDU	ARTN	GCOM	PCOM	PLIB	PROF	INGE	CADS	INST	SMX	TECH	CADM	EMBP	EMPC	CONT	OUVQ	OUVS	MANE	AFSE	ARTE
A002	0,03	-0,29	0,00	0,13	-1,00	-0,29	-0,43	0,60	0,88	1,56	0,68	1,67	1,00	0,00	1,50	2,06	0,38	0,29	0,01	-0,49	-0,16	-0,56
A003	-0,11	-0,31	0,33	0,09	0,13	-0,06	0,23	-0,13	0,06	0,69	0,87	1,00	0,94	0,57	1,50	0,96	0,09	0,17	0,09	-0,29	-0,19	1,40
A001	0,05	-0,19	0,54	-0,08	1,86	0,32	-0,40	1,20	1,49	0,63	1,40	3,00	1,99	-0,19	1,58	1,15	0,23	-0,02	-0,02	-0,39	0,02	0,33
P100	-0,47	-0,27	0,79	-0,26	0,10	-0,19	-0,15	0,01	-0,03	-0,12	-0,03	-0,10	-0,08	-0,22	-0,07	-0,14	-0,19	-0,14	-0,23	-0,03	-0,16	-0,11
P012	-1,00	0,99	0,50	-0,27	0,07	-0,29	0,07	0,21	0,11	-0,06	0,19	-0,26	-0,19	-0,11	-0,21	-0,23	-0,34	-0,34	-0,34	-0,29	-0,37	-0,25
P013	-1,00	2,00	-0,41	-0,21	-0,20	-0,21	-0,08	0,24	-0,10	0,04	-0,16	-0,29	0,03	-0,38	-0,24	-0,25	-0,36	-0,36	-0,31	0,10	-0,24	0,20
P011	0,60	0,50	-0,13	-0,13	-0,02	-0,10	0,17	-0,05	-0,03	-0,09	0,06	0,20	-0,12	-0,26	0,03	-0,08	-0,29	-0,35	-0,16	0,13	0,03	-0,01
P021	1,67	1,29	-0,26	-0,28	-0,10	-0,29	0,07	0,14	0,12	0,05	-0,08	0,17	-0,07	-0,29	-0,09	-0,10	-0,10	-0,22	-0,10	0,38	-0,05	0,30
P022	9,99	5,67	-0,49	-0,27	0,26	-0,17	0,67	0,99	0,14	-0,03	0,48	0,08	-0,14	-0,22	0,01	-0,08	0,00	-0,17	-0,05	0,40	0,01	0,00
X100	3,00	-0,63	1,33	-0,19	0,33	0,14	0,30	0,19	0,08	0,08	0,23	0,23	-0,07	-0,23	0,30	0,55	-0,44	-0,33	0,06	-0,02	0,00	-0,67
X101	-0,28	-0,31	0,39	-0,01	0,36	-0,03	0,34	0,08	0,27	0,19	0,12	0,09	0,05	-0,31	0,21	-0,06	-0,25	-0,28	-0,06	-0,07	-0,08	-0,19
X102	-0,41	-0,52	0,70	-0,08	-0,06	-0,12	0,12	-0,02	0,19	-0,09	0,11	0,18	-0,03	-0,18	0,02	0,04	-0,34	-0,20	-0,09	0,14	0,01	0,13
X121	-0,09	-0,35	0,93	-0,05	0,06	-0,05	0,36	0,24	0,33	0,22	0,29	0,73	0,25	-0,21	0,66	0,35	0,00	-0,15	0,08	-0,20	0,28	-0,32
X123	-0,39	0,23	0,67	0,40	0,33	0,38	0,94	0,62	0,71	0,56	0,47	1,19	0,68	0,11	1,35	1,01	-0,04	0,29	0,70	0,70	0,44	0,25
X122	-0,33	-0,39	0,93	0,26	-0,12	0,03	0,81	0,93	1,02	0,59	0,24	1,10	0,57	-0,01	0,63	0,87	-0,13	-0,06	-0,09	-0,21	0,13	-0,14
X215	-0,59	-0,14	0,10	-0,07	0,34	-0,23	-0,46	0,06	0,19	-0,05	0,11	1,00	-0,08	-0,17	0,01	-0,11	-0,32	-0,17	0,00	0,12	-0,09	0,26
X217	-0,17	0,12	0,64	0,12	0,15	-0,13	0,14	-0,02	0,23	0,02	0,08	0,46	0,05	-0,30	0,32	0,19	-0,26	-0,12	0,04	-0,17	0,21	-0,34
X216	-0,28	-0,29	1,00	0,17	0,01	-0,08	0,09	0,40	0,39	0,41	-0,12	0,62	0,20	0,07	0,33	0,54	0,06	0,03	0,15	-0,01	0,26	0,85
X201	-0,22	-0,14	0,06	0,22	0,31	0,20	0,28	0,24	0,23	-0,03	-0,06	0,09	0,12	-0,20	0,27	0,13	-0,09	-0,07	0,03	-0,10	0,38	0,20
X222	-0,40	0,23	-0,14	-0,12	0,16	-0,08	0,13	0,14	0,16	-0,16	-0,16	0,52	-0,01	-0,24	0,27	0,08	-0,28	-0,15	-0,04	0,09	0,16	-0,06
X220	-0,06	0,06	0,09	0,05	0,10	-0,13	0,19	0,42	0,22	0,22	0,27	0,50	-0,04	-0,22	0,53	0,16	-0,22	-0,13	0,01	-0,16	0,27	0,64
X221	-0,53	-0,44	0,02	-0,04	0,20	-0,08	0,33	0,07	0,30	0,00	0,16	-0,12	0,02	-0,24	0,22	0,01	-0,10	-0,11	-0,08	0,13	0,21	0,19

Tableau 7

**CROISEMENT DE LA TYPOLOGIE SELON LES PROFILS  
SOCIOPROFESSIONNELS EN 1982  
AVEC LA TYPOLOGIE DES CHANGEMENTS 1975-82 :**

TYPES	11	121	122	123	21	22	31	32	33	TOTAL
P100	4				1					5
P012	3				1					4
P013	2				1					3
P011				1	2					3
P021	1				3				1	5
P022					3					3
X100	2	3								5
X101	7	16		1		3			3	30
X102	2	5	3		2	8	2	2	2	26
X121		12	4			1	2		2	21
X123		8	3	1			6		3	21
X122	1	21	2				1		3	28
X215		2				3	8	1	5	19
X217		14	6	1		1	6		4	32
X216		10	3	1		2	3		2	21
X201		11	4			2	10	2	10	39
X222		2	1			2	7	5	8	25
X220	1	6	2				2	5	6	22
X221		8	3			5	6	12	7	41
TOTAL	23	118	31	5	13	27	53	27	56	353

Les communes étudiées dans la typologie des changements (colonnes) ont été ventilées selon leurs types d'appartenance dans la typologie des profils en 1982.

Sources : Pascale Bessy (1990), Nicole Tabard et Isa Aldeghi (1990)

Tableau 8

**GREATER LONDON 1981  
DISTRIBUTION DES EFFECTIFS  
DES SOCIO-ECONOMIC GROUPS  
SELON LES TYPES**

TYPE	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
EMLH	16640	30500	13360	39300	32730	14230	2730	1270	150760
EMSH	25110	33050	16750	61550	44510	21940	4100	2450	209460
PRSH	6300	3820	810	8740	3180	840	340	330	24360
PREH	13330	16940	6550	31830	22460	8560	1750	990	102410
AWAH	16640	30500	13360	39300	32730	14230	2730	1270	150760
FSNH	760	3160	2000	4150	5720	3420	550	160	19920
JUNH	17200	48690	32360	56130	66520	36420	5350	1930	264600
PERH	6420	11380	8880	5300	4850	3720	450	480	41480
FSMH	1680	10100	9060	8170	12760	13740	1300	480	57290
SKMH	10980	82700	83600	50830	83430	89300	8430	3060	412330
SSMH	9190	49670	60930	25680	38130	50660	4300	1780	240340
USMH	4620	27140	34780	9640	13890	21750	1430	770	114020
OAWH	7580	25060	18590	22700	29930	20590	2720	930	128100
FEMH	70	120	20	210	90	40	120	20	690
FOAH	40	20	20	10	40	30	180	20	360
AGRH	80	260	200	430	340	450	150	20	1930
ARMH	730	1680	480	1700	1280	800	160	3450	10280
OTHH	7190	22830	27920	9780	10680	11920	1030	620	91970
EMLF	5230	8000	3280	10610	8650	3940	710	340	40760
EMSF	10570	12250	5370	18090	10810	5730	1190	670	64680
PRSF	1240	600	50	1030	230	60	30	10	3250
PREF	4370	4720	1500	5530	2810	1100	230	250	20510
AWAF	23870	41960	23520	47370	34600	17110	3450	1440	193320
FSNF	990	3630	2290	3630	4790	3160	420	270	19180
JUNF	38520	113000	81250	117410	138810	96280	11070	5230	601570
PERF	12870	34010	30500	19480	23780	20950	2540	1790	145920
FSMF	320	1740	1370	820	1060	1670	120	60	7160
SKMF	1010	7190	7490	4020	5820	7360	380	200	33470
SSMF	3000	20880	28450	10210	15250	22930	1650	760	103130
USMF	2390	16550	19860	6500	10220	13700	1040	740	71000
OAWF	3060	4380	2450	5210	3880	2210	340	120	21650
FEMF	40	10	10	30	10	10	30	0	140
FOAF	20	0	10	0	0	20	60	0	110
AGRF	30	130	50	140	180	230	40	40	840
ARMF	120	140	140	110	190	70	30	930	1730
OTHF	5500	14630	17280	7410	7820	8630	840	450	62560
Total	257710	681440	554540	633050	672180	517800	61990	33330	3412040

Tableau 9

**COMUNIDAD DE MADRID 1986**  
**DISTRIBUTION DES EFFECTIFS**  
**DES CATEGORIES PROFESSIONNELLES**  
**SELON LES TYPES**

TYPE	A	B	C	D	E	Total
AGRI	488	417	1149	696	3066	5816
ARTN	6053	31022	23725	13857	5560	80217
COMT	7370	21309	9381	6042	2521	46623
PATR	19958	25408	7086	3629	1162	57243
PLIB	10948	9570	2916	1331	789	25554
CSFP	17546	31953	4990	1915	354	56758
PROF	7087	5886	1292	659	328	15252
INFO	6205	10237	2523	1470	387	20822
CADC	3051	6277	1394	563	157	11442
INGR	30942	41484	9830	7758	1461	91475
INST	18453	28119	7764	5380	1472	61188
SANT	10006	23193	6015	3291	1003	43508
CLER	644	702	209	99	150	1804
PIAC	4006	10795	3955	2432	398	21586
CONT	1857	9630	4353	3162	540	19542
ECIV	52245	158541	41440	26458	4013	282697
MILI	7679	23370	10176	10172	1912	53309
EAEN	11418	29571	7502	3973	810	53274
ECOM	8669	41700	20428	13011	1547	85355
PSRV	21781	71755	32571	21057	4575	151739
OQIN	8686	65424	44591	43964	4423	167088
OQAR	4090	31988	26084	20322	7946	90430
COND	5262	35000	18672	14347	2242	75523
OQTP	520	4570	3275	4254	564	13183
ONQU	3587	22895	13549	13707	1731	55469
OAGR	606	1972	2673	2596	3244	11091
Total	269157	742788	307543	226145	52355	1597988

Tableau 10  
**NEW YORK SCSA 1980**  
**DISTRIBUTION DES EFFECTIFS**  
**DES OCCUPATION GROUPS**  
**SELON LES TYPES**

TYPE	A	B1	B2	C1	C2	D1	D2	
EXMH	53584	368564	12089	79654	103536	32377	16894	666698
EXMF	36234	116090	7255	32131	38988	15876	10863	257437
PROH	71629	282626	20883	54438	80427	25562	15401	550966
PROF	66113	237408	17743	53088	80100	28448	27554	510454
TECH	5425	58037	2683	14798	23095	7485	5105	116628
TECF	5896	38520	2366	9235	15631	6025	6525	84198
SALH	26799	215784	6703	59898	62200	25786	14797	411967
SALF	19804	161246	4994	39885	53700	21050	15384	316063
ADSH	18397	159123	13373	83336	70595	51923	43494	440241
ADSF	45220	505901	23403	199503	213206	103934	89435	1180602
PRVH	426	1141	166	216	191	231	452	2823
PRVF	3760	18624	1552	3437	5882	3943	10472	47670
PCTH	2206	63318	2517	26639	25053	10971	13230	143934
PCTF	441	6670	382	2338	4373	1530	1832	17566
OSVH	16296	118247	12108	46228	51080	56196	38335	338490
OSVF	12603	157496	8961	42425	66464	36490	50554	374993
FRMH	344	23100	291	3092	4839	1427	1419	34512
FRMF	127	3605	30	336	810	254	234	5396
CRAH	9013	332660	8159	99803	135631	52357	35910	673533
CRAF	2811	23788	1520	7371	12735	7738	4472	60435
OPRH	3938	106820	6228	32765	88641	35029	26239	299660
OPRF	5932	80268	6798	29844	68410	46717	22870	260839
TPTH	3562	95000	4493	39308	55289	23298	20652	241602
TPTF	211	10143	338	1220	4070	1413	1017	18412
HANH	2660	76510	4519	28364	49419	21446	18761	201679
HANF	636	18902	1100	4928	16356	6395	4773	53090
TOTAL	414067	3279591	170654	994280	1330721	623901	496674	7309888

Tableau 11  
**INDICES DU PRIX DES APUL**

ANNEE	Cons. fin. APU prix cour.	Cons. fin. APU prix 1980	indice cons. fin. APU	indice FBCF APU	indice composite
1973	167 688	406 918	41,2	47,0	43,1
1974	200 234	411 882	48,6	54,0	50,4
1975	243 436	429 932	56,6	60,8	58,0
1976	287 761	447 802	64,3	67,8	65,4
1977	329 533	458 463	71,9	73,8	72,5
1978	383 684	482 141	79,6	80,1	79,8
1979	436 653	496 699	87,9	88,3	88,0
1980	509 274	509 274	100,0	100,0	100,0
1981	595 028	525 248	113,3	110,3	112,3
1982	701 299	545 045	128,7	122,6	126,6
1983	782 134	556 461	140,6	132,0	137,7
1984	854 300	563 017	151,7	140,2	147,9
1985	910 315	575 863	158,1	146,1	154,1
1986	959 496	585 862	163,8	149,7	159,1
1987	1 003 282	603 311	166,3	153,6	162,1
1988	1 049 877	616 446	170,3	158,1	166,2

Source : Comptes de la Nation, INSEE.

Le déflateur retenu est un indice composite, constitué de l'indice du prix de la consommation finale des Administrations publiques pour deux tiers, et de celui de la FBCF de ces mêmes APU pour un tiers, proportion reflétant en gros la structure des dépenses des collectivités locales.

Tableau 12

**LISTE DES COMMUNES  
AVEC LES BASES LE TYPE FISCAL 1984  
LE TYPE DE DEPENSES 1983-88  
ET LE TYPE SOCIO-PROFESSIONNEL**

(Bases en Francs constants 1980 par habitant)

CODE	NOM	BFB	BFNB	BIHA	BIPR	TYPFISC	TYPDEF	TYPESP
77014	AVON	1 943	12	3 571	2 380	C2	D6	X217
77053	BRIE-COMTE ROBERT	1 345	52	3 003	4 011	C3		X201
77083	CHAMPS SUR MARNE	515	6	833	955	D	D7	X201
77108	CHELLES	1 575	14	3 180	2 824	C3	D3	X217
77131	COULOMMIERS	1 322	22	2 206	4 105	C3	D3	X220
77152	DAMMARIE LES LYS	1 224	18	2 899	3 628	C3	D6	X220
77186	FONTAINEBLEAU	2 158	38	3 579	2 780	C2	D6	X102
77243	LAGNY SUR MARNE	1 613	10	2 818	4 207	C3	D3	X217
77284	MEAUX	1 127	11	2 394	3 755	C3	D6	X221
77285	MEE SUR SEINE (LE)	730	20	3 347	1 003	C3	D6	X123
77288	MELUN	1 513	17	3 250	3 979	C1	D6	X220
77294	MITRY-MORY	2 079	71	2 676	4 866	C1	D3	X220
77305	MONTEREAU-FAULT-YONNE	1 116	12	2 002	5 608	C3	D3	X220
77333	NEMOURS	1 161	21	2 362	3 903	C3	D6	X220
77337	NOISIEL	156	0	429	1 413	D	D7	X201
77350	OZOIR LA FERRIERE	1 112	31	2 840	3 744	C3	D3	X201
77373	PONTAULT-COMBAULT	1 304	31	2 788	2 148	C3	D6	X217
77379	PROVINS	1 388	41	2 419	3 382	C3	D5	X220
77390	ROSSY EN BRIE	513	35	2 743	833	C3	D6	X201
77445	SAVIGNY LE TEMPLE	97	3	139	303	D	D7	X123
77468	TORCY	387	5	962	403	D	D7	X201
77479	VAIRES SUR MARNE	1 901	11	3 496	4 545	C1	D6	X217
77514	VILLEPARISIS	1 201	17	2 510	1 504	C3	D6	X217
78005	ACHERES	824	20	2 938	1 389	C3	D7	X201
78015	ANDRESY	1 638	14	5 046	946	C2	D6	X122
78029	AUBERGENVILLE	3 143	11	3 035	21 388	B1	D3	X216
78073	BOIS D'ARCY	1 887	11	4 155	1 624	C2	D7	X123
78123	CARRIERES SOUS POISSY	1 121	23	2 865	4 095	C3	D6	X220
78124	CARRIERES SUR SEINE	1 400	12	3 393	2 512	C3	D6	X216
78126	CELLE SAINT CLOUD (LA)	2 899	15	5 602	1 189	A2	D6	X101
78138	CHANTELOUP LES VIGNES	469	16	2 656	494	C3		X221
78146	CHATOU	2 494	8	5 298	3 145	A2	D6	X101
78158	CHESNAY (LE)	3 027	18	6 474	4 451	A2	D6	X101
78165	LES CLAYES SOUS BOIS	1 708	10	3 887	4 169	C1		X123
78172	CONFLANS SAINTE HONORINE	1 831	15	4 120	4 425	C1	D3	X216
78242	FONTENAY LE FLEURY	1 885	10	4 855	613	C2	D6	X123
78297	GUYANCOURT	287	1	524	977	D	D7	X123
78311	HOUILLES	1 598	8	3 523	1 609	C2	D6	X217
78335	LIMAY	1 496	21	3 376	4 049	C1	D5	X122
78358	MAISONS LAFFITTE	3 041	13	5 679	1 655	A2	D6	X101
78361	MANTES LA JOLIE	1 107	2	2 970	2 215	C3	D5	X220
78362	MANTES LA VILLE	1 365	3	3 056	5 891	C1	D3	X222
78372	MARLY LE ROY	2 230	14	5 136	3 258	A2	D3	X101
78383	MAUREPAS	1 439	17	4 498	2 438	C2	D7	X123
78418	MONTESON	2 451	37	4 107	5 332	C1	D5	X122
78440	MUREAUX (LES)	1 360	21	2 743	5 509	C3	D3	X220
78481	PECQ (LE)	2 052	12	5 004	1 493	C2	D6	X101
78490	PLAISIR	1 368	15	3 836	5 257	C1	D3	X123
78498	POISSY	1 970	10	3 704	10 806	B2	D4	X222

CODE	NOM	BFB	BFNB	BIHA	BIPR	TYPHSC	TYPDEF	TYPCSF
78517	RAMBOUILLET	1 970	63	4 405	3 363	C2	D6	X121
78545	SAINT CYR L ECOLE	1 318	7	3 719	1 547	C2	D6	X201
78551	SAINT GERMAIN EN LAYE	2 509	21	4 941	2 853	A2	D4	X101
78586	SARTROUVILLE	1 441	8	3 703	2 392	C2	D6	X216
78621	TRAPPES	843	6	1 974	3 055	C3	D3	X201
78640	VELIZY-VILLACOUBLAY	4 333	9	3 586	27 763	B1	D1	X123
78642	VERNEUIL SUR SEINE	1 598	20	4 223	1 340	C2	D4	X216
78646	VERSAILLES	2 570	7	5 608	2 917	A2	D6	X101
78650	VESINET (LE)	4 132	44	8 196	1 643	A2	D4	X100
78686	VIROFLAY	2 405	7	4 973	1 767	A2	D6	X101
91027	ATHIS-MONS	1 750	8	3 128	4 263	C1	D3	X201
91103	BRETIGNY SUR ORGE	1 492	27	3 255	3 481	C3	D2	X123
91114	BRUNOY	2 010	18	4 334	1 499	C2	D6	X217
91161	CHILLY-MAZARIN	2 175	37	4 260	4 958	C1	D3	X121
91174	CORBEIL-ESSONNES	1 990	19	3 624	9 126	B2	D1	X220
91201	DRAVEIL	1 483	15	3 413	1 547	C2	D6	X217
91215	EPINAY SOUS SENART	955	4	3 120	1 131	C3	D3	X201
91223	ETAMPES	1 552	51	3 161	3 203	C3	D3	X220
91228	EVRY	717	10	1 596	2 988	C3	D7	X123
91272	GIF SUR YVETTE	2 084	26	4 830	1 059	C2	D3	X101
91286	GRIGNY	640	3	3 030	846	C3	D7	X201
91326	JUVISY SUR ORGE	2 350	13	4 134	3 357	C1	D1	X215
91345	LONGJUMEAU	1 520	21	3 418	4 451	C1	D3	X201
91377	MASSY	2 129	15	3 858	8 026	B2	D3	X123
91386	MENNECY	1 866	40	4 760	1 914	C2	D6	X101
91421	MONTGERON	1 773	27	3 899	1 908	C2	D3	X217
91434	MORSANG SUR ORGE	1 298	8	3 349	834	C3	D7	X221
91471	ORSAY	2 439	32	4 572	5 495	C1	D3	X121
91477	PALAISEAU	2 129	18	4 147	3 946	C1	D3	X121
91521	RIS-ORANGIS	2 042	33	3 737	4 614	C1	D3	X201
91549	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	1 698	41	3 495	1 764	C2	D6	X217
91570	SAINT MICHEL SUR ORGE	1 597	13	3 523	982	C2	D7	X201
91589	SAVIGNY SUR ORGE	1 876	12	4 062	1 004	C2	D7	X217
91645	VERRIERES LE BUISSON	2 141	56	4 942	3 342	C2	D3	X101
91657	VIGNEUX SUR SEINE	1 092	18	3 109	1 017	C3	D3	X221
91687	VIRY-CHATILLON	1 591	13	3 245	2 809	C3	D6	X201
91691	YERRES	1 696	26	4 440	733	C2	D3	X217
91692	LES ULIS	1 728	36	3 341	5 500	C1	D3	X123
92002	ANTONY	1 972	28	4 653	2 506	C2	D5	X102
92004	ASNIERES SUR SEINE	2 615	7	4 818	5 429	A2	D6	X215
92007	BAGNEUX	2 168	6	3 865	5 163	C1	D3	X201
92009	BOIS-COLOMBES	2 610	3	4 939	5 064	A2	D6	X102
92012	BOULOGNE-BILLANCOURT	4 208	9	6 364	13 786	A1	D3	X102
92014	BOURG LA REINE	2 578	9	5 347	2 532	A2	D3	X101
92019	CHATENAY-MALABRY	1 742	12	4 597	841	C2	D6	X102
92020	CHATILLON	2 768	5	4 326	6 024	B2	D1	X215
92022	CHAVILLE	1 954	9	5 100	1 365	C2	D3	X102
92023	CLAMART	2 675	12	4 500	7 139	B2	D6	X215
92024	CLICHY LA GARENNE	3 061	5	3 250	10 625	B2	D3	X221
92025	COLOMBES	2 022	11	3 962	3 467	C1	D3	X215
92026	COURBEVOIE	7 759	21	6 435	24 973	B1	D1	X102
92032	FONTENAY AUX ROSES	2 189	12	5 285	2 803	A2	D6	X101
92033	GARCHES	2 096	40	6 008	1 800	A2	D3	X101
92035	GARENNE COLOMBES (LA)	3 031	3	5 132	7 709	B2	D6	X215
92036	GENNEVILLIERS	2 132	25	2 942	15 767	B2	D1	X222
92040	ISSY LES MOULINEAUX	2 404	8	3 757	7 434	B2	D3	X102
92044	LEVALLOIS-PERRET	4 317	7	4 742	15 378	B2	D4	X215
92046	MALAKOFF	1 615	3	3 271	5 087	C1	D6	X201
92048	MEUDON	2 457	12	5 415	3 578	A2	D6	X102
92049	MONTROUGE	3 074	2	3 984	11 099	B2	D6	X215
92050	NANTERRE	2 096	33	3 888	7 488	C1	D3	X222
92051	NEUILLY SUR SEINE	9 445	27	12 741	14 345	A1	D6	P100
92060	PLESSIS ROBINSON (LE)	2 911	13	4 235	9 680	B2	D3	X201

CODE	NOM	BFB	BFNB	BIHA	BIPR	TYPHSC	TYPDEF	TYPCSP
92062	PUTEAUX	6 876	51	5 708	26 581	B1	D1	X215
92063	RUEIL-MALMAISON	3 240	36	4 652	8 607	B2	D1	X102
92064	SAINT CLOUD	4 433	18	7 611	10 592	A1	D6	X100
92071	SCEAUX	3 083	18	6 608	1 471	A2	D6	X101
92072	SEVRES	2 175	7	5 611	2 269	A2	D3	X101
92073	SURESNES	2 745	9	4 430	7 898	B2	D1	X215
92075	VANVES	2 369	9	5 320	2 964	A2	D3	X102
92077	VILLE D'AVRAY	3 337	13	7 591	1 318	A2	D3	X100
92078	VILLENEUVE LA GARENNE	1 904	29	3 331	5 673	C1	D6	X222
93001	AUBERVILLIERS	2 241	13	3 076	5 206	C1	D3	X222
93005	AULNAY SOUS BOIS	2 135	13	3 000	5 870	C1	D1	X221
93006	BAGNOLET	3 101	6	3 813	6 704	B2	D1	X221
93007	BLANC MESNIL (LE)	2 075	13	3 408	4 022	C1	D1	X222
93008	BOBIGNY	1 813	15	3 548	5 443	C1	D1	X222
93010	BONDY	1 662	11	3 676	1 982	C2	D3	X221
93013	BOURGET (LE)	3 358	27	3 982	15 338	B2	D1	X215
93014	CLICHY SOUS BOIS	1 412	18	3 636	819	C2	D7	X221
93027	COURNEUVE (LA)	2 183	22	3 268	8 351	B2	D1	X222
93029	DRANCY	1 610	10	3 539	2 576	C2	D3	X222
93031	EPINAY SUR SEINE	1 803	8	3 796	1 988	C2	D3	X222
93032	GAGNY	1 670	15	3 919	1 052	C2	D3	X217
93045	LILAS (LES)	1 802	6	4 206	3 865	C1	D3	X215
93046	LIVRY-GARGAN	2 058	29	4 123	2 117	C2	D6	X221
93047	MONTFERMEIL	1 551	31	3 454	1 114	C2	D3	X221
93048	MONTREUIL	2 301	6	3 892	4 623	C1	D1	X221
93049	NEUILLY-PLAISANCE	1 915	12	3 578	3 020	C2	D7	X221
93050	NEUILLY SUR MARNE	1 304	17	3 618	1 861	C2	D3	X201
93051	NOISY LE GRAND	1 975	26	3 783	4 557	C1	D2	X221
93053	NOISY LE SEC	1 628	9	3 774	3 737	C1	D6	X221
93055	PANTIN	3 123	8	3 940	6 986	B2	D1	X221
93057	PAVILLONS SOUS BOIS (LES)	2 515	8	4 454	3 211	C2	D6	X215
93059	PIERREFITTE SUR SEINE	1 574	16	3 515	1 864	C2	D6	X221
93061	PRE SAINT GERVAIS (LE)	2 033	7	3 737	3 583	C1	D3	X221
93062	RAINCY (LE)	2 820	14	5 249	2 457	A2	D6	X102
93063	ROMAINVILLE	1 845	13	3 351	7 397	C1	D1	X222
93064	ROSNY SOUS BOIS	2 383	10	3 910	3 670	C1	D3	X217
93066	SAINT DENIS	2 170	25	2 940	6 969	C1	D1	X222
93070	SAINT OUEN	2 911	8	3 051	11 673	B2	D1	X222
93071	SEVRAN	1 063	20	3 192	2 039	C3	D7	X221
93072	STAINS	1 193	12	3 091	2 541	C3	D7	X222
93073	TREMBLAY LES GONESSE	2 119	85	2 951	7 067	C1	D1	X221
93077	VILLEMOMBLE	1 969	21	4 759	1 451	C2	D3	X217
93078	VILLEPINTE	1 017	130	2 917	1 932	C3	D3	X221
93079	VILLETANEUSE	1 220	15	3 167	2 442	C3	D3	X222
94002	ALFORTVILLE	1 661	3	3 938	2 954	C2	D3	X221
94003	ARCUEIL	1 934	10	3 918	4 713	C1	D1	X221
94004	BOISSY SAINT LEGER	1 372	23	3 875	2 424	C2	D7	X201
94011	BONNEUIL SUR MARNE	1 414	42	2 972	6 279	C1	D3	X221
94015	BRY SUR MARNE	2 186	16	4 512	2 732	C2	D6	X102
94016	CACHAN	1 811	16	4 355	2 365	C2	D2	X215
94017	CHAMPIGNY SUR MARNE	1 425	13	3 543	1 794	C2	D2	X221
94018	CHARENTON LE PONT	3 126	4	6 140	5 368	A2	D1	P021
94019	CHENNEVIERES SUR MARNE	1 737	33	4 008	5 299	C1	D6	X221
94021	CHEVILLY-LARUE	4 449	6	4 545	12 978	B2	D3	X201
94022	CHOISY LE ROI	2 036	6	3 809	3 934	C1	D3	X217
94028	CRETEIL	2 388	14	4 175	3 707	C1	D1	X201
94033	FONTENAY SOUS BOIS	1 909	17	4 499	3 830	C2	D3	X215
94034	FRESNES	1 905	3	3 899	2 341	C2	D2	X201
94037	GENTILLY	2 110	7	3 809	5 511	C1	D3	X221
94038	HAY LES ROSES (L')	1 589	15	4 603	1 273	C2	D7	X201
94041	IVRY SUR SEINE	2 115	9	3 923	5 539	C1	D1	X221
94042	JOINVILLE LE PONT	1 793	3	4 250	2 964	C2	D1	X215
94043	KREMLIN BICETRE (LE)	2 010	11	4 312	2 978	C2	D3	X201

CODE	NOM	BFB	BFNB	BIHA	BIPR	TYPHSC	TYPDEF	TYPCSP
94044	LIMEIL-BREVANNES	1 531	18	3 252	3 757	C3	D3	X201
94046	MAISONS-ALFORT	2 159	6	4 521	3 426	C2	D6	X217
94052	NOGENT SUR MARNE	2 860	9	5 640	2 748	A2	D6	X102
94054	ORLY	2 854	8	3 089	12 915	B2	D1	X221
94058	PERREUX SUR MARNE (LE)	2 450	10	5 134	2 047	A2	D6	X102
94059	PLESSIS TREVISE (LE)	1 369	21	3 601	1 466	C2	D3	X201
94067	SAINT MANDE	3 537	19	7 149	3 181	A2	D6	P011
94068	SAINT MAUR DES FOSSES	2 828	13	5 421	3 262	A2	D3	X102
94071	SUCY EN BRIE	1 851	41	4 016	2 998	C2	D3	X121
94073	THIAIS	2 797	10	3 727	5 945	B2	D3	X201
94074	VALENTON	925	21	2 598	2 202	C3	D3	X222
94076	VILLEJUIF	1 612	15	3 610	1 635	C2	D3	X221
94077	VILLENEUVE LE ROI	1 710	8	2 575	4 464	C3	D3	X221
94078	VILLENEUVE SAINT GEORGES	1 442	5	2 946	3 551	C3	D3	X201
94079	VILLIERS SUR MARNE	1 234	19	3 418	1 397	C3	D7	X221
94080	VINCENNES	3 286	4	6 164	4 997	A2	D6	X102
94081	VITRY SUR SEINE	1 778	12	3 392	5 193	C1	D3	X221
95018	ARGENTEUIL	1 575	18	3 288	4 632	C1	D6	X222
95019	ARNOUVILLE LES GONESSES	1 792	28	3 825	1 932	C2	D6	X221
95063	BEZONS	1 535	15	3 390	5 035	C1	D3	X222
95127	CERGY	135	4	270	219	D		X123
95176	CORMELLES EN PARISIS	2 002	61	3 953	3 031	C2	D5	X122
95197	DEUIL LA BARRE	1 829	20	4 158	1 456	C2	D7	X215
95199	DOMONT	1 707	27	3 797	2 332	C2	D7	X216
95203	EAUBONNE	2 046	14	4 435	1 230	C2	D2	X102
95218	ERAGNY	358	3	818	433	D	D7	X123
95219	ERMONT	1 692	22	3 785	1 210	C2	D6	X215
95252	FRANCONVILLE	1 299	18	3 714	1 105	C2	D3	X216
95268	GARGES LES GONESSES	972	6	2 631	1 334	C3		X221
95277	GONESSE	2 113	42	3 185	4 463	C1	D3	X201
95280	GOUSSAINVILLE	1 215	28	2 988	1 664	C3		X222
95306	HERBLAY	1 547	22	3 582	1 702	C2	D5	X216
95424	MONTIGNY LES CORMEILLES	1 215	12	3 830	1 581	C2	D6	X216
95428	MONTMORENCY	2 008	33	4 525	1 113	C2	D6	X102
95476	OSNY	793	16	2 276	1 905	C3		X216
95487	PERSAN	1 138	12	2 150	6 387	C3	D2	X222
95500	PONTOISE	1 248	7	2 890	2 854	C3	D6	X201
95555	SAINT GRATIEN	1 294	11	3 953	1 082	C2	D6	X216
95563	SAINT LEU LA FORET	1 907	34	3 921	1 487	C2	D6	X122
95572	SAINT OUEN L'AUMONE	1 259	10	3 221	3 756	C3	D3	X222
95582	SANNOIS	1 357	6	3 600	1 274	C2	D3	X216
95585	SARCELLES	1 561	17	2 947	2 250	C3	D7	X201
95598	SOISY SOUS MONTMORENCY	1 916	11	4 258	1 866	C2	D6	X122
95607	TAVERNY	1 335	18	3 768	1 225	C2	D6	X216
95680	VILLIERS LE BEL	1 227	11	3 185	956	C3		X221

Tableau 13

**STATISTIQUES SUR LES VARIATIONS DES BASES FISCALES  
PAR TYPE SOCIO-PROFESSIONNEL**

TYPE	NB		BFBA	BFNB	BTHA	BTPR
X100	3	MOYENNE	3967	25	7799	4518
		MAX	4433	44	8196	10592
		MIN	3337	13	7591	1318
		ECART-TYPE	566	17	344	5263
		COEF.VAR.	0,14	0,67	0,04	1,16
X101	17	MOYENNE	2438	19	5418	2348
		MAX	3083	56	6608	4451
		MIN	1866	7	4760	1059
		ECART-TYPE	385	14	546	919
		COEF.VAR.	0,16	0,74	0,10	0,39
X102	19	MOYENNE	2808	16	5047	4973
		MAX	7759	38	6435	24973
		MIN	1742	3	3579	841
		ECART-TYPE	1336	11	780	5777
		COEF.VAR.	0,48	0,68	0,15	1,16
X121	5	MOYENNE	2113	38	4280	4152
		MAX	2439	63	4572	5495
		MIN	1851	18	4016	2998
		ECART-TYPE	224	16	217	1055
		COEF.VAR.	0,11	0,43	0,05	0,25
X123	15	MOYENNE	1353	13	2798	4320
		MAX	4333	36	4855	27763
		MIN	97	1	139	219
		ECART-TYPE	1080	10	1643	6881
		COEF.VAR.	0,80	0,75	0,59	1,59
X122	6	MOYENNE	1901	30	4110	2785
		MAX	2451	61	5046	5332
		MIN	1496	11	3376	946
		ECART-TYPE	331	19	547	1677
		COEF.VAR.	0,17	0,63	0,13	0,60
X215	18	MOYENNE	2732	13	4412	7129
		MAX	6876	51	5708	26581
		MIN	1692	2	3785	1210
		ECART-TYPE	1241	12	465	6446
		COEF.VAR.	0,45	0,89	0,11	0,90
X217	18	MOYENNE	1772	17	3692	2289
		MAX	2383	41	4759	4545
		MIN	1201	6	2510	733
		ECART-TYPE	296	9	620	1187
		COEF.VAR.	0,17	0,56	0,17	0,52
X216	13	MOYENNE	1535	15	3615	3405
		MAX	3143	27	4223	21388
		MIN	793	6	2276	1082
		ECART-TYPE	546	6	503	5478
		COEF.VAR.	0,36	0,40	0,14	1,61

TYPE	NB		BFBA	BFNB	BTHA	BTPR
X201	33	MOYENNE	1542	15	3200	3280
		MAX	4449	52	4603	12978
		MIN	156	0	429	403
		ECART-TYPE	829	12	972	2585
		COEF.VAR.	0,54	0,83	0,30	0,79
X221	36	MOYENNE	1758	20	3433	3796
		MAX	3123	130	4123	12915
		MIN	469	3	2394	494
		ECART-TYPE	611	24	457	2806
		COEF.VAR.	0,35	1,22	0,13	0,74
X222	22	MOYENNE	1735	16	3218	5814
		MAX	2911	33	3888	15767
		MIN	925	3	2150	1664
		ECART-TYPE	479	8	388	3513
		COEF.VAR.	0,28	0,48	0,12	0,60
X220	12	MOYENNE	1411	27	2765	4468
		MAX	2079	71	3624	9126
		MIN	1107	2	2002	2215
		ECART-TYPE	328	19	466	1749
		COEF.VAR.	0,23	0,71	0,17	0,39

Tableau 14

**STATISTIQUES SUR LES TAUX D'IMPOSITION EN 1984  
SELON LES TYPES FISCAUX ET LA COULEUR POLITIQUE**

<b>PC</b>		FBA	FNB	THA	TPR
TYPE					
A2-NB=1		15,56	83,44	9,90	12,55
B2	MAX	19,86	73,76	10,52	24,68
NB	MOY	13,47	24,83	7,36	15,21
10	MIN	3,94	7,67	3,21	6,80
	COEF. VAR.	34,2%	82,3%	29,1%	36,3%
C1		24,56	89,76	12,47	24,15
NB	MOY	16,97	36,04	8,80	16,07
26	MIN	7,58	9,56	3,79	10,40
	COEF. VAR.	23,0%	66,1%	25,8%	24,9%
C2		18,74	85,91	12,99	24,92
NB	MOY	13,72	39,56	10,16	19,46
13	MIN	9,02	17,21	7,86	11,02
	COEF. VAR.	22,8%	53,1%	16,7%	25,9%
C3		36,01	109,08	17,10	24,68
NB	MOY	18,59	64,86	11,58	18,14
17	MIN	9,34	24,60	8,32	10,99
	COEF. VAR.	37,3%	38,7%	19,4%	24,6%
D		10,39	62,39	7,33	6,98
NB	MOY	8,37	34,04	6,56	6,64
2	MIN	15,2%	41,6%	7,9%	3,5%
	COEF. VAR.				
<b>PS</b>		FBA	FNB	THA	TPR
TYPE					
B2		14,85	127,32	10,37	14,40
NB	MOY	12,47	74,79	8,90	12,40
3	MIN	9,66	7,17	6,38	11,35
	COEF. VAR.	21,0%	82,2%	24,6%	13,9%
C1		28,80	74,62	8,75	21,32
NB	MOY	21,47	61,08	7,86	18,73
3	MIN	14,66	34,45	6,80	13,62
	COEF. VAR.	33,0%	37,8%	12,5%	23,6%
C2		19,55	119,04	10,93	20,08
NB	MOY	13,93	48,22	9,05	15,76
9	MIN	10,05	15,82	6,14	12,38
	COEF. VAR.	21,0%	71,5%	19,4%	16,0%
C3		16,23	89,03	11,52	17,15
NB	MOY	14,66	60,92	10,53	14,76
3	MIN	13,38	37,50	9,94	10,42
	COEF. VAR.	9,9%	42,8%	8,2%	25,5%
D-NB=1		24,31	16,17	4,73	9,84

<b>RPR</b>		FBA	FNB	THA	TPR
TYPE					
A1	MAX	4,49	5,43	5,29	6,29
NB	MIN	2,73	3,40	3,45	4,06
2	COEF. VAR.	90,6%	84,7%	75,3%	77,7%
A2	MAX	12,02	43,68	7,93	14,85
NB	MOY	9,24	15,95	6,72	11,43
7	MIN	6,44	4,82	5,04	4,92
	COEF. VAR.	27,5%	81,5%	14,9%	28,9%
B1-NB=1		8,36	17,38	6,37	5,24
B2	MAX	10,45	20,97	9,47	12,15
NB	MIN	9,71	19,12	7,71	11,63
2	COEF. VAR.	5,2%	6,5%	14,5%	3,1%
C1-NB=1		12,22	20,52	8,36	9,06
C2-NB=1		8,27	35,64	8,70	11,16
C3	MAX	22,15	42,24	13,23	13,14
NB	MIN	16,40	33,05	11,44	9,34
2	COEF. VAR.	21,1%	17,3%	10,2%	23,9%
<b>UDF</b>		FBA	FNB	THA	TPR
TYPE					
A1-NB=1		5,36	7,01	4,36	2,97
A2	MAX	13,15	23,67	8,52	15,89
NB	MOY	9,39	13,18	6,55	10,11
9	MIN	5,30	8,02	5,26	4,92
	COEF. VAR.	25,6%	40,9%	16,0%	31,0%
B1-NB=1		2,80	5,03	2,84	4,62
B2	MAX	8,29	10,15	7,80	8,08
NB	MIN	7,87	8,99	5,79	7,40
2	COEF. VAR.	3,7%	8,6%	20,9%	6,2%
C1-NB=1		10,74	14,05	6,52	16,40
C2	MAX	18,25	97,44	12,86	19,90
NB	MOY	13,63	42,97	9,43	13,72
10	MIN	7,79	16,71	7,33	7,54
	COEF. VAR.	27,7%	59,6%	21,7%	31,4%
C3	MAX	26,26	99,49	11,65	22,36
NB	MIN	12,47	34,74	8,30	16,00
2	COEF. VAR.	50,3%	68,2%	23,8%	23,4%
D-NB=1		8,34	25,16	3,51	7,49
<b>DVD</b>		FBA	FNB	THA	TPR
TYPE					
A2	MAX	11,23	42,19	8,50	12,54
NB	MIN	7,53	25,18	7,32	11,15
2	COEF. VAR.	27,9%	35,7%	10,6%	8,3%
B2-NB=1		5,70	4,81	5,76	7,01
C1	MAX	15,69	50,39	11,09	16,18
NB	MOY	10,61	32,65	8,98	13,58
4	MIN	4,91	19,96	8,00	11,04
	COEF. VAR.	41,8%	39,3%	15,9%	19,5%
C2	MAX	15,24	38,16	10,00	16,00
NB	MOY	11,35	31,10	8,33	10,65
4	MIN	9,07	19,12	7,53	7,05
	COEF. VAR.	24,9%	27,6%	13,7%	39,6%
C3-NB=1		20,48	88,76	9,08	13,50

Tableau 15

**EVOLUTION DES TAUX SELON LE TYPE FISCAL**

TFBA	80	81	82	83	84	85	86	87	88
A1	4,03	3,53	3,64	3,60	3,61	3,59	3,60	3,64	3,65
A2	9,45	8,80	9,18	9,34	9,56	9,59	9,80	9,79	9,72
B1	7,34	6,56	6,70	7,39	8,06	8,01	8,03	8,06	7,95
B2	9,85	10,39	10,95	11,08	11,43	11,53	11,94	12,03	11,97
C1	14,26	14,81	15,75	15,82	15,95	15,80	15,89	16,08	15,98
C2	13,47	12,91	13,22	13,51	14,01	13,96	14,01	13,96	13,83
C3	17,78	17,61	18,43	18,72	19,09	19,09	19,18	19,02	18,81

TFNB	80	81	82	83	84	85	86	87	88
A1	4,22	4,74	4,92	4,77	4,60	4,85	4,88	4,92	4,94
A2	14,66	20,10	22,27	24,82	23,91	24,55	25,42	25,95	25,50
B1	23,14	19,52	19,77	22,36	25,17	25,40	25,44	25,49	24,97
B2	18,76	21,42	25,99	26,44	27,27	26,94	29,42	30,19	29,88
C1	25,41	28,69	35,02	37,41	38,76	39,55	40,91	41,44	41,00
C2	28,29	34,26	39,67	42,08	45,73	45,63	46,17	46,66	45,97
C3	43,59	47,96	53,78	58,84	62,47	62,09	64,98	66,44	65,72

TTHA	80	81	82	83	84	85	86	87	88
A1	3,78	3,45	3,72	4,93	3,76	5,03	5,06	5,11	5,13
A2	7,05	6,48	6,87	7,69	7,02	9,08	9,25	9,24	9,16
B1	5,92	4,88	5,10	6,04	5,83	7,04	7,05	7,06	6,98
B2	7,66	7,12	7,40	8,68	7,47	10,08	10,22	10,25	10,14
C1	9,84	8,91	9,28	9,48	9,21	11,98	12,04	12,08	11,97
C2	9,74	9,08	9,40	9,65	9,89	12,43	12,45	12,37	12,19
C3	12,06	11,25	11,68	11,83	12,06	15,64	15,69	15,56	15,34

TTPR	80	81	82	83	84	85	86	87	88
A1	3,59	3,45	3,69	3,67	3,70	3,70	4,18	3,76	3,78
A2	11,39	10,44	10,80	10,90	11,03	11,10	11,31	11,30	11,17
B1	5,69	5,37	5,77	6,05	6,37	6,40	6,40	6,41	6,35
B2	12,02	11,95	12,58	12,62	12,60	12,82	13,11	13,25	13,18
C1	15,59	14,87	15,68	15,48	15,45	15,39	15,49	15,60	15,52
C2	16,10	14,84	15,21	15,11	15,45	15,36	15,31	15,21	14,99
C3	15,74	15,31	15,94	15,97	16,02	16,05	16,07	15,89	15,69

Tableau 16

**COMMUNES POLITIQUEMENT STABLES (71-83)  
SELON LA COULEUR POLITIQUE  
ET LE TYPE SOCIO-PROFESSIONNEL**

TYPES	PC	PS	DVG	RPR	UDF	DVD	STABLE	TOTAL
Types parisiens								
P100				1			1	1
P011				1			1	1
P021					1		1	1
Espaces bourgeois de banlieue								
X100					3		3	3
X101	1			2	4	3	10	17
X102		1		6	7		14	19
Communes des classes techniciennes et qualifiées								
X121	1						1	5
X123	5	2		1	1	1	10	15
X122					2		2	6
Communes des classes moyennes								
X215	4	4		1	3	3	15	18
X217	5			1	1	3	10	18
X216	1	1			3		5	12
X201	10	3		1	1	1	16	33
Espaces ouvriers de banlieue								
X221	21	7				1	29	36
X222	17	1	1		1		20	22
X220	4			2			6	12
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>12</b>	<b>143</b>	<b>219</b>

Tableau 17

**FINANCEMENT DU BUDGET MUNICIPAL**

Total annuel pour 199 communes de plus de 10 000 habitants - Ile-de-France

ANNEE	Recettes fiscales	Autres rec. loc.	Transferts	Emprunt
74	5,82	1,24	4,80	2,25
75	6,02	1,31	5,27	2,80
76	6,08	1,39	5,12	2,83
77	6,23	1,47	5,31	2,20
78	6,47	1,49	5,49	2,43
79	6,75	1,66	5,42	2,15
80	6,86	1,60	5,45	2,06
81	7,34	1,63	5,74	2,05
82	7,82	1,66	5,91	2,37
83	8,03	1,72	6,34	2,19
84	8,63	1,82	6,41	2,26
85	9,22	1,89	6,65	2,06
86	9,18	1,98	7,08	2,12
87	8,94	2,12	8,03	3,50
88	9,25	2,22	8,38	2,88

(en milliards de francs constants base 1980)

Tableau 18

**STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES SUR  
LE FINANCEMENT DU BUDGET MUNICIPAL EN 1984**  
(Ile-de-France - 220 communes de plus de 10 000 habitants)

**MAXIMUM**

Types fiscaux	Recettes fiscales	Transferts	Autres rec. loc.	Emprunts
A1	1 568	1 070	567	273
A2	1 954	1 360	713	518
B1	2 898	1 071	893	277
B2	3 262	1 391	629	1 232
C1	2 348	2 166	473	1 147
C2	2 048	1 430	532	1 837
C3	1 630	2 010	505	2 225
D	414	1 546	222	212
Total	3 262	2 166	893	2 225

**MINIMUM**

Types fiscaux	Recettes fiscales	Transferts	Autres rec. loc.	Emprunts
A1	770	654	193	119
A2	804	815	190	81
B1	1 821	853	186	0
B2	1 228	866	207	65
C1	940	747	66	19
C2	563	686	120	0
C3	451	753	111	60
D	60	162	29	29
Total	60	162	29	0

**COEFFICIENT DE VARIATION**

Types fiscaux	Recettes fiscales	Transferts	Autres rec. loc.	Emprunts
A1	36%	24%	51%	47%
A2	21%	13%	31%	42%
B1	22%	11%	78%	129%
B2	27%	13%	31%	66%
C1	22%	21%	36%	51%
C2	22%	14%	28%	77%
C3	23%	19%	38%	95%
D	62%	54%	73%	59%
Total	38%	19%	41%	79%q

Tableau 19

**TOTAL DES DÉPENSES MUNICIPALES  
PAR FONCTION - 1983-88**

POSTE	83	84	85	86	87	88	Part	Δ/an	Δ83-88
IBAD	958	943	1 054	1 369	1 502	1 655	8,7%	12,0%	73%
IVOI	1 543	1 499	1 811	2 238	2 438	3 631	15,3%	19,9%	135%
IRES	110	132	243	212	353	199	1,4%	22,8%	80%
ISCO	2 643	2 683	3 176	3 628	3 976	5 412	25,0%	16,0%	105%
ISAN	329	322	415	382	476	642	3,0%	15,7%	95%
ITPT	36	50	81	80	80	127	0,5%	31,5%	251%
ISIC	298	102	120	118	332	325	1,5%	26,0%	9%
IRUR	1	1	2	1	33	2	0,0%	648,5%	7%
IURB	850	1 182	1 531	1 491	1 692	2 291	10,5%	23,0%	170%
IAUT	175	212	161	173	272	256	1,4%	11,2%	47%
IPNC	240	332	430	326	354	485	2,5%	17,9%	102%
IOHP	2 013	2 561	2 900	4 049	7 777	6 693	30,2%	31,6%	232%
Σ Invt.	9 196	10 018	11 922	14 066	19 285	21 717	100,0%	19,1%	136%
FSFI	4 282	5 357	6 779	8 035	8 927	9 788	8,9%	18,2%	129%
FPER	12 239	14 467	16 375	17 815	19 154	20 830	20,9%	11,3%	70%
FIMM	7 745	9 214	10 997	12 128	12 769	13 596	13,8%	12,1%	76%
FADM	3 628	4 321	5 081	5 589	6 145	6 676	6,5%	13,1%	84%
FVOI	4 544	5 372	6 285	7 118	7 786	8 585	8,2%	13,6%	89%
FRES	251	315	399	452	441	462	0,5%	13,5%	84%
FRPU	1 224	1 542	1 748	1 983	2 158	2 554	2,3%	16,0%	109%
FJUS	21	12	15	32	17	17	0,0%	10,4%	-16%
FPOL	380	505	582	679	746	813	0,8%	16,8%	114%
FENS	6 128	7 273	8 330	8 928	9 260	9 741	10,3%	9,9%	59%
FÈUV	4 366	4 991	5 712	6 264	6 636	7 205	7,3%	10,6%	65%
FSPB	4 271	5 134	6 070	6 747	7 260	8 017	7,8%	13,5%	88%
FSOC	4 790	5 642	6 535	7 140	7 509	8 188	8,2%	11,4%	71%
FECO	2 255	2 708	3 217	3 583	3 791	4 117	4,1%	12,9%	83%
FFIS	191	256	316	350	506	608	0,5%	26,6%	218%
Σ Fonc.	56 314	67 107	78 440	86 843	93 107	101 198	100,0%	12,5%	80%

(214 communes de plus de 10 000 h. - Ile-de-France.)

En millions de francs constants base 1980)

Tableau 20

**RELATIONS ENTRE LES 3 PREMIERS FACTEURS  
DE L'ACP SUR LES DÉPENSES  
ET LES VARIABLES DE DÉPART**

		1#F	COR	CTR	2#F	COR	CTR	3#F	COR	CTR
1	IBAD	375	141	23	137	19	9	-146	21	13
2	IVOI	370	137	22	377	142	70	437	191	119
3	IRES	99	10	2	78	6	3	537	288	180
4	ISCO	504	254	41	184	34	17	253	64	40
5	ISAN	450	203	33	304	92	45	-176	31	19
6	ITPT	-56	3	1	-282	80	39	2	0	0
7	ISIC	436	190	31	-73	5	3	-99	10	6
8	IRUR	-3	0	0	148	22	11	40	2	1
9	IURB	397	157	26	49	2	1	-105	11	7
10	IAUT	-48	2	0	17	0	0	394	156	97
11	IPNC	272	74	12	-18	0	0	-157	25	15
12	IOHP	445	198	32	60	4	2	314	98	62
13	FSFI	834	696	113	265	70	35	149	22	14
14	FPER	767	588	96	-321	103	51	-122	15	9
15	FIMM	824	679	110	-88	8	4	150	23	14
16	FADM	762	581	94	-225	51	25	-156	24	15
17	FVOI	590	349	57	367	134	66	-25	1	0
18	FRES	-143	21	3	263	69	34	355	126	79
19	FRPU	543	295	48	-95	9	4	103	11	7
20	FJUS	-6	0	0	212	45	22	-233	54	34
21	FPOL	-13	0	0	562	316	156	-226	51	32
22	FENS	483	233	38	-368	135	67	235	55	35
23	FÆUV	384	148	24	-671	450	222	-30	1	1
24	FSPB	614	377	61	46	2	1	149	22	14
25	FSOC	702	492	80	-76	6	3	-378	143	89
26	FECO	571	327	53	231	53	26	-244	59	37
27	FFIS	68	5	1	411	169	83	-309	96	60
					1000		1000			1000

Tableau 21

**COORDONNÉES DES TYPES SUR LES FACTEURS DE L'ACP DÉPENSES  
MUNICIPALES 1983-88**

Types	N	F1	F2	F3
D1	27	4,75	-0,02	-0,46
D2	7	1,93	0,86	2,68
D3	76	0,37	-0,44	0,21
D4	5	0,26	4,10	-1,98
D5	7	-1,31	1,68	2,32
D6	66	-1,41	0,53	-0,22
D7	26	-2,66	-1,52	-0,55

Tableau 22

**VALEUR MOYENNE DES DÉPENSES  
PAR POSTE ET PAR TYPE  
TYPOLOGIE DES DÉPENSES MUNICIPALES 1983-88**

	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	Total
FSFI	1 826	1 456	1 077	1 131	1 092	944	548	1 081
FPER	3 499	2 644	2 745	2 587	2 139	2 203	2 323	2 595
FIMM	2 485	2 166	1 798	1 503	1 632	1 449	1 267	1 712
FADM	1 346	842	855	833	741	607	615	807
FVOI	1 542	921	936	1 038	1 393	987	615	1 006
FRES	30	125	53	91	472	84	31	74
FRPU	428	289	317	337	278	260	202	298
FJUS	4	0	4	41	3	1	0	4
FPOL	88	93	85	382	93	111	68	99
FENS	1 605	1 328	1 378	919	1 036	1 128	1 196	1 284
FÈUV	1 225	886	1 066	630	600	696	1 142	950
FSPB	1 330	1 280	1 069	1 006	678	845	713	982
FSOC	1 700	843	952	1 050	558	806	755	963
FECO	764	561	452	487	320	454	266	469
FFIS	91	44	45	548	25	58	24	63
Σ FCNT	17 966	13 478	12 830	12 582	11 060	10 635	9 764	12 386
IBAD	241	281	207	264	200	154	133	190
IVOI	464	563	359	537	454	305	156	345
IRES	21	330	25	4	25	22	6	31
ISCO	758	821	614	614	457	460	334	552
ISAN	129	51	49	93	49	62	24	61
ITPT	11	12	12	0	13	10	23	13
ISIC	95	13	15	6	33	18	13	26
IRUR	0	0	1	0	14	0	0	1
IURB	342	370	238	323	99	157	71	208
IAUT	23	21	31	40	259	21	20	33
IPNC	126	284	39	19	8	27	6	49
IOHP	840	1 259	710	694	711	477	359	629
Σ INVT	3 050	4 006	2 299	2 594	2 323	1 712	1 145	2 136
TOTAL	21 015	17 484	15 130	15 176	13 383	12 347	10 909	14 522

Tableau 23

**COEFFICIENT DE VARIATION DES DÉPENSES  
PAR POSTE ET PAR TYPE  
TYPOLOGIE DES DÉPENSES MUNICIPALES 1983-88**

	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	Total
FSFI	27%	31%	22%	25%	6%	26%	53%	41%
FPER	15%	19%	14%	18%	14%	16%	21%	22%
FIMM	24%	23%	22%	41%	20%	25%	31%	32%
FADM	34%	30%	28%	52%	38%	36%	28%	44%
FVOI	30%	22%	23%	22%	21%	34%	42%	39%
FRES	140%	132%	131%	83%	107%	159%	190%	200%
FRPU	31%	31%	34%	41%	63%	46%	36%	43%
FJUS	237%	265%	286%	200%	141%	292%	510%	432%
FPOL	58%	39%	72%	37%	44%	63%	91%	80%
FENS	26%	35%	23%	23%	35%	23%	21%	28%
FCEUV	45%	33%	34%	35%	34%	37%	31%	43%
FSPB	21%	16%	30%	39%	45%	32%	30%	35%
FSOC	26%	28%	35%	30%	29%	42%	23%	46%
FECO	42%	66%	39%	59%	73%	38%	56%	52%
FFIS	150%	110%	149%	78%	66%	239%	110%	220%
IBAD	58%	23%	64%	56%	57%	62%	49%	63%
IWOI	37%	119%	39%	39%	29%	38%	55%	57%
IRES	243%	85%	196%	99%	115%	181%	182%	273%
ISCO	35%	65%	40%	40%	33%	37%	55%	48%
ISAN	87%	102%	83%	46%	96%	94%	124%	107%
ITPT	177%	164%	141%	224%	197%	180%	78%	148%
ISIC	196%	204%	181%	137%	108%	219%	189%	293%
IRUR			525%	146%	257%	510%		858%
IURB	81%	114%	125%	143%	87%	109%	129%	125%
IAUT	159%	243%	159%	91%	95%	235%	189%	226%
IPNC	123%	191%	271%	115%	155%	156%	312%	281%
IOHP	47%	53%	44%	43%	47%	42%	71%	57%

Tableau 24

**TYPES DE DÉPENSES, TYPES FISCAUX, STRUCTURES SOCIALES ET  
COULEURS POLITIQUES**

		PC			$\Sigma$	PS				$\Sigma$	DVG			$\Sigma$
		T	M	O		B	T	M	O		B	T	O	
D1	A2													
	B1													
	B2			7	7									
	C1			8	8			2		2				
	C2													
$\Sigma$ D1				15	15			2		2				
D2	C1													
	C2			1	1			2		2				
	C3													
$\Sigma$ D2				1	1			2		2				
D3	A1										1			1
	A2													
	B1													
	B2		2		2		1		1	2				
	C1	1	4	8	13		3	1	1	5				
	C2		1	2	3			1	3	4				
	C3		1	5	6									
$\Sigma$ D3		1	8	15	24		4	2	5	11	1			1
D4	A2													
	B2													
	C2													
$\Sigma$ D4														
D5	C2													
	C3								1	1				
$\Sigma$ D5									1	1				
D6	A1													
	A2													
	B2													
	C1		1	2	3									
	C2		4	1	5	1			1	2		1	1	2
	C3							2	1	3				
$\Sigma$ D6			5	3	8	1		2	2	5		1	1	2
D7	C2		1	1	2			2		2				
	C3		2	3	5				1	1				
$\Sigma$ D7			3	4	7			2	1	3				
Total		1	16	38	55	1	4	1	9	24	1	1	1	3

Tableau 24 (suite)

**TYPES DE DÉPENSES, TYPES FISCAUX, STRUCTURES SOCIALES ET  
COULEURS POLITIQUES**

		RPR					UDF					DVD				
		B	T	M	O	Σ	B	T	M	O	Σ	B	T	M	O	Σ
D1	A2					1					1					
	B1		1	1		2					1					
	B2	1		2		3								1		1
	C1				1	1										
	C2														1	1
Σ D1		1	1	3	1	6	2				2			2		2
D2	C1				1	1										
	C2						1			1						
	C3		1			1										
Σ D2			1		1	1	1									
D3	A1	1				1										
	A2	1				1	3			3	2					2
	B1			1		1										
	B2			1		1	1			1						
	C1			1		1			1	1		1	3			4
	C2			4		4	1	1	4	4	6	2			1	3
	C3			3	2	5			1	1	1			1	1	2
Σ D3		2		10	2	14	5	1	6	12	4	1	4	2	11	
D4	A2	1				1	1			1						
	B2			1	1	2										
	C2			1		1										
Σ D4		1		2	1	4	1			1						
D5	C2	1				1		1	1	2						
	C3				1	1										
Σ D5		1			1	2		1	1	2						
D6	A1	1				1	1			1						
	A2	5		1		6	7			7	3					3
	B2								2	2			1			1
	C1				1	1				1				1		2
	C2	2	1	3		6	3	2	2	7		1	3			4
	C3				2	2			1	1		1	2	1		4
Σ D6		8	1	4	3	16	11	2	5	19	3	2	7	2	14	
D7	C2		1	1	1	3			1	1						
	C3			1		1										
Σ D7			1	2	1	4			1	1						
Total		13	4	21	10	48	2	4	13	1	38	7	3	13	4	27

## **BIBLIOGRAPHIE**



ALDEGHI, Isa, CHATEAU, Frédéric, TABARD, Nicole. **Ressemblance et diversité des quartiers de l'Ile-de-France**. Paris: CREDOC, 1988.

BESSY, Pascale, sous la dir. de TABARD, Nicole. **Typologie socio-professionnelle de l'Ile-de-France. 22 types de communes**. Paris: INSEE-Direction Régionale de Paris, 1990. 81p.

BECQUART-LECLERCQ, Jeanne, HOFFMANN-MARTINOT, Vincent, NEVERS, Jean-Yves. **Austérité et innovation locale. Les stratégies politico-financières des communes**. IEP Bordeaux - Université Lille 2 - Université Toulouse-le-Mirail, 1987. 111+291p.

CASTELLS, Manuel. **The city and the grassroots**. Oxford: Basil Blackwell, 1983, 450p.

CHATEAU, Frédéric. **Espaces et modes de vie. Typologie de l'Essonne - communes**. Paris: CREDOC, 1987.

CLARK, Terry Nichols, CRAWLEY FERGUSON, Lorna. **City money. Political processes, fiscal strain and retrenchment**. New York: Columbia University Press, 1983. 440p.

CLARKE, Susan E., edit. **Urban innovation and autonomy : Political implications of policy change**. London: Sage, 1989. 288p.

CONGDON, Peter, SHEPHERD, John. Small-area social change in Greater London. A regression approach to measurement. **Journal of Economic and Social Measurement**, 13, 1985. pp.49-67

CONGDON, Peter. **A map profile of change in London wards**. London: London Research Centre, 1987. 79p.

CONGDON, Peter. **Social structure and change in London wards. Evidence from the 1971 and 1981 censuses**. London: Greater London Council, 1984b. 73p.

CONGDON, Peter. **Social structure in the London boroughs. Evidence from the 1981 census and changes since 1971**. London: Greater London Council, 1984a. 72p.

Department of City Planning. **Socioeconomic Profile. A portrait of New York City from the 1980 census.** New York: City of New York, 1986. 350p.

DGCL, Ministère de l'Intérieur. **Guide Statistique de la fiscalité directe locale.** Paris: Ministère de l'Intérieur, 1990.

DGCL, Ministère de l'Intérieur. **Les collectivités locales en chiffres.** Paris: La Documentation Française, 1989. 93p.

DION, Stéphane. **La politisation des mairies.** Paris: Economica, 1986. 217p.

FAINSTEIN, Norman. Race, class and segregation: Discourses about African Americans. UCLA- ISA RC21 Conference: "A new urban and regional hierarchy? Impacts of modernization, restructuring and the end of bipolarity". Los Angeles: UCLA, 1992.

FAINSTEIN, Susan S, GORDON, Ian, HARLOE, Michael, edit. **Divided cities. New York & London in the contemporary world.** Oxford: Basil Blackwell, 1992. 293p.

FREVILLE, Yves. **Recherches statistiques sur l'économie des finances locales.** Thèse de Doctorat d'Etat. Rennes: Faculte de Droit et Sciences Economiques, 1966.

GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac, présent. **L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine.** Paris: Aubier, 1979. 335p.

GUENGANT, Alain, UHALDEBORDE, Jean-Michel. **Crise et réforme des finances locales.** Paris: Presses Universitaires de France, 1989. 223p.

GUENGANT, Alain. **Equité territoriale et inégalités. Le rôle de la DGF dans la réduction des inégalités financières entre communes.** Paris: Litec, 1983. 224p.

HARRIS, Richard. The geography of employment and residence in New York since 1950. in: MOLLENKOPF, John H., CASTELLS, Manuel, edit. **Dual City. Restructuring New York.** New York: Russell Sage Foundation, 1991. pp.129-152

HOOVER, Edgar M., VERNON, Raymond. **Anatomy of a Metropolis.** New York : Anchor Books, 1962. 338p.

HUGHES, James W. **Urban indicators, metropolitan evolution, and public policy.** New Brunswick: Center for Urban Policy Research, 1973. 233p.

INSEE. **Données sociales Ile-de-France 1989.** Paris: INSEE, 1989.

KLEIN, Jacques-Sylvain. **L'explosion des impôts locaux.** Paris: La Documentation Française, 1986. 144p.

KOBIELSKI, José. Inégalités fiscales et comportements communaux. **Revue d'Economie Régionale et Urbaine**, 5, 1983. pp.615-642

KOBIELSKI, José. **L'influence de la structure des communes urbaines sur leurs dépenses de fonctionnement. Analyse statistique.** Thèse de doctorat d'Etat. Rennes: Faculté de Droit et Sciences Economiques, 1974.

KOBIELSKI, José. Tendances politiques des municipalités et comportements financiers locaux. **Revue d'Economie Régionale et Urbaine**, 4, 1978. pp.479-509

LE GALES, Patrick. **Politique urbaine et développement local. Une comparaison franco-britannique.** Paris: L'Harmattan, 1993, 319p.

LEAL MALDONADO, Jesus. **El territorio del consumo colectivo. Problemas y tendencias territoriales en la vivienda y en los equipamientos.** Madrid: Ministerio de Obras Públicas, 1988. 149p.

LEAL MALDONADO, Jesus. **La segregación social en Madrid.** Madrid: Ayuntamiento de Madrid, 1990. 160p.

LEAL MALDONADO, Jesus. Crecimiento económico y desigualdad social en la Comunidad de Madrid. **Economía y Sociedad**, 4, 1990. pp.55-66

LORRAIN, Dominique. Le secteur public local entre nationalisation et décentralisation. **Annales de la Recherche Urbaine**, 13, 1982. pp.53-104

LORRAIN, Dominique. Le grand fossé? Le débat public/privé et les services urbains. **Politique et Management Public**, 5/3, 1987. pp.83-102

LORRAIN, Dominique, KUKAWKA, Pierre. Quinze municipalités et l'économie. **Revue d'Economie Régionale et Urbaine**, 2, 1989. pp.283-306

MOLLENKOPF, John H. Political inequality. in: MOLLENKOPF, John H., CASTELLS, Manuel, edit. **Dual City. Restructuring New York.** New York: Russell Sage Foundation, 1991. pp.333-358

MOLLENKOPF, John H. **The Wagner Atlas. New York City Politics 1989.** New York: Wagner Institute of Urban Public Policy, CUNY, 1989. 32p.

NEVERS, Jean-Yves. Budgets communaux et gestion municipale à Toulouse de 1945 à 1980. **Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest**, 54/1, 1983. pp.31-50

NEWTON, Kenneth. **Balancing the Books. Financial Problems of Local Government in West Europe.** London: Sage, 1980. 218p.

O'CONNOR, James. **The fiscal crisis of the State**. New York: St Martin's Press, 1973. 276p.

PICKVANCE, Chris, PRÉTECEILLE, Edmond, edit. **State restructuring and local power. A comparative perspective**. London: Pinter Publishers, 1991. 229p.

PINÇON, Michel, PINÇON-CHARLOT, Monique. **Dans les beaux quartiers**. Paris: Editions du Seuil, 1989. 255p.

PINÇON, Michel, PINÇON-CHARLOT, Monique, DURIEZ, Bruno, ION, Jacques. **Des représentations des structures sociales : les nomenclatures socio-professionnelles au Royaume-Uni, Espagne, France**. Paris: CLERSE, CRESAL, CSU, 1988. 132p.

PINÇON, Michel, PINÇON-CHARLOT, Monique, DURIEZ, Bruno, ION, Jacques. Institutions statistiques et nomenclatures socioprofessionnelles. Essai comparatif: Royaume-Uni, Espagne, France. **Revue Française de sociologie**, XXXII-1, 1991, pp.29-59.

PINÇON-CHARLOT, Monique, PRÉTECEILLE, Edmond, RENDU, Paul. **Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne**. Paris: Editions Anthropos, 1986. 291p.

PRÉTECEILLE, Edmond. Left-wing local governments and services policy in France. **International Journal of Urban and Regional Research**, 5, 3, 1981. pp.411-426.

PRÉTECEILLE, Edmond, VIET-DEPAULE, Nathalie. Dynamiques politiques locales et tendances nationales. Les élections municipales de 1983 dans quinze communes. **Espaces et Sociétés**, 48-49, 1987. pp.293-316.

PRÉTECEILLE, Edmond. Decentralization in France. New citizenship or restructuring hegemony? **European Journal of Political Research**, 16, 1988a. pp.409-424

PRÉTECEILLE, Edmond. **Mutations urbaines et politiques locales**. Volume 1. Paris: Centre de Sociologie Urbaine, 1988b. 217p.

PRÉTECEILLE, Edmond. Rapports politiques de classe et rapports internes au politique. In: FREYSSINET, Miche, MAGRI, Susanna, edit. **Les rapports sociaux et leurs enjeux**. Vol. 1. Paris: Centre de Sociologie Urbaine, 1989, pp. 151-196.

PRÉTECEILLE, Edmond. Political paradoxes of urban restructuring. Globalization of the economy and localization of politics. in: LOGAN, John, SWANSTROM Todd, edit. **Beyond the City Limits : Urban Policy and Economic Restructuring in Comparative Perspective**. Philadelphia: Temple University Press, 1990. pp.27-59

- PRÉTECEILLE, Edmond. **La ségrégation sociale dans les grandes villes.** Problèmes politiques et sociaux n°684. Paris: La Documentation Française, 1992. 60p.
- RONDIN, Jacques. **Le sacre des notables. La France en décentralisation.** Paris: Fayard, 1985. 335p.
- SASSEN, Saskia. **The global city.** Princeton: Princeton University Press, 1991. 397p
- SAVITCH, Hank. **Post-industrial cities.** Princeton: Princeton University Press. 1988.
- SHARPE, L. J., NEWTON, Kenneth. **Does politics matter?. The determinants of public policy.** Oxford: Clarendon Press, 1984.
- STEGMAN, Michael A. **Housing and Vacancy Report.** New York City 1987. New York : City of NY - Dept of Housing Preservation and Development, 1988. 252p.
- TABARD (Nicole), ALDEGHI (Isa). **Transformation socio-professionnelle des communes de l'Ile-de-France entre 1975 et 1982.** Paris: CREDOC, 1990. 70p.
- TABARD, Nicole. Structure économique des communes, reproduction, consommation. **Consommation**, 1, 1985, pp.
- TABARD, Nicole. **Consommation et inscription spatiale. Synthèse et perspectives.** Paris: CREDOC, 1984.
- TOBIO, Constanza. Economic and social restructuring in the Metropolitan area of Madrid (1970-85). **International Journal of Urban and Regional Research**, 13/2, 1989. pp.324-338
- UHALDEBORDE, Jean-Michel. Les politiques fiscales des communes. Marges de manoeuvre et manoeuvres à la marge. **Politiques et Management Public**, 4, 1984. pp.7-37
- WILSON, William Julius. **The declining significance of race.** Chicago: The University of Chicago Press, 1980.
- WILSON, William Julius. **The truly disadvantaged. The inner city, the underclass and public policy.** Chicago: The University of Chicago Press, 1987. 254p.



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I:</b>	
<b>Les transformations de la structure sociale (1968-1982)</b>	<b>13</b>
1. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE ET EVOLUTION	15
2. STRUCTURE SPATIALE ET CHANGEMENT SOCIAL	21
2. 1. La typologie socio-professionnelle des communes	21
2. 2. Transformation sociale des types de communes	31
3. PERSPECTIVES	52
<b>CHAPITRE II :</b>	
<b>La ségrégation sociale dans les grandes métropoles: Londres, Madrid, New York. Premières approches</b>	<b>55</b>
1. LONDRES	59
1. 1. Introduction	59
1. 2. Les variables de catégorisation socio-professionnelle	60
1. 3. L'aire métropolitaine	62
1. 4. Les unités spatiales	62
1. 5. Analyse statistique de la structure socio-spatiale	63
2. MADRID	72
2. 1. Introduction	72
2. 2. Les variables de catégorisation socioprofessionnelle	72
2. 3. L'aire métropolitaine	74
2. 4. Les unités spatiales	74
2. 5. Analyse statistique de la structure socio-spatiale	74
3. NEW YORK	86
3. 1. Introduction	86
3. 2. Les variables de catégorisation socio-professionnelle	87
3. 3. L'aire métropolitaine	89
3. 4. Les unités spatiales	90
3. 5. Analyse statistique de la structure socio-spatiale	91
4. ESQUISSE D'ANALYSE COMPARATIVE	104

<b>CHAPITRE III:</b>	
<b>Bases fiscales et politiques locales en Ile-de-France</b>	<b>113</b>
<b>1. BASES FISCALES ET STRUCTURES SOCIALES</b>	<b>120</b>
1. 1. . L'extrême diversité des bases fiscales	120
1. 2. Typologie des bases fiscales des communes	130
1. 3. Structures sociales et bases fiscales	135
1. 4. Évolution des bases fiscales et changement social: renforcement du cumul des inégalités	142
<b>2. LES POLITIQUES FISCALES DES MUNICIPALITES</b>	<b>151</b>
2. 1. Distribution des taux sur l'ensemble des communes	151
2. 2. Distribution des taux par type fiscal	155
2. 3. Distribution des taux selon l'orientation politique des municipalités	156
2. 4. Évolution des taux sur l'ensemble des communes	161
2. 5. Évolution du produit des taxes sur l'ensemble des communes	162
2. 6. Évolution des taux par type fiscal	165
2. 7. Evolution des taux selon l'orientation politique des municipalités	170
<b>3. LA STRUCTURE D'ENSEMBLE DES RESSOURCES MUNICIPALES</b>	<b>183</b>
3. 1. Recettes municipales par type fiscal	185
3. 2. Recettes de transfert par type socio-professionnel	192
<b>4. DÉPENSES MUNICIPALES, STRUCTURES SOCIALES ET POLITIQUES</b>	<b>195</b>
4. 1. Évolution des dépenses pour l'ensemble des communes	198
4. 2. Analyse factorielle des dépenses par fonctions	203
4. 3. Typologie des communes en fonction de leurs dépenses	206
4. 4. Dépenses et bases fiscales	213
4. 5. Dépenses et structure sociale	215
4. 6. Dépenses et couleurs politiques	217
<b>ANNEXES</b>	<b>223</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>253</b>